

Digitized by Google



Digitized by Google

III 26 VII 14 (1

Digitized by Google

Digitized by Google

COURS

COMPLET

D'ÉCONOMIE

POLITIQUE PRATIQUE.

Digitized by Google

Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine. Toutes les plus grandes affaires roulent là-dessus.

FÉNÉLON.

23 005

COURS

COMPLET

D'ÉCONOMIE

POLITIQUE PRATIQUE:

OUVRAGE DESTINÉ A METTRE SOUS LES YEUX DES HOMMES D'ÉTAT, DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET DES CAPITALISTES, DES SAVANS, DES AGRICULTEURS, DES MANUFACTURIERS, DES NÉGOCIANS, ET EN GÉNÉRAL DE TOUS LES CITOYENS,

L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS;

Par Jean-Baptiste Say,

AUTEUR DU TRAITÉ ET DU CATÉCHISME D'ÉCONOMIE POLITIQUE, MEMBRE DE LA PLUPART DES ACADÉMIES DE L'EUROPE.

TOME PREMIER.





Bruxelles,

H. DUMONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1832.

Digitized by Google

COURS

COMPLET

D'ÉCONOMIE

POLITIQUE PRATIQUE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE n'est pas autre chose que l'économie de la société (1). Les sociétés politiques que nous nommons des nations, sont des corps vivans, de même que le corps humain. Elles ne subsistent, elles ne vivent, que par le jeu des parties dont elles se composent, comme le corps de l'individu ne subsiste que par l'action de ses organes. L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions du corps humain, a créé un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom de *physiologie* (2). L'étude que l'on a faite de la nature et des fonctions des différentes parties du corps social, a créé de même un ensemble de notions, une science à laquelle on a donné le nom d'*économie politique*, et qu'on aurait peut-être mieux fait de nommer économie sociale (3).

(1) Πόλις, *civitas*, *la cité*, *la société*, sont des synonymes.

(2) « La physiologie de l'homme est l'exposition du jeu de nos organes, et » conséquemment du mécanisme de notre vie. Il importe à tout être qui » pense, de savoir par quel artifice il vit et marche du berceau à la mort; » et comment s'accomplissent ses actions. » (ADELON, *Physiologie de l'homme.*)

(3) Ici comme dans beaucoup d'autres cas, le nom a été donné avant que la chose fût bien connue; mais je n'ai pas cru devoir changer légèrement une

Dugald Stewart a fort bien remarqué, dans ses Élémens de la philosophie de l'esprit humain, que l'on s'est imaginé beaucoup trop long-temps que l'ordre social est tout entier l'effet de l'art; et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, c'est par un défaut de prévoyance de la part du législateur, ou par quelque négligence de la part du magistrat chargé de surveiller cette machine compliquée. De là sont nés ces plans de sociétés imaginaires, comme la République de Platon, l'Utopie de Morus, l'Océana d'Harrington, etc. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'il y a dans les sociétés une *nature des choses* qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

Ce n'est point à dire que la volonté de l'homme n'influe en rien sur l'arrangement de la société; mais seulement que les parties dont elle se compose, l'action qui la perpétue, ne sont point un effet de son organisation artificielle, mais de sa structure naturelle. L'art du cultivateur peut tailler un arbre, le disposer en espalier; mais l'arbre vit et produit en vertu des lois de la physique végétale, qui sont supérieures à l'art et au pouvoir de quelque jardinier que ce soit. De même les sociétés sont des corps vivans, pourvus d'organes qui les font exister; l'action arbitraire des législateurs, des administrateurs, des militaires, d'un conquérant, ou même l'effet de circonstances fortuites, peuvent influer sur leur manière d'exister, les rendre souffrantes, ou les guérir; mais non les faire vivre. C'est si peu l'organisation artificielle qui produit cet effet, que c'est dans les lieux où elle se fait le moins sentir, où elle se borne à préserver le corps social des atteintes qui nuisent à son action propre et à son développement, que les sociétés croissent le plus rapidement en nombre et en prospérité.

dénomination adoptée par les écrivains italiens, par les économistes français du dix-huitième siècle, par Stewart, par Adam Smith, et par la plupart des écrivains plus modernes, qui ont répandu de nouvelles lumières sur cette science.

L'organisation artificielle des nations change avec les temps et avec les lieux. Les lois naturelles qui président à leur entretien et opèrent leur conservation, sont les mêmes dans tous les pays et à toutes les époques. Elles étaient chez les anciens ce qu'elles sont de nos jours; seulement elles sont mieux connues maintenant. Le sang qui circule dans les veines d'un Turc obéit aux mêmes lois que celui qui circule dans les veines d'un Canadien; il circulait dans celles des Babyloniens comme dans les nôtres; mais ce n'est que depuis Harvey que l'on sait que le sang circule, et que l'on connaît l'action du cœur. Les capitaux alimentaient l'industrie des Phéniciens de la même manière qu'ils alimentent celle des Anglais; mais ce n'est que depuis quelques années que l'on connaît la nature des capitaux, et que l'on sait de quelle manière ils agissent et produisent les effets que nous observons; effets que les anciens voyaient comme nous, mais qu'ils ne pouvaient expliquer. La nature est ancienne, la science est nouvelle.

Or c'est la connaissance de ces lois naturelles et constantes sans lesquelles les sociétés humaines ne sauraient subsister, qui constitue cette nouvelle science que l'on a désignée par le nom d'économie politique. C'est une science, parce qu'elle ne se compose pas de systèmes inventés, de plans d'organisation arbitrairement conçus, d'hypothèses dénuées de preuves; mais *de la connaissance de ce qui est, de la connaissance de faits dont la réalité peut être établie.*

Dugald Stewart ne tire pas, ce me semble, d'une observation très-exacte, la conséquence qui en découle naturellement. On n'accueille plus, dit-il, les projets de réforme, parce qu'ils décèlent dans leurs auteurs la prétention d'élever leur sagesse au-dessus de la sagesse des siècles. N'est-ce pas bien plutôt parce qu'ils ont mis des plans de leur création à la place des découvertes qu'il s'agissait de faire, à la place des descriptions qu'il fallait donner? La sagesse des siècles n'est guère que l'ignorance des siècles. L'expérience de nos prédécesseurs est mêlée de beaucoup d'observations incomplètes, mal faites, de routines, c'est-à-dire de

méthodes adoptées avant qu'on ait pu rattacher les effets à leurs véritables causes. Leurs institutions sont trop souvent gâtées par des préjugés absurdes. Si l'on distingue quelques-unes de ces institutions que la raison peut approuver, il ne faut pas en faire honneur à la sagesse que je ne saurais séparer de l'instruction ; mais à quelques intérêts influens qui disposaient des forces matérielles de la société et qui, accidentellement, ne se trouvaient pas en opposition avec les intérêts du grand nombre. Telles étaient par exemple les institutions propres à maintenir la paix et les propriétés, et qui se trouvaient favorables à la fois aux gens en pouvoir et au public.

On doit convenir aussi que, même à des époques d'ignorance, quelques bonnes mesures ont pu être dictées par un certain bon sens qui, dans un petit nombre de cas, suffit pour faire apercevoir vaguement des inconvéniens à craindre ou des avantages à espérer pour la société. Mais il n'en est pas moins incontestable que les hommes du temps présent ont autant de bon sens naturel que ceux qui les ont précédés, et ils ont de plus une expérience que les premiers n'avaient pas, et un trésor de connaissances positives qui s'accroît journellement.

L'objet de l'économie politique semble avoir été restreint jusqu'ici à la connaissance des lois qui président à la formation, à la distribution et à la consommation des richesses. C'est ainsi que moi-même je l'ai considérée dans mon *Traité d'Économie politique*, publié pour la première fois en 1803. Cependant on put voir, dans cet ouvrage même, que cette science tient à tout dans la société. Depuis qu'il a été prouvé que les propriétés immatérielles, telles que les talens et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales, et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont leur analogie avec les travaux les plus humbles; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social et du corps social avec les individus, et leurs intérêts réciproques, ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour

objet que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier.

En effet, si nous mettons de côté les rapports intérieurs qu'ont entre eux les membres d'une même famille que l'on peut considérer comme formant un seul individu, parce que leurs intérêts sont communs, et les rapports purement personnels de l'homme avec son créateur que l'on ne saurait considérer comme faisant partie du corps social, toutes les questions sociales se rattachent à des intérêts réciproques susceptibles d'appréciation. Il n'en faut pas plus pour justifier la haute importance qu'on attribue chaque jour davantage à l'étude de cette science.

Cependant si nous ne voulons pas nous lancer dans une carrière infinie, il nous convient de circonscrire l'objet de nos recherches. Nous voulons connaître le corps social vivant, nous voulons savoir quelles sont la nature et les fonctions des différens organes dont il se compose; mais ce serait un travail immense que d'étudier la structure intime de chacun d'eux. Il n'en est aucun qui ne puisse devenir l'objet d'une très-longue étude. Ainsi, par exemple, la société doit à l'industrie de ses membres une portion considérable des objets au moyen desquels elle pourvoit à ses besoins; mais cette industrie se compose d'une foule d'arts dont chacun a des procédés particuliers, très-compliqués, et qui ne peuvent être complètement connus que des personnes qui veulent en faire une étude spéciale et l'objet de leur profession. Ainsi pour savoir les ressources que la société trouve dans le commerce extérieur, nous pouvons bien étudier l'objet qu'il se propose, ses procédés généraux et les effets qui en résultent; mais nous devons laisser aux personnes qui font leur état de ce commerce, l'étude des différentes marchandises qui sont l'objet de ses spéculations, et des moyens qu'on peut employer pour les acheter, les transporter et les vendre. Pour savoir l'espèce de secours que la société trouve dans les arts industriels, nous n'avons pas besoin d'étudier l'art de fabriquer le fer ni les étoffes. C'est la technologie qui doit entrer dans ces détails.

L'économie politique, en s'attachant à faire connaître la nature de chacun des organes du corps social, nous apprend à remonter des effets aux causes, ou à descendre des causes aux effets; mais elle laisse à l'histoire et à la statistique le soin de consigner, dans leurs annales, des résultats dont elles sont trop souvent incapables de montrer la liaison, quoiqu'ils s'expliquent aisément lorsque l'on s'est rendue familière l'économie des nations.

La politique spéculative nous montre l'enchaînement des faits politiques et l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Elle repose sur des fondemens beaucoup moins solides que l'économie politique, parce qu'ici les événemens dépendent beaucoup moins de la force des choses, et beaucoup plus de circonstances fortuites et de l'arbitraire des volontés humaines qui tiennent à leur tour à des données fugitives; cependant les phénomènes de la politique eux-mêmes n'arrivent point sans causes, et dans ce vaste champ d'observations, un concours de circonstances pareilles amène aussi des résultats analogues. L'économie politique montre l'influence de plusieurs de ces causes; mais comme il en existe beaucoup d'autres qui sortent de la sphère de ses attributions, elle ne considère en général les circonstances politiques d'un pays ou d'une époque, que comme des données dont les conséquences ne lui échappent pas, mais qui, semblables au climat et au sol, échappent à l'action des causes qui sont l'objet de son étude. C'est ainsi, par exemple, qu'elle considère la constitution politique d'un état comme un accident qui influe soit en bien, soit en mal, sur l'existence et le bien-être du corps social; mais qui elle-même est le résultat d'un événement ou d'un préjugé national étrangers à l'objet de ses recherches. Elle démontre que nulle grande société ne peut faire des progrès sans propriétés exclusives; mais elle laisse au législateur le soin de découvrir les moyens de garantir les propriétés en imposant aux citoyens, pour acquérir cet avantage, le moins de sacrifices qu'il est possible.

Tels sont les points de vue divers sous lesquels l'économie

politique et la politique spéculative envisagent le corps social. Le même objet peut devenir le sujet d'études différentes. L'homme lui-même, ce premier élément des sociétés, n'est-il pas différemment observé par le physiologiste et par l'économiste politique ? De même il doit être permis à ce dernier de n'étudier les phénomènes que sous le point de vue qui peut jeter du jour sur sa science. Dans un gain frauduleux, il verra un déplacement de richesse, lorsque le moraliste y condamnera une injustice. L'un et l'autre regarderont une spoliation comme funeste; l'économiste parce qu'un tel déplacement est nuisible à la production véritable; le moraliste parce qu'il porte une dangereuse atteinte aux vertus sans lesquelles il n'est point de solide bonheur, ni même de société. L'étude de l'économie politique et celle de la morale se prêtent comme on voit, sans se confondre, un appui mutuel. La suite de ce cours en offrira bien d'autres exemples. Toutes les sciences n'en feraient qu'une, si l'on ne pouvait cultiver une branche de nos connaissances sans cultiver toutes celles qui s'y rattachent; mais alors quel esprit pourrait embrasser une telle immensité !

C'est ainsi, je crois, que l'on doit circonscrire les connaissances qui sont en particulier le domaine de l'économie politique.

Ses rapports avec l'économie privée sont quelquefois si intimes qu'on a souvent confondu l'une avec l'autre, et qu'on n'a attribué de l'importance à l'économie politique qu'en raison des services qu'elle pouvait rendre aux intérêts privés. Il importe de les distinguer.

L'économie politique, en nous faisant connaître par quels moyens sont produits les biens au moyen desquels subsiste la société tout entière, indique à chaque individu, à chaque famille, comment ils peuvent multiplier les biens qui serviront à leur propre existence; en montrant suivant quelles proportions ces richesses créées dans la société et par ses travaux se distribuent parmi les membres dont elle se compose, elle les éclaire sur le genre de travaux auxquels il leur convient de s'adonner, suivant l'éducation qu'ils ont

reçue, le pays qu'ils habitent, les moyens dont ils disposent; en développant l'effet des consommations, elle rend les individus capables de faire le meilleur usage de leurs biens acquis : mais elle n'entre pas autrement dans les intérêts particuliers; car les richesses particulières ne se gouvernent pas suivant des lois générales. Un vol, une perte au jeu et d'autres accidens font passer une portion de richesse d'une main dans une autre, sans qu'au total la société soit devenue plus pauvre ou plus riche. Un accaparement, un monopole enrichit une classe de citoyens aux dépens d'une ou de plusieurs autres classes; les fortunes particulières en sont vivement affectées; les uns sont ruinés, les autres s'enrichissent : les héritages, les dispositions testamentaires, les dons entre vifs, amènent de très-grandes vicissitudes dans l'existence d'un certain nombre de particuliers; mais ce n'est point en vertu d'une loi générale dont on puisse assigner la cause nécessaire.

Il y a même des cas où les intérêts privés sont directement opposés à l'intérêt de la société. L'homme qui a découvert un procédé expéditif dans les arts, est intéressé à le tenir caché pour jouir seul des profits qui en résultent; la société, au contraire, est intéressée à ce qu'il soit connu, pour que la concurrence fasse baisser le prix du produit qui en est le résultat. On en peut dire autant de tous les gains beaucoup moins justifiables, qui sont acquis aux dépens du public. Ces événemens ont des causes sans doute; mais ces causes sont du ressort de la morale, de la législation, peut-être de la politique spéculative, aussi bien que du ressort de l'économie politique. Ce qui blesse ou favorise un membre du corps social, ne saurait être indifférent à la société; mais c'est par des considérations compliquées avec celles qui sortent de notre sujet.

Si l'on demande pourquoi ces connaissances n'ont pas été acquises plus tôt, je répondrai que c'est parce que l'*art d'observer*, comme tous les autres arts, se perfectionne à mesure que le monde vieillit. Être instruit, c'est connaître la vérité relativement aux choses dont on veut s'instruire;

c'est se former des choses une idée conforme à la réalité. Le fondement de toute vérité est donc la réalité des choses, et le commencement de toute instruction est de s'assurer de cette réalité par tous les moyens que la nature nous a donnés. Autrefois on regardait ce qu'avait dit Aristote comme beaucoup plus incontestable que ce qu'on voyait de ses yeux, ce qu'on touchait de ses mains, ce qu'on jugeait être réel en consultant le simple bon sens (1). Il fallut le génie de Bacon pour avertir les hommes des moyens qu'ils avaient de s'assurer de la vérité; ces moyens sont les *expériences*, lorsqu'on peut répéter à son gré les faits qu'on étudie, et l'*observation* lorsqu'on ne peut les étudier qu'à mesure qu'ils nous sont présentés par la marche naturelle des événemens. C'est ainsi que des expériences chimiques nous apprennent ce qui résulte du mélange de deux substances, et que des observations astronomiques nous instruisent de la marche des corps célestes.

On resta près d'un siècle avant de convenir que Bacon avait donné un conseil judicieux, tant il faut que les hommes disputent long-temps contre la raison avant de s'y soumettre! Mais enfin le génie de Bacon aidé de celui de Galilée, de Descartes, de Newton, et de plusieurs autres, l'emporta sur les doctrines de l'école et sur les systèmes arbitraires qui avaient régné jusqu'à eux. Les sciences leur durent d'éclatans progrès; car la méthode expérimentale a cela de bon qu'elle corrige elle-même les erreurs où elle a pu conduire: une expérience faite avec plus de soin, répétée en différens

(1) Les anciens, c'est-à-dire les jeunes de la civilisation, n'ont quelque supériorité sur les modernes que dans les beaux-arts, où le goût et une observation superficielle suffisent pour atteindre à la perfection. Ils ne sont d'aucune autorité dans les sciences, qui exigent des expériences rigoureuses et des analyses complètes. La science semblait être pour eux non la connaissance de *ce qui est*, mais la connaissance de *ce qui était cru* ou supposé. Pline dit : *On rapporte*, et jamais *J'ai vérifié*. Il fait gravement la description d'un poisson qui s'élève dans la mer en forme d'arbre dont les branches sont tellement étendues qu'il n'a jamais pu passer le détroit de Gibraltar. Il croit que les néréides existent, de même que les tritons. (PLINE, liv. IX, ch. 4 et 5.)

temps, par des hommes de différens pays, corrige une expérience imparfaite; à plus forte raison elle ruine une hypothèse qui ne peut se concilier avec un fait positif. La science n'est plus dès-lors la connaissance de ce que tels ou tels ont imaginé : le maître obtient nos respects quand il nous aide dans la recherche de la vérité; mais il n'a de mérite que celui qu'il tire de la vérité même ; son assertion ne suffit plus; il est tenu de fournir des preuves, et toutes ses preuves doivent être fondées sur l'expérience ou l'observation, c'est-à-dire sur la réalité.

Les sciences naturelles, physiques et mathématiques, ont dû les premières participer aux progrès que promettait cette méthode : les faits sur lesquels elles reposent frappent plus immédiatement les sens (1); ils sont plus difficilement contestés; leur investigation ne blesse aucun intérêt; on peut étudier la physique dans les états autrichiens sans alarmer le prince, les grands, ni le clergé. Il n'en est pas de même des sciences morales et politiques. Leur étude est proscrite dans tous les pays gouvernés dans l'intérêt du petit nombre, et Napoléon, aussitôt qu'il fut tout-puissant, la fit disparaître de toutes les institutions de la France (2).

Vains efforts. Si les sciences morales et politiques sont, aussi bien que les autres, fondées sur des réalités, elles participent aux progrès que l'esprit humain devra aux méthodes expérimentales; mais sont-elles fondées sur des réalités?

Si l'on consulte l'expérience et des observations répétées, beaucoup de faits moraux peuvent acquérir une certitude égale à celle de beaucoup de faits physiques. On les voit; ils se renouvellent mille fois; on les soumet à l'analyse; on

(1) Les mathématiques même ne sont une science abstraite que lorsqu'on raisonne sur les formes et les grandeurs des corps en faisant abstraction des corps; mais les formes et les grandeurs des corps se manifestent aux sens. Le calcul des forces non-tangibles, elles-mêmes, raisonne sur des actions qui se manifestent aux sens par leurs effets sur les corps.

(2) La classe des sciences morales et politiques fut supprimée dans l'Institut de France, et l'enseignement de ces sciences, même celui de l'histoire moderne, fut supprimé dans toutes les écoles.

connaît leur nature, leur formation, leurs résultats; il n'est pas permis de mettre en doute leur réalité. Après avoir bien des fois pesé comparativement l'or et le fer, on s'est convaincu que l'or est plus pesant que le fer ; c'est un fait constant; mais un fait non moins réel, c'est que le fer a moins de valeur que l'or. Cependant la valeur est une qualité purement morale et qui paraît dépendre de la volonté fugitive et changeante des hommes.

Ce n'est pas tout : le spectacle du monde physique nous présente une suite de phénomènes enchaînés les uns aux autres ; il n'est aucun fait qui n'ait une ou plusieurs causes. Toutes choses d'ailleurs égales, la même cause ne produit pas deux effets différens; un grain de blé que je mets en terre, ne produit pas tantôt un épi, tantôt un chardon; il produit toujours du blé. Quand la terre est ameublie par la culture, quand elle est fertilisée par des engrais, dans une saison également favorable, le même champ produit plus que si le terrain n'avait pas reçu ces diverses façons. Voilà des causes toujours suivies des mêmes effets. Or on ne tarde pas à s'apercevoir qu'il en est de même dans l'économie politique. Un fait est toujours le résultat d'un ou de plusieurs faits antérieurs qui en sont la cause. Les événemens d'aujourd'hui ont été amenés par ceux d'hier, et influeront sur ceux de demain; tous ont été des effets et deviendront des causes; de même que le grain de blé qui étant un produit de l'année dernière, enfantera l'épi de l'année présente. Prétendre qu'un événement quel qu'il soit, dans le monde moral comme dans le monde physique, arrive sans cause, c'est prétendre qu'une tige pousse sans avoir eu de semence; c'est supposer un miracle. De là cette expression commune : *la chaîne des événemens*, qui nous montre que nous considérons les événemens comme des chaînons qui se rattachent les uns aux autres.

Mais quelle certitude avons-nous qu'un fait précédent soit la cause d'un fait subséquent, et qu'une suite de chaînons bien liés rattachent entre eux ces deux anneaux ? Nous attribuons un événement dont nous sommes témoins à telle

circonstance qui a eu lieu précédemment; mais nous nous trompons peut-être; la circonstance qui a précédé l'événement n'en était peut-être pas la cause. C'est faute de connaître les véritables causes des événemens, que l'esprit inquiet de l'homme en cherche de surnaturelles, et qu'il a recours à ces pratiques superstitieuses, à ces amulettes dont l'usage est si fréquent dans les temps d'ignorance; pratiques inutiles, nuisibles quelquefois, et qui ont toujours ce fâcheux effet de détourner les hommes des seules voies par lesquelles on puisse parvenir à ses fins (1).

Une science est d'autant plus complète relativement à un certain ordre de faits, que nous réussissons mieux à constater le lien qui les unit, à rattacher les effets à leurs véritables causes.

On y parvient en étudiant avec scrupule la nature de chacune des choses qui jouent un rôle quelconque dans le phénoméne qu'il s'agit d'expliquer; la nature des choses nous dévoile la manière dont les choses agissent, et la manière dont elles supportent les actions dont elles sont l'objet; elle nous montre les rapports, la liaison des faits entre eux. Or la meilleure manière de connaître la nature de chaque chose consiste à en faire l'analyse, à voir tout ce qui se trouve en elle et rien que ce qui s'y trouve.

Long-temps on a vu le flux et le reflux des eaux de la mer sans pouvoir l'expliquer, ou sans pouvoir en donner des explications satisfaisantes. Pour être en état d'assigner la véritable cause de ce phénoméne, il a fallu que la forme sphérique de la terre et la communication établie entre les grandes masses d'eau fussent des faits constatés; il a fallu que la gravitation universelle devînt une vérité prouvée; dès-lors l'action de la lune et du soleil sur la mer a été connue, et l'on a pu assigner avec certitude la cause de son mouvement journalier.

(1) Un bon musulman dit : « Pourquoi prendrais-je cette précaution? Si Dieu veut que la chose arrive, la chose arrivera; s'il ne le veut pas, pourquoi me consumerais-je en vains efforts? » Il ignore cette autre maxime qui vaut toutes celles de l'Alcoran : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

De même, en continuant une comparaison dont je me suis servi tout à l'heure, quand l'analyse a dévoilé la nature de cette qualité qui réside dans certaines choses et que nous avons nommée leur valeur; quand le même procédé nous a fait connaître de quoi se composent les frais de production et leur influence sur la valeur des choses, on a su positivement pourquoi l'or était plus précieux que le fer. La liaison entre ce phénomène et ses causes est devenue aussi certaine que le phénomène est constant (1).

« Sous le règne de Louis XI, dit un historien, la peste » et la famine ayant tour à tour désolé la France, le seul » remède qu'on sut opposer à ces fléaux, fut d'ordonner » des prières et des processions (2). » Il est évident que depuis que l'on connaît mieux la nature de ces fléaux, on parvient à s'en préserver, puisque la peste ne paraît plus parmi les nations éclairées et que l'on n'y éprouve jamais de véritables famines, quoique la population ait doublé presque partout en Europe. Il y a eu des progrès faits au profit de la société, parce qu'on a mieux su rattacher les effets à leurs véritables causes.

La nature des choses ne nous dévoile pas seulement le lien qui rattache un effet à ses causes : elle nous montre l'impossibilité d'un rapport quelconque entre deux faits qui se suivent, mais ne s'enchaînent pas. On lit dans le Voyage en Norwége de Fabricius, que le poisson ayant, en 1778, considérablement diminué sur des côtes qui n'ont de ressources que dans la pêche, les habitans attribuèrent cette calamité à l'inoculation de la petite vérole, qui s'introduisait alors dans ces contrées. Ils prétendaient que le ciel avait voulu, en privant la Norwége de ce qui lui est le plus nécessaire, la punir d'un attentat contre ses décrets. Mais ce qui range cette opinion dans la catégorie des préjugés, c'est le défaut de liaison qui existe entre les deux faits de l'inoculation des hommes et de la multiplication des habi-

(1) *Voyez* le présent ouvrage, partie II, chap. 3.

(2) Chastellux, *De la Félicité publique*, tome II, page 62.

tans de la mer, quoique ces deux faits soient arrivés à la suite l'un de l'autre.

Ce vice de raisonnement, bien sensible dans l'exemple qu'on vient de voir, se montre fréquemment dans les questions d'économie politique. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les progrès de la richesse en Europe sont dus au système prohibitif adopté par la plupart des gouvernemens! On a cité ces deux faits comme un argument sans réplique parce qu'ils se suivent, sans avoir approfondi la nature des choses, qui montre que ce fait incontestable tient à d'autres faits incontestables, et nullement à celui auquel l'ignorance l'attribue.

Il faut convenir que la chaîne qui lie les effets à leurs causes, se dérobe quelquefois, dans l'état de nos lumières, à notre investigation. La chaîne des événemens traverse quelquefois des nuages que nous n'avons pu parvenir à dissiper. Nous savons seulement dans certains cas qu'elle n'est pas interrompue, et que les anneaux dont elle est composée se tiennent, que d'ordinaire l'un entraîne l'autre, sans que nous puissions nous rendre compte du lien qui les unit. La chaîne existe, mais plusieurs chaînons demeurent cachés, jusqu'à ce que de nouvelles découvertes les aient mis en lumière.

C'est ainsi, pour puiser un exemple dans la physiologie du corps humain, que l'on sait, par l'expérience seulement, que la vaccine préserve, du moins dans le plus grand nombre des cas, de la petite vérole, sans que l'on puisse dire pour quelle raison, de quelle manière, cet effet est opéré. On ne peut du moins énoncer à cet égard que des hypothèses, et l'on est hors d'état de rien prouver, si ce n'est le fait lui-même. C'est toujours un avantage que de savoir empiriquement, ou du moins d'avoir de fortes raisons de croire que tel fait en entraîne un autre. C'est même un avantage que de pouvoir constater qu'ils ne se suivent pas nécessairement. L'ignorance où nous sommes sur un point n'empêche pas que nous soyons parvenus à quelque certitude sur beaucoup d'autres ; et c'est une partie de la

science que d'en connaître les limites. Mais après qu'un fait a été bien observé, après que l'analyse nous a fait connaître tout ce qu'on peut y trouver et rien de plus, si alors nous voyons la liaison qui le rattache à tous les autres, nous pouvons en déduire une loi générale qui n'est que l'expression de ce qui se passe dans tous les cas semblables.

Une loi générale bien constatée, devient un *principe* lorsqu'on l'invoque comme une preuve, ou comme la base d'un plan de conduite. Il convient seulement de ne pas en pousser les conséquences trop loin, sans s'appuyer de nouveau sur l'expérience. Outre que dans une longue chaîne de raisonnemens il peut s'introduire des chaînons vicieux, ou mal rattachés, qui en altèrent la force, le résultat des faits peut différer beaucoup de celui du calcul, par l'impossibilité où nous sommes de tenir compte de toutes les circonstances, quelquefois peu remarquables, qui influent sur le résultat définitif.

On doit donc, chaque fois qu'on le peut, vérifier si le résultat où l'on a été conduit par le raisonnement, est confirmé par la réalité. C'est ainsi qu'agissent les marins. Ils cherchent, par l'*estime*, à connaître le point de la carte où ils se trouvent, et rectifient leur route chaque fois qu'ils touchent une terre dont la position leur est connue par d'autres observations (1).

Cette méthode qui constate à la fois ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, cette méthode qui exclut nécessairement tout charlatanisme (car le charlatanisme consiste à faire croire que l'on sait ce qu'on ignore), cette méthode, dis-je, qui a fait faire de si grands pas aux sciences physiques, une fois qu'elle a été appliquée à l'économie politique, l'a tirée de la région des hypothèses, des doctrines

(1) On met quelquefois en opposition la méthode expérimentale ou analytique, qui est fondée sur des observations, et qui fait connaître *ce qui est*, c'est-à-dire des vérités, avec la méthode qu'on peut appeler doctrinaire, qui est fondée sur des argumentations, et qui a pour objet d'établir des systèmes. La méthode expérimentale est plus scientifique, car les sciences se composent de vérités et non d'opinions.

systématiques et purement conjecturales ; elle en a fait une science positive. Ses lois n'étant plus des systèmes imaginaires, mais des vérités fondées sur des faits que tout le monde peut constater, il a été possible de les coordonner, de les développer dans un ordre qui les éclaircit les unes par les autres; on a pu en faire un corps complet de doctrine qui en a facilité l'étude et la rendra bientôt générale (1).

C'est donc à tort qu'on a dit que l'économie politique était une science fondée sur des hypothèses et non sur l'expérience : elle est au contraire tout entière fondée sur l'expérience; mais elle veut que dans les jugemens que l'on porte, on tienne compte de la nature des choses observées, aussi bien que des expériences, afin d'avoir la certitude que le phénomène observé est bien véritablement le résultat de celui qu'on regarde comme sa cause.

Ce n'est pas qu'on ne puisse avantageusement employer une hypothèse pour éclaircir un principe. Quand on suppose le cas où une économie est obtenue sur des frais de production, pour avoir une occasion d'expliquer comment une semblable économie entraîne une baisse dans le prix courant du produit, on ne prétend affirmer autre chose, sinon que si ce cas arrivait, telles en seraient les conséquences. Ce n'est qu'une autre manière d'énoncer une loi générale qui existe indépendamment de l'exemple proposé ; l'exemple n'est pas

(1) M. Senior qui professe l'économie politique à l'université d'Oxford (*), a fort judicieusement remarqué dans son discours d'ouverture en 1826, que l'expérience en économie politique ne peut pas être plus particulièrement attribuée aux gens que l'on appelle *hommes de pratique*. Il n'est personne, quel que soit son état, qui ne fasse vingt échanges par semaine et qui ne puisse ajouter à l'expérience que lui offre journellement le spectacle de la société, celle qu'il retire de ses lectures. M. Senior remarque même que l'homme de pratique, celui qui est voué à l'exercice d'une profession spéciale, a nécessairement les idées moins étendues et moins complètes que celui qui observe des faits de toutes sortes, et dont le jugement n'est pas faussé par les intérêts étroits et les habitudes de sa profession.

(*) Ce cours a été fondé à Oxford par la munificence d'un simple particulier, M. Henry Drummond.

donné comme une preuve, mais comme une élucidation destinée uniquement à rendre plus évident l'effet expliqué d'ailleurs par la nature des choses. Seulement il faut que la supposition admette un fait possible, et mieux encore un fait commun, dont les auditeurs ou les lecteurs aient pu fréquemment observer les analogues dans le cours ordinaire de leur vie. Alors ils ne peuvent pas regarder la supposition comme gratuite, comme admettant un cas qui ne saurait se présenter, ni par conséquent être suivi d'aucun effet.

Une hypothèse ne peut donc pas être donnée comme une preuve, mais seulement comme un moyen de faire comprendre une vérité qui repose sur d'autres fondemens. Les bons auteurs n'en font jamais la base d'un système.

Avant d'aller plus loin, il convient de s'entendre sur ce mot de *système* qui se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part.

Dans le sens primitif et favorable de cette expression, un système est un ensemble de vérités liées entre elles et qui se prêtent un appui mutuel; mais il faut que ces vérités soient prouvées autrement que par le système lui-même, qui, sans cela, ne peut passer que pour un ensemble de suppositions plus ou moins ingénieusement inventées, plus ou moins habilement arrangées, et qui peuvent fort bien n'être pas conformes à la nature des choses, à la réalité des faits. Les tourbillons de Descartes n'étaient autre chose qu'une hypothèse, non-seulement incertaine, mais impossible, pour expliquer les mouvemens des planètes. En supposant même que les tourbillons eussent été possibles d'après les lois avérées de la physique, il eût fallu pour qu'ils prouvassent quelque chose, que leur existence elle-même eût été prouvée; car une chose n'*est* pas, par cela seul qu'elle *est possible*. La gravitation universelle de Newton, au contraire, est une loi de la nature constatée par toutes les expériences; et en même temps toutes les observations montrent que les planètes, même celles qu'on n'a connues que depuis Newton, sont soumises à ces lois. La gravitation est donc un fait, et non un système.

Les systèmes sont d'autant plus dangereux qu'ils ne sont pas toujours les fruits de la sottise, ni d'une imagination en délire. Les plus grands génies, les plus illustres écrivains, ont enfanté des systèmes et les ont accompagnés quelquefois de raisons très-spécieuses; ils ont même prétendu les avoir fondés sur des observations (1); mais les observations étaient incomplètes; les faits n'étaient pas attribués à leurs véritables causes, ou bien ils étaient démentis par d'autres faits. Qu'arrive-t-il alors? L'erreur se découvre à mesure que l'art d'interroger la nature se perfectionne; et c'est pour cela que la méthode expérimentale appliquée aux phénomènes que présente la société, ne sera pas moins féconde que l'a été l'étude des autres phénomènes de la nature.

Dans tous les genres et dans tous les temps, les faux systèmes ont abondé. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : on a plutôt imaginé une explication qu'on ne l'a déduite de la nature des choses et de plusieurs centaines d'observations. C'est probablement ce qui a décrié le mot de *système* au point que lorsqu'il s'agit de désigner un ensemble de notions liées entre elles, on aime mieux lui donner le nom de *doctrine* qui ne préjuge rien.

De l'abus des systèmes sont nés d'autres travers. Les hommes peu accoutumés à la réflexion ont dédaigné le raisonnement; ils ont dit : *Je ne veux que des faits et des chiffres.* Ils n'ont pas pris garde que les faits et les chiffres n'ont une valeur qu'autant qu'ils prouvent quelque chose, et qu'ils ne peuvent prouver qu'à l'aide du raisonnement. Le raisonnement seul peut montrer comment ils sont les résultats d'une certaine donnée, ou l'annonce d'un certain effet. L'intérêt des capitaux est fort bas à une certaine époque; on a escompté cent millions d'engagemens à terme,

(1) « Les opinions les plus absurdes doivent leur origine à l'abus de quelques » observations incontestables; et les erreurs les plus grossières sont le résultat » de certaines vérités reconnues, auxquelles on donne une extension forcée, » ou dont on fait une mauvaise application. » (Cabanis, *Révolutions de la médecine*, page 261.)

au taux de trois pour cent : voilà un chiffre ; mais ce chiffre que prouve-t-il ? L'un répondra qu'il prouve incontestablement l'abondance des capitaux et la prospérité générale : un autre, qu'il est un indice du déclin des affaires et de l'impossibilité où l'on est de trouver des emplois de fonds à la fois profitables et sûrs ; et en effet le fait dont il est question peut tenir à l'une et à l'autre circonstance. Il ne prouve donc rien en lui-même ; il faut y joindre la connaissance exacte de la nature et de la manière d'agir de chaque chose. C'est là ce qui caractérise le véritable savoir.

On dresse d'immenses tableaux des exportations et des importations d'un pays. Je les suppose rigoureusement exacts. Que prouvent-ils ? Que le pays s'est enrichi ? Nullement : ils ne prouvent autre chose, sinon que les exportations ont surpassé les importations, ou celles-ci les autres ; mais ils ne montrent pas laquelle de ces deux circonstances est favorable au pays. Vous dites que c'est la première, et j'ai lieu de croire que c'est la seconde (1). Il ne suffit pas d'ajouter qu'avec telle exportation et telle importation le pays a prospéré, car il peut avoir prospéré par d'autres causes. Nous sommes donc encore réduits à prouver chacun notre thèse : les chiffres ne l'ont pas décidée. L'étude de la nature des choses, c'est-à-dire, dans ce cas, de la nature des richesses et de leur production, peut seule nous éclairer sur ce point. Aussi la question de la balance du commerce n'a-t-elle été jugée qu'après que la nature des richesses et le phénomène de leur production ont été bien analysés et parfaitement connus.

Un Anglais, le docteur Clarke, a écrit, en 1801, que la nation britannique payait plus facilement, tous les ans, 56 millions sterling d'impôts, qu'elle n'en payait cinq à l'avénement de la maison d'Hanovre. *Il est impossible*, ajoute-t-il, *de trouver une preuve plus convaincante que des impôts bien réglés augmentent la force des nations.* Mais les 56 millions d'impôts, ni même l'aisance avec la-

(1) *Voyez* la IIIe partie de ce Cours, chap. 6.

quelle on les paie, en supposant le tout conforme à la vérité, ne suffisent pas pour prouver que cette aisance est le résultat des impôts. Il est clair, au contraire, que la nation anglaise doit cette aisance au prodigieux développement de son industrie; et c'est sur tout autre chose que sur des chiffres, qu'est fondée une semblable démonstration. Les chiffres ne nous apprennent qu'un fait sans en montrer la cause, ni les conséquences. Or, c'est là la chose importante, puisque les conséquences sont, pour nous, une situation plus ou moins heureuse ou malheureuse.

Je le répète : c'est de la nature des choses que naît l'influence que les choses reçoivent ou qu'elles exercent les unes à l'égard des autres, et de cette influence naissent tous les événemens que nous voyons arriver dans le monde. Si nous savions bien quelles sont toutes les circonstances qui jouent un rôle dans ces événemens, et si nous étions parfaitement instruits de la nature de chacune d'elles, nous pourrions prédire tout ce qui doit arriver, comme nous prédisons les éclipses, événement qui semblait si fort au-dessus de la portée de l'homme.

Quiconque agit en dépit des lois de la nature, n'éprouve que désastres. Les hommes sages en tirent au contraire de puissans secours quand ils apprennent à les connaître et à s'en servir. Un architecte qui construirait ses voûtes sans consulter les lois de l'équilibre, verrait son édifice s'écrouler. L'homme qui mettrait de la cire au feu afin de la durcir, n'en retirerait que confusion (1). Combattre les forces de la nature, c'est les employer contre soi.

Or nous avons eu lieu de nous convaincre que l'exis-

(1) C'est ce que fait sentir la fable du *Cierge* de La Fontaine :

Un d'eux, voyant la brique au feu durcie
Vaincre l'effort des ans, il eut la même envie;
Et, nouvel Empédocle aux flammes condamné
Par sa propre et pure folie,
Il se lança dedans. Ce fut mal raisonné.
Ce cierge ne savait grain de philosophie.

tence du corps social est soumise à des lois non moins positives, non moins impérieuses, que celles qui président à l'existence du corps humain; à des lois qui résultent de la nature des sociétés; que l'homme n'a point établies, et qu'il n'a pas le pouvoir d'abroger. Nous pouvons employer en notre faveur la puissance de ces lois; quand nous les méconnaissons, au lieu des services que nous en pouvions attendre, nous n'avons que des malheurs à recueillir. Telles sont les lois que l'économie politique a pour objet de découvrir et d'exposer. Mais, pour en tirer quelque fruit, il convient que nous nous arrêtions un instant sur une distinction importante.

Les biens qui pourvoient à l'existence et aux jouissances des hommes, peuvent être considérés soit dans l'intérêt de la société en général, soit dans l'intérêt d'un individu en particulier. Dans l'intérêt de l'individu, où se confond celui de sa famille, l'essentiel, soit à ses propres yeux, soit aux yeux du monde, est qu'il ait beaucoup de biens à consommer, de quelque part qu'ils lui viennent. Que les biens qu'il acquiert soient créés par lui, ou qu'ils diminuent d'autant les biens des autres hommes, peu importe, pourvu qu'il les acquière sans blesser la morale convenue et les lois imposées par l'autorité. Tel est l'intérêt prochain, celui qui touche le commun des hommes; ils ont considéré le reste comme peu important, ou comme trop au-dessus de leur portée pour s'en occuper. Ils n'ont vu de solides que les richesses personnelles; tout le reste a été mis par le vulgaire au rang des vaines spéculations.

Si, d'une autre part, nous considérons les richesses dans l'intérêt de la société, nous accorderons une juste attention aux richesses individuelles, car elles font le bien-être des particuliers qui sont des portions de la société; mais nous ne pourrons regarder les biens acquis par un particulier, comme un gain, qu'autant qu'il n'en résulte pas une perte équivalente pour d'autres particuliers. La société n'a rien acquis du moment que l'un perd ce que l'autre gagne. Les particuliers peuvent croire que l'essentiel est d'acquérir des

richesses, sans qu'il soit besoin de s'informer de leur origine; cet étroit calcul ne saurait satisfaire les véritables publicistes, ni aucun homme doué de quelque élévation dans l'ame. Ceux-ci veulent connaître la source des richesses qui doivent être perpétuellement produites, puisqu'elles sont destinées à pourvoir à des besoins qui se renouvellent sans cesse.

L'économie politique, en nous faisant connaître les lois suivant lesquelles les biens peuvent être créés, distribués et consommés, tend donc efficacement à la conservation et au bien-être non-seulement des individus, mais aussi de la société qui, sans cela, ne saurait présenter que confusion et pillage.

Les sociétés, dit-on quelquefois, ont marché sans que l'on sût l'économie politique : dès qu'on s'en est passé si longtemps, on peut s'en passer toujours. — Le genre humain, il est vrai, a grandi dans l'ignorance. Le corps social renferme, comme le corps humain, une force vitale qui surmonte les fâcheux effets de la barbarie et des passions. L'intérêt personnel d'un particulier a opposé de tout temps une barrière à l'intérêt personnel d'un autre particulier; et l'on a été contraint de produire des richesses, quand il n'a plus été possible de les dérober.

Mais qui ne voit que ce système de force opposée à la force n'est qu'un état prolongé de barbarie, qui met les particuliers, et par suite les nations, dans une rivalité permanente, féconde en haines et bientôt en guerres privées et publiques, auxquelles des lois compliquées, des traités qui ne sont que des trèves, et des systèmes factices de balances politiques, n'ont apporté que d'insuffisans remèdes? Chaque peuple, semblable à l'équipage d'un corsaire, n'a dû rêver que déprédations, sauf à se battre entre soi pour s'approprier les meilleures parts du butin, et recommencer de nouvelles violences pour satisfaire de nouveaux besoins.

Quel triste spectacle nous offre l'histoire! Des nations sans industrie, manquant de tout, poussées à la guerre par le besoin, et s'égorgeant mutuellement pour vivre; d'autres

nations, un peu plus avancées, devenant la proie de celles qui ne savent que se battre ; le monde constamment livré à la force, et la force devenant victime d'elle-même ; l'intelligence et le bon sens ne se prévalant jamais de l'ascendant qui leur appartient ; les principaux personnages d'un état, les philosophes les plus respectés, n'ayant pas des idées de bien public et d'humanité plus arrêtées que le vulgaire ; Lycurgue tolérant le vol et ordonnant l'oisiveté, Caton ne rougissant pas d'être marchand d'esclaves, et Trajan donnant des fêtes où il faisait égorger dix mille gladiateurs et onze mille animaux (1).

Voilà ce qu'était la société chez les anciens ; et lorsque les peuples, après s'être dévorés, jouissaient par hasard de quelque repos, il fallait, chaque fois, que la civilisation recommençât et s'étendît avec de lents progrès sans solidité comme sans garantie. Si quelques instans de prospérité se font apercevoir de loin en loin, comme poûr nous consoler de l'histoire, nous ignorons à quel prix ils ont été achetés ; nous ne tardons pas à acquérir la certitude qu'on n'a pas su les consolider, et nous passons à notre aise, en tournant quelques feuillets, sur de longs siécles de déclin, de souffrances, d'angoisses cruellement savourés par les hommes du temps, par leurs femmes, par leurs proches. On assure que les nations peuvent souffrir, mais qu'elles ne meurent pas : quant à moi, je crois qu'elles meurent. Les peuples de Tyr, d'Athènes et de Rome ont péri dans une lente ágonie : ce sont d'autres peuples qui, sous les mêmes noms, ou sous des dénominations nouvelles, ont peuplé les lieux que ces nations habitaient (2).

Je ne parle point de la barbarie du moyen âge, de l'anarchie féodale, des proscriptions religieuses, de cette universelle férocité où le vaincu était toujours misérable, sans

(1) Diod., lib. XLVIII, § 15.

(2) L'amour de la patrie, la générosité, ont été des vertus communes » chez les anciens ; mais la véritable philanthropie, l'amour du bien et de » l'ordre général, est un sentiment tout-à-fait étranger aux siècles passés... » (Chastellux, *De la Félicité publique*, chap. IX.)

que le dominateur fût heureux; mais que trouvons-nous dans des temps où l'on se prétendait plus civilisé? Des gouvernemens et des peuples tout-à-fait ignorans de leurs vrais intérêts, se persécutant pour des dogmes insignifians ou absurdes; guerroyant par jalousie et dans la persuasion que la prospérité d'un émule était un obstacle à leur propre félicité. On s'est fait la guerre pour une ville, pour une province, pour s'arracher une branche de commerce: on l'a faite ensuite pour se disputer des colonies; puis, pour retenir ces colonies sous le joug (1); toujours la guerre enfin.... tandis que les nations n'ont qu'à gagner à des communications amicales; qu'une prépondérance forcée n'est avantageuse pour personne, pas même pour ceux qui l'exercent; que les discordes sont fécondes en malheurs de toutes les sortes, sans aucun dédommagement, si ce n'est une vaine gloire et quelques dépouilles bien chétives quand on les compare aux fruits légitimes qu'un peuple peut tirer de sa production. Voilà ce qu'on a été, et voilà ce qu'on a fait.

Mais du moment qu'on acquiert la conviction qu'un état peut grandir et prospérer sans que ce soit aux dépens d'un autre, et que ses moyens d'existence et de prospérité peuvent être créés de toutes pièces; du moment qu'on est en état de montrer les moyens par lesquels s'opère cette création, et de prouver que les progrès d'un peuple, loin d'être nuisibles aux progrès d'un autre peuple, lui sont au contraire favorables, dès ce moment les nations peuvent avoir recours aux moyens d'exister les plus sûrs, les plus féconds, les moins dangereux; et chaque individu, au lieu de gémir sous le faix des malheurs publics, jouit pour sa part des progrès du corps politique.

(1) On verra dans le cours de cet ouvrage, qu'il n'est nullement dans l'intérêt des nations que leurs gouvernemens régissent des colonies ni même des provinces trop éloignées. Un monarque africain qui fait la guerre à une tribu voisine, et un potentat qui lève des troupes en Europe pour conquérir une île en Amérique, sont aussi insensés l'un que l'autre. Ils font massacrer une partie de leurs sujets pour ne faire aucun bien au reste. Mais l'Africain fait moins de mal parce qu'il est moins puissant.

Voilà ce qu'on peut attendre d'une connaissance plus généralement répandue des ressources de la civilisation (1). Au lieu de fonder la prospérité publique sur l'exercice de la force brutale, l'économie politique lui donne pour fondement l'intérêt bien entendu des hommes. Les hommes ne cherchent plus dès-lors le bonheur là où il n'est pas, mais là où l'on est assuré de le trouver.

Déjà, depuis plusieurs années, l'Europe a commencé à rougir de sa barbarie. A mesure qu'on s'est occupé d'idées justes et de travaux utiles, les exemples de férocité sont devenus plus rares. Peu à peu la guerre a été dépouillée de ses rigueurs inutiles et de ses suites désastreuses; la torture a été abolie chez les peuples civilisés, et la justice criminelle est devenue moins arbitraire et moins cruelle. Il est vrai que ces heureux effets sont dus plutôt aux progrès généraux des lumières, qu'à une connaissance plus parfaite de l'économie de la société. Cette dernière connaissance s'est souvent montrée étrangère à nos plus beaux génies. Aussi beaucoup de réformes désirables sont-elles toutes récentes, et beaucoup d'autres sont loin d'être accomplies.

Si les nations n'avaient pas été, et n'étaient pas encore coiffées de la balance du commerce et de l'opinion qu'une nation ne peut prospérer si ce n'est au détriment d'une autre, on aurait évité, durant le cours des deux derniers siècles, cinquante années de guerre; et nous autres peuples nous ne serions pas maintenant parqués, chacun dans notre enclos, par des armées de douaniers et d'agens de police, comme si la partie intelligente, active et pacifique des nations, n'avait pour but que de faire du mal. Nous sommes tous les jours victimes des préjugés du temps passé; il semble que nous ayons besoin d'être avertis que nous touchons

(1) Il n'est certainement pas permis de croire que les ressources de la civilisation soient entendues des administrations et de la plupart des particuliers, lorsqu'en parcourant quelques-uns des pays les plus civilisés de l'Europe on est frappé de tant de disparates dans les villes, et qu'on rencontre dans les campagnes tant de chaumières de boue qui ressemblent plutôt à des huttes de sauvages qu'aux habitations d'un peuple policé.

encore à cette triste époque, et que, si la barbarie qui nous poursuit, doit enfin lâcher prise, il ne faut pas que nous nous imaginions que ce puisse être sans efforts de notre part. Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

C'est donc l'instruction qui nous manque, et surtout l'instruction dans l'art de vivre en société. Si l'étude de l'économie politique était rendue assez sûre, assez facile pour faire partie de toutes les éducations, si elle se trouvait achevée avant l'âge où l'on embrasse une profession, nous verrions les élèves, soit qu'ils fussent appelés à des fonctions publiques, soit qu'ils demeurassent dans une condition privée, exercer une influence bien favorable et bien grande sur les destinées de leur pays. Une nation n'est guère avancée qui regarde les maux qu'elle endure comme des nécessités de fait auxquelles il faut se soumettre quand le destin les envoie, de même qu'à la grêle et aux tempêtes. Sans doute une partie de nos maux tient à notre condition et à la nature des choses; mais la plupart d'entre eux sont de création humaine : au total, l'homme fait sa destinée.

Si nos institutions étaient toutes neuves, si nos sociétés s'étaient formées d'après des plans combinés avec sagesse, il y aurait peu de chose à faire pour les maintenir en bon état : la prudence, à défaut de lumières, pourrait suffire ; mais nos institutions se sont formées comme nos langues, par hasard, suivant les intérêts, et trop souvent suivant les passions du moment ; de là, dans le corps politique, des maladies, des désordres contre lesquels il faut se prémunir et qu'il s'agit de guérir. Un homme sain peut se conduire d'après les simples conseils du bon sens ; un vieillard infirme, sujet à mille maladies, ne peut se conserver sans le secours de l'art ; et qu'est-ce que l'art sans la science ? Du charlatanisme.

Pour n'être point dupe des charlatans, pour n'être point victime des intérêts privés, le public a besoin de savoir en quoi consistent ses propres intérêts. L'opinion publique

une fois éclairée, le gouvernement est obligé de la respecter. L'opinion publique a une influence telle, que le gouvernement le plus puissant ne peut empêcher une loi de tomber en désuétude, si elle est contraire à l'opinion d'une population éclairée.

On voit que, si les nations ont subsisté jusqu'à présent sans étudier la structure des sociétés, ce n'est pas un motif pour des hommes raisonnables de rester perpétuellement étrangers à cette étude. Mais nous ne devons pas seulement guérir les maux guérissables ; nous devons apprendre quels sont les biens nouveaux qu'on peut acquérir et dont l'état passé des sociétés ne fournissait pas même l'idée. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle les rues de Paris n'avaient pas été pavées : fallait-il se passer éternellement de ce moyen de communication et de salubrité, parce qu'on s'en était passé jusque-là (1)?

Supposerait-on qu'il suffit au bonheur des nations que ceux qui les gouvernent soient instruits? Peuvent-ils l'être quand la nation ne l'est pas? La remarque en a déjà été faite (2). Ceux qui sont nés pour exercer le pouvoir en sont rarement dignes. Trop de gens sont intéressés à fausser leur jugement dès l'enfance. Ceux qui usurpent le pouvoir ne valent guère mieux. Ce ne sont pas les lumières qui portent au timon des affaires, et quand une fois on y est parvenu, on fait peu de cas des lumières ; on a trop peu de temps pour étudier ; on est trop avancé en âge pour s'instruire ; la puissance déprave presque inévitablement ceux qui l'exercent : les principes ont quelque chose de trop inflexible pour convenir à la puissance ; elle préfère ce qui la flatte ; elle exploite les vices et les préjugés du vulgaire, loin de les corriger. En admettant

(1) Paris avait subsisté jusqu'à Louis XIII sans le Pont-Neuf; Melon demande si c'était une raison pour ne pas le bâtir. On voit que cette objection a déjà un siècle d'antiquité. Et que d'améliorations opérées depuis un siècle! Bien d'autres encore s'opèreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé; et il se trouvera alors, comme aujourd'hui, des partisans des anciens erremens qui répèteront de nouveau que c'est folie que de vouloir être mieux.

(2) *Traité d'Économie politique*, 5e édit., t. I, p. xciv.

que César et Bonaparte fussent plus avancés que leur siècle (ce que je suis loin d'accorder), quel régime ont-ils légué à leur pays? Si les lumières eussent été généralement répandues à Rome et dans la France, au lieu de s'appuyer sur la cupidité d'un petit nombre de fonctionnaires publics (1), sur l'humeur guerrière du peuple, ils auraient fondé leurs institutions sur l'intérêt bien entendu du plus grand nombre, et long-temps elles eussent fait la prospérité du pays.

L'influence que l'économie politique exerce sur les qualités morales des individus, n'est pas moins remarquable que son influence sur les institutions publiques. La civilisation, il est vrai, multiplie nos besoins; mais en même temps elle nous fournit les moyens de les satisfaire; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux qui naissent de tout autre mode d'existence, c'est que chez les peuples civilisés, éclairés et industrieux, non-seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation (2).

Sans examiner jusqu'à quel point la civilisation et les lumières qu'elle mène à sa suite sont favorables aux mœurs, je ferai remarquer que les moyens indiqués par l'économie politique pour satisfaire régulièrement et progressivement nos besoins, contribuent tous à donner à la force, à l'activité, à l'intelligence des hommes une direction salutaire. Elle prouve que, parmi ces moyens d'existence, les seuls qui soient efficaces, féconds, durables, sont ceux

(1) Petit comparé à la nation, mais beaucoup trop grand comparé aux besoins d'un peuple.

(2) On opposera à cette assertion des exemples particuliers d'une affreuse misère qui se rencontre chez des peuples policés. Mais qu'on les compare à ce qu'on peut rencontrer chez des peuples moins avancés. Quelle nation civilisée voit, dans des momens de disette, périr de faim et de misère la moitié de sa population, comme il y en a eu des exemples chez les peuples barbares? Il faut donc, généralement parlant, qu'il s'y trouve plus de ressources. D'immenses contrées en Amérique sont désertes par le défaut de civilisation, et deviennent très-peuplées quand la civilisation y pénètre.

desquels il résulte une création et non une spoliation; que la mauvaise foi, la violence ne procurent que des avantages non moins précaires qu'ils ne sont honteux; que ces avantages sont surpassés par les maux qu'ils entraînent; que nulle société ne pourrait subsister, si le crime devenait le droit commun, et si le vice constituait les mœurs du plus grand nombre. En démontrant le pouvoir de ce travail intelligent qu'on désigne sous le nom d'*industrie*, elle le met en honneur, elle décrie toutes les actions oiseuses ou nuisibles. L'industrie, à son tour, rend indispensables les relations d'homme à homme; elle leur enseigne à s'aider mutuellement, au lieu de s'entre-détruire, comme dans l'état sauvage qu'on a si peu raisonnablement nommé l'état de nature; elle adoucit les mœurs en procurant l'aisance; en montrant aux hommes ce qu'ils ont à gagner à s'attacher les uns aux autres, elle est le ciment de la société.

Ce serait se flatter sans doute que de s'imaginer qu'en éclairant les hommes sur leurs vrais intérêts, on les affranchit de tous les maux qui tiennent à leur nature et à la nature de la société; je ne me flatte pas qu'on puisse jamais les affranchir de cette universelle infirmité, la vanité personnelle ou nationale, qui depuis le siége de Troie jusqu la campagne de Russie, a disputé à la cupidité le triste honneur de faire répandre le plus de sang et couler le plus de larmes. Cependant on peut croire qu'un jour le progrès des sciences morales et politiques en général, et l'amélioration des institutions sociales qui en sera la suite, parviendront à donner à un penchant dangereux une direction moins funeste, et changeront une jalousie coupable en une salutaire émulation.

Toujours est-il vrai que toutes les dispositions bienveillantes qui peuvent exister chez les hommes, sont favorisées par les lumières du genre de celles que répand l'économie politique.

Cependant, au milieu des bons effets qu'il est permis d'attendre de la propagation de ses principes, il convient, je crois, de se préserver d'une prétention élevée par un

grand nombre d'économistes, qui ne voient dans cette science que l'art de gouverner, ou de diriger le gouvernement dans la route du bien public. Je pense qu'on s'est mépris sur son objet. Elle est sans doute bien propre à diriger les actions des hommes; mais elle n'est pas proprement un art; elle est une science; elle enseigne ce que sont les choses qui constituent le corps social, et ce qui résulte de l'action qu'elles exercent les unes sur les autres. Sans doute cette connaissance est très-profitable aux personnes qui sont appelées à en faire des applications en grand; mais c'est de la même manière qu'elles font usage des autres lois qui ont été trouvées, en physique, en chimie, en mathématiques. Parce qu'on profite des lumières acquises dans ces diverses branches de connaissances, est-on fondé à dire qu'elles donnent des conseils? La nature des choses, fière et dédaigneuse aussi bien dans les sciences morales et politiques que dans les sciences physiques, en même temps qu'elle laisse pénétrer ses secrets au profit de quiconque l'étudie avec constance et avec bonne foi, poursuit de toute manière sa marche, indépendamment de ce qu'on dit et de ce qu'on fait. Les hommes qui ont appris à la connaître, peuvent, à la vérité, mettre la partie agissante de la société sur la voie de quelques applications des vérités qui leur ont été révélées; mais en supposant même que leurs yeux et leurs inductions ne les aient pas trompés, ils ne peuvent connaître les rapports innombrables et divers qui font de la position de chaque individu, et même de chaque nation, une spécialité à laquelle nulle autre ne ressemble sous tous les rapports. Tout le monde, selon la situation où chacun se trouve, est appelé à prendre conseil de la science; personne n'est autorisé à donner des directions. Une science n'est que l'expérience systématisée, ou, si l'on veut, c'est un amas d'expériences mises en ordre et accompagnées d'analyses qui dévoilent leurs causes et leurs résultats. Les inductions qu'en tirent ceux qui la professent, peuvent passer pour des exemples qui ne seraient bons à suivre rigoureusement que dans des circonstances absolument pareilles,

mais qui ont besoin d'être modifiées selon la position de chacun. L'homme le plus instruit de la nature des choses, ne saurait prévoir les combinaisons infinies qu'amène incessamment le mouvement de l'univers.

Cette considération a échappé aux économistes du dix-huitième siècle, qui se croyaient appelés à diriger le gouvernement des nations (1), et malheureusement aussi à quelques économistes plus modernes qui, sous ce rapport du moins, ne me semblent pas avoir compris le but et la dignité de la science.

On pourrait croire que des vérités fondées sur une observation exacte et une analyse rigoureuse, même accompagnée de développemens et d'exemples, ne sont pas aussi utiles que des conseils plus directs qui ne laissent aucun doute sur la marche qu'un gouvernement doit tenir; mais l'autorité des choses est supérieure à l'autorité des hommes, quelque éminens qu'on les suppose. Elle révolte moins l'amour-propre des riches et des puissans, et cependant elle est plus sévère. *Les savans peuvent être flatteurs*, dit un de nos au-

(1) L'impératrice de Russie, Catherine II, curieuse de connaître en détail le système des partisans de Quesnay, engagea Mercier de La Rivière, un des interprètes de cette doctrine, à venir, en 1775, la rencontrer à Moscou, où elle allait pour son couronnement. Il s'y rendit en toute hâte; et s'imaginant qu'il allait refondre la législation de la Russie, il commença par louer trois maisons contiguës dont il changea toutes les distributions, écrivant au-dessus des portes de ses nombreux appartemens, ici : *département de l'intérieur;* là : *département de la justice;* ailleurs : *département des finances*, etc. Il adressa aux gens qu'on lui désigna comme instruits, l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les emplois dont il les croirait capables. Il agissait conséquemment aux principes de sa secte, qui se croyait appelée à mettre les principes en application. Mais en supposant que les maximes des économistes de Quesnay eussent été fondées sur la nature des choses, un ancien intendant de la Martinique ne pouvait pas régenter la Russie, en faisant abstraction de son climat, de son sol, de ses habitudes, de ses lois, qu'il ne connaissait pas à fond. L'impératrice convint avec M. de Ségur, depuis ambassadeur de France en Russie (*Voyez* ses Mémoires, tome III, page 38), qu'elle profita des conversations de M. de La Rivière, et qu'elle reconnut généreusement sa complaisance; mais en même temps elle écrivait à Voltaire : « Il nous sup» posait marcher à quatre pattes; et, très-poliment, il s'était donné la peine » de venir pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

teurs modernes (1); *mais les sciences ne flattent personne.* On se soumet à leurs décrets, parce qu'on ne peut s'élever contre une force majeure. On peut quelquefois secouer avec succès le joug d'un despote; on ne se révolte point impunément contre la nature des choses.

Je conviens qu'en même temps que les hommes voient quel est le bon parti, leurs préjugés, leurs vices, leurs passions, font qu'ils embrassent le mauvais. Mais ce malheur ne dépend pas de la forme que revêtent les conseils; les mêmes inconvéniens empêchent qu'on suive les indications les plus directes, et une indication directe n'a pas même la force d'une indication détournée, lorsque celle-ci porte avec elle la conviction. En dernier résultat, le triomphe le moins douteux est celui de la vérité. Elle finit par être écoutée, et il n'est aucun gouvernement qui ne rentre, de gré ou de force, dans une bonne route, quand il est bien démontré qu'il en suit une mauvaise (2).

Les gouvernemens les plus despotiques sont eux-mêmes intéressés à connaître la nature des choses dans ce qui a rapport à l'économie des sociétés. Il est vrai qu'ils peuvent s'emparer d'un moyen de succès au profit personnel de ceux

(1) M. Charles Comte.

(2) Je m'appuie volontiers sur l'opinion d'un homme aussi judicieux et aussi consciencieux que celui que je viens de citer. « La méthode analytique, » dit-il, agit dans les sciences morales de la même manière qu'elle agit dans » les autres. Elle ne donne ni préceptes, ni conseils; elle n'impose ni de- » voirs, ni obligations; elle se borne à exposer la nature, les causes et les » conséquences de chaque procédé. Elle n'a pas d'autre force que celle qui » appartient à la vérité. Mais il faut bien se garder de croire que pour cela » elle soit impuissante : l'effet qu'elle produit est, au contraire, d'autant » plus irrésistible, qu'elle commande la conviction. Lorsque les savans ont » en découvert la puissance de certaines machines, l'efficacité de certains » remèdes, il n'a pas été nécessaire, pour les faire adopter, de parler de » devoirs et de faire usage de la force; il a suffi d'en démontrer les effets. De » même, en morale et en législation, le meilleur moyen de faire adopter un » bon procédé et d'en faire abandonner un mauvais, est de montrer claire- » ment les causes et les effets de l'un et de l'autre. Si nous sommes exempts » de certaines habitudes vicieuses, si nous avons vu disparaître quelques » mauvaises lois, c'est à l'emploi de ce moyen que nous devons l'attribuer. » (Ch. Comte, *Traité de Législation*, liv. I, chap. 2.)

qui gouvernent, plutôt qu'au profit du public. Cependant les nations ont ce bonheur que les despotes ne peuvent recueillir les fruits des saines doctrines en économie politique, sans que leurs peuples ne commencent par les goûter. Un potentat ne saurait lever de fortes contributions, sans que ses sujets, cultivateurs, manufacturiers et commerçans, n'aient de gros revenus; et les gens qui cultivent l'industrie ne sauraient avoir de gros revenus, à moins qu'ils ne soient bien traités par l'autorité, et ne jouissent, dans leurs actions privées, d'une sécurité parfaite et d'une assez grande dose de liberté (1). Henri IV ne fut pas un des moins despotes des rois de France, et cependant la France prospéra sous son règne, parce qu'on n'y tracassait pas les particuliers. Nous voyons au contraire, Mehemet-Ali, pacha d'Égypte, ruiner le sol le plus fertile de l'univers, en y appelant l'industrie de toutes parts. Mais il sacrifie les intérêts des particuliers à ce qu'il croit être ses propres intérêts. Admirateur de Bonaparte, il se mêle de tout : tout périt dans ses mains, malgré ses talens qui ne sont pas communs;

(1) Un despote, par exemple, qui veut que l'industrie prospère dans ses états, doit permettre à chacun d'aller, de venir, de sortir, de rentrer, avec aussi peu de frais et de formalités qu'il est possible. L'Autriche n'atteindra jamais un très-haut degré de prospérité, à cause de sa police et de ses prisons d'état. La Toscane au contraire prospère, parce que, bien que gouvernée despotiquement, elle l'est dans l'intérêt de la nation qui est le même que celui du prince. Voici ce qu'en dit un voyageur récent :

« Arrivés à Radicofani, le point le plus élevé de la Toscane, nous nous » arrêtâmes à une auberge excellente... Dans les fertiles états romains et » dans le royaume de Naples, une auberge située en pareil lieu eût été sale » et pauvre, et de plus, un coupe-gorge... Au milieu de cette tristesse de la » nature, on ne rencontre pas du moins de malfaiteurs pendus ou à pendre, » de ces épouvantables trophées de la justice criminelle si communs entre » Naples et Rome.... Les gens que nous rencontrons paraissent mieux nour» ris, plus contens, et pourtant cette oasis morale de la Toscane, située au » milieu de l'Italie, ne jouit pas d'un gouvernement plus libre que le reste; » le souverain y est tout aussi absolu que les princes ses voisins, dont les » sujets ne sont pas cependant de moitié aussi soumis. Pourquoi donc ceux-ci » n'essaient-ils pas de sa méthode, puisque ce ne serait pas aux dépens de » ce pouvoir absolu auquel ils tiennent tant? » (L. Simond, *Voyage en Italie*, 1828, tome II, page 333.)

et lui-même se trouvera enveloppé dans la détresse où il aura plongé son pays.

On dit que les nations ne peuvent prospérer qu'avec la liberté; et sans doute la liberté politique est, de tous les régimes, le plus favorable aux développemens d'une nation; mais pourquoi jeter dans le découragement les peuples qui n'en jouissent pas, en leur persuadant qu'au malheur d'être sujets, ils doivent nécessairement ajouter celui d'être misérables? Qu'ils sachent au contraire que, si les connaissances économiques se répandent généralement assez pour qu'elles débordent dans les palais des rois, les rois rendront plus doux le sort des peuples, parce qu'ils comprendront mieux alors en quoi consistent leurs propres intérêts qu'ils entendent en général assez mal.

Il ne faut cependant pas qu'on s'imagine qu'un despotisme, même éclairé, puisse faire fleurir les nations à l'égal d'un régime où les intérêts nationaux sont consultés avant tout. Une nation, comme une cour, peut être ignorante, peut avoir été mal élevée, peut se laisser dominer par ses passions; mais elle veut toujours de bonne foi le bien public. Elle est directement intéressée à ne placer que des gens éclairés et des hommes d'honneur dans les fonctions importantes; tandis qu'un despote peut vouloir mettre en place des intrigans adroits et sans pudeur; ils ont à soutenir une autorité que la raison ne justifie pas toujours, et des préjugés ou des passions qu'elle condamne. Lorsqu'il y a des castes ou des corps privilégiés, on peut se dispenser d'avoir du mérite pour parvenir : la catégorie dans laquelle on se trouve, suffit pour vous porter. Sous le régime de l'égalité, on est jugé suivant d'autres règles. Les hommes y sont classés selon leur mérite, et quand le mérite leur manque, ils sont classés sévèrement.

C'est alors que les législateurs, les administrateurs de la chose publique qui demeurent étrangers aux principes de l'économie sociale, courent le risque d'être assimilés à ces charlatans en médecine, qui, sans connaître la structure du corps humain, entreprennent des guérisons, des opéra-

tions qui coûtent la vie à leurs malades, ou les exposent à des infirmités quelquefois pires que la mort. L'homme d'état ignorant doit être détesté plus que le charlatan lui-même, si l'on compare l'étendue des ravages causés par leur impéritie.

Ce n'est pas tout : dans le traitement du corps humain, l'effet suit immédiatement la cause, et l'expérience se répète tous les jours. Sans connaître la nature du quinquina ni celle de la fièvre, nous savons que ce médicament guérit cette maladie, parce que l'expérience en a été mille fois répétée, parce qu'on a pu dégager l'action d'un spécifique, de l'action de tous les autres remèdes, et savoir ainsi quel est celui auquel on devait attribuer la guérison. Mais dans l'économie des nations, on ne peut, sans danger, suivre les conseils de l'empirisme; car on n'y est pas maître de répéter les expériences, et jamais on ne peut les dégager des accessoires qui exercent quelquefois une telle influence, qu'ils changent absolument les résultats. C'est ainsi que la prospérité croissante de l'Europe, depuis trois siècles, a été attribuée par l'ignorance, aux entraves mises au commerce; tandis que les publicistes éclairés savent qu'on en est redevable aux développemens de l'esprit humain et de l'industrie des peuples. Cette vérité ne peut être empiriquement prouvée; elle ne peut sortir que de la nature des choses et d'une analyse exacte : il faut donc connaître cette nature des choses, et l'on peut dire qu'il n'est aucun genre de connaissance où l'expérience puisse moins se passer de la science.

C'est pour cette raison qu'il est aisé de prévoir que les publicistes qui négligeront de se tenir au courant des progrès récens de l'économie politique, partageront le discrédit des hommes d'état qui la négligeront. Tout écrivain qui travaille pour l'instruction générale, exerce une sorte de magistrature dont l'autorité est proportionnée à ses connaissances et à ses talens. Quelle confiance peut mériter un publiciste qui ne connaît pas la matière dont il raisonne, c'est-à-dire, le corps social vivant? Il est permis de croire

qu'avant peu il sera honteux de ne pas connaître les principes de l'économie des nations, et de parler des phénomènes qu'elle présente, sans être en état de les rattacher à leurs véritables causes.

« Les lois qui règlent le mouvement des astres, dit M. Macculloch (1), sont l'objet d'une étude justement honorée, bien que nous ne puissions pas exercer la plus petite influence sur la marche des planètes, et qu'elle n'ait qu'un rapport très-faible et très-indirect avec notre bien-être. Mais les lois qui président à la marche de la société, qui font qu'un peuple avance vers la prospérité ou recule vers la barbarie, ont des rapports directs avec notre condition, et, nous éclairant sur les moyens de la rendre meilleure, doivent nous intéresser bien plus vivement.

» La prospérité d'une nation ne dépend pas autant de l'avantage de la situation, de la salubrité du climat, de la fertilité du sol, que du génie inventif, de la persévérance et de l'industrie des habitans, et par conséquent des mesures propres à protéger le développement de ces qualités. Un bon système économique balance une foule d'inconvéniens; par lui des régions inhospitalières se couvrent d'une population nombreuse, abondamment pourvue de toutes les douceurs de la vie, élégante dans ses mœurs et cultivée dans ses goûts: mais, sans un bon régime, les dons les plus précieux de la nature ne servent à rien; le sol le plus fertile, le climat le plus heureux n'empêchent pas un peuple de croupir dans l'ignorance, la misère et la barbarie. »

Au reste, nous avons lieu de nous applaudir des rapides progrès que la science sociale a faits dans le cours d'une seule génération. Elle en fera beaucoup d'autres: les hommes les plus exercés de chaque nation, semblables à ces pionniers de l'Amérique septentrionale, marchent devant; et le travail les suit en défrichant et en repoussant les sauvages dont le pouvoir s'affaiblit tous les jours. Quelques arbres antiques et majestueux succombent dans cette marche des nations;

(1) *A Discourse on the science of political Economy.*

mais, à la place qu'ils occupaient, la prospérité vient s'asseoir sous de plus rians ombrages.

L'organisation sociale se perfectionnera d'autant plus sûrement, que, dans les sociétés modernes, des populations plus nombreuses, des besoins plus étendus, des intérêts plus compliqués, la division du travail qui en est la suite, veulent que le soin de veiller aux intérêts généraux devienne une occupation à part. Le gouvernement représentatif peut seul répondre aux besoins des sociétés, et lui-même en offrant des garanties nécessaires, en ouvrant la porte aux améliorations désirables, est un puissant moyen de prospérité; il finira par être adopté partout; ou, si quelque nation est assez retardée pour ne point le réclamer, elle restera en arrière de toutes les autres, semblable à ce marcheur paresseux ou maladroit, qui cloche au milieu d'une troupe en mouvement, et se trouve devancé et froissé par tout le monde.

Les principes de l'économie politique ne sont pas moins favorables à l'administration de la justice, qu'aux autres branches du gouvernement. La société, les biens qui la font subsister, ne sont-ils pas la matière sur laquelle s'exercent les lois civiles et criminelles? Sans la connaissance des intérêts de la société, les magistrats ne seraient, comme les sbires de la police, que les instrumens aveugles du pouvoir arbitraire; il faudrait les comparer à ces projectiles qui partent d'une bouche à feu, pour tuer au hasard le bon droit comme le mauvais.

L'économie politique peut seule faire connaître les vrais rapports qui lient les hommes en société; si elle décrédite les mauvaises institutions, elle prête une nouvelle force aux bonnes lois, à une bonne jurisprudence. Elle asseoit les droits de la propriété sur ses vrais fondemens; elle y rattache celle des talens, celle des clientelles, celle des inventions nouvelles. Elle fait connaître les principes du droit dans les questions que font naître l'intérêt des capitaux, le revenu des terres, les manufactures et le commerce. Elle montre dans quels cas les marchés sont légitimes, c'est-à-

dire, dans quels cas les conditions des marchés sont le prix d'une concession réelle, ou ne sont le prix de rien. Elle détermine l'importance des arts, et les lois que leur exercice réclame. La lithographie n'est-elle pas entrée dans notre législation ? et, si l'on parvenait à se diriger au travers des airs, ne faudrait-il pas faire sur les clôtures, sur les passeports, sur les douanes, des lois différentes de celles que nous avons?

Les considérations qui précèdent ne permettent pas de douter de l'heureuse influence d'une étude un peu générale de l'économie politique, sur les institutions d'un peuple; et l'on ne peut pas douter davantage de l'influence que de sages institutions exercent sur le sort des particuliers et des familles. Quand un pays prospère, on remarque plus d'aisance dans les ménages, les enfans s'élèvent plus facilement, s'établissent plus tôt, et rencontrent moins d'obstacles dans le cours de leur carrière. Mais, il faut l'avouer, le commun des hommes est peu frappé des rapports qui existent entre le bien général et les intérêts particuliers. Lorsqu'on parcourt les provinces de certains pays, on a souvent lieu d'être confus en voyant les habitans d'une ville prendre feu pour les intérêts de leur localité ou des classes dont ils font partie; et, pourvu que leur vanité nationale ne soit pas blessée, demeurer indifférens à ce qui touche aux intérêts de leur nation ou de l'humanité. L'intérêt général pour eux est une abstraction, un intérêt étranger, comme celui qu'on prend à une comédie, à un roman.

Certes un homme qui ne s'intéresserait pas à sa famille, à sa commune, serait très-coupable; je crois même que le maintien de la société dépend du soin qu'on en prend; mais il faut que ce soin s'accorde avec les intérêts généraux; et une certaine dose de lumières est indispensable pour que l'on comprenne jusqu'à quel point ces intérêts se confondent. Lorsqu'une fois ce point est bien compris, tout en réclamant une justice partielle, on peut faire valoir ce qu'elle a d'intéressant pour le bien général; on est en état de prêter à sa réclamation le plus puissant de tous les ap-

puis, celui du grand nombre; on associe à sa cause le pays tout entier; bien mieux, on y associe les hommes de tous les pays. On est capable alors d'être juge dans sa propre cause; car une réclamation que l'intérêt général repousse est injuste.

Les connaissances en économie politique ont d'autres bons effets pour les hommes qui les possèdent, indépendamment de leurs rapports avec le public. Elles suppléent à l'expérience dans beaucoup de cas; à cette expérience qui coûte si cher et que l'on n'acquiert bien souvent qu'à l'époque de la vie où l'on cesse d'en avoir besoin! Pour quiconque est au fait de la nature des choses, de la manière dont les phénomènes s'enchaînent dans le cours de la vie, les événemens qui semblent les plus extraordinaires aux yeux de l'ignorance, ne sont plus que le résultat naturel des événemens qui les ont précédés. Les conséquences des circonstances au sein desquelles nous vivons, conséquences que le vulgaire ne soupçonne pas, sont aisément prévues par celui qui sait rattacher les effets à leurs causes. Or, quelle que soit la profession qu'on exerce, quel immense parti ne peut-on pas tirer de cette prévision plus ou moins parfaite, plus ou moins sûre, de l'avenir! Suis-je négociant? Les gains et les pertes que je ferai dépendront de l'opinion plus ou moins juste que je me serai formée du prix futur des choses. Suis-je manufacturier? De quelle importance n'est-il pas pour moi de connaître les effets de la concurrence des producteurs, de la distance des lieux d'où je tire mes matières premières, de ceux où je place mes produits, de l'influence des moyens de communication, du choix des procédés de la production?

Il résulte bien en général de l'étude de l'économie politique qu'il convient aux hommes dans la plupart des cas d'être laissés à eux-mêmes, parce que c'est ainsi qu'ils arrivent au développement de leurs facultés; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent recueillir un grand avantage de la connaissance des lois qui président à ce développement. S'il faut connaître l'économie d'une ruche pour en

tirer parti, que sera-ce de l'économie de la société qui tient à tous nos besoins, à toutes nos affections, à notre bonheur, à notre existence? Quel homme n'est pas intéressé à découvrir le fort et le faible de la situation sociale où le sort l'a placé? ou bien à faire choix d'une profession pour lui-même ou pour ses enfans? ou bien à porter un jugement sur celles qu'exercent les personnes avec lesquelles il a des relations d'affaires ou d'amitié? Si l'on considère le grand nombre de personnes qui se ruinent, même en travaillant courageusement, même en faisant preuve de beaucoup d'adresse et même d'esprit, on sentira qu'elles doivent nécessairement ignorer la nature des choses à beaucoup d'égards, ainsi que l'application que chacun peut en faire à sa position personnelle. Le capitaliste, le propriétaire foncier peuvent-ils n'être pas curieux de connaître ce qui fonde leurs revenus? Peuvent-ils être indifférens aux suites d'une opération sur les monnaies, ou de toute autre mesure prise par le gouvernement? Ne doivent-ils pas souhaiter d'avoir un avis éclairé dans les assemblées dont ils font partie, soit comme administrateurs, soit comme actionnaires, soit même comme conseils?

On peut se représenter un peuple ignorant des vérités prouvées par l'économie politique, sous l'image d'une population obligée de vivre dans un vaste souterrain où se trouvent également enfermées toutes les choses nécessaires au maintien de la vie. L'obscurité seule empêche de les trouver. Chacun, excité par le besoin, cherche ce qui lui est nécessaire, passe à côté de l'objet qu'il souhaite le plus, ou bien le foule aux pieds sans l'apercevoir. On se cherche, on s'appelle sans pouvoir se rencontrer. On ne réussit pas à s'entendre sur les choses que chacun veut avoir; on se les arrache; on les déchire; on se déchire même entre soi. Tout est confusion, violence, dégâts..., lorsque tout à coup un rayon lumineux pénètre dans l'enceinte; on rougit alors du mal qu'on s'est fait; on s'aperçoit que chacun peut obtenir ce qu'il désire; on reconnaît que ces biens se multiplient d'autant plus que l'on se prête des secours mutuels.

Mille motifs pour s'aimer, mille moyens de jouir honorablement, s'offrent de toutes parts : un seul rayon de lumière a tout fait. Telle est l'image d'un peuple plongé dans la barbarie; tel il est quand il devient éclairé.

Ce ne sont point les sciences, a-t-on dit quelquefois, ce sont les arts utiles qui amènent la prospérité; les généralités ne servent à rien, nous ne voulons que des spécialités. — Sans doute il est indispensable à tout homme de posséder les connaissances spéciales qu'exige sa profession. Mais ces connaissances spéciales ne suffisent pas : elles ne sont qu'une routine aveugle, lorsqu'on ne sait pas les rattacher au but qu'on se propose, aux moyens dont on peut disposer. Nous ne sommes pas appelés à exercer nos arts au milieu d'un désert. Nous les exerçons au sein de la société et pour l'usage des hommes; il faut donc étudier l'économie de la société dans laquelle nous sommes, pour ainsi dire, plongés, et d'où dépend perpétuellement notre sort. L'état de société développe des intérêts qui se confondent, d'autres intérêts qui se croisent, de même qu'il y a dans la chimie des substances qui se combinent et d'autres qui se neutralisent. Pour en bien connaître le jeu, pour que notre instruction soit complète, il faut que nous connaissions tous les élémens dont la société se compose, et ce qui résulte de leur combinaison.

On vante l'industrie de certaines nations, et l'on s'imagine que leur supériorité à cet égard ne consiste que dans des procédés d'exécution plus parfaits. Sans doute les procédés matériels ont leur importance; mais les plus grands succès de l'industrie, et la prospérité qui en est la suite, sont dus à l'entente de l'économie industrielle, qui n'est que l'application de l'économie politique aux choses qui tiennent à l'industrie. Sous ce point de vue, une nation plus industrieuse qu'une autre, se distingue par un esprit plus calculateur ou mieux calculateur, par un jugement plus sûr dans le choix de ses entreprises et dans les moyens qu'elle met en usage pour réussir; elle se distingue encore par un esprit de conduite, élément essentiel de succès en tout genre; d'où

il résulte, chez elle, plus d'assurance pour entreprendre, et plus de persévérance pour continuer; car il est impossible de continuer une entreprise mal conçue et mal dirigée (1).

On est facilement ébloui par les miracles de l'industrie. Nous avons vu l'homme s'élever dans les airs et plonger sous les eaux; il a traversé l'Océan sans voiles et sans rames; des voitures cheminent sans chevaux; des machines à vapeur semblent donner des signes d'intelligence; mais, pour que tout cela tourne au profit des nations et des individus, il faut que tant de moyens surprenans soient dirigés par les lumières de l'économie politique; sans ses conseils éclairés, les plus brillantes expériences, les procédés les plus ingénieux peuvent n'être que de dangereuses amorces.

Les savans cherchent à la vérité à faire connaître le procédé le plus économique; ils ne négligent pas d'indiquer celui qui épargne le plus la force et la matière, celui qui arrive le plus tôt et avec le moins d'effort au résultat le plus grand; mais le résultat pour eux, c'est la chose produite; et la chose produite n'est pas toujours la richesse produite. La question n'est pas seulement de produire au meilleur marché, mais de savoir si une chose, même lorsqu'elle est produite au meilleur marché, vaut ses frais (2). Il faut savoir si le meilleur moyen de l'obtenir est de la créer directement, et s'il ne convient pas mieux de se la procurer par la voie de l'échange et en fabriquant d'autres produits tout-à-fait différens. Dès-lors la question économique se dégage de ce qui tient aux procédés de l'art.

(1) L'économie politique n'enseigne pas le calcul; mais elle fournit les données sur lesquelles doit porter le calcul; et surtout elle donne le jugement, autre espèce de calcul qui porte sur des quantités qu'il est impossible de déterminer exactement, mais dont l'existence ne peut être contestée.

(2) L'économie politique, on en aura la preuve dans plusieurs endroits de cet ouvrage, explique fort bien les crises commerciales qui ont affligé la France et l'Angleterre à différentes époques, et ces engorgemens de marchandises dont les manufacturiers ont tant souffert. On peut donc prévoir le retour et, jusqu'à un certain point, atténuer l'effet de ces circonstances difficiles.

L'administration des entreprises particulières a plus d'influence sur leurs succès, même que les procédés de l'art. On voit des entrepreneurs se ruiner, avec les mêmes procédés, dans le même lieu et pouvant disposer des mêmes moyens qui suffisent à d'autres pour faire de brillantes fortunes. L'industrie consiste moins peut-être dans les procédés techniques d'un art que dans l'esprit de conduite, qualité qui s'applique à tous les genres de productions, à la production agricole, à celle que nous devons au commerce, aussi bien qu'à celle qui résulte des arts manufacturiers. On verra même qu'elle s'applique aux arts libéraux, aux fonctions publiques, et même à des services purement intellectuels et moraux.

Or l'esprit de conduite résulte d'une certaine fermeté de caractère combinée avec une juste appréciation des choses, fruit des études économiques.

Ces études n'apprennent pas à tirer un bon parti d'une mauvaise situation; mais elles en font connaître les difficultés, elles découvrent même des impossibilités, et sous ce point de vue elles sont encore utiles : elles épargnent les vains efforts qu'on tenterait pour les vaincre. Il est bon de connaître les circonstances dont on ne peut attendre que de frivoles résultats, afin de ne pas attacher à ces circonstances plus d'importance qu'elles ne méritent.

Tels sont, sous le rapport des intérêts généraux, comme sous celui des intérêts particuliers, les fruits qu'on peut tirer de l'étude de l'économie politique. Sans doute ce genre de savoir s'acquiert à la longue par l'expérience, comme tout autre; mais il a fallu quatre mille ans pour acquérir par cette voie ce que nous savons aujourd'hui. L'expérience est une manière d'apprendre excessivement longue et dispendieuse; car on ne fait pas une seule faute, qu'on ne la paie chèrement. Je suis persuadé que cette étude sera bientôt le complément nécessaire de toute éducation libérale; on voudra se soustraire à un désavantage pareil à celui dont gémissent les personnes qui ne savent pas lire, lorsqu'elles sont entourées de gens qui jouissent de ce moyen d'infor-

mation. Mais un si rapide aperçu ne suffit pas pour faire sentir tous les avantages qu'on en peut tirer; ils s'offriront en foule à la lecture de cet ouvrage.

Les jeunes gens surtout peuvent en recueillir un grand fruit. Que les jeunes gens y prennent garde : ils sont destinés à vivre, à travailler dans un siècle où l'on sera bien plus avancé que ne l'ont été leurs pères. On raffine sur tout; et ceux d'entre eux qui n'auront pas des idées très-saines et un peu étendues sur leur situation personnelle, sur la nature de leurs occupations, sur le degré d'importance qu'elles peuvent avoir ou n'avoir pas, dans le monde, seront facilement devancés par d'autres qui auront su se former des idées plus justes des hommes et des choses. Toutes les lumières se tiennent. Les progrès de l'économie politique sont dus à l'application qu'on a faite de la méthode analytique et expérimentale aux sciences morales et politiques; et réciproquement des idées plus exactes sur d'autres points dépendront des progrès de l'économie politique. Elle est maintenant entrée dans le domaine de l'esprit humain, et marchera comme lui.

Après nous être convaincus de l'extrême importance des connaissances économiques et des grands avantages que leur propagation promet aux nations, il ne sera pas inutile de remarquer les obstacles qui retardent leur progrès.

En chaque occasion les notions erronées avec lesquelles on a été bercé, qu'on a entendu répéter mille fois, que l'on trouve consignées dans une multitude de livres, les fausses significations que l'usage commun attache à certains mots, assiégent l'esprit quoi qu'on fasse (1). Elles le replongent dans les brouillards et dans le doute, même après qu'une démonstration lumineuse l'en avait tiré. J'ai souvent éprouvé, en étudiant l'économie politique, que de vieilles idées enracinées dès l'enfance, dans mon esprit, m'embarrassaient

(1) Le mot *intérêt de l'argent*, par exemple, donne une idée fausse de ce qu'on désigne par cette expression. Elle porte à croire que l'argent et les capitaux sont une même chose.

dans ma route ; et, pour m'en démontrer à moi-même la fausseté, j'étais obligé de repasser par toutes les mêmes observations, par tous les mêmes raisonnemens qui les avaient détruites déjà plusieurs fois ; ce qui doublait, triplait le travail de cette étude. Il est plus difficile d'oublier ce qu'on a appris de faux, que de loger dans sa tête ce qu'on a découvert de vrai (1).

Malgré la solidité des bases sur lesquelles reposent nos connaissances économiques, on a quelquefois révoqué en doute leur réalité et leur utilité. Je ne saurais donc passer sous silence quelques-unes des objections qu'on a élevées contre elles ; laissant de côté les objections frivoles et qui tombent d'elles-mêmes, pour ne m'attacher qu'à celles qui peuvent faire impression sur des esprits, d'ailleurs éclairés, mais trop paresseux pour étudier une science avant de la juger.

On a dit que les faits dont s'occupe l'économie politique, ne peuvent point offrir de résultats constans, ni de corps de science, en ce qu'ils sont dépendans des volontés et des passions des hommes, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus inconséquent et de plus fugitif au monde. Mais ces volontés, ces passions n'empêchent pas que les choses dont s'occupe l'économie politique, n'aient une nature qui leur soit propre et qui agit de la même manière dans les cas semblables. Les volontés humaines ne sont dès-lors que des accidens qui modifient l'action réciproque des choses les unes sur les autres, sans la détruire. C'est ainsi que les organes du corps humain, le cœur, les nerfs, l'estomac, exercent des fonctions constantes qui deviennent l'objet d'une science positive, quoique l'intempérance et les passions apportent du trouble dans ces fonctions. Il ne s'agit que d'apprécier convenablement l'influence des circonstances accidentelles. C'est, pour l'observer en passant, la raison qui doit porter

(1) Le bon âge, pour apprendre l'économie politique, est cette époque de la jeunesse où l'intelligence est pleinement développée, sans être obscurcie encore par les préjugés répandus dans les vieux livres et dans le monde.

quelquefois à faire céder les principes devant les circonstances ; l'action de celles-ci peut exercer parfois une influence supérieure à l'action même des causes principales. Les règles de l'art de guérir indiqueraient la saignée dans un certain cas; mais si, dans la situation où se trouve le malade, le danger de la saignée l'emporte sur celui de la maladie, il serait peu sage d'y avoir recours. Les partisans les plus zélés de la liberté du commerce n'ont jamais conseillé de renverser imprudemment des entraves qu'ils regardent cependant comme très-fâcheuses.

Ce n'est donc pas raisonner sagement que de s'élever contre les principes d'une science sur ce motif qu'il peut être dangereux de les appliquer à contre-temps. La science elle-même fournit d'importantes directions pour déterminer les cas où les principes sont applicables, et ceux où il ne convient pas de les appliquer.

On a dit que l'économie sociale présente des questions insolubles; que celle de l'utilité du luxe, par exemple, n'est pas encore résolue (1). Elle ne l'est pas en effet, mais c'est pour ceux qui n'ont pas assez étudié les premiers principes de la science. Quiconque s'est formé une idée complète du phénomène de la production, quiconque a analysé les effets des diverses sortes de consommations, sait fort bien ce qu'il doit penser du luxe. « Le désir d'arriver d'un saut aux » derniers résultats et aux conclusions pratiques de l'éco- » nomie politique, a dit M. Macculloch (2), est l'erreur » commune de ceux qui ne sont pas assez avancés dans » cette étude. » Si la science présente des incertitudes, ce n'est donc pas à ceux qui l'étudient qu'il faut s'en prendre ; mais à ceux qui ne l'étudient pas. Et ce qu'il y a de pis, c'est que ceux qui ne l'étudient pas sont les plus prompts à trancher les questions, et à donner des explications fort ridicules des phénomènes qu'ils reprochent aux autres de ne pas

(1) Voyez *Tablettes universelles*, 42e livraison, et plusieurs autres ouvrages critiques. Leurs auteurs prétendent tous avoir lu les bons auteurs; mais la manière dont ils en parlent prouve qu'ils les connaissent imparfaitement.

(2) *A Discourse on political Economy*, page 77.

bien expliquer. Ceux qui reprochent aux médecins d'être hors d'état de connaître la cause d'une maladie , sont les premiers à l'attribuer aux humeurs, aux nerfs, sans savoir en quoi consistent les humeurs, sans pouvoir dire quelles sont les fonctions du système nerveux, ni le reste.

Mais quand il serait vrai que plusieurs phénomènes économiques ne fussent pas encore suffisamment expliqués, est-ce un motif de repousser les notions certaines qu'on a déjà acquises? Quelle est la science qui rend compte de tout? Beaucoup de phénomènes du monde physique déjouent les efforts et les recherches des savans, tout comme ceux du monde politique. Un phénomène bien surprenant frappa les yeux vers la fin du siècle dernier : des pierres d'une espèce particulière tombèrent du ciel; mais tous les efforts des savans n'ont abouti jusqu'à présent qu'à constater le fait; nul d'entre eux n'a pu l'expliquer. Si quelqu'un avait l'audace d'en conclure que la physique expérimentale est une science inutile, on lui opposerait la découverte de la nature de la foudre et les moyens que nous avons trouvés de la diriger à notre gré. Faut-il, par la raison qu'on ne sait pas une chose, consentir à en ignorer une autre que l'on peut savoir? Quand une science ne nous donne pas d'indications pour certains cas, devons-nous renoncer aux conseils utiles qu'on en peut recevoir dans d'autres cas? Parce que la physique n'explique pas les pierres tombées du ciel, renoncerons-nous à l'usage des paratonnerres dont la théorie est complètement démontrée?

On s'est autorisé de cette multitude d'écrits et d'opinions, fondées ou non, élevées parmi les économistes politiques, pour les repousser toutes indistinctement. On a dit qu'aucun parti n'était en état de prouver ses propositions, puisqu'elles étaient disputées par un autre parti. Mais quelle science expérimentale ou d'observation n'a pas offert des luttes semblables? Jamais une vérité n'a été mise en avant, qu'elle n'ait été contestée. Lorsque Harvey eut démontré la circulation du sang, on passa cinquante années à combattre cette doctrine avant de l'admettre. Le système de Copernic

a encore des antagonistes. Les vérités mathématiques elles-mêmes ont été des sujets de dispute ; et nous avons vu un homme qui n'était dépourvu ni d'instruction ni de talent (1), écrire des volumes pour nous prouver que le globe terrestre était alongé aux pôles, se fondant sur les expériences et les mesures mêmes qui avaient constaté son aplatissement. Après qu'il fut prouvé que les marées étaient le résultat nécessaire des lois de l'attraction universelle, le même auteur prétendit qu'elles étaient dues à la fusion des glaces polaires. De même après les belles démonstrations d'Adam Smith, on a fait des livres pour prouver que les états s'enrichissent par la balance du commerce. S'il suffisait des paradoxes d'un insensé pour nous empêcher de nous livrer à une étude quelconque, quelle est l'étude que nous pourrions entreprendre (2)?

La plus grande partie des faits sur lesquels se fondent les doctrines de l'économie politique, se renouvellent chaque jour, et ont tout le monde pour témoin. Tout le monde dès-lors se croit autorisé à les juger, à en tirer des conclusions.

(1) Bernardin de Saint-Pierre.

(2) Un auteur récent répète, dans tous ses ouvrages, que c'est à son système prohibitif que l'Angleterre a dû sa prépondérance commerciale et maritime, et que les raisonnemens de Smith à cet égard doivent fléchir devant les faits ; mais cet auteur n'est pas en état de prouver que cette prépondérance est *le résultat nécessaire* du système prohibitif, et qu'elle ne peut tenir à nulle autre cause. Il ne parle de Smith que sur des ouï-dires, et ne sait pas que cet auteur, après avoir prouvé que la prospérité de l'Angleterre *ne peut pas tenir à son régime prohibitif*, en assigne les véritables causes, et les trouve dans la sûreté dont l'industrie jouit en Angleterre, dans l'impartiale administration de la justice, dans l'esprit d'épargne de ses habitans qui multiplie leurs capitaux, dans l'esprit d'entreprise qui se joint très-communément chez eux au jugement, à la prudence et au calcul, et enfin dans une liberté personnelle qui, au total, est plus grande qu'en aucun autre pays. Smith ajouterait, de nos jours, sauf aux États-Unis, où la liberté est plus grande, les dépenses du gouvernement plus modérées, la justice moins dispendieuse, et où les progrès sont en conséquence plus rapides.

Le même auteur récent confond perpétuellement la monnaie d'un pays avec ses capitaux, tandis que la distinction de ces deux objets est une des démonstrations les plus importantes qu'on doive à l'économie politique moderne.

Digitized by Google

Les hommes les moins instruits disent : *Puisque nous voyons les mêmes faits que les maîtres de la science, et que nous avons autant de jugement qu'ils peuvent en avoir, pourquoi n'en tirerions-nous pas comme eux des principes généraux?* Il s'en suit de là que chacun se croit en droit de refaire la science à sa manière.

D'autres, après avoir lu un livre d'économie politique, s'imaginent que la science était inconnue pour tout le monde, comme elle l'était naguère pour eux-mêmes ; un nouvel ordre d'idées s'est découvert à leurs yeux ; ils croient avoir *pensé* des notions qu'ils ont *reçues*, et s'empressent de révéler des vérités qu'ils viennent d'apprendre. Mais ils n'ont pas digéré cette nourriture nouvelle. Faute d'avoir envisagé les questions sous toutes leurs faces, ils n'en ont pas saisi tous les rapports : ils oublient des considérations importantes ; ne connaissent pas des objections décisives ; tombent dans des contradictions, dans des méprises qu'ils cherchent ensuite à justifier par des sophismes ; reproduisent des faits reconnus faux et des argumens cent fois réfutés ; attaquent et se défendent par des chicanes ; et embrouillent par d'ennuyeux commentaires, les questions qu'ils se vantent d'éclaircir.

On a vu même des auteurs, non-seulement vouloir propager leurs vues par la persuasion, mais prétendre qu'elles fussent adoptées de confiance et en vertu de la seule opinion qu'ils se figuraient qu'on devait concevoir de leurs lumières ; comme si, en supposant qu'ils fussent au niveau des connaissances actuelles, les lumières n'étaient pas essentiellement progressives ; comme si l'expérience de demain ne devait rien ajouter à l'expérience d'aujourd'hui, et comme si la plus grande sagacité pouvait prévoir toutes les conjectures à venir et toutes les applications possibles (1).

(1) C'est une prétention qu'avaient eue les partisans de Quesnay et de la physiocratie ; mais, quoiqu'ils fussent en économie politique fort en avant de leur époque, et qu'ils eussent rendu de grands services à cette science, où en serions-nous si l'on avait réglé toutes les affaires du pays d'après les doc-

Mais on aurait grand tort de rendre la science responsable des erreurs de tous ceux qui jugent à propos d'en discourir. Elle consiste dans une exacte représentation des faits; et tous les faits imparfaitement observés, ou mal expliqués, ne sont pas de la science. Nul n'est autorisé à tirer d'un fait particulier une conséquence générale, à moins d'être en état de prouver, par des analyses rigoureuses, que la conséquence dépend du fait, et à moins d'avoir des connaissances assez étendues pour être certain qu'elle ne peut tenir à aucune autre cause. Comment, si l'on ne connaît pas quelles sont toutes les circonstances capables d'influer, peut-on répondre qu'un résultat annoncé ne tient pas à une cause tout autre que celle qu'on lui assigne? Il n'est aucun genre d'étude dans lequel il faille tenir compte de plus d'accidens qui tous influent à leur manière, et à différens degrés, sur l'événement définitif.

Combien n'a-t-on pas imprimé d'articles de journaux, de brochures, de livres, où l'on pose en principe que c'est le monopole de l'Angleterre avec ses colonies qui a fait sa prospérité? tandis qu'au contraire le commerce de l'Angleterre avec ces mêmes états devenus indépendans, n'a jamais été plus lucratif que lorsqu'il n'a plus été un monopole.

Au premier jour on trouvera des législateurs prêts à prouver que la ruine de l'Espagne tient à la perte de ses possessions en Amérique, tandis que pour quiconque sait à quoi tiennent la misère et la dépopulation des états, les institutions intérieures de l'Espagne sont plus que suffisantes pour expliquer le dénuement où elle se trouve. Ce pays situé, comme il est, entre deux mers favorables à tous les genres de trafic, et possédant un sol et un climat propres à tous les genres de productions, pourrait, sans provinces d'outre-mer, devenir un des états les plus populeux et les plus riches de l'Europe.

Pendant tout le temps que la France a été gouvernée en ré-

trines de Dupont de Nemours, et si l'on avait regardé le commerce et les manufactures comme des occupations stériles?

publique, sir Francis Divernois s'est flatté de prouver à l'Angleterre, par ses pamphlets, que les finances et la prospérité de la France déclinaient à tel point que ce pays allait être hors d'état de soutenir la guerre que lui faisait alors l'Angleterre. Le fait est que, durant tout ce temps, la population de la France n'a cessé de croître ; ce qui indique que son aisance était progressive. Divernois ne comprenait pas que l'industrie intérieure est la principale source de l'aisance d'un peuple, et que les entraves qui paralysaient auparavant les efforts et l'industrie intérieure des Français étaient tombées pendant la révolution. Si la France a succombé plus tard, c'est que la plupart des anciennes entraves avaient été rétablies, et que l'ambition d'un seul homme avait usé les plus belles ressources dont un gouvernement ait jamais disposé.

Personne, je le répète, n'est en droit de se prévaloir de l'autorité des faits à moins d'être en état de les rattacher à leurs véritables causes, et de montrer la liaison qu'ils ont avec les conséquences qu'on leur attribue. Si vous ne remplissez pas ces conditions indispensables, si vous ne connaissez pas les autres faits que l'on peut opposer aux premiers, si vous ne pesez pas leurs influences, qu'importent au public vos opinions? Elles manquent d'un fondement nécessaire. Déjà de son temps Montesquieu se plaignait de ces doctrines qui n'avaient d'autres bases que *la facilité de parler et l'impuissance d'examiner* (1). Les preuves dont on les appuie ont la même force que celles dont Casti se moque avec tant de finesse, dans son poème célèbre des *Animaux parlans* (2).

(1) *Esprit des lois*, liv. 23, ch. 11.

(2) Lorsqu'il dit que, par un bonheur spécial tenant au gouvernement monarchique, le prince, aussitôt qu'il est à la tête des affaires, quelque ignorant et hébété qu'il ait été jusque-là, devient aussitôt un miracle de sagesse et de savoir. Tous les talens et toutes les vertus lui sont aussitôt conférés par le ciel; et il en donne pour preuve *le témoignage des courtisans* : « Ne » sont-ils pas en effet, dit le satirique, ceux qui doivent, mieux que qui » que ce soit, connaître le monarque, puisque ce sont eux qui l'approchent » de plus près? »

Je ne prétends pas au reste que l'on ne puisse écrire sur l'économie politique, sans rappeler à son lecteur la totalité des principes sur lesquels cette science se fonde. Une question peut être débattue, une mesure attaquée ou défendue, sans qu'il soit nécessaire d'appeler à son aide toutes les vérités prouvées; mais il faut les connaître; il faut pouvoir apprécier le degré de leur importance. S'il en est une seule que vous n'ayez pas approfondie, ce peut être celle-là qui décide la question. Vous posez un principe; mais si avant tout il n'est pas solidement établi, s'il ne se lie pas avec tous les autres, il ne saurait vous prêter aucun appui : ce n'est plus qu'un principe arbitraire, un principe de circonstance qui n'est d'aucune autorité.

Il ne faut pas de longs raisonnemens pour faire sentir le tort que font à l'économie politique les écrivains qui sont animés de tout autres motifs que de l'amour de la vérité. Si même de bonne foi on nuit au progrès des lumières, qu'est-ce donc lorsqu'on s'y oppose à dessein, lorsqu'on emploie son esprit, et, à défaut d'esprit, son encre, son papier et ses poumons, à tourner des argumens propres à favoriser des vues personnelles ou à décréditer les doctrines qui leur sont contraires? Le temps est heureusement passé où les avocats du mauvais sens pouvaient prétendre à des succès durables; mais leurs preuves étonnent quelquefois le bon sens du vulgaire. Ils n'étouffent pas la vérité, mais ils l'obscurcissent. Ils n'empêchent pas ce qui est vrai d'être vrai; mais ils font croire aux gens du monde, à tous ceux qui redoutent la peine d'examiner, qu'il n'y a rien de prouvé sur rien; ce qui plait singulièrement aux hommes qui ont de bonnes raisons pour craindre la vérité.

Tel est le tort que font à l'économie politique les mauvais écrits qu'elle enfante; et ce mal est aggravé par la juste importance que le public attache à ces matières. De là les compilations, les répétitions qui reproduisent un amas d'assertions et de sophismes propres à obstruer les avenues de la science. C'est la servir bien mal que de reproduire ces nombreuses opinions que la réflexion n'a pas mûries, qui sont

quelquefois décidément fausses, dont quelques-unes même sont insensées, et qu'il faudrait au contraire mettre en oubli. Elles réclament sans profit pour le public, un temps, une attention et une dépense qu'il pourrait consacrer à acquérir des notions justes et utiles (1). Le public, dit-on, fait justice des mauvais écrits : j'en conviens ; mais c'est après qu'il s'est rendu connaisseur, c'est-à-dire, après beaucoup de temps écoulé ; et, en attendant, la foule des mauvais articles, des mauvaises brochures, des mauvais livres, éloigne les lecteurs d'une étude qui les rebute et qui, telle qu'on la leur offre, ne leur promet aucun résultat. Mais la science n'est pas coupable du mal que lui font ses détracteurs et ses faux amis. Présentée dans toute sa simplicité, il est impossible qu'on ne soit pas frappé de son utilité et de ses attraits.

On nuit encore aux progrès de l'économie politique, lorsqu'on établit ses principes par des raisonnemens trop abstraits. Cet abus éloigne le public de l'étude de cette science, et malheureusement on peut le reprocher, non-seulement à des écrivains sans capacité, et dont les ouvrages, ne renfermant rien de vrai, rien d'utile, tomberont inévitablement dans l'oubli ; mais aux défenseurs des meilleures doctrines, à des écrivains auxquels on doit des observations exactes, des développemens ingénieux.

Il n'est pas possible, sans doute, de bannir entièrement les abstractions des sciences expérimentales. La physique elle-même n'étudie-t-elle par les lois de la pesanteur, abstraction faite d'aucun corps grave ? les lois du mouvement, sans y joindre l'idée d'aucun projectile en particulier ? Nous sommes de même obligés d'étudier les propriétés de la valeur, la formation de l'utilité, sans pouvoir appliquer constamment ces qualités à des choses évaluables ou utiles. Le droit de propriété, le travail, sont des abstractions toutes

(1) « Rien n'est si dangereux pour le vrai, et ne l'expose tant à être méconnu, que l'alliage ou le voisinage de l'erreur. » (D'ALEMBERT, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie.*)

Digitized by Google

les fois que l'on ne spécifie pas les choses auxquelles on applique le droit de propriété et l'action nommée travail; mais je pense que ces abstractions ne doivent pas tenir lieu de l'expérience ou de l'observation, et qu'elles ne sont bonnes à rien si elles se trouvent leur être contraires. La mécanique rationnelle ou abstraite, qui explique les lois du mouvement, est presque toujours en défaut, lorsqu'il s'agit d'expliquer comment les mouvemens s'opèrent dans nos arts, parce qu'elle ne peut tenir compte des frottemens, des forces perdues, ni de ces innombrables circonstances auxquelles la machine la plus parfaite est toujours soumise. On en peut dire autant de ces formules rigoureuses qu'on donne pour l'expression d'une loi générale, même lorsqu'on se fonde originairement sur un fait incontestable, et qu'on procède par des raisonnemens irréprochables; même lorsqu'on s'échafaude sur des équations mathématiques qui ne sont autre chose que des raisonnemens rigoureux où l'on emploie, au lieu de phrases, des signes plus abrégés.

En effet, l'algèbre ou la logique, lors même qu'on n'y découvre aucune erreur, peuvent bien donner un résultat incontestable; mais c'est toujours dans la supposition qu'elles ne se trompent pas relativement aux données sur lesquelles reposent leurs calculs; c'est dans la supposition que les mêmes mots, les mêmes signes représentent toujours les mêmes choses : or, ce sont là des sources d'erreurs sur lesquelles elles n'offrent aucune garantie.

De même que les calculs de l'algèbre ne portent que sur des signes, les syllogismes sont des raisonnemens qui portent sur une autre espèce de signes, c'est-à-dire, sur des mots. En abandonnant les choses, en abusant des mots, les discussions deviennent des jeux d'esprit et ne prouvent plus rien, comme on le voit dans ce raisonnement que faisait un sophiste de l'ancienne Grèce : Épiménide a dit que tous les Crétois sont menteurs; or il était Crétois lui-même; donc il a menti; donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc Épiménide le Crétois n'a pas menti en disant que les Crétois sont menteurs. On peut embrouiller ainsi les ques-

tions les plus simples, et arriver par cette voie aux conclusions les plus absurdes (1).

Ces considérations générales reçoivent leur application dans les discussions qui, à diverses époques, ont eu pour objet l'économie politique.

Les économistes sectateurs de Quesnay croyaient qu'il n'y avait rien à leur reprocher lorsqu'ils posaient en principe que, la terre seule ayant le pouvoir de produire, il n'y a de revenu réel que dans le produit net des terres, c'est-à-dire dans le surplus qu'on trouve après qu'on a retranché les frais de culture. Ils en tiraient la conséquence rigoureuse que tout impôt qui ne porte pas sur ce revenu, y retombe nécessairement avec des surcharges ; et ils en concluaient qu'il fallait asseoir directement sur les terres la totalité de l'impôt. Les économistes de Quesnay raisonnaient à perte de vue sur le mot *produire*, mais ne se formaient point une idée nette et précise de la production (2).

De notre temps on a semblé faire la contre-partie du principe des économistes de Quesnay, en soutenant qu'il n'existe pas dans nos richesses, un seul atome qui vienne de la terre ; qu'elles sont toutes le produit du travail ; et de ce principe on a tiré des conséquences repoussées par le simple bon sens. On voit qu'il fallait avant tout s'entendre sur l'idée renfermée dans le mot *richesses*.

Une dialectique irréprochable et qui part de principes avoués, peut égarer même son auteur, lorsqu'il pousse trop loin ses inductions et qu'il ne les compare pas avec les résultats que nous offre le spectacle du monde réel. C'est un principe avoué que quiconque a la libre disposition d'un

(1) C'était par suite d'un abus de mots qu'un général, après le traité qui avait stipulé qu'il rendrait la moitié des vaisseaux dont il s'était emparé, les fit tous scier par le milieu, et rendit la moitié de chacun.

(2) Les erreurs des économistes de Quesnay ont été d'ailleurs utiles en nécessitant des examens qui ont amené des conceptions plus justes de la nature des choses. Une mauvaise observation en provoque une meilleure ; le plus grand mal est de n'y point penser, comme on fait chez les peuples abrutis par la superstition et le despotisme.

Digitized by Google

capital, le place en général dans l'emploi qui donne les plus gros profits; mais David Ricardo et son école en tirent des conclusions que l'expérience dément perpétuellement. Ils méconnaissent tous autres frais de production que ceux qui naissent du travail de l'homme; ils méconnaissent l'influence de l'offre et de la demande, renvoyant dans les exceptions les autres causes qui font varier les prix; or, les cas d'exception sont plus nombreux que les cas qui arrivent conformément à la règle. Quelles conséquences dès-lors peut-on utilement tirer de leurs principes? Je ne peux ajouter foi aux conséquences auxquelles est conduit, *à priori*, un estimable et savant écrivain (1) qui, consulté par le parlement d'Angleterre sur la question de savoir si le bas prix de la main-d'œuvre en France ne permet pas aux manufacturiers français d'établir les mêmes marchandises à plus bas prix que les manufacturiers anglais, a soutenu devant un comité d'enquête, et en dépit de l'expérience de tous les manufacturiers, que le taux des salaires *n'a aucun effet sur le prix des marchandises*. Les économistes ne devraient-ils pas se garder de ressembler à ce médecin de Molière, qui, lorsqu'on lui annonce la mort du cocher, prétend qu'il ne peut pas être mort, parce que dans les fièvres comme celle qu'il a eue, le malade ne meurt qu'au quatorzième ou au vingt-et-unième jour (2).

David Ricardo, d'ailleurs si recommandable par son caractère et le grand nombre de vérités répandues dans ses écrits, assure, d'après des principes trop absolus, que l'augmentation des impôts ne porte aucune atteinte à la

(1) M. Maecculloch. *Voyez* l'enquête faite en 1824, par la chambre des communes, au sujet de l'émigration des ouvriers anglais. On ne saurait trop approuver l'usage des enquêtes parlementaires, suivi en Angleterre. C'est le seul moyen qu'ait le législateur de décider en connaissance de cause. Mais les enquêtes sont plus utiles pour constater des faits que des principes.

(2) Un de nos écrivains (M. Charles Comte, dans son Traité de Législation) compare ingénieusement les principes généraux, quand ils sont démentis par l'expérience, à des écriteaux trompeurs qu'on placerait aux embranchemens des routes, et qui, loin de guider le voyageur, ne tendraient qu'à l'égarer.

production et à la consommation d'un pays (1). Or le fait prouve constamment contre lui, à moins qu'il ne se rencontre des circonstances plus favorables encore à la production, que l'impôt ne lui est contraire.

Quelles interminables discussions ne se sont pas élevées en Angleterre sur le revenu des terres (*rent of land*)! Il semble quelquefois que les économistes politiques écrivent uniquement pour se convertir les uns les autres, ou pour se prouver réciproquement qu'ils ont tort. D'autres auteurs encore ne combattent personne; ils se contentent de révéler au monde leur doctrine; mais c'est avec un dénuement si complet d'applications, c'est avec un style tellement amphigourique, que, lorsqu'on veut comprendre leur pensée, il faut la traduire en termes simples; et quand cette traduction est faite, on s'aperçoit que la pensée ne valait pas la peine d'être exprimée.

Tout cela fait croire que les livres qui s'occupent des intérêts les plus chers du corps social, distillent nécessairement l'ennui. Ces écrivains usent leur temps, et quelquefois d'éminentes facultés, sur des points qui, au fond, ont beaucoup moins d'importance qu'ils ne leur en attribuent; et ils négligent les plus utiles développemens de l'économie des nations. Ils donnent lieu, aux ennemis-nés de tout progrès, de dire que l'on ne peut avoir aucune confiance à des doctrines vagues ou sur lesquelles on ne peut se mettre d'accord. On serait bien malheureux si les vérités usuelles et importantes de cette science ne pouvaient être établies qu'au moyen de tout cet échafaudage d'argumens.

Au reste, malgré la diversité des avis sur beaucoup de points, les détracteurs de l'économie politique seront toujours forcés de convenir que les écrits des auteurs qui ont fait preuve de quelque instruction, tendent tous à prouver que le respect des propriétés, la liberté d'industrie, la facilité des communications, sont favorables à la prospérité des états; que les capitaux sont un instrument nécessaire à la

(1) *Principles of political Economy and Taxation*, 3e édit., page 273.

production des richesses; qu'ils ne consistent pas essentiellement dans les monnaies; que ce n'est pas au fond avec de l'or et de l'argent qu'on achète les objets dont on a besoin, mais bien avec d'autres produits; que les consommations mal entendues, c'est-à-dire celles qui ne servent ni à la reproduction, ni à la satisfaction d'un besoin véritable, sont un mal; que les richesses publiques sont de même nature que celles des particuliers; que la prospérité d'un état loin d'être nuisible aux autres états, leur est favorable, et une foule d'autres vérités qui, placées maintenant hors de l'atteinte du doute, exercent déjà une remarquable influence sur le sort des nations, sur celui des particuliers, et reçoivent tous les jours une nouvelle sanction de l'expérience.

Il convient maintenant de réduire à leur juste valeur quelques autres objections où l'on ne se contente pas d'attaquer l'une ou l'autre des doctrines de l'économie politique, mais cette science elle-même tout entière. Trop de personnes, avant d'appeler en témoignage les notions qu'on y puise, se hâtent de la condamner sur de simples allégations.

Je ne m'arrêterai pas à celles qui sont dirigées par le fanatisme et les passions politiques. Toute espèce de lumière doit leur porter ombrage, et tous moyens pour dominer leur sont bons. Laissons naître et mourir leurs diatribes, dans les feuilles, dans les pamphlets voués à l'ignorance et au mauvais sens; mais dissipons les craintes de quelques ames honnêtes qui ont cru que cette science détournait trop les esprits de je ne sais quelle perfection idéale et mystique, pour les ramener vers les intérêts terrestres et mondains.

Que l'économie politique ne s'occupe que des intérêts de cette vie, c'est une chose évidente, avouée. Chaque science a son objet qui lui est propre. L'objet de celle-ci est d'étudier l'économie sociale, dans ce monde, et telle qu'elle résulte de la nature de l'homme et des choses. Si elle sortait de ce monde, ce ne serait plus de l'économie politique : ce serait de la théologie. On ne doit pas plus lui demander

compte de ce qui se passe dans un monde meilleur, qu'on ne doit demander à la physiologie comment s'opère la digestion dans l'estomac des anges. Mais on a tort de dire que *la tête courbée vers la terre, elle n'estime que les biens qu'elle donne et les valeurs qu'y ajoute l'industrie* (1). Elle estime tous les biens dont la jouissance est accordée à l'homme; elle regarde la santé, la paix de l'ame, l'attachement de nos proches, l'estime de nos amis, comme des biens précieux, et applaudit aux efforts que l'on fait pour les obtenir; toutefois elle ne soumet à une appréciation scientifique que les biens susceptibles d'avoir une valeur d'échange, parce que ce sont les seuls auxquels les hommes attachent, dans le sens propre, le nom de *richesses;* les seuls dont la quantité soit rigoureusement assignable, et dont l'accroissement ou le déclin soient soumis à des lois déterminées. Mais parmi ces biens mêmes rigoureusement appréciables, se trouvent les plus belles institutions de la société, les plus nobles vertus, les plus rares talens. L'économie politique en fait sentir tout le prix.

C'est être injuste que de prétendre que l'économie politique, parce qu'elle découvre les moyens dont se produisent les biens appréciables pour tous les hommes, méprise ceux qui n'ont qu'une valeur personnelle, comme la considération, la santé dont on jouit, etc. Fait-on le même reproche à la législation civile parce qu'elle ne s'occupe que des biens et des intérêts temporels? Un des grands moyens de perfectionnement des connaissances humaines est de se tenir dans les bornes prescrites par la nature des choses à chaque branche de connaissances. C'est alors que l'on peut espérer de savoir tout ce qu'il est permis d'en savoir.

Un reproche du même genre, adressé à l'économie politique, a été d'éveiller dans les hommes des sentimens de cupidité. Nous verrons tout à l'heure si ce reproche a quelque fondement; mais ne peut-on pas commencer par mettre en doute si le désir d'amasser du bien, lorsqu'il est contenu

(1) Lanjuinais, *Constitution de tous les peuples*, tome Ier, page 127.

dans les bornes que lui prescrivent la raison et les lois, est aussi fâcheux qu'on le suppose, pour la morale et pour la société? Une des plus fortes garanties qu'on ait de la bonne conduite des hommes, est le besoin qu'ils éprouvent de l'estime de leurs semblables. C'est cette estime qui leur fournit des moyens d'existence, et d'une existence mêlée de satisfaction et de bonheur. Une personne mésestimée, repoussée par tout le monde, ne trouve aucun emploi de son temps ni de ses facultés, et ne jouit d'aucun des avantages de l'ordre social. Parmi les moyens de considération, la fortune est un des plus puissans. Le mépris public accompagne sans doute les richesses mal acquises; mais des richesses bien acquises sont une source de considération aussi bien que de jouissances. Les hommes aiment ceux qui peuvent leur être utiles; ils les flattent, les recherchent; or, si les individus peuvent se rendre utiles par leur capacité, ils peuvent l'être aussi par leurs richesses; le désir d'être riche peut donc être associé à des sentimens honorables (1).

Ajoutons que la fortune publique, celle de l'état, ne s'accroît que des accroissemens que reçoivent les fortunes particulières; et que si les particuliers étaient dépourvus de toute ambition à cet égard, l'état resterait pauvre aussi bien que les citoyens. Sans sortir de l'Europe, nous trouvons des pays misérables par la seule apathie de leurs habitans.

Au surplus, il ne me semble pas qu'on doive donner le nom de cupidité à l'amour des richesses contenu dans de

(1) Cette considération n'a pas échappé à un auteur anglais, non moins recommandable comme moraliste que comme économiste : « La misère, » dit-il, a ce triste effet qu'elle s'attire une aversion du même genre que » celle qui est excitée par la mauvaise conduite, et rend, trop souvent, le » pauvre insensible à une considération qu'on lui refuse. Dès-lors le respect » pour les lois, le besoin de l'affection et de l'estime des hommes, la crainte » de leur mépris, la sympathie que toute créature humaine est capable de » ressentir pour les maux et le bonheur d'autrui, perdent leur influence sur » l'esprit et la conduite de celui qui gémit dans la misère; tandis que les » appétits vicieux acquièrent chez lui une force nouvelle. (James Mill, *History of british India*, liv. VI, ch. 6.)

justes bornes, et lorsqu'il n'est accompagné d'aucune action répréhensible. La cupidité suppose le désir de jouir, n'importe par quel moyen, du bien des autres; or, l'économie politique n'inspire nullement le désir de se procurer des richesses autrement que par les seules voies légitimes (1), qui, loin d'être préjudiciables aux jouissances des autres hommes, leur sont, au contraire, très-favorables et contribuent à l'opulence des nations. En inspirant le goût des jouissances avouées par la raison, par la justice et l'intérêt des familles, elle stimule l'amour du travail et le développement des talens de tous genres. L'industrie qu'elle protége, l'industrie bien entendue, loin d'inspirer des sentimens hostiles envers autrui, fait sentir à ceux qui l'exercent, la nécessité d'être justes; en nous apprenant que nos gains ne sont pas nécessairement, ne sont pas même fréquemment des pertes pour les autres, elle calme les sentimens haineux et jaloux; en nous enseignant ce que les hommes ont à gagner à entretenir parmi eux des sentimens bienveillans et pacifiques, elle est éminemment sociable. Elle montre l'indispensable nécessité de respecter les propriétés d'autrui; et, ce qui est bien important, elle inculque ce respect aux classes de la société qui, dans le partage des biens de ce monde, sont les plus maltraitées. Il n'est pas un ouvrier, même le plus indigent, s'il a quelques notions de l'objet et des moyens de l'industrie, qui ne comprenne que, sans des richesses accumulées dans les mêmes mains, personne ne serait en état de faire les avances qu'exige une production quelconque; et que les pauvres qui cherchent à dépouiller les riches, sacrifient à l'avantage momentané d'obtenir une part mal assurée dans un coupable butin, l'avantage plus solide de pouvoir vendre leur travail constamment, et de pouvoir en tirer un revenu perpétuel. Qu'est-ce que le salaire de l'ouvrier? c'est la part qu'il obtient dans

(1) On acquiert légitimement lorsqu'on donne un équivalent de ce qu'on reçoit; or, l'économie politique enseigne de quoi se composent les équivalens qui peuvent être reçus, et quels sont les moyens de pouvoir les offrir.

une production à laquelle il concourt; et comment ne sentirait-il pas qu'il est impossible à son maître de lui faire l'avance de cette portion, si le désordre remplace le travail, si les capitaux à l'aide desquels on exploite une entreprise, sont pillés et dispersés, et si le produit ne s'achève pas?

Voilà ce que les classes inférieures de la société apprendraient avec beaucoup d'autres choses utiles, si elles jouissaient d'assez de loisir pour puiser l'instruction à sa source; mais ce qu'elles n'acquerraient jamais par une instruction directe, elles peuvent l'obtenir dans leurs relations avec les classes moyennes de la société, celles qui sont le plus à portée de recevoir tous les genres d'instruction (1).

Il est fâcheux que J.-J. Rousseau ait employé son éloquence à décrier les arts de la civilisation. Je respecte le talent et les intentions de l'écrivain; mais la vérité a aussi ses droits : « C'est notre industrie, dit-il, qui nous ôte la » force et l'agilité que la nécessité fait acquérir à l'homme » sauvage. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il » de si fortes branches? S'il avait eu une fronde, lan- » cerait-il de la main une pierre avec tant de raideur? » S'il avait eu une échelle, grimperait-il si légèrement » sur un arbre? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à » la course? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassem- » bler toutes ses machines, on ne peut douter qu'il ne » surmonte facilement l'homme sauvage; mais si vous vou- » lez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nus » et désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez » bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses » forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événe- » ment, et de se porter, pour ainsi dire, tout entier avec » soi (1). »

Voilà un morceau admirablement bien écrit, et l'un de

(1) *Voyez* dans le Discours préliminaire de mon Traité d'économie politique (5e édit., tome Ier, p. xciv), pourquoi c'est dans les classes mitoyennes de la société, plutôt que dans aucune autre, que les lumières naissent et se perfectionnent.

(2) *Discours sur l'origine de l'inégalité.*

ceux sans doute qui faisaient dire à Voltaire, qu'après les avoir lus, on était tenté de se remettre à quatre pattes et de s'enfuir dans les bois. Malheureusement, ou plutôt heureusement, les faits dont s'appuie J.-J. Rousseau ne sont pas entièrement exacts, et quand même ils le seraient, il me semble qu'on ne pourrait pas admettre les conséquences qu'il en tire.

Dans les occasions où l'homme civilisé s'est mesuré corps à corps avec le sauvage, celui-ci ne l'a pas toujours emporté. Les voyageurs français qui ont visité avec Peron les côtes de la Nouvelle-Hollande, ont, au moyen d'un dynamomètre, comparé leurs forces physiques avec celles des naturels de ces pays, et elles se sont trouvées constamment supérieures à celles des sauvages. Vingt ans plus tard, un autre voyageur, le capitaine Freycinet, a répété les mêmes expériences avec le même résultat.

Je sais que le besoin qu'ont les sauvages d'exercer leurs sens, sous peine de compromettre leur vie, perfectionne souvent à un très-haut degré les perceptions de la vue et de l'ouïe; mais, quand ils auraient quelque supériorité dans des facultés qu'ils exercent perpétuellement, cela prouverait-il, tout compensé, que leurs facultés valent mieux que les nôtres? Rousseau fait un parallèle inégal, lorsqu'il compare l'homme sauvage pourvu de tous ses avantages, avec l'homme civilisé dépouillé des siens. La comparaison, pour être concluante entre l'un ou l'autre genre de vie, doit se faire entre des hommes pourvus de tous les avantages qui résultent du développement de leurs facultés; or, les avantages qui mettent l'homme civilisé hors de pair avec le sauvage et avec tous les animaux, résultent aussi des développemens qu'il a su donner à des facultés d'un autre genre.

C'est une erreur trop commune que de représenter comme l'*homme de la nature*, celui qui n'a pas su tirer parti de son intelligence. Notre intelligence fait partie de notre nature, aussi bien qu'un bras robuste. L'homme qui grimpe sur un arbre, faute d'avoir su construire une échelle, a développé ses membres aux dépens de son esprit, c'est-à-dire, une

faculté grossière, qu'il a en commun avec les brutes, aux dépens d'une faculté relevée, immense dans ses résultats, qui n'appartient qu'à lui et qui le place à la tête de la création.

Le véritable état de nature pour tous les êtres, est le plus haut point de développement où ils peuvent atteindre. Un arbre rabougri, qui, par la faute du terrain ou du climat, ne parvient pas à toute la grandeur dont il est susceptible, n'est pas plus près de la nature, que l'arbre qui, placé dans des circonstances plus heureuses, s'est complétement développé et se montre à nos yeux chargé de fleurs et de fruits. La nature a donné aux animaux une fourrure pour les garantir des outrages de l'air; et, dans le même but, elle a donné à l'homme l'industrie pour se faire des vêtemens et se bâtir des maisons. L'homme abrité et vêtu, est donc dans l'état de nature, puisqu'il est dans l'état où la nature a voulu qu'il fût, quand ses facultés sont pleinement développées. Par la même raison que les abeilles et les castors sont dans l'état de nature alors qu'ils forment des associations, la nature de l'homme est de vivre en société; il est à plaindre, il ne devient pas tout ce qu'il est capable de devenir, lorsqu'il vit autrement.

Les arts nous corrompent, poursuit le philosophe chagrin. Cependant les voyageurs conviennent unanimement que les mêmes vices, les mêmes crimes, dont nos sociétés ne fournissent que trop d'exemples, se retrouvent chez les hordes barbares; et si l'on compare leur faible population avec celle qui couvre les pays civilisés, les crimes sont à proportion, chez nous, moins fréquens que chez elles; et nous pouvons ajouter qu'ils y perdent, en général, ce caractère de férocité que contient et adoucit toujours un peu la civilisation.

Les arts ont cet avantage particulier qu'ils donnent une direction utile à l'activité, à l'inquiétude naturelle de l'homme. L'homme désœuvré fait du mal plutôt que de ne rien faire; de même que l'enfant se plait à bouleverser et à détruire, jusqu'au moment où il en sait assez pour con-

struire. Concluons que l'industrie et les arts, en augmentant immensément le pouvoir et les facultés de l'homme, tendent à leur donner une heureuse direction, et tenons pour assuré qu'en travaillant à ce genre de perfectionnement, nous servons puissamment la morale.

En multipliant nos besoins, la civilisation, dit-on, multiplie nos privations lorsque nos besoins ne peuvent être satisfaits. Mais ne vaut-il pas mieux apprendre à satisfaire ses besoins que de n'en point avoir? Si c'était un bien de retrancher nos sensations, dans la crainte de nous créer des besoins, nous serions d'autant plus sages que nous en retrancherions davantage; car il n'en est pas une seule qui ne puisse nous exposer à quelque privation. Notre ambition dès-lors devrait aller jusqu'à les retrancher successivement toutes, afin d'éviter toutes les privations, et de remonter de degrés en degrés jusqu'au néant, de peur d'éprouver un besoin.

L'expérience nous apprend au contraire que le bonheur de l'homme est attaché au sentiment de son existence et au développement de ses facultés; or, son existence est d'autant plus complète, ses facultés s'exercent d'autant plus, qu'il produit et consomme davantage. On ne fait pas attention qu'en cherchant à borner nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute. En effet, les animaux jouissent des biens que le ciel leur envoie, et, sans murmurer, se passent de ceux que le ciel leur refuse. Le Créateur a fait davantage en faveur de l'homme: il l'a rendu capable de multiplier les choses qui lui sont nécessaires, ou seulement agréables; c'est donc concourir au but de notre création, que de multiplier nos productions plutôt que de borner nos désirs (1).

(1) J'ai entendu déplorer l'introduction, dans nos usages, du café, du chocolat, et de mille autres superfluités dont nos pères se passaient fort bien. Ils se passaient aussi de chemises : l'usage de la toile ne s'est répandu qu'au quatorzième siècle. Ce n'est que sous le règne de Henri III, roi de France, que l'on a commencé à se servir de fourchettes. L'Amérique était découverte, que nous n'avions pas encore de vitres à nos fenêtres! Ne vaut-il pas mieux

Le développement des arts mérite d'autant plus d'être encouragé qu'il entraîne celui des facultés de l'esprit. Si nous pouvons parcourir la terre et mesurer les cieux; si nous communiquons nos pensées par-delà les distances et par-delà les temps; si les arts d'imagination nous font admirer des chefs-d'œuvre; si la poésie et le théâtre nous offrent d'aimables distractions, c'est à une industrie florissante que nous devons ces douceurs et le perfectionnement incontestable de notre être.

Sous le gouvernement de Napoléon, on reprochait à l'économie politique de rendre les hommes trop raisonneurs et trop peu soumis aux décrets de l'autorité. Tout gouvernement qui prétend diriger les affaires, non dans l'intérèt des nations, mais dans l'intérêt d'un homme ou d'un petit nombre d'hommes, doit lui faire un semblable reproche. La vérité leur est importune. Les hommes qui ne visent qu'à exploiter l'espèce humaine à leur profit, ne pouvant tuer la vérité, la persécutent. Mais quand les gouvernans se proposent le bien public (et, à tout prendre, c'est pour eux le parti le plus honorable et le moins dangereux), ils ont tout à gagner à la connaître. Elle les garantit de leurs propres erreurs, des haines publiques qui en sont la suite, et des catastrophes qu'entraînent les haines publiques.

Si les critiques qu'ils essuient ont quelque fondement, elles deviennent d'utiles conseils qu'il est bon de suivre. Si elles sont injustes, une représentation exacte de la nature des choses ne sert qu'à faire mieux briller leur sagesse, et leur donne pour appui le bon sens du public éclairé qui est le plus sûr de tous les auxiliaires. Leur but doit être de l'obtenir; ils peuvent alors mépriser en paix les clabauderies intéressées.

A l'égard des doctrines et des controverses qu'elles soulèvent quelquefois, établissent-elles des vérités utiles? l'administration en profite, aussi bien que le public. Sont-elles

que nous ayons contracté le besoin de toutes ces choses, que d'avoir le mérite de savoir nous en passer?

inutiles? on les oublie. Dans aucun cas elles ne sont redoutables. Les nations ne se soulèvent qu'à leur corps défendant, et après avoir épuisé les autres moyens d'exister d'une manière supportable. Elles supportent le despotisme lui-même, quand il n'est pas trop pesant et qu'il s'occupe du bien public. Voyez Frédéric II, roi de Prusse, et Léopold en Toscane, qui firent de leurs peuples ce qu'ils voulurent, et recueillirent de la gloire par-dessus le marché (1).

Quand l'économie politique professait la prétention de gouverner l'état, on conçoit qu'elle pouvait porter ombrage à l'autorité; mais ce danger n'est plus à craindre maintenant qu'elle ne consiste plus qu'à décrire la manière dont les choses se passent dans l'économie de la société.

Appelé à diverses époques, et devant diverses assemblées, à professer l'économie politique et à faire connaître en quoi consistent les nouveaux et immenses progrès de cette science, j'ai dû me placer dans les divers points de vue d'où je pouvais la contempler tout entière. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'elle se lie à tout dans la société. En quoi consistent en effet toutes les relations sociales? dans un échange de bons offices; car un ramas d'hommes qui se trahiraient, se combattraient les uns les autres, ne formerait pas une société. L'histoire de ces rapports est donc l'histoire de la société elle-même. L'économie politique va jusqu'à apprécier l'importance des rapports qui existent entre les premiers d'un état et le corps social, entre la nation et les nations étrangères. C'est ce que j'ai cherché à laisser apercevoir dans le titre dont j'ai fait choix. On ne trouvera donc point ici des principes différens de ceux que j'ai professés dans mes précédens ouvrages (1); on y trouvera ces principes plus développés, éclaircis par une multitude d'applications; portés, j'espère, jusqu'à l'évidence la plus irrésistible; et

(1) Sous les bons empereurs romains, les révoltes étaient bien plus rares que sous les mauvais. Titus et Marc-Aurèle moururent paisiblement; tandis que Caligula, Néron, Domitien, Commode, et une foule d'autres, périrent misérablement.

(2) *Traité d'Économie politique*, ou simple exposition de la manière

conduits jusqu'à leurs dernières conséquences. Quarante années se sont écoulées depuis que j'étudie l'économie politique; et quelles années! Elles valent quatre siècles pour les réflexions qu'elles ont fait naître. Cent ouvrages plus ou moins importans ont contribué à mûrir les idées du public; mais le public a réagi bien plus fortement encore sur les écrivains. Les écrits de ceux d'entre eux qui auront le mieux profité d'un spectacle si imposant, subsisteront pour l'instruction de nos neveux. Les autres tomberont dans l'oubli. La postérité en fera le départ.

Toutes les sciences et tous les arts ont des rapports intimes avec l'économie des sociétés; mais l'histoire de leurs procédés demande des ouvrages spéciaux et des détails dans lesquels je n'ai pas dû entrer. L'agriculture par exemple, ses progrès, l'état où elle a été portée, et ce qu'elle peut devenir, donnent lieu à des considérations du plus haut intérêt relativement à la condition des peuples. Cependant si l'auteur d'une économie générale développait les progrès de cet art depuis les temps anciens jusqu'au nôtre, s'il décrivait les procédés agricoles usités dans les différentes parties de la terre, leurs défauts et les perfectionnemens dont ils sont susceptibles; s'il racontait les conquêtes végétales dont chaque contrée s'est enrichie, sans appauvrir les autres; s'il se livrait en un mot à toutes les considérations intéressantes dont l'agriculture peut être l'objet, cet auteur produirait un ouvrage immense, qui, en le supposant bon, détruirait une foule d'idées fausses, et répandrait un fort grand nombre de procédés utiles; mais dont les lecteurs perdraient absolument de vue la liaison qui rattache les succès de l'agriculture à la prospérité des sociétés humaines.

Une grande partie de la richesse publique est fondée sur les arts mécaniques; le charron, en façonnant ses roues, concourt à l'aisance de son pays: l'économiste doit en dire

dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses; 5e édition, 3 vol. in-8o.

Catéchisme d'Économie politique, 3e édition, 1 vol. in-12.

Lettres à Malthus, 1 vol. in-8o.

la raison ; mais il n'est pas tenu d'enseigner les procédés qu'il convient de suivre pour obtenir une roue bien faite ; il doit donner les directions générales qui sont propres à assurer les succès de toute espèce d'industrie, quelle qu'elle soit ; mais c'est à la technologie de chaque art en particulier, à montrer quels sont les meilleurs procédés d'exécution. J'en ai déjà fait l'observation, et j'ai dû m'y conformer.

Nul ouvrage n'est moins utile qu'un livre qu'on ne lit pas ; et un livre d'économie politique serait lu de peu de personnes, s'il excédait la mesure du temps et de la dépense dont la généralité des lecteurs consent à faire le sacrifice pour connaître les ressorts de la société. Un *cours complet* n'est donc pas celui qui contient *tout* ce qu'on peut dire sur une science : l'entreprise serait téméraire, et l'exécution impossible. J'entends par un cours complet, celui qui ne laisse sans explication aucun des phénomènes que nous sommes capables d'expliquer dans l'état actuel de nos connaissances. Cette explication doit s'y trouver directement, ou indirectement ; elle doit être exprimée ou se déduire facilement des principes qui s'y trouvent développés. Il faut qu'en y donnant une dose d'attention suffisante, un auteur, un professeur qui le prennent pour guide, puissent y trouver la base de tous les développemens qu'ils jugent à propos, selon les circonstances, de donner à certaines parties entre autres de leur travail. L'économiste n'est point tenu de donner l'histoire des diverses institutions qui se sont succédé sur la surface de la terre. Elles ne sont à ses yeux que des accidens qui l'aident à faire connaître la nature des choses et les conséquences qu'on en peut tirer ; mais la totalité des faits, et surtout la description hypothétique des faits *tels qu'ils ont dû se passer*, ne seraient qu'un encombrement dans un exposé de lois naturelles et incontestables. Il suffit à l'économiste de s'appuyer sur les faits qui prouvent quelque chose. De même que le naturaliste qui expose les lois du monde physique en s'interdisant les conjectures sur l'origine et la formation des êtres naturels, il expose les lois dont ne peuvent s'affranchir les so-

ciétés, sans approfondir ce qui échappe à nos moyens de savoir.

Je n'ai donc pas dû examiner si les peuples ont dû être pasteurs avant d'être cultivateurs, et chasseurs avant d'être pasteurs. Il en est de ces spéculations comme de la question de savoir si les sciences sont originairement descendues du plateau de la Tartarie, ou bien quels cataclysmes ont changé plusieurs fois la superficie de notre globe. Ces questions sont attrayantes et ont même plusieurs fois tourmenté ma curiosité; mais ce qui doit nous occuper avant tout, nous autres pauvres humains, si malheureux par notre faute, c'est de savoir jusqu'à quel point nous pouvons influer sur nos destinées; et, quelle que soit notre condition, comment nous pouvons la rendre plus parfaite ou moins misérable. Aussi ce cours est-il essentiellement pratique et applicable. Je n'y discute les points de doctrine qu'autant qu'il est nécessaire pour en comprendre les applications et lier ensemble les vérités de fait. Pour cela il fallait considérer la société dans cet état plus ou moins avancé de civilisation, où l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts se combinent de mille manières pour nous faire jouir de leurs bienfaits, et quelquefois aussi nous exposer à des dangers qu'il est bon de prévenir; il fallait observer la société dans cet état intermédiaire entre la barbarie et la civilisation complète, où nous en voyons assez pour recueillir les fruits de l'expérience, mais où nous ne sommes pas assez avancés pour que nous n'ayons aucun progrès à espérer. C'est à peu près l'état où se trouve la portion de notre globe que l'on appelle civilisée.

Je sais bien que mon livre, écrit dans ce but, ne sera pas d'un grand secours aux Calmouks et aux Iroquois : je m'en consolerai en songeant que même lorsqu'il aurait été fait pour eux, il ne leur aurait pas servi beaucoup plus, car ils ne l'auraient pas lu davantage; et que tel qu'il est, il peut être utile aux nations les plus populeuses, les plus susceptibles de perfectionnemens, à celles qui finiront par policer le monde entier. C'en est assez pour satisfaire mon ambition.

Jaloux de répandre dans toutes les classes de la société des notions que je crois importantes pour tout le monde, j'ai cherché à être aussi clair qu'il est possible. Qu'on ne prenne donc pas de l'humeur contre quelques vérités qui paraîtront tellement évidentes, qu'on ne les jugera pas dignes d'être exprimées. Bien souvent de semblables idées ne paraissent évidentes que parce qu'elles sont dépouillées de tout appareil scientifique et réduites à leur plus simple expression. Mais je montrerais, si la chose en valait la peine, que les propositions que l'on serait tenté de regarder comme les plus évidentes, ont toutes été contredites. J'ai eu d'ailleurs bien des occasions de remarquer que les mêmes personnes qui affectent de dédaigner les vérités les plus communes et de dire : *Tout le monde sait ces choses-là*, sont précisément les personnes qui agissent et parlent comme si elles les ignoraient complètement. Elles se méprennent sur le point essentiel d'une question, et trouvent triviale la phrase qui le met en évidence. Mais en leur accordant même toute la pénétration qu'elles croient avoir, ne doivent-elles rien tolérer en faveur des esprits moins prompts que le leur? Tout le monde n'est pas doué de la sagacité qui fait apercevoir toutes les conséquences d'un principe, ou qui remonte à un principe dont on ne voit que les conséquences. « Il faut » beaucoup de philosophie, dit avec raison J.-J. Rousseau, » pour savoir observer une fois ce qu'on voit tous les jours.» Un principe brillant de sa propre évidence, ou appuyé sur de solides raisons, bien qu'il paraisse superflu à des lecteurs déjà bien convaincus, a le mérite de prévenir cent objections. Il répond d'avance à ces publicistes sans mission, ou qui n'ont que des missions qu'ils n'osent avouer, et qui prennent à tâche de mal poser les questions pour empêcher le bon sens du public de les résoudre.

Au reste, le public n'eût-il que des idées justes, une observation commune ne fait-elle pas partie de la science aussi bien qu'une observation plus rare? N'est-ce rien faire pour l'instruction que de mettre chaque vérité à la place qu'elle doit occuper? Dans un traité de physique, ne doit-on

pas trouver sur la chaleur, par exemple, des vérités et des faits qui sont connus de nos cuisinières? On sait beaucoup de vérités dès l'enfance, sans avoir cherché ni d'où elles viennent, ni les conséquences qu'on en peut déduire. N'y a-t-il pas quelque avantage pour le lecteur à pouvoir les classer, et même quand il a d'avance une opinion exacte, ne lui convient-il pas de pouvoir dire pourquoi il a cette opinion? D'Alembert l'avait aussi remarqué de son côté : « Le vrai qui semble se montrer de toutes parts aux hom- » mes, dit-il, ne les frappe guère, à moins qu'ils n'en » soient avertis (1). » D'ailleurs la vérité qui court les rues dans un endroit, est ignorée un peu plus loin.

Je suis en état de prouver que les plus grandes erreurs qui aient été professées en économie politique, depuis les premières années du dix-septième siècle, époque où l'on a commencé à s'en occuper, jusqu'à nos jours, viennent toutes de l'ignorance où leurs auteurs ont été de l'un ou de l'autre des principes *les plus élémentaires* de la science. J'espère donc qu'on ne me reprochera pas d'y avoir donné quelque attention ; j'ose promettre à ceux pour qui ces notions élémentaires seront devenues familières, qu'ils ne rencontreront plus aucune difficulté grave dans cette étude, et qu'ils arriveront, sans s'en apercevoir, aux plus hautes démonstrations. Les questions ne deviennent épineuses que pour les esprits qui n'ont pas bien conçu les principes fondamentaux; ou qui les ayant compris, et ayant ensuite oublié les démonstrations par lesquelles ils avaient été convaincus, ont repris le cours de leurs anciennes opinions.

Souvent les principes ne sont pas bien saisis, parce que le lecteur ne veut pas attacher aux expressions le sens que l'auteur y attache. L'embarras des auteurs à cet égard, est extrême. Si, pour être compris, ils emploient des termes connus, ou ces mots sont insuffisans pour exprimer des idées nouvelles, ou ils apportent au lecteur des notions

(1) *Discours préliminaire de l'Encyclopédie.*

fausses (1); s'ils veulent créer des termes analogues aux nouveaux progrès de leurs idées, on les accuse de néologisme. Ils avancent entre la crainte d'être mal compris ou de ne l'être pas du tout. C'est en partie pour que l'on ait un moyen de se retracer, au moment qu'on le désire, la véritable signification des termes de l'économie politique, que j'ai joint à mon Traité (2), un épitome où ils sont sommairement expliqués par ordre alphabétique, épitome que l'on peut consulter avec fruit en étudiant le nouveau développement que je donne aujourd'hui à cette science.

Il répond en même temps au reproche que m'ont fait quelques économistes très-distingués d'Angleterre, d'avoir donné des définitions incomplètes; car il ne me semble pas qu'aucun trait caractéristique soit omis dans cet épitome. Au surplus, je dois pour l'avenir, non moins que pour le passé, déclarer ici ce que je pense des définitions en général. Les définitions sont d'une fort grande importance dans la vieille philosophie, dans celle qui fonde ses argumens plutôt sur les mots que sur les choses. Dans la manière d'argumenter qu'elle affecte, il faut que la suite des raisonnemens se trouve tout entière dans les prémisses; faute de quoi, elle vous accuse de faire une définition différente, selon ce que vous voulez prouver. Mais ce n'est point donner une définition différente, que de faire remarquer un nouveau caractère, à mesure qu'il se présente, et que le lecteur est parvenu au point de pouvoir le distinguer et le comprendre. Ne suffit-il pas que le caractère assigné d'abord, ne se trouve pas démenti par les traits qu'on y ajoute plus tard? Un naturaliste qui définit une abeille, *l'insecte qui recueille sur*

(1) Par exemple, après qu'il a été prouvé qu'un capital se compose de beaucoup d'autres choses que d'une somme d'argent, ceux qui se bornent à y voir une somme d'argent, ne peuvent entendre en quoi consiste l'augmentation des capitaux, qui peut avoir lieu dans un pays en même temps que l'argent y devient plus rare. *Voyez* la Ire partie de cet ouvrage, chap. 10, 11, 12 et 13.

(2) Voyez le *Traité d'Économie politique*, 3 volumes in-8°, tome III, page 255. Paris, Rapilly.

les fleurs la matière de la cire et du miel, en donne sans doute une idée incomplète, mais qui n'exclut pas les développemens qui achèveront l'histoire naturelle de cet insecte, et compléteront l'idée que l'on doit s'en former. On comprendra mieux la nature et le jeu de ses organes à mesure qu'on les verra manœuvrer; tandis qu'une définition sèche et scientifique de ces mêmes organes, quoique rigoureusement exacte, n'aurait donné qu'une idée confuse d'une abeille.

Par une raison du même genre, si j'ai à parler de la valeur des choses, et si je fais entrer dans la définition rigoureusement exacte de cette qualité, tous les caractères qui lui sont propres, le lecteur, malgré la longueur de cette définition, et faute de documens et d'applications qui ne lui ont pas encore été offerts, n'aura qu'une idée obscure des propriétés de la valeur; tandis qu'au contraire, si je ne dis en commençant, sur la valeur, que ce qui est indispensable pour comprendre les faits fondamentaux, et si je fais remarquer ses traits caractéristiques à mesure que le lecteur est plus en état de les apprécier, il finira par concevoir complètement ce qui constitue une qualité composée de beaucoup d'autres. Je ne serais répréhensible que dans le cas où un nouveau caractère ne s'accorderait pas avec un de ceux que j'ai précédemment remarqués; car, dans ce cas, un des deux caractères aurait été mal observé.

Je pouvais à mon tour user de récrimination envers plusieurs économistes anglais, et leur reprocher des définitions prolongées qui, si l'on se met à la place d'un lecteur qui ne sait pas la chose d'avance, obscurcissent la matière au lieu de l'éclaircir. Si l'on a accordé à mes écrits sur l'économie politique, le mérite de la clarté, s'ils paraissent avoir été préférés pour servir de base à l'enseignement de cette science, en Europe et dans les deux Amériques, peut-être dois-je cet honneur à la méthode même qui est devenue l'objet de ce reproche (1).

(1) Je ne parle pas des critiques peu sensées, et encore moins des diatribes

Même en s'attachant à fuir les abstractions et à se tenir dans le monde réel, on est souvent forcé de prendre en considération des idées générales, avant d'en faire l'application aux circonstances de la vie. Les mots *travail, valeur, propriété, consommation*, sont des termes abstraits. Je ne me suis pas dissimulé combien il était difficile de mettre ces abstractions à la portée de tout le monde. J'ai essayé de le faire à la faveur d'exemples nombreux qui sont des applications, dont les personnes accoutumées à méditer n'ont pas besoin, mais que je les prie de me pardonner en faveur des autres.

Des exemples préviennent la fatigue d'esprit que le lecteur éprouve à chercher lui-même les applications que l'auteur a eues en vue. En suggérant ces applications, l'auteur fait le sacrifice de son amour-propre; car le commun des lecteurs conçoit une haute opinion de la profondeur d'un génie qu'on a de la peine à comprendre.

La plupart des chapitres qui composent cet ouvrage ayant fait la matière de discours prononcés en public, on ne sera pas surpris d'y trouver l'emploi de la seconde personne (1). Je l'ai conservé de même que quelques formes un peu plus familières que celles d'un livre didactique, comme étant favorables à des explications qu'on veut rendre aussi nettes qu'il est possible. Les nombres dont je fais mention sont en général exprimés en sommes rondes, les seules qui présentent une idée à une assemblée réunie pour entendre une

que m'ont quelquefois attirées mes ouvrages. Une sottise, une inculpation gratuite, une assertion provenant de l'ignorance, se réfutent d'elles-mêmes à mesure que les connaissances positives se répandent. Il ne faut pas perdre à batailler, un temps si nécessaire pour avancer et pour faire avancer les nations. Je ne m'arrête à la polémique que lorsqu'il en peut sortir quelque instruction; lorsqu'elle peut, mieux qu'un simple énoncé, faire connaître la nature des choses.

(1) Les leçons que je prononce au Conservatoire des arts et métiers de Paris, sont un choix des notions de l'économie politique, qui me semblent indispensables pour assurer le succès des entreprises industrielles, et pour guider tout à la fois les jeunes gens dans le choix d'une profession utile, et les capitalistes dans l'emploi de leurs fonds.

explication orale. Des nombres ronds ont toute l'exactitude nécessaire pour servir à des exemples ; et les nombres fournis par les recherches de la statistique, ont rarement une exactitude assez grande, pour ne pas permettre qu'on prenne une semblable liberté à leur égard. Je doute qu'après des dénombremens, même plus parfaits que ceux que nous avons, personne sache, à un million d'ames près, quelle est, à une époque donnée, la population de la France. Heureusement qu'il n'est pas nécessaire de le savoir mieux pour établir des principes très-certains et très-utiles au sujet de la population.

C'est à la fin de l'ouvrage que je traite de plusieurs sujets qui ont une connexité intime avec l'économie des nations, parce qu'il faut savoir l'économie politique, pour apprécier convenablement ces connaissances accessoires. On ne peut bien comprendre l'usage qu'on peut faire des données de la statistique, que lorsqu'on connait bien l'économie du corps social. C'est alors seulement qu'on distingue les données qu'il est possible d'acquérir, de celles qui ne méritent aucune créance; celles qui ne sont que curieuses, de celles dont on peut se servir utilement; celles dont on peut tirer des inductions importantes, de celles qui ne prouvent rien.

Telle est encore l'histoire des progrès de l'économie politique. L'histoire d'une science fait connaître l'époque où l'on a constaté les principales vérités dont elle se compose, et la manière dont on y est parvenu. Or, ces notions ne peuvent avoir d'intérêt qu'après l'exposé des vérités elles-mêmes; c'est alors seulement qu'on peut juger de l'importance des hommes et des travaux auxquels on en est redevable. C'est d'ailleurs une occasion de retracer sommairement les principes dont les preuves ont été fournies dans le courant de l'ouvrage. L'auditeur ou le lecteur est alors en état de porter un jugement sur les progrès véritables, comme sur les mauvaises directions qu'on a prises quelquefois, et les fautes qui en ont été la suite.

Les efforts qui ont été faits chez les peuples actuellement les plus civilisés du monde, pour s'initier dans les principes

de l'économie politique, et même les faux pas qu'on a faits dans cette carrière, sont une preuve du vif intérêt qu'inspire ce genre d'étude, et de l'importance qu'on y attache. Plus on parviendra à la simplifier, à la rendre facile, et plus elle se répandra. On pourra bientôt lui appliquer ce que disait Voltaire au commencement du dernier siècle, en parlant des principes de Newton : « Il faudra bien qu'on les » enseigne un jour, lorsqu'il n'y aura plus d'honneur à les » connaître, mais seulement de la honte à les ignorer. »

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

PREMIÈRE DIVISION.

DE LA NATURE DES RICHESSES.

CHAPITRE PREMIER.

DE NOS BESOINS ET DE NOS BIENS.

Les besoins de l'homme dépendent de sa nature, de son organisation physique et morale, et diffèrent suivant les positions où il se trouve. Quand il est borné à une vie purement matérielle et végétative, il a peu de besoins à satisfaire au-delà de sa nourriture. Quand il fait partie d'une nation civilisée, ses besoins sont nombreux et variés. Dans tous les cas, et quel que soit son genre de vie, il ne peut le continuer à moins que les besoins que ce genre de vie entraîne, ne soient satisfaits.

Remarquons que ce n'est pas sans un sentiment quelconque de peine, que nous éprouvons des besoins, et sans un sentiment correspondant de plaisir, que nous parvenons à les satisfaire; d'où il résulte que les expressions: *pourvoir à nos besoins*, *multiplier nos jouissances*, et même *contenter nos goûts*, présentent des idées du même genre et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances.

De cette vue générale de nos besoins, passons à l'examen des moyens que nous avons de les satisfaire.

Ces moyens consistent dans l'emploi, dans l'usage que nous faisons de différentes choses que nous nommons des *biens* ou des *richesses*.

Ces richesses sont de deux sortes qu'il convient de distinguer avec soin.

Les unes nous sont données gratuitement et avec profusion par la nature, comme l'air que nous respirons, la lumière du jour, l'eau qui nous désaltère, et une foule d'autres choses dont l'usage nous est devenu tellement familier, que nous en jouissons souvent sans y penser. On peut les nommer des *richesses naturelles*. Elles appartiennent à tout le monde : aux pauvres comme aux riches, et ne sont appelées des richesses que dans un sens général et philosophique.

C'est dans la même catégorie qu'il convient de placer les biens personnels que nous ne devons qu'à la munificence de la nature ou à des accidens heureux, tels qu'une bonne santé, un heureux caractère, l'amour de nos proches, et plusieurs avantages moraux, qui, sans être absolument gratuits, n'ont aucune valeur rigoureusement assignable, tels que la considération publique, la confiance qu'on inspire.

Les autres biens sont le fruit d'un concours de moyens qui ne sont pas gratuits. Nous sommes forcés d'acheter, pour ainsi dire, ces derniers biens par des travaux, des économies, des privations; en un mot, par de véritables sacrifices. De ce nombre sont les alimens qu'on ne peut se procurer sans culture, les vêtemens qu'on ne peut avoir sans que quelqu'un les ait préparés, les maisons qui n'existent qu'après qu'on les a construites. Pour jouir de ces biens, il faut les avoir créés, ou bien les avoir acquis par un échange où nous donnons aux hommes qui les ont créés, d'autres biens du même genre.

On ne peut pas séparer de ces biens l'idée de la propriété. Ils n'existeraient pas si la possession exclusive n'en était

assurée à celui qui les a acquis de l'une ou de l'autre de ces manières; c'est-à-dire, par l'échange. Quel motif aurait-il pour faire le sacrifice sans lequel il est impossible de les obtenir, s'il ne pouvait en disposer selon sa volonté ?

D'un autre côté, la propriété suppose une société quelconque (1), des conventions, des lois. On peut en conséquence nommer les richesses ainsi acquises, des ***richesses sociales***.

Elles ne se rencontrent en effet qu'avec l'état social. Elles sont fondées sur le droit de ***posséder***, qui est un droit reconnu et garanti par la société, par la communauté. Elles ne peuvent être évaluées que par ***l'échange***, au moyen duquel leur valeur est constatée; or, l'échange suppose encore l'état de société : l'homme isolé ne saurait conclure aucune espèce de marché.

J'ajouterai qu'elles peuvent seules devenir l'objet d'une étude scientifique, car elles seules sont appréciables rigoureusement; seules elles suivent, dans leur formation, leur distribution dans la société, et leur consommation, des règles invariables, où les mêmes causes sont toujours suivies des mêmes effets.

La possession exclusive qui, au milieu d'une nombreuse réunion d'hommes, distingue nettement la propriété d'une personne de la propriété d'une autre personne, fait que, dans l'usage commun, cette sorte de biens est la seule à laquelle on donne le nom de ***richesse***. On ne fait point entrer dans l'inventaire d'un homme, les biens naturels dont il a la jouissance en commun avec l'humanité tout entière ; mais on y fait entrer cette portion des richesses sociales qui lui appartient personnellement, qu'il a acquise par ses propres soins, ou qu'il tient à titre de don ou d'héritage. C'est là que viennent se ranger non-seulement les choses capables

(1) Les hommes unis par des intérêts communs et par des conventions expresses ou présumées, forment des *sociétés*. On appelle ces sociétés des *nations*, lorsqu'on a en vue certaines réunions en particulier, occupant un territoire déterminé, parlant communément le même langage, et reconnaissant un gouvernement central qui leur est commun.

de satisfaire directement les besoins de l'homme tel que l'ont fait la nature et la société, mais les choses qui ne peuvent les satisfaire qu'indirectement, en fournissant des moyens de se procurer ce qui sert immédiatement, comme l'argent, les titres de créances, les contrats de rente, etc.

Les terres cultivables sembleraient devoir être comprises parmi les richesses naturelles, puisqu'elles ne sont pas de création humaine, et que la nature les donne gratuitement à l'homme; mais comme cette richesse naturelle n'est pas fugitive, ainsi que l'air de l'atmosphère, ou l'eau de la mer; comme un champ est un espace fixe et circonscrit, que certains hommes ont pu s'approprier à l'exclusion de tous les autres qui ont donné leur consentement à cette appropriation, la terre qui était un bien naturel et gratuit, est devenue une richesse sociale dont l'usage a dû se payer.

Il semble, au premier abord, que ce soit une injustice qui ôte arbitrairement aux hommes qu'elle exclut, des avantages qu'elle accorde à ceux qu'elle favorise. Vous verrez plus tard qu'il n'en est pas tout-à-fait ainsi, et que si l'appropriation des terres donne quelques avantages à celui qu'on reconnaît pour maître du terrain, elle n'ôte rien au non-propriétaire qui ne tirerait aucun parti du sol, si le sol n'était pas devenu la propriété d'un autre. Vous verrez qu'une terre qui est devenue une propriété, fournit à ceux même à qui elle n'est pas donnée, plus de moyens de subsister, et des moyens plus assurés, que si le même terrain était demeuré vague et sans propriétaire.

De même, quoique l'eau soit une richesse naturelle, du moment qu'un cours d'eau, une chute qui fait tourner un moulin, est devenue la chose d'un propriétaire, qui s'attribue exclusivement le service qu'on en peut tirer, ce cours d'eau a cessé d'être une richesse naturelle : il n'est plus permis au premier venu d'en disposer gratuitement; il est devenu une richesse sociale; mais, sous cette forme, il est susceptible de rendre plus de services, même aux non-propriétaires, que s'il était resté une richesse naturelle. Le saut du Niagara aux États-Unis, qui est peut-être la plus belle

chute d'eau du monde entier, et qui n'est la propriété de personne, ne sert à personne; tandis que la chute d'un ruisseau à Louviers, en même temps qu'elle est la propriété d'un manufacturier, contribue à faire vivre plusieurs centaines d'ouvriers qui n'en sont pas propriétaires.

En supposant que les hommes pussent créer des richesses naturelles, ils n'auraient aucun motif pour s'en donner la peine ; on peut faire artificiellement de l'air respirable; mais ce n'est que comme une expérience de chimie ; car, si nous en faisions pour notre usage, il nous faudrait payer ce que la nature nous offre gratuitement. D'un autre côté, les richesses naturelles sont inépuisables, car, sans cela, nous ne les obtiendrions pas gratuitement. Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques. Lorsque je parlerai dans ce cours, de richesses sans autre désignation, ce sera donc toujours de richesses sociales dont il sera question.

Dans l'usage commun, le mot *richesses* réveille l'idée d'une grande abondance de ces biens. Ceux qui n'en possèdent que peu, ne sont pas appelés riches. Cette manière de s'exprimer n'a pas assez de précision pour nous. L'idée d'une abondance plus ou moins grande, n'est pas nécessairement renfermée dans l'idée de richesses; c'est une circonstance qui ne tient pas à la nature des richesses que d'être abondantes ou rares. Une très-petite quantité de ce que nous avons appelé de ce nom, sera donc pour nous de la richesse, aussi bien qu'une grande quantité, de même qu'un grain de blé est du blé, aussi bien qu'un boisseau rempli de cette denrée.

Je vous parle de grandes et de petites portions de richesses; mais quelles bases avons-nous pour les mesurer? Sur quoi jugerons-nous qu'une portion de richesse est plus grande qu'une autre? Devant chercher les causes qui les augmentent ou les diminuent, nous avons besoin cependant de constater leur grandeur.

La richesse ne se proportionne pas à la dimension ou au poids des objets que l'on possède; autrement un meuble grossier, une armoire, qui se trouverait en volume ou en poids

excéder de mille fois une tabatière d'or, serait une richesse mille fois plus considérable que la tabatière! Cela ne se peut pas. Quelle est donc la qualité qui détermine le rapport qu'ont entre elles ces deux portions de richesses, dont l'une est sous la forme d'une boîte d'or, et l'autre sous la forme d'une armoire ou d'un buffet? Il n'est aucun de vous, messieurs, qui ne fasse la réponse : *C'est leur valeur*. En dressant un inventaire, en faisant le partage d'une succession, on ne mettra pas sur les plateaux d'une balance ces deux meubles; on les *évaluera;* on estimera *leur valeur;* et c'est en raison de *leur valeur*, qu'on les fera entrer dans le partage des biens, des richesses, dont se compose cet inventaire ou cette succession.

Vous voyez que la richesse ne dépend pas de l'espèce des choses, ni de leur nature physique, mais d'une qualité morale que chacun nomme leur *valeur*. La valeur seule transforme une chose en richesse dans le sens où ce mot est synonyme de biens, de propriété. La richesse qui réside en une chose quelconque, que ce soit une terre ou un meuble, un cheval ou une lettre de change, est proportionnée à sa valeur. Quand nous parlons des choses comme étant des richesses, nous ne parlons point des autres qualités qu'elles peuvent avoir; nous ne parlons que de leur valeur. Nous sommes donc autorisés à dire que les richesses sociales, les richesses qui sont des propriétés, se composent de *la valeur des choses que l'on possède.*

CHAPITRE II.

DE LA VALEUR QU'ONT LES CHOSES.

Nous n'aurions qu'une idée imparfaite de la nature et de la grandeur des richesses, si nous n'avions que des idées confuses de ce que signifie le mot *valeur*. Nous suffit-il pour posséder de grandes richesses, d'évaluer très-haut les biens que nous possédons? Si j'ai fait construire une maison que je trouve charmante, et s'il me plait de l'évaluer cent mille francs, suis-je en effet riche de cent mille francs à cause de cette maison? Nous recevons un présent d'une personne qui nous est chère: ce présent est inestimable à nos yeux; cependant il ne nous rend pas immensément riches. Pour qu'une valeur soit une richesse, il faut que ce soit une valeur *reconnue*, non par le possesseur uniquement, mais par toute autre personne.

Or, une marque certaine que la valeur d'une chose que je possède, est reconnue et appréciée par les autres hommes, c'est lorsque pour en devenir possesseurs, ils consentent à me donner une autre valeur en échange. Alors la quantité de ce que l'on donne en échange, comparée avec la quantité qu'on en donne pour acquérir tout autre objet, établit entre ces deux objets le rapport qui existe entre leur valeur. Si pour acquérir ma maison, personne n'offre au-delà de trente mille pièces d'un franc, c'est une preuve qu'elle ne vaut réellement que trente mille francs, quelque évaluation qu'il m'ait plu d'en faire, et qu'elle constitue une richesse moitié moins grande qu'une autre maison, ou tout autre objet dont on offre soixante mille francs.

Je suis confus d'insister sur des observations si commu-

nes; mais vous sentirez plus tard, messieurs, combien ces notions préliminaires étaient indispensables et rendent facile l'intelligence des hautes vérités de l'économie politique. Plusieurs d'entre vous ont peut-être déjà lu de nombreux volumes sur la nature des richesses et leur production, dont les auteurs, gens de mérite d'ailleurs, ne s'entendent pas entre eux, ne s'entendent pas toujours eux-mêmes, faute d'avoir bien conçu les plus simples élémens de la science.

C'est la nécessité de constater la valeur des choses par un échange, ou du moins par la possibilité que l'on a de les échanger, si l'on en a le désir, contre une certaine quantité d'autres choses, qui a fait donner à la valeur sociale qu'elles ont, à la seule valeur dont il puisse être question en économie politique, le nom de *valeur échangeable*. C'est ainsi que la désigne le célèbre auteur des *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations*, Adam Smith; et comme le mot *échangeable* est toujours indispensable et compris dans les valeurs qui sont l'objet de cette étude, il est inutile de le répéter en toute occasion; il est toujours sous-entendu.

Tout le monde reconnaît que les choses ont quelquefois une valeur d'utilité fort différente de la valeur d'échange qui est en elles; que l'eau commune, par exemple, n'a presque aucune valeur, quoique fort nécessaire; tandis qu'un diamant a une valeur d'échange considérable, quoiqu'il serve peu. Mais il est évident que la valeur de l'eau fait partie de nos richesses naturelles, qui ne sont pas du domaine de l'économie politique; et que la valeur du diamant fait partie de nos richesses sociales, les seules qui soient du ressort de cette science (1).

(1) Les biens qui ont une valeur d'échange constituent seuls ce que les nations nomment des richesses, parce que ce sont les seuls qui puissent procurer à celui qui les possède, la jouissance de toutes les choses indifféremment qui sont capables de satisfaire ses besoins ou de gratifier ses goûts. Ce sont aussi les seuls qui soient rigoureusement appréciables. M. Louis Say, de Nantes, a cherché à donner une autre appréciation des biens; il veut qu'on mesure une portion de richesse, d'après *l'inconvénient qui viendrait à*

Il y a même des objets qui renferment en eux ces deux genres de valeur, et même dans des proportions fort différentes. Il suffit pour s'en convaincre, de comparer la valeur du fer avec celle de l'or. L'or est certainement moins utile que le fer, et cependant il vaut beaucoup plus. C'est qu'il y a dans l'or une très-forte portion de richesse sociale et d'échange ; tandis qu'il y a dans le fer, par des raisons qui vous seront expliquées, une faible dose de valeur sociale, et beaucoup de valeur naturelle, qui ne fait point partie de nos richesses sociales.

Relativement à la valeur d'échange, je dois vous faire remarquer deux circonstances qui ne manqueraient pas de se présenter plus tard à votre esprit, et qui alors pourraient à vos yeux jeter du louche sur certaines démonstrations. Il vaut mieux être prévenu là-dessus ; il vaut mieux connaître d'avance, sous toutes ses faces, l'objet qu'on étudie, parce que lorsqu'il se présente de nouveau à nos spéculations, sous un aspect un peu différent de celui où nous l'avions vu d'abord, nous ne laissons pas de reconnaître son identité. Ne faut-il pas d'ailleurs que nous connaissions toutes les différentes propriétés des choses, pour savoir comment elles agissent dans les phénomènes où elles jouent un rôle ?

La valeur d'une chose est une quantité positive, mais elle ne l'est que pour un instant donné. Sa nature est d'être perpétuellement variable, de changer d'un lieu à l'autre,

résulter de sa privation (*) ; mais qui est le juge de la grandeur de cet inconvénient ? Il peut y avoir sur ce point autant d'avis que de personnes. Certaines gens se privent d'un bon dîner pour avoir un habit propre ; d'autres se privent d'un habit pour avoir un bon dîner. Une évaluation arbitraire ne saurait devenir une mesure ; et si l'on regarde comme une appréciation de l'inconvénient, la chose dont en général les hommes consentent à se priver pour en avoir une autre dont ils préfèrent n'être pas privés, on rentre dans l'appréciation par le moyen de la valeur échangeable ; car qu'est-ce que l'échange, si ce n'est l'abandon de la chose dont on consent à se passer, pour obtenir en place celle que l'on désire ?

(*) *Traité de la richesse individuelle et de la richesse publique*, page 29.

d'un temps à l'autre. Rien ne peut la fixer invariablement, parce qu'elle est fondée, ainsi que vous le verrez plus tard, sur des besoins et des moyens de production qui varient à chaque minute. Cette variabilité complique les phénomènes de l'économie politique; elle les rend souvent fort difficiles à observer et à résoudre. Je ne saurais y porter remède : il n'est pas en notre pouvoir de changer la nature des choses. Il faut les étudier telles qu'elles sont. Renonçons-nous à l'étude de la physique lorsque nous nous apercevons que l'électricité se comporte de diverses façons, selon les corps et selon les situations? non; nous cherchons à la suivre dans ses diverses altérations. Étudions de même la valeur : nous ne la trouverons peut-être pas beaucoup plus fugitive que l'électricité.

La seconde circonstance à remarquer relativement à la valeur des choses, est l'impossibilité d'apprécier sa grandeur *absolue*. Elle n'est jamais que *comparative*. Quand je dis qu'une maison que je désigne, vaut 50 mille francs, je n'affirme autre chose sinon que la valeur de cette maison est égale à celle d'une somme de 50 mille francs; mais qu'est-ce que la valeur de cette somme? Ce n'est point une valeur existante par elle-même et abstraction faite de toute comparaison. La valeur d'un franc, de cinq francs, de cinquante mille francs, se compose de toutes les choses que l'on peut avoir pour ces différentes sommes. Si l'on peut, en les donnant en échange, avoir une *plus grande* quantité de blé, de sucre, etc., elles valent *plus* relativement à ces denrées; si l'on peut en avoir moins, elles valent *moins*; car la valeur d'une somme d'argent, comme toutes les autres valeurs, se mesure par la quantité des choses que l'on peut obtenir en échange.

Il en est de l'idée de la valeur, comme de l'idée de la distance. Nous ne pouvons parler de la distance où est un objet, sans faire mention d'un autre objet, duquel le premier se trouve à un éloignement quelconque. De même l'idée de la valeur d'un objet suppose toujours un rapport quelconque avec la valeur d'un autre objet.

Cette nouvelle difficulté est-elle un motif suffisant pour renoncer à l'étude des valeurs ? A cette question que je me faisais tout à l'heure, la même réponse peut être faite. Quand on veut étudier sûrement, il faut connaître les choses avec toutes leurs propriétés. Il faut constater ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas ; et il ne faut pas que la difficulté, peut-être l'impossibilité de parvenir à certaines connaissances, nous détourne d'étudier celles où nous pouvons atteindre. Le thermomètre ordinaire nous indique si l'air, si l'eau où on le plonge, sont plus ou moins chauds qu'ils n'étaient dans un autre moment ; il nous indique (et même la chose est déjà douteuse) les rapports qu'il y a entre la chaleur de deux corps différens ; mais il ne nous apprend point la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans l'un ou dans l'autre de ces corps. A vrai dire, dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons aucun moyen de savoir la quantité absolue de chaleur qui se trouve dans un corps : nous ne connaissons encore à cet égard que *des rapports*. Cependant nous étudions les phénoménes de la chaleur ; nous en expliquons un grand nombre ; nous en prévoyons les résultats, et nous retirons de nombreux services dans les arts de ce que nous savons sur ce point. Pourquoi, de la même manière, ne retirerions-nous pas de grands services de ce que nous apprendrons sur la valeur des choses, bien qu'elle ne soit que relative et non absolue ?

Si toute valeur est variable et relative, vous remarquerez qu'il est superflu de vouloir comparer deux portions de richesses à moins qu'elles ne soient dans le même temps et dans le même lieu. Rien ne me garantit qu'un sac de mille francs, dans ma caisse, soit une richesse égale à un sac de mille francs que j'y avais l'année dernière. Si cette année-ci, il peut acheter plus de choses que l'année dernière, cette portion de ma richesse est plus grande ; s'il en peut acheter moins, elle est plus petite.

De même si je passe d'un lieu dans un autre, quand ce serait sans sortir du même pays, l'argent que j'ai dans ma

bourse change de valeur à mesure que j'avance; car toutes les denrées, tous les logemens, tous les services qu'on peut me rendre, changent de valeur relativement à ma bourse. Si je passe d'un lieu où tout ou presque tout est plus cher, pour aller dans un lieu où presque tout est à meilleur compte, comme lorsque je vais de Paris, dans le département des Vosges ou dans celui de la Loire-Inférieure, je deviens plus riche, et même beaucoup plus riche, sans posséder un écu de plus.

A plus forte raison ma richesse change lorsque je passe d'un pays dans l'autre, parce que les circonstances de deux pays sont ordinairement beaucoup plus différentes que celles de deux provinces du même pays. Le climat, les impôts, les mœurs, influent toujours beaucoup sur la valeur de chaque chose, sur la valeur même du numéraire ou de la monnaie employée comme intermédiaire dans les échanges; de sorte que, lorsque je me rends dans l'étranger, non-seulement ma richesse varie par la conversion de mon argent en monnaie étrangère, mais par le prix de toutes les choses dont je serai dans le cas de me pourvoir.

Voilà pourquoi, dans la situation actuelle des nations, nous devenons plus pauvres lorsque nous allons voyager en Angleterre; et pourquoi les Anglais deviennent plus riches lorsqu'ils viennent voyager en France. Et néanmoins on ne peut pas dire que cet effet ait lieu généralement pour tout; car, s'il y a quelques objets entre autres qui soient plus chers en France qu'en Angleterre, comme certaines quincailleries, les Anglais qui voyagent en France deviennent plus pauvres relativement à ces objets-là.

Continuez l'application de ces principes, et vous verrez qu'il est de toute impossibilité de comparer les richesses de deux nations, parce que ces deux nations, quoiqu'elles existent dans le même temps, ne peuvent pas exister dans le même lieu. Lorsque, dans un même lieu, un objet vaut, en même temps, cinq francs et un autre dix francs, je peux dire, avec certitude, que ce dernier vaut le double de

l'autre, et peut s'échanger contre deux fois le premier, ou contre deux fois autant de tout ce qu'on peut obtenir par le moyen du premier; mais que je transporte l'un des deux en Angleterre, il n'y a plus le même rapport de valeur entre eux, parce qu'ils sont séparés et ne se trouvent plus dans les mêmes circonstances. Et si je les y transporte l'un et l'autre, il s'établira un nouveau rapport entre eux; et ce rapport sera probablement fort différent du premier, parce que les circonstances des deux pays n'auront probablement pas influé de la même manière sur les deux objets. En temps de paix, on transporte de France en Angleterre des fruits et des légumes. Transportez-y un panier de fruits de la valeur de six francs, et portez-y en même temps une once d'argent qui a exactement la même valeur en France : ces fruits et cet argent, arrivés en Angleterre, se trouveront avoir changé de valeur en sens contraire; cette quantité de fruits s'échangera contre plus d'argent; cette quantité d'argent achètera moins de fruits : leur rapport aura changé.

Il en est de même de l'or, de tous les métaux. Lors donc que l'on évalue les capitaux ou les revenus de l'Angleterre en onces d'or ou d'argent, et que l'on évalue de même les capitaux ou les revenus de la France, pour les comparer, on compare deux choses qui ont en commun le même nom, les mêmes propriétés physiques, mais non au même degré, la seule qualité qui en fasse des richesses : la qualité de pouvoir acquérir un objet, de pouvoir l'acheter. Il est impossible de comparer les richesses de deux époques ou de deux pays différens, parce qu'elles n'ont point de mesure commune. C'est la *quadrature du cercle* de l'économie politique. Les auteurs qui croient la tenir, ne tiennent rien. Les documens qu'ils rassemblent seraient aussi exacts et aussi authentiques qu'ils le sont peu, qu'ils n'apprendraient encore rien. C'est en pure perte qu'on prend beaucoup de peine et qu'on noircit beaucoup de papier à ce sujet.

En vous parlant d'échanges et de valeurs, je me suis servi de sommes d'argent pour désigner un des deux termes de

l'échange; je dois pourtant vous prévenir que les ventes et les achats, c'est-à-dire les échanges où le numéraire entre comme l'un des termes, ne sont pas l'objet essentiel des transactions sociales. Lorsque nous vendons une chose qui a une valeur, dans quel but acquérons-nous ces pièces d'or ou d'argent qu'on nous donne en paiement? Est-ce pour les enfiler en guise d'ornemens et en faire des guirlandes comme on le fait, dit-on, en certains pays? Probablement que non. C'est pour en acheter quelque autre chose, quelque autre bien. Si nous transmettons cette somme à une autre personne, cette personne l'emploiera au lieu de nous; mais à quoi l'emploiera-t-elle? Toujours à un achat quelconque. Quand même nous cacherions la somme dans la terre, ce serait toujours afin de nous en servir plus tard pour acheter quelque chose. Que si nous mourions avant de l'avoir déterrée, ce seraient alors nos héritiers, ou ceux entre les mains de qui elle tomberait, qui l'emploieraient de cette manière; son emploi ne serait que différé. Tant qu'elle reste monnaie, elle ne peut servir à aucun autre usage; et si vous fondez la monnaie dans un creuset, vous pouvez être considéré comme ayant employé votre monnaie à acheter un lingot.

Il en est de même du marchand dans sa boutique, du fermier au marché. Ils ne vendent que pour racheter, par la raison qu'ils ne peuvent consommer l'argent en nature, et que les monnaies ne servent à rien, quand on les a, si ce n'est pour acheter.

Que conclurons-nous de là? C'est qu'une vente n'est que la moitié d'un échange, n'est qu'une opération qui n'est pas terminée. C'est *vendre et acheter* qui forme une opération complète; or, vendre et acheter, qu'est-ce, sinon échanger ce qu'on vend contre ce qu'on achète?

Puisque les biens, les richesses, ne sont que passagèrement sous la forme d'une somme de numéraire, puisque après chaque opération complétée, on se trouve toujours avoir échangé des objets susceptibles de servir, contre des objets dont on peut se servir également, ce sont les valeurs

réciproques de tous ces objets qui se balancent entre elles, et non celle de la monnaie d'or et d'argent, avec ces objets. Ainsi, en me supposant cultivateur, si je veux acheter une livre de café de deux francs, je suis obligé, pour avoir ces deux francs, de vendre vingt livres de froment de deux sous; avec mes vingt livres de froment j'obtiens une livre de café, et voilà l'échange terminé. Vous voyez bien que c'est la valeur relative du froment et du café qui importe à mes intérêts, et non le rapport que l'une ou l'autre de ces denrées peuvent avoir avec l'argent. Si l'argent est abondant et à bon marché, j'en aurai davantage pour mon blé; mais aussi je serai obligé d'en donner davantage pour avoir du café; tandis que si le froment vient à valoir davantage relativement au café, ou si le café vaut moins relativement au froment, avec mon froment j'obtiendrai une plus grande quantité de café. Si l'Amérique n'avait pas renfermé dans son sein des mines abondantes, l'or et l'argent seraient bien moins communs. Je n'obtiendrais peut-être en vendant mon blé, qu'un demi-sou pour chaque livre de 16 onces; mais aussi le café ne vaudrait qu'un demi-franc au lieu de deux francs; et avec mes 20 livres de froment j'aurais toujours une livre de café. Les richesses, les valeurs seraient les mêmes, quoique exprimées par moins de chiffres, tout comme la fortune d'un homme qui a mille livres sterling de revenu, n'est pas plus petite que celle d'un homme qui a 25 mille francs de revenu, quoique 25 mille soit un nombre plus grand que mille.

Ces principes sont tellement simples, qu'ils semblent à peine dignes d'être énoncés. Cependant ils vous paraîtront bien importans par la suite, quand vous verrez combien de fausses opérations ont été faites, combien de mauvaises mesures ont été prises dans toutes les parties de l'Europe et du monde, et combien de sang a été versé, pour accaparer dans un pays, de préférence à un autre, les métaux précieux; ce qui, en supposant qu'on eût réussi, ne pouvait (sauf quelques effets de peu de conséquence dont je vous parlerai plus tard), ne pouvait, dis-je, avoir d'autres suites

pour le public, que de multiplier les chiffres de nos inventaires (1).

Ces mêmes principes nous apprennent encore que l'or, l'argent, les monnaies, ne sont point recherchés pour eux-mêmes, et ne valent jamais que ce qu'ils peuvent acheter. Car, puisqu'on ne les recherche pas pour les consommer, qu'on les recherche pour acheter, lorsqu'on fait un marché quelconque, lorsqu'on veut avoir par exemple 50 mille francs d'une maison, on n'a réellement en vue que les objets qu'on peut acquérir avec ces 50 mille francs. Si l'argent valait le double de ce qu'il vaut, et si par conséquent on pouvait avoir pour 25 mille francs ce qu'on a maintenant pour cinquante, on serait tout aussi disposé à donner la maison pour 25 mille francs.

De même le marchand qui demande 40 francs pour une aune de drap, veut avoir en réalité tout ce qu'on peut avoir pour 40 francs. Tous les objets réunis, ou les portions d'objets valant 40 francs, sont donc la mesure de cette portion de richesse qui, dans ce moment-là, porte le nom d'une aune de drap.

D'où vient donc pour évaluer la richesse désigne-t-on toujours une certaine quantité de pièces de monnaie? — Parce que le grand usage que nous faisons des monnaies, comme intermédiaires dans les échanges nombreux que réclament nos besoins, nous a donné, pour apprécier ce que peut valoir une somme de monnaie, plus de facilité que pour apprécier ce que vaut une certaine quantité de toute autre marchandise. Ainsi quand je vous dirai : *Je viens de voir un cheval de* 60 *francs*, vous vous formerez plus aisément une idée de la valeur de cet animal, que si je vous disais : *Je viens de voir un cheval qui vaut* 30 *hectolitres de froment;* quoiqu'au cours actuel ces deux phrases signifient la même chose.

(1) Je me suis donné beaucoup de peine pour rendre ces démonstrations simples, et ensuite je suis obligé de demander excuse de ce qu'elles sont si simples.

Lorsqu'on veut évaluer plusieurs objets de natures diverses, comme serait une maison dans laquelle se trouveraient réunis, je suppose, outre le mobilier, deux chevaux, douze milliers de sucre, et un rouleau de 25 pièces d'or, il ne me suffit pas de savoir qu'il y a une foule de choses que je pourrais obtenir en échange de cette maison ainsi garnie. J'aurais du montant de toutes ces valeurs, une idée bien plus confuse, que si elles étaient sous la forme d'une même marchandise. Pour en avoir le total, j'estime donc la quantité d'une certaine marchandise que chacune de ces choses en particulier peut valoir; je les réduis pour ainsi dire à un dénominateur commun; et comme le dénominateur dont la valeur m'est le mieux connue, est une marchandise appelée *monnaie*, je dis :

La maison vaut.	25,000 fr.
Le mobilier.	5,000
Les deux chevaux.	800
Les 12 milliers de sucre.	12,000
Enfin les 25 pièces d'or.	500
Total additionné.	43,300 fr.

La maison et ce qu'elle contient, sont des portions de richesses, qui valent ensemble autant que vaut une somme de 43,300 fr. d'écus; et quoique j'eusse pu avec autant de raison et la même exactitude, évaluer cela 2,165 hectolitres de froment, je me fais une idée plus nette de la valeur de la maison quand je sais combien elle vaut d'écus, uniquement par suite de l'habitude que nous avons tous d'apprécier vite ce que vaut un écu de 5 fr., puis un sac d'écus, puis 43 de ces sacs-là.

Ce que j'ai besoin que vous entendiez, messieurs, à la suite de toutes ces considérations, c'est que ce qui constitue la richesse, est absolument indépendant de la nature de la marchandise qui sert à en faire l'évaluation. Une maison est une richesse, non parce qu'elle peut procurer à son acquéreur des écus, mais parce qu'elle peut procurer tout ce que des écus peuvent acheter. Les écus eux-mêmes ne sont

Digitized by Google

une richesse qu'en raison des choses qu'on peut acquérir par leur moyen; car, ainsi que je vous l'ai déjà fait remarquer, si avec des écus on ne pouvait rien acheter, eux-mêmes ne vaudraient rien. C'est la faculté d'acheter, qui fait que les choses sont des richesses; or, cette faculté, cette qualité qu'on appelle *leur valeur,* est *dans l'objet qu'on évalue,* indépendamment de l'objet qui sert à faire cette évaluation.

Qu'il soit donc bien entendu que toutes les fois que nous parlerons d'un bien, d'une fortune, d'un capital, d'un revenu, d'un impôt, de dix mille, de cent mille francs, nous entendrons par là, non pas une somme d'écus, mais une somme de valeurs qui, sous diverses formes, égalent la valeur qu'aurait une somme d'écus de dix ou de cent mille francs. Les écus ne sont là que pour évaluation; et cette évaluation pourrait être faite tout aussi bien en froment; elle n'aurait d'autre inconvénient que de vous donner moins vite et moins nettement, une idée de la quotité de la valeur dont il est question.

Ce n'est que lorsqu'on entend bien cette vérité, qu'on peut raisonner sur les capitaux, les revenus, les productions, les consommations, les exportations, les impôts, les emprunts, les dépenses du public et des particuliers, et en général sur tout ce qui a rapport à l'économie des nations.

Voyez un peu dans quelles absurdités on risquerait de tomber, si l'on réservait la qualification de richesses, aux seuls sacs de mille francs : on regarderait comme ne possédant rien un homme qui aurait pour cent mille francs de bonnes marchandises dans ses magasins ; on serait obligé, pour être conséquent, de dire lorsqu'il vend ses marchandises, même à perte, contre des écus, qu'il gagne cent mille francs; car, jusque-là, il n'avait pas un seul de ces sacs auxquels vous accordiez exclusivement le nom de richesses, et maintenant il en a cent.

Je me suis attaché, messieurs, à développer les différentes idées que doit réveiller le mot *valeur*, et je vous engage à vous rappeler ces développemens; car c'est la faculté de pouvoir se rappeler toutes les idées, toutes les notions comprises

sous chaque expression, qui constitue la science. On sait l'économie politique lorsque les mots *valeur, production, capitaux, revenus*, et les autres, réveillent dans l'esprit la totalité des idées et des rapports qu'ils comprennent. Chaque mot est, pour ainsi dire, une provision d'idées comprimées, qu'on a la faculté de pouvoir développer au besoin; semblable à ces essences réduites à un très-petit volume, dans le but de les loger dans un flacon étroit et de les transporter aisément; mais qui sont susceptibles de s'étendre et de parfumer des espaces considérables et une foule d'objets variés.

Je vous ai parlé de la *valeur des choses*, mais le mot *chose* doit vous paraître bien vague; il doit l'être, messieurs, puisqu'il faut qu'il s'applique à une foule d'objets de natures fort diverses; ou plutôt à toutes les choses de ce monde, pourvu qu'elles soient susceptibles d'avoir une valeur, d'être évaluées.

Ainsi, par exemple, non-seulement une terre, une maison, un vêtement, une pièce de monnaie, un fusil, peuvent être compris sous cette dénomination, puisque ces *choses* sont susceptibles d'avoir de la *valeur*, plus ou moins de *valeur*; mais une journée d'ouvrier est aussi une chose qui a une valeur; le conseil d'un médecin, une représentation théâtrale, sont des choses qui ont de la valeur; il y en a même de plus fugitives que toutes celles-là, qui ont une valeur, comme la clientelle ou le cabinet d'un avocat, la chalandise d'une boutique, etc. Une preuve qu'elles ont une valeur, c'est qu'on y met un prix lorsqu'on trouve à les acheter, et que, pour les avoir, on donne en échange des écus ou d'autres valeurs très-substantielles.

Lors donc que je parle de la valeur des choses sans rien spécifier de plus, voilà quelles sont les *choses* dont j'entends parler, et de toutes celles qui sont dans le même cas, c'est-à-dire qui sont susceptibles d'être acquises, de devenir la matière, le sujet d'un échange.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

DU FONDEMENT DE LA VALEUR, OU DE L'UTILITÉ.

Nous avons appris, par la simple observation des faits, que la richesse se compose de la valeur des choses que l'on possède, et qu'elle est proportionnée à cette valeur; et nous avons remarqué que la valeur d'une chose existe dans la chose même, indépendamment de ce que l'acheteur donne pour la posséder. La quantité d'écus, ou de blé, ou de toute autre marchandise, qu'un acquéreur donne pour avoir une maison, est une mesure de la valeur de cette maison; mais ce n'est pas à cause de cette offre que la maison a une valeur, c'est en vertu d'une qualité qui réside en elle, et dont la quantité de choses évaluables qu'on offre pour l'acheter, n'est que l'indication et la mesure.

Or, cette qualité qui fait qu'une chose a de la valeur, il est évident que c'est son *utilité*. Les hommes n'attachent du prix qu'aux choses qui peuvent servir à leur usage; c'est en vertu de cette qualité, qu'ils consentent à faire un sacrifice pour les acheter; car on ne donne rien pour se procurer ce qui n'est bon à rien (1).

Voilà, messieurs, une remarque qui nous avance singulièrement; car si nous pouvons constater que l'on peut

(1) On verra plus tard, lorsque j'exposerai les lois qui président à la fixation des prix, comment les prix, à mesure qu'ils s'élèvent par les difficultés de la production, bornent le nombre des demandeurs à ceux à qui leurs facultés permettent d'atteindre à l'usage de certaines utilités; ce qui arrête la production de toutes les utilités qui excèdent un certain prix. Mais cette considération, qui n'infirme point ce que je pose ici, n'est point nécessaire pour faire entendre les procédés de la production; c'est pour cela que j'en place la démonstration plus loin.

Digitized by Google

donner à une chose, une utilité qu'elle n'aurait pas eue par elle-même; si cette utilité lui donne de la valeur, et si cette valeur est de la richesse, nous avons la certitude que nous pouvons créer de la richesse.

Cherchons donc à savoir en quoi consiste cette utilité; nous apprendrons ensuite comment elle peut être communiquée aux choses.

Nos besoins rendent utile pour nous tout ce qui peut les satisfaire. Ces besoins, ainsi que l'observation vous en a été faite, dépendent de la nature physique et morale de l'homme et des circonstances où il se trouve placé. Partout il a besoin d'alimens; dans les climats froids il lui faut des vêtemens, des abris; dans les pays civilisés il a besoin que ses habits non-seulement le couvrent, mais le décorent, et lui concilient une espèce de considération qui est un besoin aussi; dans une civilisation encore plus avancée, les besoins de l'esprit viennent se joindre à ceux du corps. L'homme alors recherche des livres, des gravures et d'autres moyens délicats de s'amuser et de s'instruire.

Les besoins changent avec les mœurs et les usages des nations. Ils changent encore avec l'âge, les goûts, les passions, et même avec les travers des individus. A la Chine le ginseng est une racine estimée pour ses vertus médicinales. On l'y vend, dit-on, jusqu'à 48 onces d'argent la livre, qui feraient environ 300 fr. de notre monnaie; tandis qu'à Paris, un homme qui posséderait une livre de ginseng, ne trouverait probablement à la vendre pour aucun prix. Les marcassites avaient de la valeur autrefois en France, parce qu'on en faisait des bijoux, et n'en ont plus maintenant que ce genre d'ornement est tout-à-fait passé de mode. Au quinzième siècle, on avait besoin de chapelets en Angleterre et en Hollande; maintenant on ne sait pas même, dans ces pays-là, ce que c'est qu'un chapelet, ni l'usage qu'on peut en faire. Aux yeux du moraliste, une fleur artificielle, une bague au doigt, peuvent passer pour des objets complètement inutiles. Aux yeux de l'économiste, ils ne sont plus méprisables du moment que les hommes y trouvent

assez de jouissances pour y mettre un prix quelconque. La vanité est quelquefois pour l'homme un besoin aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui et du besoin qu'il en a (1).

C'est l'utilité des choses ainsi conçue qui est le premier fondement de la valeur qu'elles ont; mais il ne s'ensuit pas que leur valeur s'élève au niveau de leur utilité : elle ne s'élève qu'au niveau de l'utilité qui leur a été communiquée par l'homme. Le surplus de cette utilité est une richesse naturelle qui ne se fait pas payer. On consentirait peut-être à sacrifier vingt sous pour une livre de sel, s'il fallait la payer en proportion du service qu'elle peut rendre; mais on n'est heureusement obligé de la payer qu'en proportion de la peine qu'elle coûte. Tellement que s'il vous plait d'évaluer la jouissance que vous procure cette denrée, à vingt sous la livre, et qu'elle ne vous coûte qu'un sou, il y a dans une livre de sel pour 19 sous de richesse naturelle qui vous est donnée gratuitement par l'auteur de la nature, et pour un sou seulement de richesse sociale, c'est-à-dire de valeur non gratuite donnée par l'homme qui a recueilli le sel et qu'il vous fait payer.

Le possesseur d'une chose peut dans certains cas, et par des moyens forcés, en élever la valeur fort au-dessus de sa valeur naturelle. Celui qui a apporté dans ma ville ou dans mon village, une provision de sel, peut me ravir tout autre moyen de m'en pourvoir, et il me vendra alors sa marchandise le prix qu'il voudra (2). Cela n'indique pas que la valeur du sel ait réellement haussé; cela indique seulement que cet homme abuse de ma situation, et me fait payer le sel au-delà de sa valeur. C'est une spoliation. Quand un voleur m'oblige sur la grande route à lui céder un bon cheval con-

(1) Ces notions doivent suffire dans cette partie du Cours où il ne s'agit que de savoir de quelle manière on produit. Plus tard on verra ce qu'il convient aux hommes de consommer.

(2) Cette supposition représente ce qui se passait sous l'ancien régime en France, où il était défendu à un pauvre paysan habitant le bord de la mer, d'y puiser une cuillerée d'eau pour saler son pot.

tre un mauvais, il n'en résulte pas que ce dernier cheval vaille autant que l'autre; il en résulte seulement qu'on me prend de force une partie de mon bien.

On ne peut pas dire que les richesses que la nature nous donne gratuitement, suffisent à la satisfaction de nos besoins indispensables, et que les biens artificiels et sociaux n'ont pour objet que la satisfaction des besoins factices nés de la civilisation. La nature seule pourvoit à certains besoins indispensables, comme lorsqu'elle prépare, en mélangeant d'autres fluides, l'air respirable dont nos poumons ne sauraient se passer, et avec une telle profusion, que le globe de la terre serait entièrement couvert d'habitans, qu'ils ne viendraient pas à bout d'épuiser l'atmosphère. Mais cette même nature livrée à elle-même, ne pourvoit que d'une manière insuffisante à des besoins non moins indispensables, comme à celui de la nourriture d'une société un peu nombreuse. Les alimens spontanés qu'elle offre à l'homme, sont peu variés, peu salubres, précaires, et surtout en beaucoup trop petite quantité. Si vingt hommes, il y a trois siècles, avaient été jetés par la tempête sur les côtes où sont maintenant les États-Unis, il est probable qu'ils y seraient morts de faim : sur ces mêmes côtes, où maintenant plusieurs millions d'individus trouvent non-seulement une subsistance abondante, mais, de plus, beaucoup des délicatesses de la vie.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME DIVISION.

DES OPÉRATIONS PRODUCTIVES.

CHAPITRE IV.

DE CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR LA PRODUCTION DES RICHESSES.

Après nous être formé de justes idées des mots *richesses*, *valeur*, *utilité*, nous aurons quelques facilités pour apprendre comment se produisent les richesses.

Déjà vous entrevoyez qu'en donnant de l'utilité aux choses, ou bien en augmentant l'utilité qu'elles ont déjà, on augmente leur valeur, et qu'en augmentant leur valeur, on crée de la richesse. Ce n'est pas la matière de la chose que l'on crée, que l'on produit. Nous ne pouvons pas tirer du néant un seul atome de matière; nous ne pouvons pas même en faire rentrer un seul dans le néant; mais nous pouvons tirer du néant des qualités qui font que des matières sans valeur auparavant, en acquièrent une, et deviennent des richesses. C'est en cela que consiste la *production* en économie politique, c'est là le miracle de l'industrie humaine; et les choses auxquelles elle a donné ainsi de la valeur, se nomment des *produits*.

Lorsque l'on considère principalement en elles la faculté qui leur a été communiquée de pouvoir acquérir d'autres objets par le moyen d'un échange, on les nomme des *valeurs* (1).

Pour créer des produits, ne pouvant en créer la matière, l'action de l'industrie est nécessairement bornée à séparer, transporter, combiner, transformer les molécules dont ils se composent. Elle change l'état des corps, voilà tout, et, par ce changement d'état, elle les rend propres à nous servir.

Il suffit de regarder autour de soi pour apercevoir partout des produits de l'industrie et des exemples de ses opérations.

Le sable est une matière dépourvue de presque toute valeur. Un verrier en prend, y mêle de la soude, expose ce mélange à un feu violent qui en combine les parties, et en fait une matière homogène, pâteuse, qu'à l'aide de tubes de fer, on souffle en larges bulles. On fend ces bulles, on les étend; on les laisse refroidir graduellement; on les coupe ensuite dans différentes dimensions, et il en résulte ce produit transparent, étendu, qui, sans empêcher la lumière du jour de pénétrer dans nos maisons, ferme l'accès au froid et à la pluie. Qu'a fait en réalité pour la richesse, ce manufacturier de vitres? Il a changé du sable et d'autres matières de peu de valeur, en un produit qui a beaucoup plus de valeur. Et pourquoi met-on un prix à ce produit? c'est à cause de l'utilité dont il est, de l'usage qu'on en peut faire pour fermer les croisées.

Voyez un chapeau de paille d'Italie : je ne pense pas que la valeur de la matière première d'un de ces chapeaux s'élève au-dessus de quelques sous. Une adroite industrie natte cette paille avec tant d'art, qu'elle en fait un des plus jolis articles de la parure d'été de nos femmes, et trouve le

(1) Par extension, les gens d'affaires nomment *valeurs* les écrits qui portent une promesse de livrer des valeurs réelles; ce qui donne à des papiers une valeur représentative et permet, dans certains cas, de les employer à acheter des choses ayant une valeur intrinsèque.

moyen d'en élever la valeur quelquefois au-dessus de plusieurs centaines de francs.

Un cultivateur prend des semences, des engrais, les met dans une espèce de creuset que nous nommons un ***champ***, un ***fonds de terre***, et à la suite de certaines opérations que l'expérience lui a enseignées, il se trouve que les sucs contenus dans la terre et dans ses engrais, joints à ceux que lui fournit l'atmosphère, se changent en végétaux, en fourrage. Ensuite, à l'aide d'un instrument que j'appellerai une ***brebis***, ou un ***mouton***, ce même cultivateur modifiera les particules qui composent son herbe, et il en fera de la laine.

Le nouveau degré d'utilité, d'aptitude à pouvoir servir, que les matériaux acquièrent à chaque nouvelle opération, augmentent leur valeur et indemnisent le cultivateur de ses frais ou de ses peines.

Un fabricant de draps achète la laine de ce cultivateur, la dégraisse, la carde, la file, en fait un tissu, qui, après avoir été foulé, coloré, tondu, forme les habits qui nous couvrent.

D'autres personnes ont procuré au fabricant de draps, une matière colorante, de l'indigo, par exemple, qu'elles ont été prendre aux grandes Indes, ou aux Antilles ; ces personnes, que nous appellerons des ***commerçans***, ont fait subir à l'indigo une opération (que nous appellerons un ***transport***), opération qui l'a mise sous la main du fabricant, et a procuré ainsi, à ce dernier, la possibilité de s'en servir. Le commerçant, comme vous voyez, a, par cette opération, changé la situation de la matière nommée indigo; et son industrie a reçu sa récompense par l'augmentation de valeur qui en est résultée pour cette marchandise.

C'est par l'industrie de toutes ces personnes que vous jouissez de l'avantage de porter un habit de drap bleu ; et quoique leurs opérations soient prodigieusement variées, cependant vous apercevez qu'elles sont toutes analogues en ceci, que ces hommes industrieux, ou ces ***industrieux*** (1),

(1) Plusieurs auteurs ont, au lieu du mot *industrieux*, adopté le mot *industriel*. Cette dernière terminaison, dans notre langue, semble réservée

pour les désigner par un seul mot, ont tous pris leurs matières premières dans un certain état, pour les rendre dans un autre état où ces mêmes matières ont acquis un degré d'utilité et, par suite, un degré de valeur qu'elles n'avaient pas auparavant.

Il y a même, entre plusieurs d'entre eux, des analogies plus fortes. Lorsqu'un teinturier mélange dans une chaudière, de l'eau, de l'alun, de l'indigo, et d'autres drogues, n'exerce-t-il pas une industrie analogue à celle du cultivateur qui, suivant les procédés de son art, mélange de l'eau, des engrais, des sucs que lui fournissent la terre et les airs? Le teinturier favorise ses combinaisons à l'aide de la chaleur d'un fourneau; le cultivateur se sert de la chaleur du soleil. Le teinturier confie son étoffe à sa chaudière, comme le cultivateur confie ses semences à son champ. Enfin l'un comme l'autre retirent de leurs opérations des matières qui *valent* plus que lorsqu'elles y sont entrées.

La technologie, ou description des arts et métiers, considère l'art en lui-même, étudie ses moyens, perfectionne ses procédés; l'économie politique considère l'industrie dans ses rapports avec les intérêts de ceux qui la cultivent, et avec les intérêts de la société. C'est elle qui nous découvre quelle est la véritable mine qui répand ses richesses dans l'univers. C'est par le moyen de l'industrie que deux livres de laine de 4 francs, deviennent une aune de drap de 40 francs. Calculez, si vous pouvez, les valeurs ainsi créées par l'industrie sur la surface d'un vaste pays bien cultivé; sur ses navires, sur ses canaux, sur ses routes; dans ses ateliers, dans ses boutiques, dans l'intérieur de ses maisons, et jusque dans ses galetas.

aux adjectifs; c'est ainsi qu'on dit: les *arts industriels*, pour exprimer les arts qui dépendent de l'industrie, comme on dit les *qualités superficielles*, pour les qualités qui ne tiennent qu'à la superficie; mais quant aux hommes qui ont de l'industrie, il me semble que l'on fait mieux de les appeler des industrieux, de même que l'on nomme ambitieux les hommes qui ont de l'ambition. Il convient d'avoir deux mots plutôt qu'un seul pour exprimer deux idées. Tel est le sens dans lequel je les ai employés l'un et l'autre dans mon Traité, long-temps avant que l'on songeât à l'un ou à l'autre.

Pour faire d'un semblable calcul un essai, entre mille, et avec le degré d'approximation dont ces matières sont susceptibles, essayons, par plaisir, de compter la valeur créée par une seule profession, par une des plus modestes : celle qui s'occupe exclusivement de nos chaussures.

On croit que la France actuelle contient 32 millions d'habitans. Supposons qu'un quart de ses habitans ne mettent jamais de souliers; ce qui paraîtra bien fort à nos provinces du Nord, où l'on ne connaît pas les sabots, et où personne ne va les pieds nus. Il restera 24 millions de personnes, petites ou grandes, hommes ou femmes, qui portent des souliers. Admettons encore qu'elles en usent, le fort portant le faible, 4 paires dans l'année. Si cette évaluation est trop forte pour certaines chaussures armées d'une respectable cuirasse de fer, elle paraîtra faible pour ceux qui portent des souliers plus légers et qui en changent plus d'une fois par mois. Voilà donc 96 millions de paires de souliers que la France doit produire chaque année; car je ne pense pas qu'elle en reçoive de l'étranger aucune quantité qui soit digne d'entrer en ligne de compte.

Ce n'est pas tout. La France fournit des souliers aux étrangers qui séjournent chez elle; elle en envoie quelque peu en Angleterre. Elle en envoie dans presque toutes les colonies; surtout des souliers de femme, aux États-Unis de l'Amérique, et jusqu'aux grandes Indes. Si nous comprenons dans les fournitures de souliers, les bottes et tous les genres de chaussures, même les souliers de satin brodé que nous envoyons aux dames noires d'Haïti, nous pouvons porter la confection totale des chaussures qui résultent de ce genre d'industrie, à cent millions de paires.

Je ne crois pas exagérer en estimant que, dans chaque paire, le cordonnier augmente la valeur de son cuir et de son étoffe, de 3 francs; et voici sur quoi je me fonde. Il faut être habile ouvrier pour faire une paire en deux jours: et un ouvrier de métier ne gagne pas moins de 30 sous par jour, même dans nos provinces reculées. Il gagne bien davantage dans beaucoup d'endroits, surtout dans les villes;

mais aussi il y a des chaussures dont la façon est fort simple. Il faut que les unes compensent les autres.

Cent millions de paires à 3 fr. font 300 millions. Voilà donc une valeur égale à celle qui réside dans 300 millions de nos francs, ou ce qui revient au même, dans 1 million 230 mille kilogrammes d'argent, laquelle valeur se trouve annuellement produite et répandue dans la société par les seuls cordonniers de France; car je ne vous ai point parlé des valeurs produites par le tanneur, par le chamoiseur, par le fabricant d'étoffes, de rubans, etc., qui ont fourni aussi des matières premières aux cordonniers.

Or, quelle valeur en or et en argent pensez-vous que produise l'Amérique entière, c'est-à-dire les mines réunies du Pérou, du Brésil et du Mexique? Suivant l'auteur auquel on accorde le plus de confiance sur ces matières, le Nouveau-Monde, au commencement du siècle, fournissait annuellement :

17,000 kilogrammes en or,
et 800,000 —— en argent (1),

valant en somme ronde 234 millions; tandis que les seuls cordonniers de France produisent annuellement 300 millions de francs! Si vous croyez le calcul exagéré, diminuez-en ce qu'il vous plaira. Il nous restera toujours une assez belle idée de ce que produisent les mille professions qui composent la société. C'est faire injure à l'industrie de la vieille Europe, que de la comparer aux mines du Pérou.

Et qu'on ne s'imagine pas que la valeur qui est dans l'argent que fournissent les mines, soit une valeur plus précieuse que la valeur qui réside dans des chaussures. L'une et l'autre équivaut à ce qu'elle peut acheter; si huit francs en argent valaient plus que huit francs en souliers, trouverait-on des acheteurs américains qui voulussent donner 8 francs en métal pour obtenir 8 francs en marchandise?

Bien des gens s'imaginent que la valeur de 8 francs en métal est supérieure à celle de 8 francs en marchandise,

(1) Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle Espagne*, tome 4, p. 218.

parce qu'elle est plus durable et sert dans une multitude d'échanges successivement; mais une valeur ne se multiplie pas en changeant de mains, pas plus qu'une partie de café de 10 mille francs ne vient à valoir cent mille francs après avoir été vendue dix fois. L'argent des mines n'est produit qu'une fois, de même que les chaussures; il procure une fois des profits aux personnes qui l'ont tiré de la mine, affiné, frappé; mais passé le moment de cette première production, il ne procure plus de nouveaux profits et ne met pas un sou de valeur dans le monde. On ne peut l'acquérir qu'en donnant en échange de nouveaux produits; ce sont alors ces nouveaux produits qui donnent des bénéfices, et non plus le métal que l'on acquiert par leur moyen. Non, messieurs, et la suite vous le prouvera de reste, la plus riche mine du Mexique en mettant dans la circulation 30 millions en argent cette année, ne les y met pas plus d'une fois; et si elle produit 30 nouveaux millions l'année prochaine, c'est parce qu'elle y verse de nouveau métal : l'ancien ne procure aujourd'hui aucune nouvelle valeur.

Quand je vous ai dit que c'est l'utilité des produits qui en fait la valeur, vous avez dû comprendre que je donnais à ce mot *utilité* la signification la plus étendue. Si l'on me disait que la garance, l'indigo, l'alun, ne sont propres à satisfaire directement aucun de nos besoins, que nous ne pouvons nous en servir ni comme d'une nourriture, ni en guise d'ornement, et que néanmoins ces matières ont de la valeur; je répondrais qu'elles sont utiles au teinturier; qu'il en fait usage pour teindre ses étoffes; qu'elles servent à colorer les vêtemens que nous portons, et que leur utilité, quoique ayant besoin d'être jointe à l'utilité des étoffes, n'en est pas moins réelle.

Le foin, le fourrage, ne sont point immédiatement à notre usage; mais ces denrées ont pour nous le mérite de nourrir les animaux qui nous servent.

C'est cette utilité indirecte et médiate, qui fait la valeur des effets de commerce, des contrats de rente, qui par eux-mêmes ne servent à rien, mais procurent ce qui peut servir.

C'est elle qui fait la valeur d'une terre labourable. La terre labourable ne nous sert pas directement, mais elle sert à nous procurer du blé qui est d'un grand usage.

De là la valeur de toutes les matières premières dans les arts; et par *matière première*, il faut entendre, non-seulement les matières brutes qui n'ont reçu aucune façon, mais des produits déjà fort élaborés que l'on n'achète que pour leur faire subir de nouvelles préparations. Le coton est une matière première pour le fileur, bien qu'il soit déjà le produit de deux entreprises successives: celle du planteur d'Amérique, et celle du commerçant maritime qui le fait venir en Europe. Le fil de coton, à son tour, est une matière première pour le fabricant d'étoffes; et une pièce de toile de coton est une matière première pour l'imprimeur en toiles peintes. La toile peinte elle-même est la matière première du commerce du marchand d'indienne; et bien souvent l'indienne n'est qu'une matière première pour la couturière qui en fait des robes, et pour le tapissier qui en fait des meubles.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

ANALOGIE DES PRODUITS IMMATÉRIELS AVEC TOUS LES AUTRES.

Vous voyez, messieurs, que l'utilité, sous quelque forme qu'elle se présente, est la source de la valeur qu'ont les choses; et ce qui va vous surprendre, cette utilité peut être créée, peut avoir de la valeur, et devenir le sujet d'un échange, sans avoir été incorporée à aucun objet matériel. Un fabricant de vitres met de la valeur dans du sable; un fabricant de drap en met dans de la laine; mais un médecin nous vend l'utilité de son art sans qu'elle ait été incorporée dans aucune matière. Cette utilité est bien le fruit de ses études, de ses travaux, de ses avances; nous l'achetons en achetant son conseil, nous la consommons en exécutant ses ordonnances; et cependant cette utilité qui a eu sa valeur, qui a été payée par les honoraires offerts au médecin, n'a jamais paru sous une forme sensible; elle a été un produit réel, mais immatériel; car si le médecin a ordonné un médicament, ce médicament est un autre produit, fruit de l'industrie du pharmacien, et qui est l'objet d'un autre échange différent du premier.

Pour vous faire mieux entendre l'analogie qui se trouve entre les produits immatériels et les produits matériels, je vous ferai remarquer que ces derniers (les produits matériels) varient par des gradations insensibles quant à leur forme, à leur étendue, à leur durée.

Ne nous attachons en ce moment qu'à cette dernière propriété : la durée.

Une maison, de la vaisselle d'argent, des meubles solides, sont des produits très-durables; des étoffes le sont moins; des

légumes, des fruits, le sont moins encore. Cependant cette différence de durée n'altère en rien leur qualité de produits : tous sont des portions de richesses proportionnées à leur valeur. Un cultivateur de la vallée de Montmorency retire annuellement de la vente de ses cerises, une somme tout aussi réelle que celle que le propriétaire d'une portion de la forêt de Montmorency retire de la coupe de ses bois. La quotité seule de la somme en fait la différence, et si les cerises produites valent plus que les bois, les cerises présentent la plus grande richesse produite. Cependant entre l'instant de la maturité de ce fruit, et l'instant où il faut qu'il soit consommé, il n'y a pas grand intervalle; tandis que des bois qui servent à élever de solides charpentes, sont des richesses qui dureront long-temps. Mais cette circonstance de la durée n'est à considérer que par le consommateur; c'est à lui de voir s'il veut préférer une jouissance dont la durée sera courte, à une autre jouissance qui, sans lui coûter davantage, durera plus long-temps. Sous le rapport de la production, la quotité de l'utilité produite ne peut être déterminée que par le prix que les hommes y mettent. C'est ce prix qui mesure l'avantage que le producteur en retire.

Puisque sous le rapport de la production, la durée du produit n'est d'aucune considération pourvu que la valeur y soit, descendons de produits en produits, de ceux qui se consomment nécessairement peu d'instans après qu'ils sont complètement créés, à ceux qui se consomment nécessairement à l'instant même de leur création, et nous verrons qu'une représentation théâtrale, par exemple, est un produit qui peut différer de la production territoriale par sa durée, puisque sa valeur ne peut se conserver par-delà l'instant de la représentation, mais qui n'en diffère pas sous les rapports qui en font un produit : je veux dire la propriété de satisfaire un de nos besoins, de gratifier un de nos goûts, d'être susceptible d'appréciation et de pouvoir se vendre. Des acteurs se réunissent pour vous offrir le résultat de leurs travaux et de leurs talens; vous vous réunissez de votre côté à d'autres spectateurs, pour leur donner en

échange de cet agréable produit, une somme qui provient elle-même des productions auxquelles vous, ou vos parens, avez pris part. C'est un échange comme tous les autres.

Adam Smith et d'autres économistes politiques ont refusé aux produits immatériels le nom de produits, et au travail dont ils sont le fruit, le nom de travail productif. Ils se fondent sur ce que ces produits devant être consommés à mesure et n'ayant aucune durée, ils ne sont pas susceptibles d'accumulation et ne peuvent jamais par conséquent grossir les capitaux de la société.

Ce dernier motif est fondé sur une erreur, ainsi que vous le verrez plus tard, lorsque je vous entretiendrai de la formation de nos capitaux (1).

D'ailleurs, accumule-t-on mieux des produits qui ne sont pas de garde, comme les fruits, auxquels on ne refuse pas d'être des produits?

Enfin une valeur, parce qu'elle a été consommée, en a-t-elle moins été produite? La plupart des produits de l'année ne sont-ils pas détruits dans l'année? Dit-on d'un homme qui a vécu sur son revenu, qu'il n'a point eu de revenu, par la raison qu'il ne lui en reste rien?

Vous voyez donc bien, messieurs, qu'on n'est pas fondé à soutenir que des choses produites, vendues et consommées, ne sont pas des produits, parce qu'il n'en reste rien.

La doctrine de Smith sur ce point, ne permet pas d'embrasser le phénomène de la production tout entier. Elle range dans la classe des travailleurs improductifs et regarde comme des fardeaux pour la société, une foule d'hommes qui, dans la réalité, fournissent une utilité véritable en échange de leurs salaires. Le militaire qui se tient prêt à repousser une agression étrangère, et qui la repousse en effet au péril de ses jours; l'administrateur qui consacre son temps et ses lumières à la conservation des propriétés pu-

(1) La science et le talent d'un médecin, d'un chirurgien, d'un professeur, ne sont-ils pas des capitaux acquis et qui donnent un revenu? Les leçons orales qu'ils ont reçues, n'étaient cependant attachées à aucun produit matériel.

bliques; le juge intègre protecteur de l'innocence et du bon droit; le professeur qui répand des connaissances péniblement recueillies; cent autres professions qui comprennent les personnes les plus éminentes en dignités, les plus recommandables par leurs talens et leur caractère personnel, ne sont pas moins utiles à la société, et satisfont des besoins qui, pour la nation, ne sont pas moins impérieux que le vêtement et le couvert le sont pour chacun de nous.

Si quelques-uns des services ainsi rendus ne sont pas abandonnés à une concurrence assez étendue, s'ils sont payés au-delà de leur valeur, c'est par des abus dont nous ne devons pas nous occuper ici. Sans doute il y a des travaux improductifs; mais ceux auxquels on met un prix librement consenti et qui vaudraient le prix qu'on y met quand même on aurait la faculté de le refuser, sont des travaux productifs, de quelque peu de durée que soient leurs produits.

D'après la manière de voir des auteurs qui refusent de reconnaître des produits immatériels, les artificiers qui préparent les feux qu'on doit tirer le lendemain dans un jardin public, sont des travailleurs productifs, tandis que les acteurs qui préparent la représentation d'une belle tragédie, sont des travailleurs improductifs. Certes, si nous pouvions juger de la richesse produite et consommée dans ces deux occasions, autrement que par le prix que l'on consent à la payer, nous penserions que les acteurs qui ont préparé la représentation théâtrale, en raison du talent qu'elle suppose, en raison de la durée de la représentation, du long souvenir qu'on en conservera; en raison de la délicatesse et de l'élévation des sentimens qu'elle aura fait naître, que ces acteurs, dis-je, ont été des travailleurs plus productifs que les artificiers qui ont préparé les gerbes, les fusées et les tourbillons d'artifice qui se sont dissipés en fumée.

Si j'ai insisté sur ce point, messieurs, c'est que des hommes de beaucoup de mérite et d'esprit, parmi lesquels je citerai MM. Ricardo en Angleterre et Sismondi en France, ont adopté la manière de voir de Smith; ce qui, je crois, a empêché ces estimables écrivains de bien voir et de bien

décrire le phénomène de la production, et de la distribution des richesses dans la société; ainsi que je vous le prouverai plus tard. Tous les principes se tiennent et se confirment l'un par l'autre. Ne regrettez donc pas le temps que vous passez et l'attention que vous donnez à des explications fort simples en apparence, et qui pourraient même quelquefois paraître superflues à ceux de mes auditeurs qui ne prévoient pas les grandes conséquences que je dois en tirer par la suite.

Nous avons vu ce qui constitue les produits; mais nous ne connaissons point encore les moyens qu'on emploie pour produire. Ils seront l'objet des recherches qui vont suivre.

CHAPITRE VI.

DE QUOI SE COMPOSENT LES TRAVAUX DE L'INDUSTRIE.

Afin de rendre les choses, quelles qu'elles soient, propres à satisfaire les besoins des hommes, il faut en concevoir le dessein, en former le projet, et s'occuper ensuite des moyens de l'exécuter. Si je juge qu'une étoffe faite d'une certaine façon, avec de certaines matières, sera propre à vêtir les hommes ou les femmes, et qu'une fois l'étoffe terminée, elle paraîtra assez utile pour qu'on y mette un prix; si je juge que ce prix sera suffisant pour m'indemniser de mes frais et me récompenser de mes peines, je rassemble et je mets en œuvre les moyens d'exécuter cette production : telle est l'origine d'une entreprise industrielle.

Son exécution exige le concours de plusieurs personnes et de plusieurs talens. L'entrepreneur est obligé d'apprendre les procédés de l'art qu'il veut exercer, et ces procédés sont fondés sur des connaissances scientifiques quelquefois très-relevées. Pour mettre en œuvre la soie, la laine ou le coton dont on veut faire une étoffe, il faut que des hommes quelconques aient acquis par des expériences et des études, la connaissance de la manière dont se comportent ces matières lorsqu'on les file, lorsqu'on les tisse, lorsqu'on les plonge dans la teinture; il faut que quelqu'un ait eu des connaissances en mécanique pour imaginer les machines au moyen desquelles on exécute ces divers travaux, et des connaissances en chimie pour diriger l'emploi des matières colorantes, des mordans, de tous les ingrédiens nécessaires pour teindre et apprêter les étoffes. Que ces opérations soient simples ou qu'elles soient compliquées, on conçoit

que l'art est fondé *sur des connaissances*, et ce sont ces connaissances que j'appelle de la science aussi long-temps qu'elles n'ont pour objet que les connaissances elles-mêmes, et de la science appliquée chaque fois que l'on montre ou que l'on apprend l'usage qu'on peut en faire pour l'utilité des hommes.

On sait tout cela par routine, dira-t-on ; un ouvrier, ou même un chef d'atelier, n'ont aucun besoin d'être chimistes ou mathématiciens, pour fabriquer une étoffe. J'en conviens ; mais si ces connaissances n'avaient pas été trouvées par quelqu'un, si le dépôt n'en existait pas dans la mémoire des savans, ou dans les livres qu'ils ont composés, les fabricans n'en auraient jamais fait usage. Ils peuvent fort bien ne savoir que la partie des sciences dont ils ont absolument besoin ; cette partie n'en est pas moins une connaissance scientifique, et cette partie n'a souvent pu être portée à ce point-là, que parce que des chimistes, des physiciens, des géomètres de profession, ont étudié le système complet de ces connaissances, et ont saisi les rapports de chaque loi naturelle avec les autres.

La science qui dirige les opérations de l'industrie, est donc une partie essentielle des facultés industrielles. Aussi voyons-nous peu d'industrie chez les nations où les sciences sont négligées.

Il est même probable que l'industrie déclinerait là où les études scientifiques cesseraient d'être florissantes. Supposons un moment que les savans et les livres scientifiques que nous possédons fussent tout-à-coup anéantis, les arts iraient quelque temps par leur propre impulsion, mais ils tomberaient bientôt dans une routine aveugle. Les bonnes théories venant à manquer, on méconnaîtrait peu à peu les lois de la nature ; on perdrait l'explication des faits les plus simples, sans qu'on eût aucun moyen pour la retrouver ; les méthodes dégénèreraient graduellement, en passant d'une main grossière dans une autre main grossière, parce qu'elles cesseraient d'être perpétuellement rectifiées par les principes scientifiques qui leur servent de base.

Digitized by Google

Ce n'est point une supposition gratuite. Certains procédés se sont perdus pendant la barbarie du moyen âge, et il a fallu les redécouvrir de nouveau. Il y a même quelques restes de l'art antique qui existent sans que nous sachions comment on a pu les exécuter; des cimens inaltérables; de certaines peintures à fresque, retrouvées à Thèbes en Égypte, sans aucune altération dans les couleurs, après une durée de trois mille ans; des obélisques immenses d'une seule pièce, taillés, transportés et dressés, sans que nous puissions deviner comment on s'y est pris pour y parvenir. Nous échouerions si nous tentions actuellement d'incendier les vaisseaux ennemis par un feu qui brûlait dans l'eau, comme on y parvenait au moyen du feu grégeois; et je doute qu'un de nos ingénieurs entreprît, avec des miroirs, de mettre le feu à une flotte qui viendrait assiéger Marseille ou le Havre, comme Archimède fit à Syracuse.

Je conviens que les découvertes de nos sciences ont été si importantes, les progrès de nos arts si rapides dans d'autres routes, que nous avons bien vite, en dépit de quelques pertes, excédé de beaucoup l'industrie des anciens. Si les plus éclairés d'entre eux, si Archimède ou Pline se promenaient dans une de nos villes modernes, ils se croiraient environnés de miracles. L'abondance de nos cristaux, la grandeur et la multiplicité de nos miroirs, nos horloges publiques, la variété de nos étoffes, nos ponts de fer, nos machines de guerre, nos bâtimens de mer, notre gaz lumineux, toutes choses dont ils ne pouvaient avoir aucune idée, les surprendraient au dernier point. Ils ne parviendraient jamais à s'expliquer comment on a pu s'y prendre pour produire ces résultats; et lorsqu'ils entreraient dans nos ateliers, une foule de procédés de détail exciteraient en eux un étonnement continuel.

Mais si les sciences se perdaient, tout le reste se perdrait par degrés. Bientôt les mêmes besoins ne pourraient plus être satisfaits pour le même prix. L'avantage de les consommer serait successivement ravi, tantôt à une classe de ci-

toyens, tantôt à une autre; cette quantité d'utilités qui, en s'échangeant les unes contre les autres, font la vie du corps social, disparaîtraient par degrés, et l'on retomberait dans la barbarie.

Cette vérité n'avait point échappé à Bacon, qui a eu la gloire de les entrevoir presque toutes. Ce passage du *Novum Organum scientiarum* est beau; il vaut la peine de vous être cité, et je ne suis pas fâché de m'appuyer sur ce grand témoignage dans une opinion où je n'ai été précédé par aucun de ceux qui se sont occupés d'économie politique. Ils ont tous regardé les savans comme des travailleurs improductifs.

« Il est, dit Bacon, trois genres comme trois degrés » d'ambition. La première est celle des hommes qui veu- » lent jouir d'une supériorité exclusive : c'est la plus vul- » gaire et la plus lâche. La seconde est l'ambition des » hommes qui veulent rendre leur patrie dominante au » milieu de l'espèce humaine : elle est sans doute plus éle- » vée, mais elle n'est pas moins injuste. Enfin celle qui » s'efforce d'agrandir la domination de l'homme sur la na- » ture (si c'est là de l'ambition) est la plus saine et la plus » auguste de toutes. Or l'empire de l'homme sur les choses » a pour base unique les sciences et les arts; car ce n'est » qu'en étudiant les lois de la nature que l'on peut parvenir » à s'en rendre maître. »

C'est ainsi, messieurs, que les sciences sont comme la base des arts industriels et des richesses. L'histoire ne nous présente point de peuple ignorant qui ait été riche et bien pourvu. Il faut pour cela autre chose encore que de la science, ainsi que vous le verrez tout à l'heure; mais la science est nécessaire; elle est une condition indispensable de la production des richesses. Un sentiment confus le dit à tout homme médiocrement instruit; de là les encouragemens et la protection que les sciences rencontrent dans tous les pays civilisés. Mais ce qui n'était que vaguement entrevu, est démontré par l'analyse.

Les connaissances scientifiques ne suffisent pas, vous

disais-je. En effet l'utilité des choses ne naît pas uniquement des faits et des lois que les sciences nous découvrent. Dans tous les cours de chimie et de physique, on fait avec de l'oxygène, du magnétisme, de l'électricité, des multitudes d'expériences curieuses qui ne produisent pas pour un sou de richesses. L'utilité qu'on en peut tirer, ne saurait naître qu'autant que l'on connaît en même temps quels sont les besoins des hommes, et qu'on sait appliquer telle expérience, qui jusque-là n'est que curieuse, à satisfaire un de ces besoins. Lorsqu'un physicien d'Italie, M. Volta, découvrit et expliqua le singulier phénomène que présente la pile de Volta, ce ne fut qu'une expérience curieuse. Appliquée par M. Davy au doublage des vaisseaux, elle est devenue extrêmement utile en offrant un moyen de conservation pour les feuilles de cuivre dont on les couvre.

Vous voyez que la production se compose non-seulement de la science ou des notions, mais en outre de l'application de ces notions aux besoins de l'homme. Je sais que le fer peut se forger, se modeler, par l'action du feu et du marteau; voilà la science. Quel parti puis-je tirer de ces connaissances pour créer un produit dont l'utilité soit telle, que le prix qu'on y mettra, soit suffisant pour m'indemniser de mes déboursés et de mes peines? Voilà ce qu'enseigne l'art de l'application.

Cette application exige une certaine combinaison intellectuelle; car il s'agit d'apprécier, non-seulement les besoins physiques de l'homme, mais sa constitution morale, c'est-à-dire, ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, le degré de civilisation dont il jouit, la religion qu'il professe; car toutes ces choses influent sur ses besoins, et par conséquent sur les sacrifices auxquels il se résoudra pour les satisfaire.

Or cet art de l'application, qui forme une partie si essentielle de la production, est l'occupation d'une classe d'hommes que nous appelons *entrepreneurs d'industrie*. Un horloger est un entrepreneur d'industrie qui a jugé que les hommes, avec nos usages civils, où les occupations, les repas, les plaisirs, sont réglés par le moment où l'on est de la journée,

que les hommes, dis-je, de notre climat et de notre nation, ont besoin d'horloges et de montres; ou, s'ils en ont déjà, qu'ils n'en ont point assez pour remplacer la consommation qui s'en fait, ou pour subvenir aux besoins d'une population devenue plus nombreuse ou plus riche; il s'est instruit des connaissances nécessaires pour l'exercice de son art; il a réuni tous les moyens d'exécution que cet art exige, et il a fait, ou fait faire, les utiles produits que nous nommons des pendules ou des montres.

Un entrepreneur d'industrie ne peut pas exécuter seul toutes les opérations d'un art, quelquefois très-compliqué, et qui exige souvent le secours de beaucoup de bras et un talent d'exécution qui ne peut être le fruit que d'une longue habitude. C'est en cela que consiste la tâche du simple ouvrier. L'entrepreneur met à profit les facultés les plus relevées et les plus humbles de l'humanité. Il reçoit les directions du savant et il les transmet à l'ouvrier.

Les travaux de l'ouvrier se composent, soit du simple emploi de ses forces musculaires, ou de cet emploi de forces dirigé par son intelligence et par l'adresse qui naît de l'exercice, et qui constitue ce qu'on appelle le talent de l'ouvrier. Le talent n'entre pour rien dans le travail du simple manouvrier, de l'homme de peine qui exécute les travaux pour lesquels il ne faut que de la force, comme lorsqu'il ne s'agit que de tourner une manivelle, de brouetter de la terre; il se montre dans les travaux où il entre quelques combinaisons, comme ceux qu'exécutent le maçon et le menuisier; et il devient quelquefois très-distingué dans certains arts qui exigent une adresse consommée et même des études préalables, comme dans l'art du mouleur ou de l'imprimeur (1). Cependant l'occupation de l'ouvrier, même intelligent, diffère essentiellement de celle du savant et de celle de l'entrepreneur, dont les combinaisons sont d'un autre genre.

(1) Le compositeur d'imprimerie doit savoir au moins les élémens de la grammaire, et la disposition des pages exige de certaines combinaisons qui ne sont pas à la portée de toutes les intelligences.

Google

L'ouvrier intelligent s'élève fréquemment, et le savant descend quelquefois aux fonctions de l'entrepreneur; ils joignent alors à leurs occupations ordinaires, des vues d'applications qui diffèrent de leurs combinaisons antérieures. Mais soit que les opérations industrielles se trouvent remplies par la même personne, soit qu'elles se trouvent réparties entre plusieurs individus, l'on peut en distinguer de trois sortes :

Les recherches du savant;

Les applications de l'entrepreneur;

L'exécution de l'ouvrier.

Il n'y a pas de produit où l'on ne puisse découvrir les traces de ces trois genres de travaux. Un fruit paraît être uniquement le produit de la seule fécondité du sol. Cependant il n'acquiert une certaine beauté, une certaine saveur, que par les soins du cultivateur, et dans ces soins nous retrouvons les traces des trois opérations dont je vous parle. Un entrepreneur de culture a dû se livrer à quelques combinaisons pour réunir les moyens nécessaires pour obtenir un produit quelconque; il a dû mettre en balance ce que ces moyens lui coûteraient, avec l'avantage qu'il retirerait du produit. Il a dû s'instruire des procédés d'agriculture au moyen desquels on le fait arriver à bien; et enfin il a fallu qu'il s'occupât de l'exécution de ces procédés. Voilà les trois opérations dont l'ensemble constitue l'industrie.

Une balle de café a été le résultat d'une entreprise industrielle pour le pays qui a cultivé cette plante, et d'une autre, et même de plusieurs autres entreprises industrielles, pour être apportée en Europe; car le négociant qui l'a fait acheter en Arabie ou aux Antilles, a dû avoir des connaissances géographiques et commerciales; l'armateur du navire et son constructeur également; enfin les matelots, les commis, les hommes de peine qui ont fourni leurs travaux à ces diverses entreprises, peuvent être considérés comme les ouvriers dont les travaux y ont coopéré.

Dans les divers états d'avancement des sociétés, vous retrouvez ces mêmes opérations, mais plus grossières et appliquées à d'autres besoins. Le Tartare nomade qui promène sa

tente et ses troupeaux, n'a-t-il pas des connaissances vétérinaires assez étendues qui lui montrent quels sont les soins que requièrent ses chameaux, ses chevaux, ses brebis ? Il a des connaissances en histoire naturelle, puisqu'il peut vous dire quelles sont les qualités des différens pâturages et les expositions où on les trouve. Il a même des connaissances géographiques et astronomiques qui le guident.

Toutes ces connaissances lui servent à diriger sa tribu et à multiplier ses richesses. Il est même manufacturier puisqu'il fait ou fait faire l'étoffe de ses tentes et de ses habits, ses chariots, l'équipement de ses bêtes de somme et de trait, et même des fromages et des liqueurs fermentées.

Enfin ses serviteurs et ses agens ne représentent-ils pas la classe ouvrière en exécutant le travail manuel indiqué par les connaissances répandues chez ce peuple, et appliquées par le chef de la tribu qui n'est autre qu'un entrepreneur d'industrie à la mode du pays?

Jusque chez les sauvages même il y a quelques arts qui réclament toutes les mêmes opérations. Ils ont des armes, des filets à prendre du poisson, des ornemens, qui supposent quelque connaissance des propriétés des corps et des lois de la physique. Il a fallu qu'ils fissent une application de ces connaissances à leurs besoins, et ils déploient une adresse d'exécution qui étonne souvent les voyageurs. Dans la poursuite de leur proie, il y a une intelligence quelquefois fort extraordinaire. Ils auraient appris à Buffon bien des faits curieux sur l'instinct des animaux. Ils se moquent des Européens qui dans l'épaisseur des forêts et par un temps couvert, ne savent quelquefois ni l'heure du jour, ni la situation des quatre points cardinaux. L'inspection d'un tronc d'arbre et des lichens qui s'y trouvent, leur indique tout de suite de quel côté est le midi ou le levant, et guide leur marche.

En fait de connaissances scientifiques, il n'y a de différence entre les hommes que du plus au moins. Le plus ignorant est moins savant qu'un autre; et quand nous considérons tout ce qui nous reste à apprendre dans presque tous les genres, nous sommes forcés de convenir que le plus savant

d'entre nous, n'est que le moins ignorant. Il n'y a pas un membre de l'Académie des Sciences qui ne pût recueillir quelques notions précieuses chez un pâtre grossier.

Au moyen de cette analyse des fonctions de l'industrie, nous concevrons mieux ce qui a manqué à tel ou tel peuple, ce qui manque à tel ou tel individu pour être parfaitement industrieux.

Adam Smith se contente d'employer le mot de travail pour désigner cet ensemble d'opérations qui compose l'industrie, opérations dont quelques-unes sont purement intellectuelles et d'un ordre très-élevé. Ce terme ne paraît pas suffisant appliqué à tant d'actes si divers ; et je n'en fais l'observation qu'en faveur de ceux qui voudront étudier cet auteur. Ils seront prévenus que partout il applique indifféremment le nom de travail à toutes les opérations que je viens d'analyser. Quant à nous qui, pour répandre une plus grande clarté sur le sujet, nous attachons à préciser l'idée représentée par chaque mot, nous ne donnerons le nom de travail qu'à une même action continuée dans un but déterminé.

En décomposant, pour ainsi dire, les opérations de l'industrie, et en vous montrant quelles sont les différentes classes de la société qui les exécutent, je n'ai pas prétendu qu'elles dussent nécessairement être exécutées par différentes personnes. Un homme peut faire partie de plusieurs classes. Lorsqu'un agriculteur fait des essais de greffe ou de taille des arbres, pour obtenir de plus beaux fruits, il fait des recherches qui augmenteront ses connaissances, sa science; il cherche à les appliquer à l'usage de l'homme; et il exécute lui-même ses conceptions. Il est à vrai dire, pour ce produit en particulier, savant, entrepreneur et ouvrier.

Nous en pouvons dire autant d'un teinturier qui fait des recherches chimiques, ou qui emploie les connaissances qu'il a déjà, pour obtenir, par des mélanges, des couleurs plus vives ou plus solides ; ou qui dirige lui-même son combustible dans le but d'épargner la chaleur.

C'est à vous, messieurs, de faire les applications des

opérations productives désignées, à tous les cas particuliers qui s'offriront à vous. L'essentiel est de savoir ce qui constitue les travaux industriels, c'est-à-dire les actes où des perfectionnemens peuvent être introduits.

Je vous ferai remarquer que l'entrepreneur d'industrie est l'agent principal de la production. Les autres opérations sont bien indispensables pour la création des produits; mais c'est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur donne une impulsion utile, qui en tire des valeurs. C'est lui qui juge des besoins et surtout des moyens de les satisfaire, et qui compare le but avec ces moyens; aussi sa principale qualité est-elle le jugement. Personnellement il peut se passer de science, en faisant un judicieux emploi de celle des autres; il peut éviter de mettre la main à l'œuvre, en se servant des mains d'autrui; mais il ne saurait se passer de jugement; car alors il pourrait faire à grands frais ce qui n'aurait aucune valeur. Telle est l'erreur qui ruine le plus sûrement les particuliers et nuit à la prospérité du pays.

Aussi tout ce qui tend chez un peuple à rectifier le jugement, à donner généralement de justes idées de chaque chose, est favorable à la production des richesses. Tout ce qui tend au contraire à fausser les idées, à dépraver le jugement, à faire croire que tels ou tels effets tiennent à de certaines causes qui ne sont pas les véritables, est nuisible à la production, et par conséquent à l'aisance et au bien-être des nations.

Cela nous indique ce que nous devons entendre par les bienfaits de l'instruction. L'instruction d'un peuple ne saurait être celle d'une académie. En tout pays la plupart des hommes sont destinés à ignorer beaucoup de choses; et cela n'est pas un mal, car si l'on voulait loger dans sa mémoire seulement tout ce qui mérite d'être appris, il faudrait y consacrer son existence tout entière, et il ne nous resterait ni temps ni facultés pour la vie active qui est nécessaire si nous voulons arriver à la satisfaction de nos besoins. Ce que l'un ignore, l'autre le sait. On peut suppléer aux connaissances qu'on n'a pas. Mais l'instruction que rien ne

saurait remplacer, celle que nous devons rechercher, celle à laquelle tout le monde peut prétendre, c'est de n'avoir que des idées justes des choses dont on est appelé à s'occuper. Les fausses idées sont un mal positif, parce qu'elles conduisent à des mesures fausses. Souvent dans les campagnes on amène les bestiaux malades pour entendre la messe devant la porte des églises. On ne peut ainsi qu'augmenter le mal. On ferait mieux d'étudier les principes de l'art vétérinaire. On consulte un almanach de sorcier pour savoir si l'on doit se faire saigner; on ferait mieux de suivre un régime plus sobre et de se faire des règles d'hygiène d'après des observations judicieusement faites.

J'ai fait une fois construire, par entreprise, un four à cuire le pain. A peine le four fut-il déblayé, qu'il s'écroula. L'ouvrier qui s'en était chargé, s'imagina que l'oubli de certaines pratiques superstitieuses était la cause de cet accident. Il recommença son ouvrage sans oublier les cérémonies. Aussitôt le four déblayé, il tomba de nouveau, et le maçon fut en perte. Il eût mieux valu pour lui qu'il s'attachât à corriger les vices de la construction de sa bâtisse.

J'ai déjà, dans mon Traité d'Économie politique, remarqué que les connaissances scientifiques circulent d'un pays dans un autre plus aisément que les qualités qui font les bons entrepreneurs. Les qualités de ceux-ci sont plus personnelles pour ainsi dire, et se transmettent plus difficilement d'un individu à l'autre. Une personne remplie de jugement, ne saurait en donner à une autre qui en manque; tandis qu'on peut donner de l'instruction à celle qui n'en a pas. Les entrepreneurs sont jaloux des procédés qu'ils connaissent; les savans, plus libéraux, communiquent plus volontiers ce qu'ils savent; les lumières qu'ils répandent par leurs leçons et par leurs livres, servent à leur fortune et à leur réputation. C'est ainsi que les notions scientifiques se propagent d'un pays dans l'autre; mais il n'en est pas tout-à-fait de même des talens de l'entrepreneur d'industrie.

Moins les classes sont instruites, et plus elles sont atta-

chées à leurs routines, quelque insensées qu'elles soient. Un propriétaire instruit sur les assolemens ou successions de culture, ne persuade pas facilement à ses fermiers de supprimer les jachères, et de multiplier ses bestiaux. Il y a dans chaque pays, et même dans chaque province, des caractères nationaux qui sont quelquefois favorables, quelquefois contraires aux développemens de l'industrie. Les habitans d'un endroit sont indolens et paresseux, tandis qu'ailleurs ils sont vifs et intelligens. Un ouvrier allemand ou anglais est tout entier à son ouvrage; rien ne peut l'en distraire; il souffre difficilement que l'objet qu'il travaille sorte de ses mains dans un état d'imperfection. En France, il est trop souvent léger et peu curieux de la perfection : il aime à se laisser distraire; il rit, il chante; mais la gaîté ne fait pas le bonheur et encore moins l'aisance. Il y a d'autres pays où une paresse incurable est fort contraire aux progrès de l'industrie. Un ouvrier espagnol aime mieux aller mal vêtu et se nourrir à peine que s'assujettir au moindre travail.

Cependant l'expérience des siècles nous apprend que l'on peut acquérir et que l'on peut perdre, lentement à la vérité, les qualités nécessaires à une nation industrieuse. Les anciens Gaulois et les anciens Germains étaient des peuples fort peu industrieux; tandis que leurs successeurs, les Français et les Allemands, le sont beaucoup. Les Anglais, qui le sont plus encore, ne connaissaient presque aucun art; et il n'y a pas trois siècles qu'ils tiraient de l'étranger toutes leurs étoffes et leurs quincailleries. Cela peut donner des espérances aux nations qui jusqu'ici ont passé pour fort peu avancées dans les arts.

Dans ce qui précède, messieurs, nous avons observé les opérations communes à toute espèce d'industrie qui se propose d'obtenir des produits *matériels*. Nous retrouverons des opérations absolument analogues dans la création des produits immatériels. Un médecin juge qu'après avoir recueilli les connaissances qu'on peut se procurer dans l'anatomie, la physiologie, la pathologie, il pourra se rendre assez utile

aux personnes malades pour être indemnisé de ses dépenses et de ses peines. Il se fait entrepreneur de guérisons. Ici il y a peu d'action analogue à celle des ouvriers en général; cependant si le médecin ordonne un pansement, une application de sangsues, ou d'autres soins qui ne réclament que de l'adresse manuelle, ceux qui les exécutent remplissent une fonction qui répond au travail des ouvriers.

Si l'on juge que, par la connaissance des lois et de la procédure, on puisse se rendre utile aux particuliers qui ont des intérêts à défendre, et qui n'ont pas eux-mêmes les lumières, le loisir ou l'expérience nécessaires pour les défendre avec succès, on étudie le droit, on devient avocat, et l'on applique ce genre de connaissances aux besoins des hommes qui exercent les autres professions de la société. Les services qu'on rend sont un produit immatériel qui a son prix, et qui devient la matière d'un échange. C'est toujours une application des connaissances de l'homme à ses besoins.

Ce que je vous ai dit jusqu'ici peut s'appliquer également à tous les genres d'industrie; il nous reste à savoir quelles sont ces diverses industries.

CHAPITRE VII.

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES.

Nous avons vu que la production des produits matériels se réduit à prendre les matières que nous offre la nature, dans un état, et à les rendre dans un autre état où elles ont une valeur plus forte; ce qui s'opère par l'action de l'industrie. Il n'y a donc qu'une seule industrie, si l'on considère son but et ses résultats généraux; et il y en a mille si l'on considère la variété de leurs procédés et des matières sur lesquelles elles agissent. En d'autres termes, il n'y a qu'une seule industrie et une multitude d'arts différens.

Cependant on a trouvé commode pour étudier l'action industrielle, de classer ses opérations, de réunir en un groupe toutes celles qui ont quelque analogie entre elles. C'est ainsi qu'on a dit que l'industrie qui extrait les produits des mains de la nature, soit qu'elle ait provoqué leur production, soit que cette production ait été spontanée, se nommerait *industrie agricole*, ou *agriculture ;*

Que l'industrie qui prend les produits entre les mains de leur premier producteur, et qui leur fait subir une transformation quelconque, par des procédés chimiques ou mécaniques, se nommerait *industrie manufacturière ;*

Enfin que l'industrie qui prend les produits dans un lieu pour les transporter dans un autre où ils se trouvent plus à portée du consommateur, se nommerait *industrie commerciale*, ou simplement *commerce.*

Vous verrez en effet que cette classification offre quelque facilité pour remonter aux causes et prévoir les résultats; mais je vous prie de ne pas perdre de vue qu'elle est arbi-

traire et adoptée uniquement pour notre commodité. Quand on étudie les choses, les faits, les lois que nous offre la nature, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, on s'aperçoit qu'elle semble avoir cherché à effacer les classifications plutôt qu'à les marquer. Dans l'économie politique nous classons les choses d'après leur nature, leurs fonctions, leurs propriétés; nous substituons quelquefois une meilleure classification à une autre moins bonne, comme ont fait les naturalistes qui, après avoir long-temps classé les animaux d'après le nombre de leurs pieds, ont trouvé plus commode de les diviser en animaux avec ou sans vertèbres. Ils n'ont pas multiplié le nombre des animaux que nous offre la nature; ils les ont mieux rangés et mieux étudiés. C'est de même la nature qui veut que les sociétés politiques se composent de divers organes, éprouvent une multitude de besoins, et disposent de certains moyens pour les satisfaire; quant à nous, notre affaire est d'étudier toutes ces choses, et pour y parvenir de les examiner parties par parties et de les ranger dans l'ordre le plus favorable, sans oublier que la nature des choses, qui se joue de nos études, semble affecter de tout brouiller. Les manières dont les choses peuvent être modifiées et appropriées à notre usage, se fondent les unes dans les autres, par des nuances imperceptibles. Le cultivateur est manufacturier quand il presse sa vendange pour en faire du vin; le jardinier est négociant quand il porte ses salades au marché. Chaque ménage a un fonds de terre dans son potager, et un atelier de manufacture dans sa cuisine, puisque dans l'un on fait pousser des légumes, et que dans l'autre on les apprête. Cent bureaux de statistique ne suffiraient pas pour recueillir la note de toutes les transformations qui s'opèrent dans un royaume tel que la France, et aucun tableau ne contiendra jamais toutes les augmentations de valeur qui naissent de ces transformations.

Ce point une fois bien entendu, je vous dirai qu'on classe avec l'*industrie agricole*, tous les travaux qui ont pour objet de tirer, sans intermédiaire, des mains de la nature, les ma-

tières, quelles qu'elles soient, qui peuvent servir à nos besoins, même celles qui ne supposent pas la culture du sol; tels sont les travaux du chasseur, du pêcheur, qui s'emparent des animaux qui n'ont pas été élevés par leurs soins; du mineur, qui fouille dans les entrailles de la terre pour y puiser des minéraux qui s'y trouvaient long-temps avant qu'il s'en occupât.

On peut de même classer avec l'*industrie manufacturière,* tous les travaux qui s'exercent sur une matière achetée, même lorsqu'on ne la façonne que pour sa propre consommation ou celle de sa famille. Une ménagère qui file du lin et qui tricote des bas pour elle ou pour ses enfans, exerce une industrie manufacturière. Tous les travaux de femme qui se font dans l'intérieur des ménages, sont des travaux manufacturiers. A plus forte raison ceux qui s'exécutent dans des boutiques et pour la vente. Un tailleur est manufacturier, puisque la même quantité d'étoffe a un peu plus de valeur lorsqu'elle est taillée et cousue en habits, qu'elle n'en avait auparavant. Un serrurier, un relieur de livres, sont des manufacturiers; un boulanger, un pâtissier, un traiteur, sont manufacturiers également, puisqu'ils acquièrent des matières alimentaires, et par une préparation quelconque, les rendent propres à notre usage et augmentent par là leur valeur.

Dans une ville un peu industrieuse, à chaque étage de chaque maison, on exécute des travaux manufacturiers. Ici l'on fait des boutons, là des tabatières; dans un endroit on frappe et l'on assemble les chaînons de la chaînette intérieure des montres; dans un autre on coud des gants, ou bien l'on borde des souliers. Chez un parfumeur on effeuille des roses; chez un apothicaire on broie des médicamens; chez un opticien on polit des verres de lunettes. Tous ces travaux sont du même genre, soit qu'on les exécute en grand, dans de vastes ateliers où deux ou trois cents ouvriers sont à l'ouvrage, soit qu'on les exécute en petit, au coin de son feu.

Nous rangerons enfin dans l'*industrie commerciale,* tous

les travaux qui ont pour objet de revendre ce qu'on a acheté, sans avoir fait subir à la marchandise aucune transformation essentielle, sauf le transport et la division par parties, afin que le consommateur puisse se procurer la quantité dont il a besoin, et dans le lieu où il lui est commode de la trouver. Ce n'est donc pas seulement le négociant, comme celui dont les navires apportent du café d'Amérique, qui fait le commerce; c'est encore l'épicier qui le vend à la livre. On fait le commerce dans de vastes comptoirs et dans de petites boutiques. Tous ceux qui achètent en gros les produits des manufactures, pour les revendre au détail, font le commerce. La fruitière qui achète aux gens de la campagne du beurre ou des légumes pour les revendre, fait le commerce. Les hommes qui portent de l'eau ou qui crient des fagots dans la rue, font le commerce. Ne méprisons aucune de ces manières d'exercer les diverses branches de l'industrie; car, je vous le répète, il y a la plus parfaite analogie entre elles, et c'est bien souvent faute de convenir de ces analogies, qu'on se forme de fausses idées sur l'industrie des peuples. On juge qu'une nation n'a point d'industrie manufacturière, lorsqu'on n'y voit point d'immenses ateliers; on croit qu'elle n'a point de commerce, lorsqu'elle ne couvre pas les mers de ses vaisseaux. Vous aurez lieu au contraire, messieurs, de vous convaincre que, même chez les peuples les plus industrieux, les grands ateliers forment la moindre partie de leurs manufactures, et des navires nombreux la moindre partie de leur commerce.

J'ai déjà remarqué qu'une chose est un produit dès avant d'avoir acquis toutes les qualités qui la rendent propre à être consommée. Les barres de fer qui sortent d'une grosse forge, quoiqu'elles ne puissent immédiatement satisfaire à aucun besoin, sont des produits, car elles sont à l'usage de beaucoup d'artisans qui s'en servent dans les arts. Les outils de tous les métiers sont des produits qui servent à en faire d'autres. Le blé lui-même, qui dans nos climats est le plus important des produits, n'a qu'une utilité qui n'est pas achevée, puisqu'il doit, pour devenir entièrement

propre à nous nourrir, subir encore deux manipulations (celle du meunier et celle du boulanger).

C'est ainsi qu'une chose, qui n'a pas encore subi toutes les transformations qui la rendront propre à satisfaire les besoins ou les goûts des hommes, est néanmoins un produit en vertu des transformations qu'elle a déjà subies.

On a beaucoup disputé sur la prééminence des diverses industries comme moyens de production. Aussi long-temps qu'on a cru que l'or et l'argent étaient les seules richesses, on n'a attribué la faculté de produire des richesses qu'aux mines de métaux précieux. C'est en ce sens qu'on a dit que l'Amérique avait décuplé les richesses du monde; dès-lors les pays qui ne renfermaient point de mines, n'ont plus cherché qu'à tirer la plus grosse part des mines étrangères, en vendant le plus qu'ils pouvaient de leurs produits aux autres nations, et en achetant d'elles le moins possible. Suivant ceux qui soutiennent ce système, qu'on nomme le *système exclusif*, ou de la *balance du commerce*, il n'y a que le commerce, et même le commerce avec l'étranger, qui puisse augmenter les richesses d'un pays qui n'a point de mines.

Nous avons acquis déjà des notions assez sûres, relativement à la nature des richesses et à la production des valeurs, pour sentir la fausseté de ce système. Nous savons que la valeur qui se trouve dans une multitude d'objets autres que les métaux précieux, est exactement de même nature que celle qui se trouve dans l'or et dans l'argent, puisqu'elle peut acquérir par l'échange, tous les mêmes objets que l'on peut acquérir au moyen de ces métaux; nous savons de plus, que cette valeur qui constitue nos propriétés, nos richesses, peut être le résultat des opérations de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière, comme de l'industrie commerciale.

Quand nous entrerons plus avant dans la manière de procéder des diverses industries, vous verrez quels systèmes on a mis en avant, à diverses époques, pour prouver, tantôt que l'or et l'argent étaient les seules richesses réelles,

tantôt que c'étaient les seuls produits de l'agriculture. Les uns ont prétendu que le commerce ne consistait que dans l'échange des richesses produites, et qu'il ne produisait rien par lui-même; les autres, que l'opulence, au contraire, n'arrivait aux nations que par le commerce. Tous ces systèmes tomberont successivement, à mesure que nous soumettrons à l'analyse les diverses parties de l'économie des nations.

CHAPITRE VIII.

DES INSTRUMENS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE, ET DES FONDS PRODUCTIFS.

Jusqu'ici nous avons cherché à connaître ce que sont les produits de l'industrie, et comment ils résultent de l'action industrielle. Pour entrer plus avant dans l'examen de cette action, nous devons maintenant prendre connaissance des instrumens que l'industrie est forcée d'employer.

L'industrie la plus grossière, celle du sauvage, ne saurait se passer d'instrumens. Le sauvage a quelques armes pour atteindre les animaux dont il se nourrit; il a des filets pour prendre du poisson, des outils pour façonner une hutte grossière, ou bien les étoffes dont il couvre quelques parties de son corps. Dans un état civilisé où la propriété est plus assurée, et la production immense, les instrumens de l'industrie sont bien plus nombreux et bien plus variés.

De ces instrumens, les uns sont des trésors gratuits que la nature a mis à la disposition de l'homme, sans lui faire payer les secours qu'il en tire. C'est elle qui lui procure des routes liquides sur l'Océan et des vents dont le souffle fait avancer ses navires. C'est elle qui lui fournit la chaleur du soleil à l'aide de laquelle ses végétaux mûrissent. C'est elle qui lui a préparé cette force de gravitation qui, faisant peser sur la terre la plupart des corps, et même l'atmosphère, lui fournit un agent d'un pouvoir immense dans les arts; celui qui agit sur le piston de la machine à vapeur (1).

(1) Les instrumens gratuits sont à la disposition du sauvage, aussi bien que de l'homme civilisé; mais le premier ne sait pas s'en servir.

Sans doute l'homme est obligé de préparer des agens artificiels, des machines à l'aide desquelles il tire parti de ces agens naturels; mais les agens artificiels n'accomplissent pas tout le travail, et il y a de la part des agens naturels, un service purement gratuit dont l'homme fait son profit. Le soufflet d'une forge, soit qu'il aille à bras ou par moteur, n'est pas un instrument gratuit; mais l'air qu'il puise dans l'atmosphère et qu'il verse sur le feu, est un combustible gratuit. La puissance des agens naturels se remarque encore dans la fermentation des liqueurs, dans le blanchiment des toiles, où l'industrie se repose jusqu'à un certain point sur une action de la nature où elle n'a aucune part.

Comme les matières gratuites, comme les forces physiques, appartiennent à quiconque veut s'en servir; comme l'usage qu'un homme en fait, n'empêche pas un autre homme d'en faire usage de son côté, et qu'elles ne sont point des propriétés exclusives, nous les nommerons des ***instrumens naturels non appropriés***, c'est-à-dire, qui ne sont pas devenus des propriétés.

Ce ne sont pas là les seuls instrumens que la nature fournit à l'homme industrieux. Elle lui offre le pouvoir productif de la terre cultivable; elle lui offre des mines qui renferment des métaux, des marbres, des pierres communes ou précieuses, des provisions immenses de houille ou de charbon de terre. Mais ces instrumens, donnés par la nature, ainsi que les précédens, ont été susceptibles de devenir des propriétés. Certains hommes s'en sont emparés à l'exclusion de tous les autres, et ces propriétés ont ensuite été reconnues par tous. Sans examiner ici à quel titre ces instrumens naturels sont devenus des propriétés, nommons-les des ***instrumens naturels appropriés***.

Nous remarquerons seulement que si les instrumens fournis par la nature étaient tous devenus des propriétés, l'usage n'en serait pas gratuit. Celui qui serait maître des vents, nous louerait à prix d'argent leur service; les transports maritimes deviendraient plus dispendieux, et par conséquent les produits plus chers.

Et d'un autre côté je vous ai déjà fait remarquer que si les instrumens naturels susceptibles de devenir des propriétés, comme les fonds de terre, n'étaient pas devenus tels, personne ne se hasarderait à les faire valoir, de peur de ne pas jouir du fruit de ses labeurs. Nous n'aurions à aucun prix les produits auxquels les fonds de terre concourent ; ce qui équivaudrait à une cherté excessive. Ainsi quoique le produit d'un champ soit renchéri par le loyer du champ qu'il faut payer au propriétaire, ce produit est cependant moins cher que si le champ n'était pas une propriété.

D'autres instrumens ne sont pas de création naturelle; ils sont le fruit d'une industrie antérieure; ce sont des *produits*, tels que des semences produites par l'industrie agricole; des drogues de teinture, du coton, qui nous sont fournis par le commerce; des outils, des machines, des bâtimens, qui ont été construits; des bestiaux qui ont été élevés par les soins de l'homme. Nommons ces instrumens, ou du moins ceux qui servent à une seule entreprise industrielle, un *capital*. Nommons *valeur capitale*, la valeur totale qu'ils peuvent avoir.

Nous remarquerons que ces valeurs capitales sont des propriétés; car on n'en peut être le maître qu'autant qu'on les a créées par le moyen de son industrie, ou autant qu'on a créé d'autres valeurs au moyen desquelles on a pu les acheter. Et il est fort avantageux qu'un capital soit une propriété exclusive; car autrement personne ne se donnerait la peine d'amasser des capitaux; cet instrument nécessaire de toute industrie manquerait. Ainsi quoiqu'il faille qu'un industrieux paie un intérêt à celui qui lui fournit le capital et que cette avance soit remboursée par le consommateur, le produit qui en résulte est cependant moins cher que si le capital n'était pas la propriété exclusive de quelqu'un; car alors l'instrument n'ayant pas eu d'existence, la production n'aurait pas eu lieu; et, encore une fois, il n'y a pas de produit plus cher que celui que l'on ne peut avoir à aucun prix.

Rien ne fait mieux sentir l'avantage de l'ordre et des lois,

et l'absurdité de tous les systèmes politiques fondés sur la violence qui se joue des propriétés particulières, et sur la communauté des biens qui ne les reconnaît pas.

Parmi les instrumens naturels appropriés, le plus important est la terre cultivable. Divisée entre un nombre plus ou moins grand de propriétaires, elle forme ce qu'on appelle des *fonds de terre*, des *propriétés foncières*.

Lorsque sur un fonds de terre il se trouve des bâtimens, des granges, des étables, des clôtures, des améliorations en un mot; ces choses, qui sont des produits de l'industrie, sont jointes, sont unies au fonds naturel approprié, mais sont elles-mêmes un *fonds capital*. Ces deux fonds quoique divers par leur origine, appartiennent ordinairement au même propriétaire qui, par là, se trouve à la fois *propriétaire foncier* et *capitaliste*.

Quant aux outils, aux instrumens de labourage, aux bestiaux, et autres objets mobiliers qui servent à l'exploitation d'une entreprise rurale, quelquefois cette portion du capital fait partie des propriétés du propriétaire foncier; quelquefois elle fait partie du capital de l'entrepreneur; c'est-à-dire du fermier.

Plusieurs personnes sans doute prévenues de l'idée qu'un capital n'est qu'une somme d'argent, ne concevront pas pourquoi j'applique ce nom à des bâtimens, à des machines, à des matières premières, à des bestiaux propres à l'industrie. Je me réserve de le leur faire comprendre en leur expliquant la nature et l'emploi des capitaux qui méritent un article à part; mais dès à présent elles peuvent concevoir qu'une somme de valeurs peut conserver sa même valeur, quelle que soit la transformation qu'on lui fait subir par des échanges; et par conséquent, qu'une valeur capitale qui résidait hier dans vingt sacs d'argent, peut résider aujourd'hui dans une maison, dans des outils, dans des marchandises. C'est pourquoi, du moment que cette valeur réside dans des objets employés à une opération productive, je la nomme un capital, quels que soient les objets dans lesquels elle réside.

L'industrie ne peut rien sans ses instrumens ; ses instrumens demeureraient inutiles, s'ils n'étaient mis en action par l'industrie. Ces deux moyens de production deviennent-ils nuls, lorsque le hasard ne les réunit pas dans les mêmes mains ?

Vous savez fort bien, messieurs, que non : un propriétaire de terre qui est ou enfant, ou vieillard, ou femme, ou qui ne veut pas faire valoir son bien, l'afferme.

Le possesseur d'un capital qui manque de talent et d'activité, d'industrie en un mot, le prête.

Enfin un homme qui n'a que son industrie, loue une terre, ou emprunte un capital, et par tous ces moyens, sont mis entre les mains de l'industrie les instrumens qui lui sont nécessaires, ceux qui sont propres à son but, propres à la production qu'elle se propose.

Un homme qui, comme le simple ouvrier, n'a qu'une capacité industrielle insuffisante pour créer un produit, la met aux gages d'un autre homme qui a la capacité industrielle de réunir ces différens moyens de production, et qui, sous le nom de cultivateur, de fermier, de manufacturier, de commerçant, les fait servir à un but commun, à la création de tel ou tel produit; et toujours les moyens de production peuvent se réunir, quoique leurs possesseurs se trouvent séparés.

Le propriétaire foncier qui ne fait pas valoir sa terre lui-même, jouit néanmoins de la faculté productive qui est en elle, par le *fermage* qu'il en tire;

Le possesseur d'un capital (que l'on peut en raison de cela nommer un *capitaliste*) prête son capital, et en tire un ***intérêt;***

L'ouvrier qui loue ses facultés personnelles, en tire un ***salaire;***

Lorsque sur un fonds de terre peu étendu, il se trouve beaucoup de valeurs capitales (comme dans le cas où une propriété immobilière se compose principalement de maisons, d'ateliers, de magasins, et non de terres cultivables), le loyer ne prend pas le nom de fermage, il conserve celui de ***loyer.***

Cependant la création d'un produit quelconque est une pensée unique où une multitude de moyens concourent à une seule fin. Aussi vient-elle en général dans une seule tête, celle de l'entrepreneur ; et c'est lui qui rassemble les moyens nécessaires. Il fait concourir à son but jusqu'aux volontés des hommes, telles que celles des travailleurs qu'il emploie, des prêteurs qui lui confient des fonds ; et quoique ces personnes-là n'aient pas formé le plan de l'œuvre productive et ne la dirigent pas, leur concours n'est pas moins indispensable ; l'entrepreneur est obligé de le réclamer et de le payer ; le travailleur, le capitaliste, font un sacrifice pour contribuer à la production, et c'est à ce titre qu'ils prennent part à la valeur produite. Le possesseur de facultés industrielles fait le sacrifice de son temps et de ses peines ; le propriétaire foncier pourrait faire de sa terre un parc d'agrément, et il la consacre à la culture ; de même un capitaliste qui pourrait, s'il voulait, dissiper son bien pour son plaisir, le livre à un emploi productif. Par ce consentement, tous les possesseurs de fonds productifs méritent le nom de producteurs. Le propriétaire d'un bien-fonds produit indirectement par le moyen des facultés productives de son fonds ; le propriétaire d'un capital produit par le moyen de son capital ; de même que l'industrieux par le moyen de ses facultés industrielles. Vous ne serez donc pas surpris, messieurs, si je range les propriétaires fonciers et les capitalistes dans la classe des producteurs. En cette occasion, comme toujours, j'ai soin de préciser mes expressions, pour qu'on ne puisse pas se méprendre sur mon sens.

Mais si je nomme du titre de *producteur* le propriétaire d'un fonds de terre qui produit, je le refuse au maître d'un bien-fonds qui reste en friche. Je l'accorde au possesseur d'un capital qui produit, quand même il ne ferait pas valoir ce capital par lui-même ; mais non au possesseur d'un capital oisif (1).

(1) Chacun est libre de ne pas donner le nom de *producteur* au propriétaire d'un fonds de terre qui produit ; au propriétaire d'un capital qui produit ;

Quoique pour débrouiller et asseoir nos idées, nous ayons distingué les propriétaires fonciers des capitalistes, et des hommes qui exercent l'industrie dans tous ses grades, vous comprenez que les mêmes personnes peuvent réunir ces diverses qualifications. Rien n'empêche qu'un capitaliste n'exerce une industrie; qu'un industrieux n'ait en même temps des capitaux et des terres qu'il donne à loyer; ni enfin qu'un seul homme ne réunisse en lui les différentes qualités dont une seule suffit pour qu'on lui donne le nom de *producteur*.

Le propriétaire d'un jardin potager qui le cultive lui-même, possède le fonds de terre, le capital et les facultés industrielles, et fait valoir tous ces fonds à la fois. Il est producteur à plusieurs titres différens.

Le rémouleur qui exerce une industrie pour laquelle le fonds de terre n'est pas nécessaire, est tout à la fois *entrepreneur* puisqu'il travaille pour son propre compte; *capitaliste* puisque sa brouette et sa meule lui appartiennent; et *ouvrier* puisqu'il exécute lui-même les travaux que la nature de son entreprise lui prescrit.

Il est rare qu'un entrepreneur soit assez pauvre pour n'avoir pas en propre au moins une partie de son capital. L'ouvrier même, qui en général prend une part bien humble à la production, fournit une portion du capital qui s'y trouve employé. Un compagnon maçon ne marche pas sans sa truelle; un garçon tailleur se présente muni de son dé et de ses aiguilles. Tous sont vêtus plus ou moins bien. A la vérité leur salaire doit suffire à l'entretien de leurs habits; mais le premier achat de ces habits n'en est pas moins un capital dont ils font l'avance.

Lorsque le fonds n'est la propriété de personne, comme

mais comme il est important de les distinguer des propriétaires d'un terrain ou d'un capital oisif, je prie le lecteur de se contenter de cette expression tirée de l'analogie qui se trouve, quant aux effets, entre eux et les producteurs industrieux. Ceux qui ne se pénètreront pas de l'idée attachée ici au mot de *producteur*, ne comprendront pas plusieurs des explications contenues dans cet ouvrage.

les mers où l'industrie va chercher du poisson, des perles, du corail, etc., on peut obtenir des produits avec de l'industrie et des capitaux seulement.

L'industrie et le capital suffisent également, lorsque l'industrie s'exerce sur des produits d'un fonds étranger, et qu'on peut se procurer avec des capitaux seuls; comme lorsqu'elle fabrique chez nous des étoffes de coton, et beaucoup d'autres choses. Ainsi toute espèce de manufactures donne des produits, pourvu qu'il s'y trouve *industrie* et *capital;* le fonds de terre n'est pas absolument nécessaire, à moins qu'on ne donne ce nom au local où sont placés les ateliers; ce qui serait juste à la rigueur. Mais si l'on appelle un *fonds de terre* le local où s'exerce l'industrie, on conviendra du moins que, sur un bien petit fonds, on peut exercer une bien grande industrie, pourvu qu'on ait un gros capital.

On a tiré de là cette conséquence, c'est que l'industrie d'une nation n'est point bornée par l'étendue de son territoire, mais bien par l'étendue de ses capitaux.

Un fabricant de bas, avec un capital que je suppose égal à vingt mille francs, peut avoir sans cesse en activité dix métiers à faire des bas. S'il parvient à avoir un capital de quarante mille francs, il pourra mettre en activité vingt métiers; c'est-à-dire qu'il pourra acheter dix métiers de plus, payer un loyer double, se procurer une double quantité de soie ou de coton propres à être ouvrés, faire les avances qu'exige l'entretien d'un nombre double d'ouvriers, etc., etc.

Toutefois la partie de l'industrie agricole qui s'applique à la culture des terres, est nécessairement bornée par l'étendue du territoire. Les particuliers et les nations ne peuvent rendre leur territoire ni plus étendu, ni plus fécond que la nature n'a voulu; mais ils peuvent sans cesse augmenter leurs capitaux, par conséquent étendre presque indéfiniment leur industrie manufacturière et commerciale, et par là multiplier des produits qui sont aussi des richesses.

On voit des peuples, comme les Genevois, dont le terri-

toire ne produit pas la dixième partie de ce qui est nécessaire à leur subsistance, vivre néanmoins dans l'abondance. L'aisance habite dans les gorges infertiles du Jura, près de Neufchâtel, parce qu'on y exerce plusieurs arts mécaniques. Au treizième siècle, on vit la république de Venise, n'ayant pas encore un pouce de terre en Italie, devenir assez riche par son commerce pour conquérir la Dalmatie, la plupart des îles de la Grèce, et Constantinople. L'étendue et la fertilité du territoire d'une nation tiennent au bonheur de sa position. Son industrie et ses capitaux tiennent à sa conduite ainsi que je m'engage à vous le démontrer. Toujours il dépend d'elle de perfectionner l'une et d'accroître les autres.

Je viens de vous décrire, messieurs, les fonds desquels sortent tous les produits qui font subsister la société. Ces fonds, par une distribution que nous examinerons plus tard, se trouvent inégalement répartis entre les mains des divers individus dont l'ensemble forme une nation. C'est ce qui compose leur fortune, et l'ensemble de toutes ces fortunes compose la fortune nationale, la richesse publique.

Les produits qui sortent de ces fonds composent les revenus des particuliers dont l'ensemble fait le revenu national.

Pour résumer je vous prierai de retenir que :

Le *fonds général* d'où sortent toutes les richesses d'une nation, se divise en

Fonds de facultés industrielles,

et en

Fonds d'instrumens de l'industrie.

Le fonds de facultés industrielles que, pour abréger, nous nommerons *fonds industriel*, embrasse les capacités industrielles, ou l'aptitude de concourir à la production, qui se rencontrent :

Dans les *savans*, ou dépositaires quelconques des connaissances utiles ;

Dans les *entrepreneurs d'industrie*, qui se chargent d'appliquer les moyens de production à la satisfaction des besoins des hommes;

Et dans les *ouvriers*, et autres agens qui font usage de leurs capacités industrielles sous les ordres des entrepreneurs.

Le fonds des instrumens de l'industrie se divise en *instrumens non appropriés*, et en *instrumens appropriés*.

Ceux-ci se divisent en

Instrumens naturels appropriés, et en *Capitaux*.

Tous ces fonds méritent d'être appelés *productifs* puisqu'ils concourent à la création des produits. Ils font tous partie des biens, de la fortune de leurs possesseurs; les seuls *instrumens naturels non appropriés* n'ont point de possesseurs; mais les produits qui en sortent, ou du moins cette partie des produits qui peut être attribuée à leur concours, fait partie des richesses sociales, ainsi que vous le verrez plus tard (1).

Tous les autres fonds productifs ont des possesseurs.

Les facultés industrielles appartiennent à l'individu qui en est pourvu, excepté dans l'esclavage où l'esclave n'est pas maître de sa force et de ses talens.

Les instrumens naturels appropriés tels que les terres, les cours d'eau, ont pour possesseurs ceux qui sont reconnus pour tels par les lois, et le consentement unanime.

Enfin les capitaux qui sont des produits d'une industrie antérieure, appartiennent à ceux qui les ont produits, ou à ceux qui les tiennent de leurs auteurs.

(1) De ce que les instrumens naturels non appropriés, tels que la chaleur du soleil, la force du vent, n'étaient point payés et ne procuraient en conséquence aucun revenu à aucun possesseur, la plupart des économistes ne les ont point regardés comme productifs. Ils n'ont pas sans doute fait attention que le consommateur est plus riche de tout ce qu'il paie de moins pour jouir d'un produit; et que ce qui n'est pas une dépense de production, ce que le consommateur n'est pas tenu de rembourser, est un gain pour lui, c'est-à-dire pour la société qui se compose de consommateurs et ne vit que par ses consommations.

Nous sommes riches en fonds selon que nous possédons pour une plus ou moins grande valeur de l'un ou l'autre de ces fonds productifs, selon que nous avons pour une plus grande valeur de capitaux, de terres, ou de facultés industrielles. Les capitaux, les terres, peuvent être estimés par le prix qu'on en tirerait si l'on voulait les vendre. Quant aux facultés industrielles qui ne sont pas aliénables, elles ne peuvent avoir un prix courant, mais on peut les estimer par le loyer qu'elles peuvent rendre, par le revenu qu'on en peut tirer.

Cette nomenclature est importante. Elle vous donnera la clef de beaucoup de phénomènes économiques. C'est pour cela que j'en ai formé un tableau synoptique où chaque terme est caractérisé avec concision, afin qu'on puisse le consulter chaque fois que les développemens qui se rencontreront dans la suite de ce Cours, feraient perdre de vue la signification propre de chaque expression (1). J'ai remarqué que les discussions interminables auxquelles on se livre quelquefois sur des sujets d'économie politique, comme par exemple sur la nature des valeurs, viennent toujours de ce qu'on a des idées peu nettes sur les notions les plus élémentaires. Tout s'aplanit aisément pour quiconque veut prendre la peine d'y recourir fréquemment.

(1) J'ai senti la nécessité de dresser ce tableau, à la suite des discussions très-longues qui se sont élevées entre David Ricardo et moi, soit de vive voix, soit par lettres, après que, dans ses Principes de l'Économie politique et de l'Impôt, il eut blâmé la définition que je donnais du mot *valeur*. Ces mêmes discussions, en m'obligeant à travailler de nouveau ces premiers principes, m'ont fourni les moyens de les présenter avec plus de clarté peut-être qu'on ne l'a jamais fait.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DE CE QUI COMPOSE LES FONDS PRODUCTIFS D'UNE NATION QUELCONQUE.

Les fonds productifs qui composent le fonds de la fortune de tous les individus, se divisent en	*Fonds industriel* qui se compose des facultés industrielles, ou, si l'on veut, de la capacité des		*Savans*, ou dépositaires de connaissances utiles ; *Entrepreneurs d'industrie*, cultivateurs, manufacturiers, ou commerçans ; *Ouvriers*, et autres agens des entrepreneurs.
	Fonds d'instrumens de l'industrie, lequel fonds se divise en	*Instrumens non appropriés*,	Tels que la mer, l'atmosphère, la chaleur du soleil, toutes les lois de la nature physique qui se trouvent à la disposition de tous les hommes.
		Instrumens appropriés, lesquels comprennent les	*Instrumens naturels* devenus des propriétés, tels que les terres cultivables, les cours d'eau, les mines, etc. *Capitaux*, qui sont composés de produits, fruits d'une industrie antérieure.

CHAPITRE IX.

DE L'ÉCHANGE DES FRAIS DE PRODUCTION CONTRE DES PRODUITS, ET DE CE QUI CONSTITUE LES PROGRÈS INDUSTRIELS.

Les fonds productifs concourent à la création des produits par une certaine action, par un travail qui leur est propre.

Le fonds industriel (qui se compose, comme vous savez, des facultés personnelles des travailleurs) agit, sert, rend un service, quand l'homme industrieux travaille. C'est alors que ses forces, ses talens, sont mis en œuvre, et par leur action, concourent à la création d'un produit.

Quant à l'action, au travail des instrumens de l'industrie, quoique moins évident, il n'est pas moins réel. On fait travailler un capital lorsqu'on l'emploie dans des opérations productives; et s'il ne travaille pas, s'il demeure oisif, il n'aide en rien à la production, il ne produit pas.

Ne peut-on pas faire exactement la même observation sur un fonds de terre? Si on le fait travailler, il produit; s'il demeure oisif, il ne produit pas: c'est une terre en friche.

Il y a donc, dans la production, un service rendu par l'industrie qui est le travail de l'homme;

Un service rendu par le capital, qui est le travail auquel on oblige cet instrument;

Et enfin un service rendu par le fonds de terre qui est le travail du sol.

Nommons *services productifs* ces différens services, puisque c'est grâce à eux qu'un produit sort d'un fonds productif; et nous les distinguerons en

Services industriels;

Services capitaux;

Et services fonciers.

Je vous ai dit que les fonds productifs peuvent se louer. Vous remarquerez que *donner* à loyer un fonds productif, ou *vendre* le service d'un fonds productif, c'est la même chose. Quand je donne à bail une terre, je vends à un fermier le service productif que cette terre est capable de rendre pendant tout le temps du bail. Quand je prends un ouvrier à la journée, il ne me vend pas le fonds de ses facultés industrielles; il me vend seulement les services que sa capacité peut rendre durant le cours d'une journée (1).

C'est ainsi qu'il faut entendre la vente et l'achat des services productifs. C'est communément un entrepreneur d'industrie qui est acheteur de services productifs. Il achète des services comme il achète des matières premières (2); il met tout cela en contact, en fusion, si je peux ainsi m'exprimer; et c'est de cette opération que sortent les produits que l'on vend ensuite aux consommateurs. Cela n'empêche pas que dans beaucoup de cas, les consommateurs n'achètent des services et ne les consomment immédiatement pour leur usage. L'homme qui se fait raser chez un barbier, achète le service du barbier et le consomme sur le lieu même et à l'instant où il l'achète. Vous verrez, à mesure que nous avancerons, qu'il n'est aucune profession chez l'homme en société, qui ne trouve sa place dans le grand tableau de l'économie sociale.

Les services productifs étant susceptibles d'échange, comme vous venez de le voir, ils ont un prix courant, de même que toutes les choses qui sont vendues ou achetées;

(1) L'homme même qui achète un esclave, n'achète pas tout le fonds des facultés industrielles de l'esclave, puisqu'il est obligé de payer, en outre, son entretien qu'on peut considérer comme une espèce de loyer, une espèce de salaire.

(2) L'entrepreneur, en achetant des matières premières, peut être considéré comme achetant les services dont ces matières sont le résultat. Un fabricant de drap, en achetant des laines, achète les services du fermier, du berger, du sol, du capital, qui ont produit les laines. Le fermier a fait l'avance de tous ces services; mais on lui rembourse cette avance en achetant son produit.

et ce prix courant s'établit sur les mêmes bases que le prix courant de toutes choses. Or le prix courant de tous les services productifs nécessaires pour la confection d'un produit, compose ce que nous appellerons les *frais de production* de ce produit.

Le concours de l'entrepreneur dans l'opération productive, est un concours *nécessaire*, et sans lequel le produit n'aurait pas lieu. Tous les élémens d'une fabrique de papier existeraient, que si un fabricant ne se présentait pas, tous ces élémens désunis ne feraient point de papier. Mais nul entrepreneur ne prendrait la peine de réunir ces élémens épars et de courir les risques de cette fabrication, s'il ne prévoyait pas que le produit qui en résultera doit être suffisant, non-seulement pour lui rembourser ses avances, mais pour lui donner en outre un profit qui sera le salaire de son temps, de ses talens, de ses peines. Quand l'événement lui prouve qu'il se trompe, il ne continue pas l'entreprise. Si le travail de l'entrepreneur est indispensable, et s'il est nécessairement payé dans toute entreprise qui se soutient, il faut considérer son bénéfice comme un des frais de l'entreprise, comme une des dépenses *indispensables* pour qu'un produit soit créé.

Veuillez donc vous rappeler, messieurs, que lorsque je vous parlerai des frais de production d'un produit quel qu'il soit, j'entends y comprendre le profit de l'entrepreneur, aussi bien que celui de ses ouvriers ; aussi bien que l'intérêt de son capital ; aussi bien que le loyer de son terrain, si son entreprise l'oblige à louer un terrain (1).

(1) Je supplie le lecteur de me pardonner ces analyses rigoureuses. On verra plus tard combien elles facilitent la solution des problèmes les plus épineux. Il n'est permis de confondre les parties dont se composent les choses, que lorsqu'on est assuré de les retrouver aisément au besoin. Pour étudier un pas de danse, il est indispensable d'étudier une à une les parties dont il se compose, et ce n'est qu'après qu'on s'est assuré la possibilité de les exécuter séparément, qu'il est permis d'en effacer les séparations, et d'en composer l'ensemble d'une danse rapide et gracieuse. Les personnes qui parlent ou écrivent sur l'économie politique, n'ont nullement besoin de rappeler ces analyses, mais il faut qu'on s'aperçoive qu'elles les connaissent.

Maintenant je puis aller en avant et vous dire que la production doit être considérée comme un grand échange dans lequel les producteurs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par l'*entrepreneur d'industrie*) donnent leurs services productifs (qui peuvent tous être représentés à nos yeux par les *frais de production* que paie l'entrepreneur), et où ils reçoivent en retour les *produits*, c'est-à-dire une quantité quelconque d'utilité produite.

Remarquez, messieurs, la valeur de ces mots-là : En toute production l'entrepreneur *donne* une valeur. A quoi se monte-t-elle? à la totalité des frais de production. Qu'avons-nous appelé *frais de production?* Le prix courant des services productifs.

Il n'est pas question là-dedans, comme vous voyez, de la valeur des fonds productifs qui ont servi à la production. Ils ne sont point nécessairement altérés par l'œuvre productive. Quand une production véritable est achevée, le propriétaire du fonds de terre est encore en possession de son terrain; celui du capital se trouve toujours possesseur de la même valeur capitale; les travailleurs enfin jouissent encore de leurs forces et de leurs talens. Dans ce grand échange qui constitue la production, il n'y a eu de définitivement consommé et détruit, *que les services* rendus par les différens fonds productifs.

Je les dis *détruits* parce que des services employés à créer un produit, ne peuvent être employés une seconde fois. Le même fonds peut servir de nouveau, mais les services qui ont déjà été consacrés à une production, ne peuvent concourir à en créer une autre. Le champ qui a donné au fermier la récolte de cette année, fournira l'année prochaine une autre récolte; mais ce sera par un service nouveau. L'ouvrier qui m'a vendu son travail d'aujourd'hui, pourra me vendre son travail de demain; mais il ne peut me vendre une seconde fois son travail d'aujourd'hui.

L'entrepreneur de toute espèce d'industrie achète donc (1)

(1) L'entrepreneur n'est pas tenu d'acheter des services dont le fonds est à

et *consomme* des services productifs; pour que l'échange soit effectif, il faut que la valeur de tous les services détruits se trouve balancée *par la valeur de la chose produite*. Si cette condition n'a pas été remplie, l'échange a été inégal; le producteur a plus donné qu'il n'a reçu.

Mais aussi, du moment que la valeur du produit a égalé la valeur des services productifs, les producteurs ont été complètement indemnisés; ils ont reçu tout autant qu'ils ont donné. Et si vous les représentez tous par l'entrepreneur d'industrie, vous direz que son produit a payé tous ses frais de production, même l'indemnité due à ses propres soins, puisque nous avons vu qu'elle fait aussi partie des frais de production.

C'est là le cas que j'ai toujours supposé chaque fois que je vous ai parlé de production et de produit; j'ai supposé que la valeur du produit égalait ses frais de production. C'est en effet le cas le plus simple et c'est aussi le plus fréquent; car quand une entreprise paie plus que ses frais (1) et donne des profits plus grands que ceux qu'on peut faire dans d'autres entreprises du même genre, les producteurs y affluent; l'espèce de produit qui en sort, est offerte avec plus de concurrence, et son prix baisse jusqu'à ne valoir communément que ses frais de production. On peut donc dire qu'en général le prix d'une aune de drap paie les frais de production d'une aune de drap.

Quand la valeur de la chose produite ne paie pas les frais qu'elle a coûtés, une partie des services productifs ne reçoit pas sa récompense; l'entrepreneur n'est pas complètement indemnisé de ses peines et de l'exercice de son talent (2), ou bien quelque travailleur ne reçoit pas de salaire, ou le ca-

lui; un propriétaire qui fait valoir, n'achète pas, par un loyer, le service de son champ; mais il le paie néanmoins, ce service, en sacrifiant le loyer qu'il aurait pu tirer du champ s'il ne l'avait pas fait valoir. Le même raisonnement peut être appliqué aux services du capital et à ceux des hommes.

(1) Il est entendu que le profit de l'entrepreneur représente son salaire, et que son salaire fait partie des frais de production.

(2) Ou plutôt il a manqué du talent propre à la chose.

pital ne porte point de profit ; bref l'un ou l'autre des moyens de production n'a pas produit. C'est ordinairement la faute de l'entrepreneur, de celui qui a conçu la pensée de la production. Sa tâche consiste à recevoir autant qu'il a donné soit en travail, soit en avances.

Ce point de vue qui réduit la production à n'être qu'un grand échange, nous donne quelque facilité pour bien juger de ce qui constitue les progrès de l'industrie chez un peuple. Nous pouvons nous représenter une nation, considérée en masse, comme opérant annuellement un troc de tous les frais de production qu'elle fait, contre tous les produits qu'elle obtient. Or, comme un troc est d'autant plus avantageux que l'on donne *moins* pour obtenir *plus*, nous pouvons conclure avec certitude que son industrie fait un progrès chaque fois qu'elle parvient à obtenir *plus* d'utilité pour les mêmes frais, ou la même utilité pour de *moindres* frais. Des deux manières le marché qu'elle fait est plus profitable, son affaire devient meilleure.

Comment, demanderez-vous, se manifeste cet avantage? Quels sont ceux qui dans une nation, en recueillent le fruit? C'est d'abord l'inventeur du produit où le perfectionnement a été opéré : en créant une plus grande quantité d'un produit qui n'a pas baissé de prix, il ne débourse que la même valeur, et reçoit en échange une valeur plus grande. Et lors même que la connaissance du procédé se répand, et que la concurrence a fait baisser le prix du produit au niveau de ses frais de production, l'avantage est obtenu; seulement c'est le consommateur, c'est le public qui en profite. Il obtient une plus grande quantité de produits, d'utilité produite, à proportion des sacrifices qu'il est obligé de faire pour les obtenir.

Cette expression : *une plus grande quantité d'utilité produite*, exige quelques éclaircissemens. Elle signifie indifféremment, ou des produits en plus grande quantité, ou des produits de meilleure qualité. Lorsque des frais de production valant six francs, par exemple, me donnent, au lieu d'une paire de bas, deux paires aussi bonnes que la première, j'obtiens une double quantité d'utilité. Si, au lieu

d'une paire grossière et peu durable, les mêmes frais m'en donnent une capable de durer le double, ou qui soit deux fois aussi belle, j'obtiens de même une double quantité d'utilité à consommer, car dans l'un et l'autre cas, je dispose d'une double somme de jouissances.

L'utilité que les choses ont pour nous est de diverses sortes. Certains bas nous sont utiles parce qu'ils sont chauds, d'autres parce qu'ils sont souples, d'autres parce qu'ils satisfont plus ou moins notre amour-propre. La quantité d'utilité peut n'être pas augmentée sous un certain rapport, et l'être sous d'autres; mais, de manière ou d'autre, j'appelle *quantité d'utilité*, cette faculté de pouvoir servir, *sous quelque rapport que ce soit;* et je dis qu'on a doublé l'utilité obtenue de tels ou tels services productifs, lorsqu'on a tiré de ces services, une quantité de produits une fois plus grande, ou bien une qualité une fois meilleure.

Un progrès parfaitement semblable est celui qui, pour obtenir *la même* quantité d'utilité, vous permet de dépenser *moins* en services productifs. Si, avec des services productifs qui valent 3 francs, j'obtiens une paire de bas dont les frais de production montaient auparavant à 6 fr., c'est tout comme si, avec des services productifs de 6 fr., j'obtenais deux paires de bas au lieu d'une.

Je me flatte que vous voyez clairement, messieurs, quels sont les avantages que les consommateurs, c'est-à-dire la société en général, recueillent des progrès de l'industrie. Beaucoup de personnes qui ne veulent pas comprendre qu'une utilité créée, du moment qu'elle est appréciée, est une richesse créée, et qu'une richesse nouvelle est un avantage qui peut être acquis par la société sans rien coûter à qui que ce soit, s'imaginent que les producteurs, dans ce cas, perdent ce que les consommateurs gagnent. C'est une erreur, vous ai-je dit. Vous en aurez la démonstration complète; et cette importante démonstration est destinée à recevoir beaucoup de développemens.

Pour vous en laisser entrevoir dès à présent les fondemens, je me bornerai à vous dire que lorsqu'un entrepre-

neur d'industrie (et ce mot doit représenter pour vous tous les producteurs réunis d'un produit quelconque, puisque c'est lui seul qui fait toutes les dépenses et toutes les recettes), lors donc qu'un entrepreneur d'industrie a obtenu *plus de produits* pour *les mêmes frais* de production, il peut, sans qu'il en résulte pour lui le moindre préjudice, donner le produit pour le même prix qu'il l'a obtenu (en comptant toujours, comme de juste, le profit ordinaire de son industrie au nombre des frais nécessaires). Tellement qu'un producteur qui est parvenu à faire pour 3 fr. une paire de bas qui en coûtait 6, peut la donner pour 3 fr., c'est-à-dire pour tout autre produit qui aura coûté de son côté 3 fr. de services productifs. Il est évident que les consommateurs de bas, vous, moi, quel que soit le produit auquel nous nous appliquions, nous aurons à donner, pour nous pourvoir de bas, la moitié moins de nos services productifs.

Si nous fabriquons une étoffe, des calicots par exemple, qui nous reviennent à 3 fr. l'aune, nous étions obligés d'en fabriquer et d'en vendre deux aunes, pour, avec notre produit, être en état d'acheter une paire de bas; et nous ne sommes plus obligés d'en fabriquer et d'en vendre au-delà d'une aune, pour obtenir la même paire. Nous avons des bas pour la moitié moins de nos services productifs, quel que soit l'objet auquel ils s'appliquent. Et si les mêmes progrès avaient lieu pour tous les produits, tout le monde obtiendrait tous les produits pour moitié moins de frais; ou bien, en supposant que l'on voulût consacrer à la production, la même quantité de travail et la même somme en capitaux, on aurait le double d'utilité produite; on serait une fois mieux pourvu pour les mêmes frais.

Cela vous fait voir, messieurs, l'avantage que trouve une nation à multiplier ses produits sans multiplier ses frais; ou, ce qui revient au même, à diminuer ses frais, sans diminuer ses produits, sans diminuer les quantités d'utilité produite. C'est ce qui montre qu'une diminution de frais de

production est un véritable progrès industriel, un gain pour une nation (1).

Or, comment parvient-on à diminuer les frais de production, sans diminuer la production? Ce ne peut être que par l'un ou l'autre de ces deux moyens : c'est en tirant un meilleur parti des services productifs qui sont appropriés, et que par conséquent il faut acheter; ou bien en remplaçant des services coûteux, par les services gratuits des instrumens naturels non appropriés. Des exemples familiers nous rendront tout cela palpable.

Les services productifs d'un fonds de terre coûtent à son fermier, je suppose, mille écus par an, qu'il est obligé de payer au propriétaire. Si l'usage du pays est de faire des jachères et de laisser reposer complètement le sol pendant une année sur quatre, le cultivateur ne tire aucun service du fonds de terre pendant l'année de repos. Son motif est de laisser aux sucs végétaux le loisir de renaître. Mais si de nouveaux progrès dans l'industrie agricole ont prouvé que le sol se répare, pourvu que l'on sème sur la terre qui a produit du blé, des végétaux d'un genre différent, des plantes fourragères, par exemple, alors vous sentez que, sans faire tort à la production du blé, on peut tirer un service productif du sol pendant un espace de temps où on le laissait reposer à tort. Non-seulement on élève des bestiaux lorsqu'on supprime les jachères, mais les bestiaux qui naissent de ces années auparavant perdues, fournissent des engrais pour les années dont on tirait parti; et celles-ci elles-mêmes deviennent plus productives (2).

(1) Cette démonstration lève la difficulté fort grande qu'il y avait à répondre à cette question : *si la valeur des produits que possède une nation, constitue la richesse de cette nation, comment cette nation devient-elle plus riche, quand ses produits baissent de prix?* On verra plus tard que la richesse nationale se compose de la valeur des fonds que possède une nation, et que, comme toute valeur est relative, et que les fonds sont la valeur avec laquelle on achète les produits, ils valent d'autant plus que les produits sont à bon marché. Mais n'anticipons pas.

(2) Les personnes qui ont quelque pratique de l'agriculture, savent qu'on ne laisse jamais reposer une ferme tout entière pendant les années de jachè-

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que lors même que c'est le propriétaire qui fait valoir sa terre, le service productif du sol lui est coûteux, quoiqu'il n'en paie aucun fermage. Le propriétaire qui pourrait tirer mille écus de sa terre, et qui, pour la faire valoir lui-même, ne la loue pas, fait le sacrifice de mille écus par année qu'il en aurait pu recevoir. S'il obtient plus de produits dans le même espace de temps, il économise donc sur les frais de production, tout comme aurait fait un fermier.

De la même manière, sans payer un plus fort intérêt, on peut tirer plus de parti d'un capital, si l'on supprime des chômages, si l'on obtient plus de service des bâtimens et des machines où la valeur de ce capital est engagée. C'est par ce motif que dans des usines où l'on a placé de grandes avances, l'on a quelquefois double série d'ouvriers; l'une qui travaille pendant le jour, et l'autre qui travaille pendant la nuit; de manière que cette portion du capital, qui est en bâtimens et en machines, ne se repose jamais (1).

Dans la main-d'œuvre, on fait un échange plus avantageux des services personnels, lorsqu'on obtient plus de produits pour les mêmes dépenses en main-d'œuvre; ou, ce qui revient exactement au même, lorsqu'on dépense moins en main-d'œuvre pour obtenir les mêmes produits. C'est ce que l'on a pu observer, lorsque l'on a fait usage de la navette volante pour passer la trame des étoffes. Il fallait auparavant pour les grandes largeurs, deux ouvriers, l'un

res. On fait quatre parties, plus ou moins, des terres labourables, et, chaque année, on laisse reposer successivement une de ces parties. Mais quand on supprime les jachères, on plante sur le terrain qui a produit du blé, des turneps, des pommes de terre, etc., dont on nourrit des bestiaux en plus grand nombre qu'auparavant, et dont les engrais fertilisent les parties cultivées pour des céréales.

(1) Dans les religions où le nombre des fêtes chômées excède ce que réclame le repos de l'homme, on perd non-seulement les profits que l'industrie aurait gagnés pendant ces fêtes, mais les profits des capitaux qui restent oisifs. Ce sont des fonds productifs dont on ne tire pas tout le parti qu'on en pourrait obtenir. Cela concourt à expliquer pourquoi les pays catholiques sont en général plus pauvres que les pays protestans.

à droite, l'autre à gauche du métier, pour se renvoyer mutuellement la navette. Par le moyen de la navette volante, un seul tisserand, placé au milieu du métier, n'a nul besoin d'étendre les bras aux deux côtés des portées. Une simple ficelle attachée à un manche qu'il tient à la main, lui suffit pour renvoyer la navette de gauche à droite et de droite à gauche. Sans prendre plus de peine, sans être payé davantage, un seul homme fait l'ouvrage de deux; de la même valeur en services industriels on tire plus de produits.

Ici se présente une question à laquelle j'ai répondu d'avance. Si l'entrepreneur obtient une même quantité de produits en faisant une moindre dépense en services productifs, les marchands de services productifs, ceux qui fournissent le service de leurs fonds de terre, ou de leurs capitaux ou de leur travail, ne perdent-ils pas tout ce que gagne l'entrepreneur, ou le consommateur? Non, messieurs; dans les progrès de l'industrie, les travaux humains, ou les capitaux, ou les terres, fournissent une plus grande quantité d'utilité, sans y trouver moins de profit. Si je suis fermier et que je plante des betteraves ou d'autres fourrages, dans une terre en jachère, je gagne *plus*, et le propriétaire du fonds ne gagne pas moins. Je ne lui paie pas moins régulièrement son fermage; au contraire. Ce ne sont point là des conquêtes que les producteurs font les uns sur les autres, mais sur la nature, qui est bienfaisante, pourvu toutefois qu'on lui arrache ses bienfaits. C'est un surcroît de production qui ne coûte rien à personne : ni aux autres producteurs, ni aux consommateurs.

De même lorsque je trouve dans le commerce le moyen d'employer mon capital plus à profit; lorsqu'il ne chôme jamais; lorsque mes valeurs parcourent sans retard tous les périodes de la production, et subissent leur destinée aussi promptement que possible; alors mon capital est occupé moins long-temps par chacune des opérations; alors il sert à un plus grand nombre d'opérations. J'en paie bien toujours le même intérêt, et son propriétaire y trouve le même revenu; cependant chaque opération productive me coûte

moins d'intérêts, parce qu'elle est plus vite expédiée.

Même observation relativement à la main-d'œuvre. Quand un procédé se découvre pour donner une façon dans la moitié moins de temps, on ne paie pas moins de services industriels; mais on obtient plus de produits des services industriels qu'on a payés. On avait deux ouvriers pour chasser une navette; on paie toujours deux ouvriers; mais ils font aller deux métiers, et chassent deux navettes. Si l'ouvrier travaille pour son compte, la concurrence lui fait baisser le prix de son ouvrage, mais sans se donner plus de peine il en fait davantage. On lui paie moitié moins la façon d'une auné d'étoffe; mais il en fait huit aunes au lieu de quatre dans sa journée.

Tel est, messieurs, l'avantage qui résulte d'un meilleur emploi des fonds productifs appropriés. Comme ils se font payer leurs services, on gagne la valeur de toutes les portions de leurs services qu'on épargne; mais ce ne sont pas là les plus grandes conquêtes réservées à l'industrie. La nature nous ouvre un inépuisable trésor de matériaux et de forces qui n'appartenant à personne, sont à la disposition de tous. Il suffit à l'industrie d'apprendre à s'en servir.

L'homme a éprouvé le souffle des vents long-temps avant sans doute de songer à en faire usage; mais une fois qu'il s'est avisé de recueillir le vent dans ses voiles, il a tiré parti d'une force aveugle de la nature, qui se dissipait en pure perte, et il s'en est servi pour transporter ses marchandises, et lui-même, au travers des mers.

Lorsqu'au moyen de la machine à vapeur (que quelques personnes appellent encore improprement *pompe à feu*), on a tiré parti de la force expansive de l'eau vaporisée, pour soulever un énorme piston; lorsque ensuite on s'est avisé de condenser cette vapeur, et qu'après avoir fait le vide sous le même piston, on s'est servi du poids de l'atmosphère pour l'abaisser, on s'est procuré par là une force égale à celle de 20, 30, 40 chevaux et davantage, force qu'on a due à des lois physiques, co-existantes avec le

monde, mais qui jusque-là ne contribuaient en rien à la satisfaction des besoins de l'homme.

Analysez tous les progrès de l'industrie : vous trouverez qu'ils se réduisent tous à avoir tiré un meilleur parti des fonds productifs appropriés, ou bien à avoir tiré un service nouveau des agens naturels non appropriés, des forces et des choses que la nature met à la disposition de l'homme (1).

En même temps vous vous apercevrez que l'évaluation des frais et des produits, est nécessaire pour juger leurs rapports réciproques et par conséquent les progrès de l'industrie (2). Tous les auteurs qui ont voulu former des systèmes économiques sans les fonder sur la valeur échangeable des choses, se sont jetés dans des divagations. De là l'importance que vous m'avez vu mettre, dès en commençant, à fixer nos idées relativement à la valeur.

On verra bientôt que pour tirer parti des secours gratuits de la nature, il faut des capitaux dont le concours n'est pas gratuit. La production est le résultat composé de ces deux actions jointes à celle de l'industrie qui n'est pas gratuite non plus. Mais s'il faut payer le concours d'un capital et d'un travail industriel, pour jouir, par exemple, des produits d'une machine à vapeur, la machine fournit

(1) Je ne pense pas que l'on puisse mettre en doute l'accroissement de puissance qu'une nation trouve dans les progrès de l'industrie; mais dans le cas où certaines personnes seraient disposées à l'apprécier trop peu, je les engagerais à lire ces paroles prononcées par un ministre d'état de la Grande-Bretagne (M. Huskisson), dans une assemblée où l'on délibérait sur les honneurs à rendre à la mémoire de Watt, auquel on doit de notables perfectionnemens dans les machines à vapeur : « Si nous avons, a-t-il dit, terminé » glorieusement la lutte où nous avons été engagés pendant un quart de » siècle, nous le devons aux ressources que nous a créées le génie de » M. Watt, lorsqu'il a perfectionné les machines à vapeur. Sans les améliorations mécaniques et physiques qui ont donné à l'industrie et à la richesse » de ce pays, un développement graduel et assuré, nous aurions été contraints de subir une paix humiliante avant l'époque où la victoire a favorisé » nos armes. »

(2) Voyez la seconde des notes placées à la fin de mon Catéchisme d'Économie politique; 3e édition.

beaucoup plus d'utilité que le même capital et le même travail n'en pouvaient fournir sans elle ; et c'est cet excédant dont on est redevable à l'action gratuite de la force naturelle.

Remarquez, je vous prie, que lors même que le prix du produit qui en résulte, tombe au niveau de ses frais de production, et que le producteur ne gagne rien de plus, le gain n'en est pas moins acquis pour l'homme ; seulement alors le gain est obtenu par l'homme consommateur au lieu de l'être par l'homme producteur.

Ces principes élémentaires sont d'une haute importance. Ils ne reposent point sur des discussions métaphysiques, mais sur des faits. On peut blâmer la manière dont je les présente ; on ne saurait en contester la réalité. Quant aux applications dont ils sont susceptibles, elles sont innombrables. Vous verrez les lumineuses conséquences que nous en tirerons relativement au commerce extérieur ; car les échanges qu'une nation fait avec l'étranger, ne sont que des moyens de se procurer des objets de consommation aux moindres frais possibles ; c'est-à-dire d'obtenir des produits étrangers en les payant avec d'autres produits qui nous coûtent moins à produire que ceux que nous acquérons indirectement par le commerce. C'est en cela que consiste essentiellement l'avantage qu'il nous présente.

Mais ces mêmes principes n'acquerront tout leur développement qu'au moment où je traiterai du prix des choses, des réglemens de l'autorité, etc. Car toute l'économie de la société est destinée à passer sous vos yeux.

Google

CHAPITRE X.

DE LA NATURE ET DE L'EMPLOI DES CAPITAUX.

Jusqu'ici, en parlant des capitaux, je n'ai fait pour ainsi dire que les nommer ; j'ai dit que leur action concourt avec celle de l'industrie à la création des produits ; mais vous avez droit de me demander en quoi cette action consiste.

Tout le monde ou presque tout le monde a peu ou beaucoup de capitaux ; plusieurs s'en servent d'une manière assez profitable, sans savoir comment une telle action amène de tels résultats. C'est ainsi que l'action du cœur, chez tout le monde, chasse le sang vers les extrémités du corps, et que très-peu de personnes savent comment ce mouvement s'exécute et ce qui en résulte. La nature est ancienne, mais la connaissance de ses phénomènes est toute récente ; et c'est cette connaissance pourtant qui peut seule nous mettre sur la voie des véritables progrès.

Pour entendre quelle est la nature des capitaux et les fonctions qu'ils remplissent dans les opérations productives, il faut bien comprendre auparavant le sens de deux expressions dont je serai forcé de me servir dans cette explication : l'une est le mot *avance* ; l'autre est le mot *consommation*.

Lorsque je sacrifie une chose ayant de la valeur, ou une somme quelconque, ce peut être pour satisfaire à mes besoins, ou à ceux de ma famille, ou bien à ceux des personnes à qui j'en fais don. Une fois ces besoins satisfaits, la chose ou la somme sont perdues pour moi sans retour.

Mais je peux aussi me séparer momentanément d'une valeur qui m'appartient, en l'employant de telle sorte qu'elle

se trouvera rétablie plus tard ; ou bien je peux la confier à quelqu'un qui l'emploiera de manière à la rétablir, et qui pourra par conséquent me la rendre. Ce n'est plus alors une valeur perdue : c'est une valeur consommée et qui cependant rentrera dans mes mains : c'est une *avance*.

Quant au mot *consommation*, bien que la marche et les effets de la consommation doivent être développés dans la suite de ce cours, néanmoins, comme pour produire il faut opérer une consommation, je ne puis me dispenser de vous dire dès à présent que, de même que le mot *produire* signifie, non pas créer de la matière, mais créer de la valeur, par la même raison, *consommer* signifie, non pas détruire de la matière, mais détruire de la valeur. Vous sentez suffisamment qu'il n'est pas plus au pouvoir de l'homme d'anéantir un atome de matière que de le tirer du néant. Mais nous pouvons détruire, totalement ou partiellement, la qualité qui donne à une matière de la valeur, qui en fait une richesse ; cette qualité, vous avez vu que c'est son *utilité*, la propriété qu'elle a de pouvoir nous servir. Dès-lors en détruisant son utilité nous détruisons sa valeur, nous la consommons. Lorsque nous consommons des alimens, un habit, nous leur ôtons, nous détruisons en eux la propriété qu'ils avaient de pouvoir nourrir et vêtir un homme ; mais nous ne détruisons aucune des particules dont ils se composent.

Maintenant si nous observons de quoi se compose l'opération d'un entrepreneur d'industrie qui s'occupe à créer un produit, nous remarquerons qu'elle consiste à consommer les objets sur lesquels s'exerce son industrie, à consommer les outils qui lui servent, à consommer les journées des ouvriers qu'il emploie ; et nous remarquerons en outre que toutes ces consommations ne sont que des avances ; car il en sortira un produit dont la valeur le remboursera.

Que l'on consomme le produit sur lequel s'exerce l'industrie, c'est un fait bien évident. Lorsque j'ensemence des terres pour produire une moisson, les grains qui me servent de semences, sont un produit que je consomme, dont je

détruis la valeur; en effet, si au bout de peu de jours, je retirais de la terre le grain que j'y ai mis, et que je voulusse le vendre, je n'en tirerais pas une obole. De même un valet de charrue m'a vendu ses services et je les ai consommés, car pendant le temps que mes semailles ont duré, le travail de cet homme n'a servi à aucune autre fin. J'ai consommé également une partie de la valeur de ma charrue et de mes autres outils.

Dans l'industrie manufacturière on consomme de la même manière et les matériaux que l'on emploie, et les outils et les travaux auxquels on a recours. Un raffineur de sucre consomme du sucre brut en le faisant fondre dans ses chaudières; il consomme ses chaudières elles-mêmes; et il résulte de ces valeurs consommées, une autre valeur qui est celle de son sucre en pains.

Jusque dans l'industrie commerciale, nous pouvons, par analogie, regarder les marchandises que nous achetons, comme la matiére première sur laquelle s'exerce notre industrie; nous consommons les travaux de ceux qui nous secondent; et quand nous envoyons des marchandises au loin pour qu'on nous en fasse les retours, nous pouvons regarder les marchandises que nous expédions comme des objets aussi bien consommés que le grain que nous avons confié à la terre; et les marchandises qui nous arrivent en retour, comme des produits nouveaux qui sont résultés de cette consommation et qui nous remboursent nos avances.

Or, messieurs, les fonctions d'un capital sont de fournir la valeur de ces avances; de se laisser consommer pour renaître sous d'autres formes; de se laisser consommer de nouveau pour renaître encore; et ainsi de suite éternellement, pourvu que la même valeur capitale soit assez habilement employée pour *renaître* constamment, et pour être réemployée d'une manière productive. En moins de mots, un capital est une somme de valeurs consacrées à faire des avances à la production. Quand la valeur ainsi consommée n'est pas rétablie en son entier, une partie du capital est perdue; c'est un capital entamé. Quand la valeur produite

est supérieure à la valeur avancée, c'est un capital qui s'est accru.

Ce n'est pas nécessairement le propriétaire d'un capital, qui le consomme reproductivement; mais c'est nécessairement un entrepreneur, car une valeur ne peut être produite que dans une entreprise industrielle. L'entrepreneur le consomme et le reproduit, soit que le capital lui appartienne en propre, soit qu'on le lui ait prêté. L'opération (qui, dans ce dernier cas, est exécutée par l'emprunteur) n'en est pas moins une avance faite à la production, et remboursée par le produit.

Pour qu'une somme de valeurs porte le nom de capital, il n'est nullement nécessaire qu'elle soit en espèces. On évalue un capital en monnaie, comme on évalue tout autre objet, lorsqu'on veut se rendre compte de son importance et savoir quelle portion de bien il constitue : mais pour être un capital, il suffit que ce soient des valeurs destinées à faire des avances à la production, et disponibles ; c'est-à-dire pouvant être converties sans perte en objets propres au genre d'industrie qui doit employer ce capital. Quand un négociant dit qu'il a un capital de cent mille francs à mettre dans une opération, ce n'est point à dire qu'il ait cent mille francs en écus ; cette expression ne sert qu'à indiquer l'importance de la somme totale des valeurs capitales qu'il veut y consacrer ; et ces valeurs capitales peuvent consister en inscriptions dans les fonds publics, en effets de commerce, en balles de café, ou en toute autre marchandise qu'il vendra à mesure que l'exigeront les avances nécessaires pour l'opération à laquelle ce capital est destiné.

Et lorsque ensuite on voudra se rendre compte de l'importance de ce même capital mis en action, on évaluera les différentes choses en lesquelles il aura été transformé pour servir l'opération qui se poursuit ; et l'on dira, par exemple, si c'est une manufacture, elle a telle portion de ses capitaux en bâtimens, telle autre en ustensiles, telle autre en matières premières, en main-d'œuvre dont elle a fait l'avance ; une autre partie en produits achevés et non vendus, une partie

enfin en numéraire. La valeur de toutes ces choses compose son capital.

Remarquez, je vous prie, que quoique la valeur capitale soit conservée, les produits dont le capital se compose, sont bien véritablement consommés selon toute la rigueur du mot; car l'utilité qui se trouvait en eux, est détruite. Quand la couleur de l'indigo a passé dans du drap bleu, l'indigo, comme drogue de teinture, ayant une valeur, a été véritablement consommé, puisqu'il n'a plus conservé aucune valeur échangeable.

Après ces considérations générales sur la nature et le service du capital, suivons les traces de la valeur capitale dans les trois grandes branches de l'industrie, et observons de quelle manière cette valeur est conservée, en même temps que l'objet dans lequel elle résidait temporairement est consommé; et commençons à puiser notre exemple dans une entreprise agricole.

Un fermier pourvu d'un fonds capital suffisant pour exploiter une terre, en transforme une partie en chevaux, en vaches, en troupeaux, en instrumens aratoires, en graines pour semences. Les choses qu'il achète ont leur entière valeur; il les achète selon leur prix courant; s'il voulait les revendre immédiatement, il les vendrait ce qu'elles lui ont coûté; la valeur capitale n'est donc point altérée par cet achat; il a fait l'avance de son capital, et cette avance est pour ainsi dire rentrée sous une forme de bestiaux, de semences, etc.

Sous cette dernière forme il fait travailler son capital; c'est-à-dire il fatigue ses chevaux; il fait paître, couvrir, tondre ses brebis, etc. Une partie des vieilles matières du capital, les vieux chevaux, les vieilles brebis, ne valent plus à la fin de l'année, autant qu'ils valaient au commencement. Mais si le capital s'est détérioré d'un côté, il s'est recruté d'un autre. Le troupeau a fourni de nouvelles brebis, les chevaux en labourant, et par leur fumier, ont fait pousser du grain, dont une partie a fourni de quoi entretenir au complet cette portion du capital. Vous voyez que l'emploi

Digitized by Google

qui en a été fait, n'a été qu'une avance; c'est-à-dire que l'avance a consisté dans la valeur véritablement consommée, et la rentrée dans la valeur produite.

On en peut dire autant des instrumens aratoires, des charrues, des chariots, des herses, des rouleaux. La portion de ces valeurs qui s'est trouvée altérée par l'usage, a été entretenue par une portion de la valeur des produits ; et, si la ferme a été bien tenue, cette partie du capital vaut encore autant à la fin de l'année qu'au commencement; l'usure des outils n'est donc encore qu'une avance qui a été faite.

Une autre partie du capital du fermier a servi à payer des salaires à des journaliers, et l'entretien de sa propre famille; mais les travaux de tout ce monde ont contribué à la création de la valeur produite; et une portion de la valeur produite a procuré la rentrée de cette avance.

Dans l'exploitation qui nous sert d'exemple, il y a une portion de capital dont la consommation est plus lente encore que celle des instrumens d'agriculture; mais celle-là n'appartient pas en général au fermier : elle fait partie du capital du propriétaire. Ce sont les clôtures, les canaux d'irrigation, les bâtimens, etc. Je dis que c'est encore là une portion du capital et non du fonds de terre, qui sert à la même opération productive; car ces choses-là sont, non pas des instrumens naturels, comme les champs, mais des produits qui ont été acquis par un échange que le propriétaire a fait précédemment d'une valeur capitale contre des matériaux, des travaux de maçons, de charpentiers, etc. Et de cet échange sont résultés des étables, des granges, des produits en un mot, et des produits consommables; je dis consommables, car supposez qu'on ne fasse aucune dépense pour les entretenir, au bout de quelques années, d'un siècle si vous voulez, toutes ces choses n'auront plus aucune valeur, et la terre où elles sont ne vaudra pas plus qu'elle ne valait avant que ces constructions ne fussent érigées. Ce serait une terre en friche sur laquelle il faudrait, sur nouveaux frais, répandre des valeurs capitales pour la mettre en état de produire.

Chaque année il ne se consomme qu'une faible portion de cette valeur capitale. Elle serait au bout de l'an aussi considérable qu'au commencement, si ce n'étaient les dégradations qui proviennent de l'usage qu'on en fait. Mais aussi cet usage multiplie les valeurs produites, et fournit de quoi y faire des réparations qui entretiennent cette portion immobilière du capital de la ferme, toujours dans son entière valeur (1). Encore ici vous voyez que la portion consommée, n'est qu'une avance, dont les produits procurent la rentrée.

Tout ce que je prétendais vous prouver, messieurs, c'est que le capital employé dans une entreprise agricole, est une valeur que l'on consacre à une avance; que cette avance est consommée dans le cours des opérations productives; et qu'elle est remboursée par le produit de ces opérations.

Suivons maintenant l'emploi d'un capital dans une opération manufacturière. Nous aurons lieu de faire des observations absolument analogues.

Pour exploiter une filature de coton, on élève des bâtimens, on exécute des travaux hydrauliques. La valeur capitale est échangée contre ces constructions qui sont des produits de l'industrie humaine; la consommation annuelle de cette portion du capital, est égale à la détérioration, à la perte de valeur que ces constructions subissent chaque année. Les produits annuels en fournissant aux réparations annuelles, remboursent continuellement cette portion consommée du capital.

Une autre portion du capital est employée en mécaniques à préparer et à filer le coton. Cette portion du capital est également consommée partiellement dans l'année; et la partie consommée (sous peine de voir s'altérer, c'est-à-dire

(1) Comme la portion du capital d'une entreprise agricole qui consiste en bâtimens, etc., appartient en général au propriétaire du fonds de terre, c'est ce propriétaire qui fournit annuellement, par des réparations, à l'entretien de cette portion de la valeur capitale. Mais comme les bâtimens, etc., servent à multiplier les productions annuelles du fermier et augmentent le loyer qu'il paie, ce sont toujours les productions annuelles qui entretiennent ce capital.

diminuer le capital) est remplacée par une partie de la valeur produite. Voilà donc encore une valeur consommée et reproduite, avancée et rentrée.

Le manufacturier achète du coton en laine; il le consomme en le travaillant; c'est-à-dire que dans le cours des préparations qu'il lui fait subir, s'il ne le dénature pas tout-à-fait, du moins le met-il dans un état où il n'est plus marchand et vendable; mais semblable à la semence de froment, ce coton reparaît bientôt sous la forme de coton filé; dès-lors c'est une marchandise, un produit, qui a une valeur courante, et qui restitue la valeur capitale consommée pour le produire.

Les travaux des ouvriers, des contre-maîtres, des commis du manufacturier, sont consommés, comme nous avons vu que l'étaient les services productifs des valets de la ferme, et ces avances sont remboursées par une partie de la valeur du produit qu'on a créé. Vous voyez que toujours l'emploi du capital est l'achat d'une valeur que l'on consomme et qui vous est remboursée par le produit.

Si le produit ne suffit pas pour rembourser toutes les avances qui ont été faites, il se trouve qu'alors une partie du capital a été consommée improductivement, au lieu de l'avoir été reproductivement.

C'est ainsi que les capitaux sont, entre les mains de l'industrie, transformés, tourmentés de mille manières, dans de petites comme dans de grandes entreprises. Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour en trouver des exemples. Je vois un traiteur qui ramène de la halle des charges de légumes, de beurre, de poisson. Il a transformé une partie de son capital en toutes ces denrées qu'il va bientôt transformer en toutes sortes de mets; il transforme une autre partie de son capital en gages pour ses cuisiniers, qui sont les ouvriers de sa manufacture; et toutes ces portions de capital lui rentreront avec profit, par l'échange qu'il fera de ses mets contre l'argent de ses pratiques, lequel sera changé demain en d'autres provisions; et ainsi de suite à perpétuité.

Si nous portons nos regards plus au loin, nous voyons

des capitaux courir le monde sous mille formes; aller en Amérique en objets de modes, en étoffes, en livres; en revenir sous forme de sucre brut; ce sucre mis en pains, nos capitaux sous cette forme passent en Suisse, d'où ils reviennent sous la forme de fromage, de mouvemens de montres. Nous pouvons considérer les marchandises que nous avons envoyées au-dehors comme consommées reproductivement, et celles qui sont revenues comme de nouveaux produits qui nous ont remboursé cette avance. Avec la même valeur capitale, on peut recommencer des opérations pareilles, ou d'autres, défricher des terres, élever des maisons, etc.

Vous voyez, messieurs, qu'un capital appartenant à un Français peut parcourir la terre sans cesser d'appartenir à la France. Il peut même se fixer dans l'étranger sans cesser d'être un capital français, si son propriétaire continue d'appartenir à la France. Qui nous empêche de supposer que le négociant qui a fait des envois en Amérique, a donné ordre d'en adresser les retours à Londres; et qu'ensuite il a donné l'ordre à son correspondant de Londres d'en employer le montant dans les fonds publics d'Angleterre? Cette portion de richesse ne devient point par là une portion des richesses de l'Angleterre; elle reste un capital français, tellement français que c'est la France qui en touche les intérêts et qui en fait revenir le principal du moment que son propriétaire le désire.

Malgré tant de formes diverses affectées par les capitaux; malgré tant de voyages auxquels ils sont exposés, d'où vient cette habitude enracinée de ne considérer comme un capital qu'une somme d'écus, et, comme les capitaux d'un pays, que les écus qui s'y trouvent? Cela vient sans doute de l'usage où l'on est, chaque fois que l'on veut commencer une entreprise, de transformer par des échanges (qu'on appelle vulgairement des ventes) les valeurs capitales dont on peut disposer, en une somme de numéraire; parce qu'ensuite, au moment de commencer l'opération, si l'on a son capital en numéraire, on effectuera plus aisément les nouvelles

transformations (ou si l'on veut les achats) qui conviendront à l'entreprise.

Qu'est-ce que cela nous prouve ? Qu'à chaque époque où l'on emploie une valeur capitale, on la met sous la forme qui convient le mieux au but qu'on se propose. Veut-on faire des achats ? on réduit son capital en espèces. Veut-on faire des spéculations, des envois ? on le réduit en marchandises, en objets d'exportation. Veut-on faire une manufacture ? on le transforme en bâtimens. Sous ces diverses formes, un capital n'est ni plus ni moins un capital ; c'est la valeur de toutes ces choses (pourvu qu'elle ne soit pas destinée à une consommation stérile où elle disparaîtrait) qui constitue le capital. La forme sous laquelle se présente la valeur capitale, n'y fait rien, pourvu que cette valeur se perpétue.

Les capitaux que renferme un pays ne consistent donc pas uniquement dans les sommes d'argent qui s'y trouvent. Les seules sommes qui fassent partie des capitaux d'un pays, sont celles que l'on réserve pour acheter des choses destinées à être consommées reproductivement; parce qu'alors la valeur de ces écus ne se dissipera pas ; elle ne fera que changer de forme. Mais les sommes d'argent qui nous viennent de nos profits, de nos revenus, et qui sont destinées à subvenir aux besoins de nos familles, ne font partie d'aucun capital. S'il y a deux milliards de numéraire en France, et s'il y en a la moitié habituellement employée à l'entretien des familles, il n'y a sur le numéraire de France, qu'un seul milliard qui fasse partie de ses capitaux.

Mais d'un autre côté, les capitaux de la France se composent de bien d'autres valeurs encore que de celle de son numéraire. Si vous vouliez savoir à combien ils se montent, vous devriez interroger tous les entrepreneurs d'industrie que la France renferme, depuis le gros armateur qui couvre les mers de ses navires, jusqu'au plus petit fabricant d'épingles, et savoir d'eux à combien se monte le capital qui fait aller leur entreprise. En additionnant toutes ces sommes, vous auriez la somme des capitaux français. Mais

je vous avoue que je n'ai vu jusqu'à présent aucun livre de statistique qui m'ait offert aucune approximation tolérable sur la somme capitale de quelque pays que ce soit.

Ici une question se présente : si la production, si la création des nouvelles valeurs, ne sert qu'à rembourser l'avance faite par l'emploi des capitaux, il semble qu'il n'y ait point de production nouvelle. La valeur capitale existait dans la société avant le commencement d'une opération industrielle. L'opération industrielle la détruit et la rétablit; elle ne fait donc que remettre les choses au point où elles étaient auparavant. Elle remplace une valeur par une autre, et ne verse point dans la société un excédant de valeur.

Cette difficulté a jeté dans l'embarras la plupart des économistes qui n'ont peut-être pas remarqué que, tandis qu'une entreprise industrielle a, dans le cours d'une année, rétabli son capital tel qu'il était au commencement de la même année, tous les producteurs qui ont concouru à cette production, ont vécu durant le même espace de temps. Ils ont donc produit, outre la valeur capitale, la valeur de tout ce qu'eux-mêmes ont consommé pour leur entretien.

Une analyse rigoureuse nous apprend qu'aucun des fonds productifs n'est consommé dans la production; mais seulement les services qu'ils rendent. Il est bien évident que le fonds de terre n'est pas consommé; car au bout de l'année un champ vaut ce qu'il valait au commencement. Le fonds industriel n'est pas consommé non plus, car un travailleur a la même capacité qu'il avait quand l'opération productive a commencé (1). Le fonds capital est conservé de même ; car nous avons vu la valeur capitale se perpétuer au travers des transformations qu'on lui a fait subir. Ce qui est véritablement consommé, c'est le service rendu par tous ces fonds. Il faut soigneusement distinguer le fonds lui-même, du *service du fonds*. Le service du fonds de terre,

(1) Pour simplifier, je mets hors de la question la détérioration, effet de l'âge. Il faut supposer que l'on vend son travail à un taux viager qui indemnise des facultés que l'âge nous fait perdre.

représenté par le loyer que l'entrepreneur en paie; le service du capital durant l'opération, représenté par l'intérêt qu'en paie le même entrepreneur; enfin le travail des industrieux représenté par leur salaire, voilà ce que l'opération a détruit. Mais elle n'a pas détruit, sans les payer, ces différens services. Les possesseurs d'un fonds ont reçu le prix du service rendu par leurs terres, leur capital ou leurs bras. C'est là ce qui a été produit à neuf et consommé par les producteurs. C'est la valeur seule des services productifs qui est effectivement consommée, sauf la portion qui s'accumule pour être ajoutée aux capitaux de la société, ainsi que vous le verrez. La société vend chaque année le service des fonds productifs qu'elle possède, et elle vit du revenu qu'elle en tire. Elle s'appauvrit lorsque indépendamment du produit de ses fonds, elle mange une partie des fonds eux-mêmes; elle augmente au contraire ses richesses, lorsqu'elle ajoute à ses fonds productifs.

Lorsque l'entrepreneur, au lieu d'acheter immédiatement des travaux, achète des matières premières, c'est comme s'il achetait les services productifs, les travaux, dont la valeur des matières premières est le résultat. De quelque manière qu'on emploie reproductivement un capital, cet emploi se résout toujours à acheter des services productifs, anciens ou nouveaux, pour en faire un produit.

C'est ainsi, messieurs, que tout à la fois le capital est remboursé, et tous les producteurs payés de leurs services (1).

La nature des capitaux, la nature de leurs fonctions, nous découvrent des vérités assez importantes. L'une d'elles est que les capitaux productifs ne consistent point en valeurs fictives et de convention, mais seulement en des valeurs réelles et intrinsèques que leurs possesseurs jugent à

(1) L'analyse qui distingue nettement les différens fonds productifs entre eux, et ensuite la valeur de chaque fonds de la valeur du service qu'il peut rendre, me paraît fondamentale en économie politique; sans elle, on rencontre beaucoup de problèmes insolubles.

Digitized by Google

propos de consacrer à la production. En effet, on ne peut acheter des services productifs qu'avec des objets matériels ayant une valeur intrinsèque ; on ne peut amasser en capitaux et transmettre à une autre personne, que des valeurs incorporées dans des objets matériels (1).

Si quelquefois on prête un capital ou si l'on achète des services productifs en donnant en paiement des effets de commerce, ces effets sont le signe représentatif d'objets matériels qui sont la propriété du prêteur. En transmettant les effets, il transmet son droit à la possession de ces objets matériels.

On voit des gens qui font des affaires avec le produit de traites ou de billets qui ne représentent aucune propriété, et qu'ils n'acquittent qu'en les renouvelant à l'approche de l'échéance. Mais il faut que quelqu'un escompte ces effets ; l'escompteur alors est le capitaliste qui prête les valeurs effectives dont il fait l'avance, valeurs qui résident soit dans des écus, soit dans des marchandises.

Le manufacturier qui achète à crédit des matières premières, emprunte à son vendeur la valeur de ces marchandises pour tout le temps où ce dernier lui fait crédit; et cette valeur qu'on lui prête, lui est fournie en marchandises qui sont des valeurs matérielles.

Or, si l'on ne peut prêter et emprunter une portion de capital qu'en objets effectifs et matériels, que devient cette maxime que le crédit multiplie les capitaux? Mon crédit peut bien faire que je dispose d'une valeur matérielle qu'un capitaliste a mise en réserve ; mais s'il me la prête, il faut qu'il en demeure privé ; il ne peut pas en même temps la prêter à une autre personne; la même valeur ne saurait servir deux fois en même temps ; l'entrepreneur qui emploie cette valeur, qui la consomme pour accomplir son opéra-

(1) Il y a des capitaux qui ne sont pas incorporés dans des choses matérielles, comme la clientelle d'un notaire, d'une entreprise commerciale; mais cette portion de capital est une valeur très-réelle, et non pas seulement un signe comme ceux qui, selon certaines personnes. peuvent remplacer les capitaux.

tion productive, empêche qu'aucun autre entrepreneur puisse l'employer dans la sienne.

Les capacités industrielles, les talens acquis que l'on peut considérer comme des capitaux, dont on retire l'intérêt en tirant parti de son talent, sont eux-mêmes attachés à des êtres matériels puisqu'ils font partie d'une personne visible; mais ils ne sont pas transmissibles, car on ne peut vendre sa personne et la céder définitivement; on ne peut que la louer; elle compose un fonds que nous avons nommé *fonds de facultés industrielles*, ou *fonds industriel* qui rapporte un revenu, mais qui est inaliénable.

Les seuls capitaux que je sache qui soient immatériels, sont la clientelle, la chalandise d'un magasin, d'un cabinet, d'un journal. On peut aliéner, on peut vendre un capital de cette espèce; mais celui qui le vend ou qui le prête, ne saurait le vendre ou le louer à plusieurs personnes à la fois. De toute manière une valeur capitale ne peut servir en même temps à plusieurs personnes; l'usage que l'une d'elles en fait, empêche que d'autres en fassent usage en même temps. On ne la prête à un homme qu'à l'exclusion de tous les autres; d'où il suit que le crédit, la possibilité de prêter et d'emprunter, ne multiplie par les capitaux.

Quels avantages procure donc le crédit? Les voici : Il procure à celui qui manque de capitaux, la disposition des capitaux de celui qui ne veut pas, ou qui ne peut pas les faire travailler par lui-même. Il empêche les valeurs capitales de demeurer oisives. Si un fabricant de drap ne vendait pas ses draps à crédit au marchand de drap, l'étoffe attendrait dans la manufacture. La confiance accordée au marchand met plus vite cette étoffe entre les mains du consommateur. Si un droguiste ne vendait pas à crédit au teinturier, et si le teinturier en vertu de cette facilité, ne teignait pas à crédit pour le fabricant d'étoffes, celui-ci, faute d'avances, serait peut-être forcé de suspendre sa fabrication jusqu'à ce que ses premiers produits fussent écoulés; d'où il résulterait que la portion de son capital qui est en marchandises à moitié manufacturées, en métiers, en ateliers, chômerait en tout ou en par-

tie. Ce crédit empêche les pertes de temps d'avoir lieu; mais vous voyez qu'il consiste dans ce cas-ci, en une avance de drogues, qui sont matérielles, jusqu'au moment où elles sont matériellement payées. Il n'y a pas là-dedans multiplication de capitaux; il n'y a qu'un emploi plus constant de ceux qui existent.

C'est seulement sous ce rapport qu'il est désirable, qu'il est heureux pour la société, que le crédit soit généralement répandu; mais il y a une situation plus favorable encore : c'est celle où personne n'a besoin de crédit, où chacun dans sa profession a su amasser assez de capital pour subvenir sans emprunter aux avances que sa profession exige. Je dis que cette situation est la plus favorable en général, parce que la nécessité de faire des emprunts et d'obtenir du terme, est toujours fâcheuse pour ceux qui sont obligés d'y avoir recours; elle multiplie les occupations des industrieux sans multiplier les produits; elle les force à des sacrifices qui sont une augmentation des frais de production; elle expose les capitalistes à des pertes non méritées, et élève le taux de l'intérêt.

C'est ainsi, messieurs, qu'une exacte représentation de la nature des choses, vous met à portée de juger les opinions vulgaires qui n'ont aucun fondement, et d'apprécier convenablement les avantages auxquels on peut prétendre, aussi bien que ceux sur lesquels on ne doit pas compter.

Aussitôt que les avances faites en faveur d'une production, sont remboursées par la réalisation du produit qui en est résulté, on peut les employer de nouveau; de sorte que le même capital sert souvent à plusieurs productions dans la même année. Un boulanger peut acheter jour par jour la farine dont il fait son pain et le bois dont il chauffe son four; et il peut vendre son pain jour par jour aussi. Cette portion de son capital est alors avancée 365 fois par an, et elle rentre autant de fois. Dans l'art du raffineur, il faut pour mettre en pains du sucre brut, environ deux mois. Le raffineur est donc obligé, pour compléter son opération productive, de faire une avance de deux mois pour le moins de

la valeur de sa matière première et de ses autres frais ; s'il ne peut vendre son sucre, ou du moins en être payé, qu'un mois plus tard, chaque opération occupe son capital trois mois, et avec le même capital il peut faire quatre opérations de son métier par année.

Ce n'est pas à dire qu'il ne fasse que quatre opérations par an. Il n'est pas obligé, s'il a des capitaux, des ateliers, des ustensiles, des ouvriers en quantité suffisante, d'attendre qu'une opération soit terminée pour en entreprendre une autre. Il peut en commencer une nouvelle chaque jour pour durer quatre mois. Je veux dire seulement qu'*avec le même capital*, il n'en fera que quatre par an; que s'il en veut faire huit, il faut avoir une valeur double en capitaux; s'il en veut faire douze, une valeur triple, et ainsi de suite.

Il y a des opérations productives, comme le tannage des cuirs, qui occupent leur capital circulant plus d'une année. Beaucoup de spéculations commerciales sont dans le même cas, surtout celles qui se font dans les pays lointains.

Lorsqu'un capitaliste, après avoir employé ses fonds sous toutes les formes où ils peuvent produire, les transforme par des ventes en monnaie, il appelle cela *réaliser*, comme si une valeur était plus réelle en espèces qu'en toute autre marchandise d'une vente courante et facile; et comme si le même capitaliste, sous peine de ne retirer aucun revenu de ces mêmes fonds, ne désirait pas lui-même les transformer de nouveau en des choses capables de porter du profit.

CHAPITRE XI.

CLASSIFICATION DES CAPITAUX.

Quoique les différentes formes substantielles sous lesquelles se trouve un capital, soient toutes analogues entre elles quant à la manière dont elles servent à la production, néanmoins nousen ferons trois classes. Mais je suis forcé de vous répéter encore que ce n'est point la nature qui fait des classes; c'est nous qui les faisons pour la commodité de nos études, et vous verrez plus tard combien la distinction des capitaux par rapport à l'emploi qu'on en fait, aide à expliquer les profits plus ou moins considérables qu'ils rapportent.

On distingue donc les capitaux, quant à leur emploi, en

Capitaux fixes ou *engagés;*
en
Capitaux circulans;
et en
Capitaux productifs d'utilité ou *d'agrément*.

Un capital fixe ou engagé, est celui dont la valeur réside dans des instrumens occupés à la production sous des formes permanentes. Je m'explique.

Un bâtiment servant d'atelier, concourt à la production toujours sous la forme d'atelier; une machine y concourt toujours de la même manière et sous sa forme de machine. On répare un bâtiment, une machine; on les renouvelle, pour perpétuer leur valeur, mais on leur conserve toujours les mêmes fonctions. Voilà ce que l'on appelle un capital *fixe* ou *engagé*. Je dis *engagé* parce que l'on ne peut pas sans le perdre, du moins en grande partie, le dégager de cet

emploi pour l'employer différemment. Il faut qu'il serve toujours au même genre de production, même lorsqu'il change de maître.

Quoiqu'on entretienne des bâtimens, des ustensiles, des machines dans le meilleur état de réparation, quand même on les aurait conservés intacts, ils ne valent jamais au bout de quelques années, ce qu'ils ont coûté. Une machine ne vaut pour personne exactement autant que pour celui qui l'a fait établir. Les frais qu'on a faits pour la mettre en place, sont toujours perdus, lorsqu'on est appelé à s'en défaire. Les valeurs capitales engagées s'altèrent donc nécessairement, et l'on ne doit jamais dans un inventaire, évaluer les machines et ustensiles, non plus que tout autre meuble, pour ce qu'ils ont coûté. Je connais des manufactures où l'on évalue chaque année, lors de l'inventaire, le capital fixe, aux quatre cinquièmes seulement de ce qu'il valait l'année précédente; tellement qu'on se regarde comme étant en perte, lorsque les produits de chaque année, indépendamment de tous les autres frais de production, ne remboursent pas un cinquième des valeurs employées en machines; cinquième que l'on regarde comme consommé, comme perdu, dans les opérations de l'année. C'est peut-être accorder beaucoup à la détérioration d'une valeur entretenue, surtout dans certaines entreprises où le capital engagé perd peu et n'est pas exposé à être jamais détourné de son emploi; mais un inventaire n'est qu'une liquidation fictive que fait un négociant pour se rendre compte de l'état de ses affaires, et au moment d'une liquidation réelle, lorsqu'on vend une entreprise, il vaut mieux se trouver plus riche qu'on ne comptait, que plus pauvre.

Le capital engagé se détériore bien davantage lorsqu'on veut en changer la destination. Si avec un moulin à huile, vous voulez faire un moulin à farine, il y aura dans cette métamorphose des matériaux de perdus, ou dont le prix qu'on en retirera, n'équivaudra ni à ce qu'ils ont coûté, ni au service qu'ils pouvaient rendre lorsqu'ils étaient en place; il y aura de la main-d'œuvre perdue : celle qu'il faudra em-

ployer pour opérer le changement. Lorsque sous Bonaparte, on voulut obliger les fileurs de coton à mettre leurs machines en état de filer de la laine, on réduisit le capital qu'ils avaient en machines, peut-être à la moitié de sa valeur. Pour faire des métiers à filer de la laine, l'usage qu'ils firent des matériaux qu'ils avaient, ne leur épargna peut-être que la moitié de ce que leur auraient coûté des métiers entièrement neufs. Il y eut bien d'autres pertes dans cette affaire provenant du changement des habitudes, de l'incapacité des ouvriers pour un nouveau travail, de la difficulté d'établir de nouveaux débouchés (1), etc. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'en occuper.

La valeur des améliorations, des constructions, des clôtures, faites sur un fonds de terre, est encore un capital engagé. Ce sont les capitaux les plus solidement acquis à une nation. Un négociant peut facilement transporter son capital dans l'étranger : il lui suffit d'acheter et d'emporter des marchandises dont l'extraction est permise. Mais un défrichement, un dessèchement, sont un avantage, une valeur qui reste. On ne voit plus de traces de la brillante existence de plusieurs villes autrefois riches de leur grand commerce, tandis que la Lombardie, tandis que la Flandre, malgré les guerres prolongées dont elles ont été si souvent le théâtre, sont encore au nombre des contrées les mieux cultivées et les plus populeuses de l'Europe.

On appelle *capital circulant*, celui qui change nécessairement de forme par la production même; celui dont la forme matérielle périt et renaît dans le cours des opérations productives; celui dont l'avance et les retours se succèdent pour recommencer de nouveau. Tel est presque tout le capital d'un commerçant. A peine une partie de ses fonds rentre-t-elle, qu'il l'emploie de suite en marchandises; il expédie ces marchandises; les vend; en rachète d'autres; vend celles-ci,

(1) La situation choisie pour une filature de coton, est fort différente de celle qui convient à une filature de laine; mais une autorité arbitraire et passionnée tient peu de compte des considérations économiques.

Digitized by Google

et recommence. Son capital circule toujours, passe d'une matière dans une autre.

Dans les manufactures, le capital circulant est la portion du capital dont on achète des matières premières, qui se transforment en produits, du montant desquels on achète de nouveau des matières premières que l'on transforme encore en produits; et ainsi de suite.

Les avances que le manufacturier fait en payant un salaire à ses ouvriers, sont une partie de son capital circulant. Il en achète des services productifs : voilà une transformation. Il change ces services en une valeur qui s'incorpore dans le produit qu'il fabrique : voilà une autre transformation. Il vend ses produits : c'est encore une transformation. Avec l'argent qu'il en tire, il achète de nouveaux services productifs, et ainsi de suite.

Enfin pour achever la classification des capitaux productifs, nous avons les *capitaux* immédiatement ***productifs d'utilité et d'agrément;*** productifs de produits immatériels, de produits qui ne s'attachent et ne s'incorporent dans aucune substance matérielle.

Lorsqu'un propriétaire fait bâtir une maison d'habitation, il ne sortira de cette maison aucun produit que l'on puisse porter au marché; mais il en sortira, à toute heure, une utilité qui est un produit fort appréciable, puisque le propriétaire peut vendre cette utilité de tous les instans (ce qu'il fait quand il tire un loyer de sa maison); ou bien il peut la consommer lui-même (ce qu'il fait lorsqu'au lieu de louer sa maison, il en fait son habitation). Cette portion de son capital n'est donc pas improductive, bien qu'elle ne concoure à la formation d'aucun produit matériel.

Une capacité acquise, un talent, peut être assimilé à un capital productif d'utilité ou d'agrément. Ce capital est égal aux dépenses qu'on a faites pour se mettre en état de rendre un service. Un médecin, afin de pouvoir donner un conseil utile, a avancé des sommes quelquefois assez fortes, dont il ne sort qu'un produit immatériel, une utilité consommée aussitôt que produite. Il en est de même d'un musicien qui

s'est mis en état d'exécuter un concerto. Son talent est un capital placé en viager, et le produit qu'il en tire, se vend et se consomme à mesure qu'il est produit, par les spectateurs qui assistent au concert.

Remarquez qu'on aurait beau changer les termes, comme le fait existe, comme il se passe tous les jours sous nos yeux, on ne peut pas le disputer. On peut lui donner d'autres noms; mais la chose est décrite.

Tous les biens mobiliers qui sont à l'usage d'une famille, font partie des capitaux productifs d'utilité ou d'agrément. L'utilité qu'ils sont capables de rendre, est journellement consommée par la famille. Lorsqu'on laisse altérer ce capital, lorsqu'il n'est pas entretenu dans son entière valeur, alors la famille a consommé, en même temps que l'utilité journellement produite, une portion du capital lui-même. C'est ce qui arrive lorsqu'un propriétaire laisse dépérir la maison qu'il habite. Si cette maison a coûté 40 mille francs, il consomme en l'habitant le service de ce capital représenté par le loyer qu'il en pourrait tirer et qu'il n'en tire pas, service que l'on peut évaluer autant que l'intérêt de 40 mille francs. Mais si en outre, la maison ne peut plus, au bout d'un certain nombre d'années, se revendre que 30 mille francs, ce propriétaire a consommé non-seulement le service de 40 mille francs, mais encore 10 mille francs sur le fonds même de ce capital.

Il y a des capitaux productifs d'utilité et d'agrément qui appartiennent au public, comme les édifices publics, les ponts, les grandes routes. Le public consomme journellement le produit immatériel de ces valeurs capitales; c'est-à-dire l'utilité et l'agrément qu'on en peut tirer.

Je dis qu'il en consomme le produit immatériel bien qu'un édifice public, un pont, soient des produits très-matériels; mais ce sont des produits qui sont devenus des capitaux, et que l'on ne consomme pas eux-mêmes s'ils conservent toujours leur valeur. On consomme seulement le service qu'ils peuvent rendre, service dont la valeur est représentée par l'intérêt des fonds que leur établissement a coûtés.

Telle est, messieurs, la revue que l'on peut faire de tous les capitaux productifs. Leur ensemble compose le capital d'une nation. Quand on porte à 10 ou 20 milliards le capital de tel ou tel pays, on ne prétend pas qu'il ait 10 ou 20 milliards en numéraire : il n'y a aucune nation qui soit dans ce cas. On veut dire seulement qui si chaque portion du capital national était successivement évaluée en numéraire, le montant de toutes ces évaluations additionnées, s'élèverait à une valeur égale à celle qu'auraient 10 ou 20 milliards. Encore n'aurait-on pas une idée juste de cette somme de valeurs, si l'on ne prenait soin de spécifier l'époque et le lieu de l'évaluation; car le numéraire d'un lieu ou d'une époque vaut plus ou moins que celui d'un autre temps et d'un autre endroit.

Il est prodigieusement difficile d'évaluer, je ne dis pas approximativement, mais même vaguement, le capital d'une nation. Pour concevoir cette difficulté, parcourez en idée une rue, celle que vous connaissez le mieux, et essayez d'évaluer le capital productif de chacun de ses habitans, à mesure que vous passez devant son habitation. Celui-ci est un épicier-droguiste : à combien se montent les marchandises de son magasin? celles qu'il a vendues à crédit? celles qui lui appartiennent et qui sont encore dans les ports de mer ou sur les routes? Qu'est-ce que peut valoir son mobilier? son ménage? Que doit-il là-dessus? car ce qu'il doit fait partie du capital de ses créanciers.

Dans la même maison, se trouve un médecin auquel sa pratique vaut un bon revenu, mais qui n'a point de fonds placés. Tout son capital est dans son talent. Qui se chargera de l'évaluer?

Au-dessus du médecin habite un petit fabricant en bijouterie. Il possède quelques fonds pour faire aller son commerce; mais à combien se montent ses fonds?

Plus loin est un propriétaire foncier. Ne comptons pas sa terre qui fait partie, non des capitaux, mais des fonds de terre du pays. Nous devons toujours compter les constructions et les autres amendemens qui sont sur sa terre. Quelle

en est la valeur? Le propriétaire ne le sait pas lui-même. Il sait ce que valent ensemble la terre et ce qu'elle porte; mais il serait fort embarrassé de dire ce que valent les amendemens indépendamment de ce que vaut le sol.

Ce qui rend encore plus défectueuse l'évaluation du capital national, c'est qu'elle oblige d'additionner des unités d'inégales grandeurs; car les francs, ou les onces d'argent de deux provinces ou de deux pays différens, ne sont pas des unités de valeurs pareilles.

Je ne vous ai fait cette énumération, que pour vous faire sentir la vanité des évaluations de ce genre. Aussi après avoir lu dans M. Ganilh (1), que la somme totale des capitaux français en 1789, s'élevait à 47 milliards 236 millions 105 mille 729 francs, et avoir bien examiné les données sur lesquelles il se fonde, je ne voudrais pas répondre que les mêmes capitaux ne s'élevassent pas au *double*, ou à la *moitié* de cette somme.

J'en dirai autant de l'évaluation qu'un auteur anglais, M. Beeke, donne des capitaux de l'Angleterre, qu'il fait monter à 2 milliards 300 millions sterling, en y comprenant les capitaux que les Anglais possèdent dans l'étranger, ce qui fait en tout 57 milliards 600 millions de notre monnaie.

Chacun peut faire de semblables évaluations d'après les données qu'il croit les meilleures. Il n'en est aucune qui ne soit sujette à de grandes erreurs, et il n'y a que peu d'utilité pratique à en tirer.

(1) *Théorie de l'Économie politique*, tome Ier, p. 206.

Google

CHAPITRE XII.

DES CAPITAUX IMPRODUCTIFS.

Nous avons vu ce que sont les capitaux productifs, comment ils sont employés et quel classement il convient d'en faire ; il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer ceux qui ne concourent à aucune espèce de production.

Ces deux termes *capitaux improductifs* semblent contradictoires; ils devraient s'exclure l'un l'autre, car des valeurs improductives ne sont pas des capitaux. Aussi désigne-t-on sous ce nom des valeurs qui, si elles ne produisent pas actuellement, auraient pu, ou pourraient encore être consacrées à la production. Elles ne sont pas vouées à une consommation stérile, c'est-à-dire à la destruction ; elles sont même souvent destinées à produire plus tard : voilà ce qui leur vaut la dénomination de capitaux.

Ainsi quand un homme a liquidé ses affaires, ou une affaire, quand il a ses sommes toutes prêtes pour en recommencer une autre, ou pour les confier à des personnes en état de les faire valoir, ces sommes demeurent oisives jusqu'au moment d'être employées : elles sont pendant cet intervalle, un *capital improductif.*

De même, les sommes qui attendent dans les caisses des négocians, le moment de satisfaire à des paiemens prévus ou imprévus, sont, au moins dans ces instans-là, des *capitaux improductifs*. Mais ce ne sont pas seulement les valeurs en numéraire qui méritent ce nom : c'est toute espèce de valeur (à quelque substance qu'elle se trouve attachée) qui attend le moment de recevoir une nouvelle façon productive, si elle n'est pas un produit complet; ou qui attend un consommateur, si elle est un produit achevé.

Ainsi lorsque par la disette de matières colorantes, ou par le défaut d'ouvriers, ou par un manque de fonds, des étoffes destinées à recevoir une teinture, restent sans teinture; ou bien lorsque étant achevées, elles attendent le chaland dans un magasin, elles sont un capital oisif, improductif, pour le moment.

Il faut en dire autant des métiers et des machines qui se trouvent arrêtés soit par le défaut d'ouvrage, ou par des réparations, ou enfin par le défaut de demande. C'est un malheur qui arrive fréquemment aux capitaux engagés, parce que n'étant propres qu'à une seule production, si quelque accident arrête cette production, ou la rend désavantageuse, tout capital qui n'est propre qu'à cela, demeure alors nécessairement oisif. Cette considération doit rendre les entrepreneurs très-circonspects chaque fois qu'il s'agit d'*engager* leurs capitaux. Dans l'industrie commerciale, où il y a peu de capitaux engagés, une marchandise qui ne se vend pas bien, se vend toujours, dût-on y perdre une fois; et lorsqu'on a subi cette perte, on évite qu'elle se renouvelle; mais avec une machine, ou une usine qui n'est capable de produire qu'une seule espèce de marchandise, si la vente de cette marchandise ne va pas, on n'en peut pas fabriquer une autre. Il faut que le capital reste oisif; et, ce qui n'est pas moins fâcheux, le maître et ses gens demeurent dans l'oisiveté par la même raison. Les hommes et les capitaux perdent alors leur temps.

Ce malheur arrive plus souvent là où la sécurité, la liberté et l'aisance, n'habitent pas.

Le défaut de sécurité et de confiance engage souvent les possesseurs de capitaux disponibles à ne pas les faire valoir de peur de les compromettre. Ils aiment mieux perdre les intérêts, que de hasarder le principal. Il arrive fréquemment que la Banque de France a des sommes considérables en dépôt, dont elle ne paie point d'intérêt; qu'elle garde en nature et qu'on lui laisse, simplement parce qu'on les croit plus sûrement gardées entre ses mains. On sait qu'elle n'y touchera pas, qu'il n'entre point dans son plan de se li-

vrer à aucune opération industrielle; car indépendamment de la malhabileté qu'on peut mettre à les conduire, il y a toujours quelque incertitude dans l'issue de toute sorte d'entreprise.

Il est vrai que les capitalistes sont quelquefois fondés à se défier, soit de leur propre capacité, soit de celle des entrepreneurs qui sollicitent de faire valoir leurs fonds. Quand les capitalistes sont gens capables et connaisseurs en industrie, ils risquent moins; ils savent mieux ce qu'ils font, et jugent mieux ce que font les hommes auxquels ils sont obligés de se confier; on peut donc se hasarder à dire que s'il importe de donner de l'industrie à la pauvreté, il importe encore plus d'en donner à la richesse.

Aux époques où la sécurité était moins grande que de nos jours, au temps de la chevalerie et de la féodalité, il y avait non pas plus de capitaux oisifs, car au total il y avait moins de capitaux, mais en proportion de ceux qui existaient, il y en avait plus d'inoccupés, parce qu'il y avait moins d'occupations, moins d'industrie; mais comme en même temps il y avait moins de sécurité, on réduisait en argent ou en or les valeurs qu'on amassait, et l'on cachait son trésor, on l'enfouissait. Adam Smith fait la remarque qu'au milieu des rapines et des exactions du moyen âge, il fallait que ce fût une pratique bien générale, puisque les souverains regardaient comme une branche de leurs revenus, la découverte des trésors. On la mettait sur le même pied que la découverte des mines d'or et d'argent. Les trésors trouvés n'appartenaient ni à celui qui en faisait la découverte, ni au propriétaire du sol, mais au prince. Le propriétaire n'y avait droit qu'autant que son titre en contînt la clause expresse.

Beaucoup de romans et de comédies des époques qui suivirent, sont fondés sur des trésors trouvés; moyens qui sont maintenant dédaignés par nos auteurs comme trop invraisemblables. Une industrie plus généralement répandue et mieux protégée par l'administration, ne permet plus, si ce n'est dans des cas bien rares et pour peu de temps, de

cacher des trésors. Et, ce qui montre la supériorité de notre époque sur les temps antérieurs, nous avons eu des guerres civiles, des invasions étrangères, qui n'ont causé que des enfouissemens passagers. Pourquoi? C'est que les chefs des nations comme les individus, sont persuadés que le défaut de sécurité n'est pas moins funeste aux gouvernans qu'aux gouvernés : où les gouvernés ne gagnent rien, les gouvernans gagnent peu de chose. De quelques nations qu'ils fussent, sous quelque bannière politique qu'ils se ralliassent, ils ont tous travaillé, de notre temps, à faire renaître la confiance et le bon ordre aussitôt que la tempête a été calmée. C'est un grand progrès. Il n'y a que les déprédations prolongées et organisées, qui fassent fuir ou cacher les valeurs capitales d'une manière fatale à la production.

by Google

CHAPITRE XIII.

DE LA FORMATION DES CAPITAUX.

Nous avons observé les fonctions des capitaux dans les opérations productives; ou plutôt nous avons vu que sans capitaux, il n'y a point de production. C'est un instrument *nécessaire* de l'industrie. Il est bon de savoir comment on se le procure ; de quelle manière il se forme.

Les capitaux se transmettent des pères aux enfans, d'un entrepreneur à un autre ; mais originairement ils n'ont pu se former que d'une seule manière : par *l'application qu'on a faite d'un produit nouveau à une consommation reproductive*. Je vais m'expliquer.

Vous n'avez pas perdu de vue, messieurs, que la consommation est la destruction de valeur qui réside en un produit. Cette destruction est inévitable : tout produit est destiné à la consommation; il n'a été créé que pour être consommé; il n'est demandé, il n'a une valeur que parce qu'il est susceptible de servir à un usage qui détruira cette valeur. Il semblerait en conséquence qu'il est impossible de conserver, d'accumuler la valeur d'un produit, et de l'ajouter à la valeur du capital que l'on possède. Et, en effet, quand nous consommons un produit dans l'unique but de recueillir la jouissance qui accompagne sa consommation, il n'y a point de valeur accumulée. Une valeur avait été créée; elle a été détruite pour notre satisfaction; la masse générale des richesses n'est ni plus ni moins considérable qu'auparavant.

Mais nous pouvons avoir besoin d'un produit pour atteindre un autre but que notre jouissance actuelle. Nous pou-

vons le souhaiter, l'acheter *et le consommer*, dans le but de produire une nouvelle portion de richesse qui se trouvera suffisante, non-seulement pour nous rembourser notre avance, mais pour nous donner en outre un intérêt proportionné au temps que l'opération aura duré, et un profit proportionné à la peine que nous aurons prise, à l'intelligence que nous aurons déployée dans la conduite de cette opération. C'est ainsi qu'un teinturier consomme de l'indigo ou de la cochenille pour colorer ses étoffes. Ce n'est point pour son plaisir, ce n'est point pour jouir, qu'il consomme ces produits; il les détruit néanmoins; mais en les détruisant, il fait passer leur valeur dans un autre produit (qui est l'étoffe); il perpétue la valeur qu'il consomme, de manière que cette consommation n'est plus qu'une avance. Dès-lors la valeur ainsi consommée devient une portion de capital. Or, quand un produit nouveau (ou le prix qu'on en a tiré) est *capitalisé* de cette manière, vous comprenez qu'il y a une portion de capital de plus dans le monde.

Si je produis par les moyens ordinaires que je vous ai développés, un hectolitre de blé, je produis une valeur égale à 20 francs plus ou moins. Si je consomme ce blé pour ma nourriture ou celle de ma famille, je détruis une valeur de 20 francs qui avait été créée; rien n'est changé à mon capital. Mais si je consomme reproductivement cet hectolitre de blé, si j'en nourris des valets qui labourent, ou des maçons qui bâtissent, je fais passer cette valeur dans mon fonds de terre, ou dans un bâtiment; et mon capital se trouve augmenté de 20 francs. La valeur de ce blé, au moment qu'elle fut créée, fut une valeur nouvelle jetée dans la société; et malgré la consommation du blé, cette valeur s'est perpétuée puisqu'elle a passé dans d'autres objets susceptibles de consommation à leur tour. Aussi longtemps qu'on la consommera reproductivement, la même valeur se perpétuera; elle fut nouvelle une fois et peut durer toujours; c'est une nouvelle portion de capital qui s'ajoute à mes fonds capitaux et aux capitaux de la société dont je fais partie.

Digitized by Google

Vous comprenez par là, messieurs, qu'on épargne en dépensant de l'argent, tout comme en entassant des écus sur des écus, pourvu qu'on les dépense à titre d'avance et pour une consommation qui sera remboursée par des produits. La forme sous laquelle se trouve la valeur épargnée, n'est pas ce qui constitue l'épargne. C'est la nature de l'emploi qu'on fait de cette valeur. Quand on la destine à faire de nouvelles avances à la production, c'est un nouveau capital que l'on forme, quelle que soit la chose où réside la valeur épargnée.

Les personnes qui reçoivent en argent leur part des produits créés, comme les propriétaires qui ont des terres affermées, les capitalistes auxquels on paie un intérêt, les commis auxquels on paie un appointement, les ouvriers qui reçoivent un salaire, lorsqu'ils jugent à propos de faire une épargne, conservent ordinairement pendant quelque temps la valeur épargnée, sous la forme de monnaie qui leur est plus commode que toute autre, jusqu'à ce que la somme, grossie par plusieurs accumulations successives, soit assez forte pour en pouvoir opérer le placement.

Il y a de cette manière en chaque pays, bien des petites portions de capitaux, dont l'emploi est retardé et dont la somme totale, chez un peuple nombreux, actif et économe, forme un capital improductif très-considérable.

Les caisses d'épargnes qui réunissent les petites économies pour les placer ensemble, ont cet avantage, quand elles sont solides et bien administrées, qu'elles accélèrent le moment où les capitaux sont mis à l'œuvre. Un ouvrier qui met de côté 40 sous sur sa semaine, ne *peut pas tirer* un intérêt de cette faible épargne; il est obligé d'attendre qu'il ait rassemblé les économies de plusieurs semaines, de plusieurs années. Mais s'il existe une caisse d'épargnes, digne de sa confiance, il porte ses 40 sous à la caisse; cent autres ouvriers en font autant; dès-lors la caisse a deux cents francs à placer le même jour, et chacun de ces ou-

Digitized by Google

vriers profite, dès le jour même de l'intérêt de ses 40 sous (1).

Les propriétaires fonciers et les capitalistes qui reçoivent leurs fermages et l'intérêt de leurs capitaux en un ou deux paiemens chaque année, ont plus de facilités pour placer leurs épargnes, et en faire des capitaux productifs; encore ne laissent-ils pas quelquefois d'être embarrassés pour opérer ces placemens.

Les placemens sont, au contraire, on ne peut pas plus faciles pour les entrepreneurs d'industrie de toutes les espèces. Leur métier à eux, est de faire travailler des capitaux. La moindre de leurs épargnes peut être employée incontinent à accroître la matière sur laquelle s'exerce leur industrie.

Un raffineur de sucre, par exemple, chaque fois qu'il épargne sur ses profits, ne fût-ce que 20 sous, peut, avec ces 20 sous, acheter deux livres de sucre brut de plus qu'il n'aurait fait. La partie de son capital qui consiste en matières premières, se trouve, par là, augmentée de 20 sous, et ces 20 sous lui portent intérêt dès ce moment; car ils augmentent ses profits de tous ceux que son établissement lui rapporte sur chaque fois deux livres de sucre qu'il raffine. S'il épargne cent écus, il peut les employer à l'achat d'une nouvelle chaudière de cuivre; et il augmente ainsi de cent écus, cette portion de son capital qui consiste en ustensiles de son état.

L'exemple d'un manufacturier qui augmente son capital

(1) Je ne puis m'empêcher à cette occasion de payer un tribut d'éloges aux banquiers et aux capitalistes de Paris, qui administrent gratuitement, dans l'hôtel de la Banque de France, une caisse d'épargnes où chaque dimanche on reçoit les plus petites épargnes des gens économes, et qui tous les lundis achète à la Bourse, avec le montant des dépôts que la caisse a reçus la veille, des rentes sur l'état. Il n'y a pour les accumulateurs nul frais de commission, d'administration à payer. L'agent de change lui-même qui achète les rentes, ne prend point de courtage; et la caisse paie les intérêts aux prêteurs, ou les ajoute à leur principal à leur volonté. C'est un des établissemens les plus véritablement philanthropiques que je connaisse, et il a toute la solidité des inscriptions sur le grand livre de la dette publique.

en plaçant à mesure ses économies, a des analogues dans toutes les industries. Un cultivateur peut de même épargner sur ses profits et augmenter ses capitaux, même sans faire aucune vente, aucun achat, sans que son épargne se trouve, même passagérement, sous forme d'écus. Il multiplie le nombre de ses bestiaux, ou bien il établit des clôtures, ou bien il creuse un canal d'irrigation pour abreuver une partie de ses terres qui manque d'eau. Il prend des ouvriers à son service qu'il nourrit et paie en blé; il transforme ainsi son blé en un canal qui ajoute à la valeur du fonds, et qui, par le produit supérieur qu'il lui fait rendre, lui procure un intérêt pour son épargne et une récompense pour son industrie, si elle a été judicieuse et éclairée.

Dans l'industrie commerciale l'effet est encore le même: un négociant en épiceries transforme ses épargnes en marchandises de son commerce (qui sont les matiéres premières de son industrie), et, travaillant sur de plus fortes valeurs, il obtient un surcroît de bénéfices qui comprend l'intérêt de son épargne. S'il est seulement commissionnaire, et qu'il épargne sur ses profits, il peut augmenter les avances qu'il fait à ses correspondans à compte sur les ventes dont on le charge. Les correspondans emploient le montant de ces avances, en marchandises de leur commerce; et ce capital épargné par l'un, devient productif entre les mains de l'autre, qui en paie les intérêts au premier par le moyen de ce que l'on nomme un *compte d'intérêts*.

Un entrepreneur économe ne peut guère connaître que par un inventaire qui se fait d'ordinaire tous les ans, de combien son capital a été augmenté par ses épargnes; il ne peut savoir autrement si les accroissemens que ce capital a reçus par ce moyen, ont excédé la valeur des détériorations qu'il a pu subir d'ailleurs. Les épargnes ont excédé les détériorations, si l'évaluation de tous ses ustensiles, de toutes ses matiéres premières, de ses créances, se monte par exemple à 102, 105, 110 mille francs, tandis que l'année précédente, elle ne se montait qu'à 100 mille.

C'est ainsi, messieurs, que les hommes rangés se for-

ment des capitaux productifs : c'est en épargnant sur leurs profits, non pour thésauriser, mais pour dépenser à titre d'avance et de manière à rentrer dans la valeur dépensée. Accumuler n'est point mettre en tas ce qu'on amasse ; c'est en user pour la production, au lieu d'en user pour ses besoins. Par conséquent, quiconque a peu de besoins forme plus aisément et plus vite des capitaux. Les vastes capitaux des Hollandais sont venus de ce que, grâce à leur active industrie, ils ont fait pendant un temps de gros profits; et de ce que, grâce à leur sobriété, ils en ont consacré une moindre partie à leurs consommations improductives, et une plus forte partie à leurs consommations reproductives.

Quand on consacre des profits, de nouvelles valeurs créées, à des meubles durables, à de la vaisselle, à des livres, à l'embellissement de son habitation, comme la valeur même de ces choses ne se consomme pas, en la supposant constamment entretenue, on peut appeler cela une épargne, une accumulation, dont on ne consomme que la rente.

Une autre espèce d'épargne est celle qu'on fait en se procurant des talens, en élevant ses enfans, etc. Si ces talens sont lucratifs, ils représentent un capital dont la rente est dans les profits qu'ils pourront procurer. Si ce sont simplement des talens d'agrément, d'où on ne prétend tirer aucuns profits, ils représentent encore un capital dont la rente est la satisfaction, les plaisirs qu'ils procurent à la personne au profit de qui ce capital a été amassé. Une famille même de simples manouvriers, qui a les moyens d'élever un enfant jusqu'à l'âge d'homme, mais qui n'a pas les moyens de lui donner aucun talent, n'en a pas moins accumulé un capital au profit de ce fils ; car, par une suite de privations et d'épargnes sur ses autres dépenses, elle en a fait un homme capable de gagner un salaire quelconque qui est le revenu d'un capital appelé *homme :* car un homme fait, quel qu'il soit, est un *capital accumulé;* et lorsqu'il se trouve n'être bon absolument à rien, c'est un capital improductif, comme l'une de ces machines mal conçues,

quoique exécutées avec soin et à grands frais, et qu'on laisse dépérir dans la poussière des magasins, faute d'en pouvoir tirer parti.

En considérant les capitaux dans les opérations productives, nous n'avons pas pu faire abstraction de leurs formes substantielles, de la matière où leur valeur était logée; parce que c'est en raison des propriétés des matières où gît la valeur capitale, qu'elle sert à la production. Mais à l'égard des épargnes qui sont destinées à des emplois non encore déterminés, c'est la quotité seule de leur valeur qui est à considérer. Que ce soit du blé, du bois, des écus, que l'on juge à propos de soustraire à la consommation improductive (qui les détruirait sans retour) pour les appliquer à une consommation reproductive qui en perpétuera la valeur, l'effet est le même quant à la formation des capitaux qui en résultent. La somme du capital ne dépend pas de sa forme matérielle, mais de sa valeur (1).

Lorsque ensuite un entrepreneur d'industrie veut faire servir dans son entreprise les capitaux formés par l'épargne, il s'occupe à échanger le produit épargné contre le produit susceptible de seconder son dessein. Alors s'établit une demande des produits capables d'être employés à une opération industrielle; et cette demande est aussi favorable aux producteurs, est un encouragement aussi puissant pour l'industrie, qu'une demande que l'on ferait pour la consommation improductive. Les choses que l'on consomme reproductivement, sont aussi bien des produits de l'industrie humaine, que celles qui embellissent une fête. Des matières premières sont des produits; des ustensiles sont des produits, et le salaire dont on achète le travail des ouvriers, est

(1) Cette considération offre une preuve de plus de la nécessité de prendre la valeur des choses pour la base des richesses. Si l'on ne voyait de richesse que dans l'utilité réelle des choses, et non dans leur valeur échangeable, on n'aurait aucune donnée sur l'importance d'un capital. Ce n'est pas avec l'utilité réelle qu'on peut acheter les ustensiles et les matières dont l'industrie doit se servir; c'est avec la valeur échangeable des choses où réside le capital, qu'il soit en argent ou en marchandises.

employé par les ouvriers à acheter des alimens, des vêtemens qui sont des produits aussi.

La situation de chaque peuple, son génie, la nature du sol, le climat, la position géographique du pays, déterminent communément l'espèce de production à laquelle il s'adonne, et par conséquent la forme que prennent les valeurs qu'il accumule; car on a soin de les transformer en objets propres à la production du pays. Sur les bords de l'Ohio où vont s'établir des familles qui forment de nouvelles fermes, de nouveaux villages, des villes, des états nouveaux, les valeurs journellement épargnées se montrent dans de nouveaux défrichemens, des clôtures, des bâtimens d'exploitations, etc.; ou, si une partie de ces épargnes sont mises en commun, elles se manifestent dans de nouvelles routes, des temples, des écoles. Les épargnes qui se font dans les villes maritimes du même pays, y font apercevoir de nouveaux navires, des magasins et des marchandises en plus grande abondance.

Dans la fabrique de Lyon les nouvelles accumulations se transforment en ateliers, en métiers, en matières premières, etc.

Dans une société où toutes les industries prospèrent, les accumulations se placent successivement dans toutes les entreprises et les établissemens du pays, comme aussi dans les choses productives d'une simple jouissance qui en forme le revenu, comme des habitations plus vastes et plus commodes, des maisons de campagne, des embellissemens et des ameublemens.

Vous voyez par là qu'il n'y a pas moins de dépenses faites dans une ville industrieuse où l'on épargne beaucoup, que dans une résidence royale où l'on dissipe énormément; mais les dépenses sont autres. Un peuple économe et accumulateur dépense tous ses revenus; mais il ne les consacre pas aux mêmes objets que celui qui mange tous ses revenus; et comme les objets les plus demandés sont ceux qui se vendent le mieux et récompensent le plus libéralement les services productifs, on voit la production se diriger alors vers

les produits qui sont propres à la consommation reproductive. Aussi en parcourant en observateur une contrée quelconque, on peut juger, par les produits auxquels on voit travailler les hommes, si l'on y est économe ou prodigue, si le pays s'enrichit ou s'appauvrit. Certes il y a beaucoup de produits qui peuvent servir indifféremment aux consommateurs producteurs et aux consommateurs stériles, comme le pain, le vin, la viande, la bière, les souliers, les verres à vitres, etc. Mais il y en a beaucoup aussi qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs stériles, comme la plupart des objets de luxe, et beaucoup d'autres qui ne peuvent servir qu'aux consommateurs reproductifs, comme les produits du fondeur, du tanneur, du mécanicien, du taillandier, du fabricant de soude, du fabricant d'alun, etc. Si donc ces professions et d'autres analogues sont proportionnellement nombreuses et fort occupées, comme aux États-Unis, on peut en inférer qu'il y a beaucoup d'épargnes opérées et que le pays croît en population et en richesses.

Sous l'ancien régime français, ce qui nuisait essentiellement à l'accroissement du capital national, était la sotte vanité des bourgeois enrichis, qui achetaient la noblesse, et dont par ce moyen les épargnes allaient se perdre dans les profusions de la cour (1).

Là où le gouvernement a quelque sentiment de bien public, une partie des revenus du fisc se transforment en établissemens publics : routes, marchés, fontaines, embellissemens, qui sont des valeurs capitales dont un pays se fait honneur aux yeux de ceux qui le parcourent, et dont la rente consiste dans les jouissances qu'y trouvent les citoyens.

Toute épargne est difficile pour la plupart des produc-

(1) Ce n'est pas à la vanité seule des parvenus qu'il faut imputer les sacrifices d'argent ou de bassesses au moyen desquels ils obtiennent des titres ou des distinctions. Ils n'y mettraient pas tant de prix, si les peuples ne leur accordaient pas tant de déférence. D'où nous pouvons conclure qu'une nation victime des faveurs répandues par une cour fastueuse et prodigue, est traitée selon ses mérites.

teurs; car les producteurs ne peuvent épargner que la portion de leurs profits qui excède ce qui leur est nécessaire pour vivre, eux et leur famille, selon leurs habitudes et les mœurs du pays. Lorsqu'un genre d'industrie est avantageux et donne d'assez gros profits pour que ceux qui s'en occupent puissent en épargner une partie, la concurrence s'y précipite et les réduit. Des procédés secrets, des monopoles, des positions singulièrement avantageuses, sont des cas exceptionnels. Ainsi s'il se fait d'assez fortes accumulations parmi la classe industrieuse des nations, elles se composent plutôt d'une multitude de petites épargnes, que d'un petit nombre de grandes.

Dans la classe des capitalistes et des propriétaires fonciers, c'est un peu différent. Les personnes qui ont de gros capitaux, ou des terres fort considérables, peuvent, chaque année, si elles ont des besoins modérés, mettre de côté de grosses sommes. Mais ces personnes sont toujours en petit nombre; et pour le gros des nations les accumulations sont toujours lentes et difficiles. Elles sont l'ouvrage des années; mais quand la nation est active et économe, les années portent un fruit assuré.

Quant aux accumulations qui sont faites à la faveur des gains abusifs réalisés par des fournisseurs, par des traitans, ou par suite des sinécures et des faveurs pécuniaires accordées aux dépens du public, elles ressemblent à toutes les fortunes qui sont le fruit de la spoliation. Ce ne sont point leurs profits annuels que les accumulateurs ajoutent à leurs capitaux : c'est une part des profits des véritables producteurs qui est donnée gratuitement à gens qui n'y ont aucun droit légitime; mais cette part est susceptible d'accumulation comme si elle était le fruit de l'industrie ou des fonds productifs de l'accumulateur.

La faculté d'amasser des capitaux excède l'intelligence des animaux. C'est un des priviléges de l'homme. Tout capital est un instrument de production. Ce que les abeilles, ce que les fourmis amassent, sont des provisions, et non pas des instrumens. Lorsqu'elles ont formé des magasins

dans la saison favorable, elles les consomment dans la mauvaise saison. C'est l'effet seulement de l'instinct, et non d'un dessein prémédité; et ces produits accumulés ne leur servent jamais de moyens, comme à l'homme, pour en acquérir davantage. L'accumulation indéfinie des capitaux est, pour l'homme, un moyen de multiplier ses forces à l'infini. C'est, avec la faculté de savoir conclure des échanges, la principale cause du pouvoir de notre espèce sur les autres êtres de la création. Il suffit d'une vue superficielle pour qu'on dise : *C'est l'intelligence de l'homme qui est la cause de sa supériorité.* Cet adage n'instruit guère : il faut savoir quels sont les moyens suggérés par cette intelligence pour procurer cette supériorité. Si notre intelligence ne nous servait qu'à tendre habilement des embûches aux animaux pour en faire notre pâture, ou nous préserver de leurs attaques, notre intelligence serait probablement souvent vaincue par la leur. Mais rassembler des instrumens de production, échanger des salaires contre des travaux, créer d'un produit beaucoup plus que nous n'en pouvons consommer et troquer le surplus contre ce qui nous manque, voilà ce que nous savons faire, et dont ils sont incapables.

J'ajouterai que les peuples qui ne font pas usage de cette faculté, c'est-à-dire plusieurs peuplades de l'Amérique septentrionale, des îles de la mer du Sud, de la Nouvelle-Hollande, se rapprochent volontairement des espèces inférieures de la création, et disparaîtront par degrés de la surface de la terre. En d'autres mots ; elles se civiliseront ou bien elles seront détruites. Rien ne peut tenir contre la civilisation et contre les puissances de l'industrie. Les seules espèces animales qui survivront, seront celles que l'industrie multipliera.

Les digues et les édifices que construisent les castors, ne sont point de la nature des capitaux, bien que ces constructions puissent passer pour la propriété de telle ou telle société de castors, qui s'en est occupée en commun. Ce sont pour eux des moyens de se conserver, de se ga-

rantir, par des inondations, des attaques de leurs ennemis; mais ce ne sont pas plus que leurs approvisionnemens, des moyens, des instrumens de production. Au reste je ne vous en fais en passant l'observation, qu'afin de faire bien entendre la nature des capitaux productifs dont la consommation n'a point pour objet la satisfaction des besoins, mais la reproduction de nouvelles valeurs.

Google

CHAPITRE XIV.

DE LA DISSIPATION DES CAPITAUX.

La dissipation qui détruit les capitaux est l'acte opposé à l'épargne qui les grossit. Il dissipe un capital, l'homme qui consacre à la satisfaction de ses besoins, des valeurs auparavant employées à fournir des avances aux opérations productives. De même qu'un capital se grossit par la valeur des choses qu'on épargne, sans égard à la nature substantielle de la chose épargnée, un capital se dissipe en proportion *de la valeur* des choses consommées, quelle que soit la nature de ces choses.

Cela est si vrai et si bien senti même par les personnes les moins instruites, que l'on dit fréquemment en parlant d'un prodigue, *il a mangé sa terre*, quoiqu'il soit bien évident qu'on ne peut pas manger une terre, ni même en consommer le fonds, de quelque manière que ce soit. Mais que fait le prodigue? Il échange, par une vente, sa terre contre des chevaux de luxe, des ameublemens somptueux, des fêtes ou des festins, et il la consomme sous ces différentes formes qui sont toutes consommables. Il change de même un capital qui lui a été laissé par sa famille, en objets qui puissent lui procurer quelque jouissance en se consommant; et sous cette forme il consomme le capital. Et quoique cette propriété capitale qui était, je suppose, une usine, ne soit pas actuellement consommée sous la forme substantielle que je suppose avoir été conservée par le nouvel acquéreur, la valeur capitale n'a pas moins été détruite, et la somme des valeurs capitales existant auparavant dans la société, diminuée de toute cette somme.

Ainsi, pour fixer nos idées, avant l'instant de cette dissipation, il y avait dans la société deux valeurs capitales que je suppose de cent mille francs chacune : l'une s'appelait *usine* et appartenait au dissipateur; l'autre s'appelait *sucre et café*, je suppose, et appartenait à un négociant. L'usine est mise en vente par le dissipateur et achetée par le négociant. Il faut que le négociant retire cent mille francs du capital employé dans son commerce, pour faire cet achat. Il ne réemploiera plus cette somme; il ne rachètera plus de denrées des îles; cent mille francs seront retirés de l'industrie commerciale, et cette valeur remise au dissipateur pour prix de son usine, sera transformée par lui en objets consommables, et détruite sans retour. De ces deux fonds capitaux qui existaient ensemble dans le pays, il n'en restera plus qu'un, l'usine, désormais devenue la propriété du ci-devant négociant. La *valeur* de l'usine a, comme vous voyez, été consommée et détruite, quoique l'usine, ou, si vous voulez, le fonds de terre, fussent une substance matérielle non susceptible de consommation.

Tous les capitaux dissipés ne le sont pas par l'amour du faste et des plaisirs sensuels. Beaucoup se perdent par l'impéritie des entrepreneurs d'industrie. Une valeur que l'on s'imagine consommer reproductivement, et que l'opération productive ne rétablit pas, ou ne rétablit qu'en partie, est une valeur capitale qui se perd, aussi bien que celle qui est dissipée par un homme du monde. Ceux qui se livrent à une entreprise avec imprudence, qui en évaluent mal les frais et les produits, sont des dissipateurs à leur manière.

Adam Smith, dans ses *Recherches sur la Richesse des nations* (1), examine les motifs qui portent en général les hommes à l'épargne. Les tentations qui nous sollicitent en faveur des jouissances présentes, n'agissent qu'occasionellement, se succèdent, mais ne durent pas toujours; tandis que l'envie de rendre notre condition meilleure, est, pour

(1) Livre II, chap. 3.

la presque totalité des hommes, un sentiment de tous les instans. Or quel moyen plus efficace d'améliorer sa condition, que d'augmenter son bien? Suivant Smith, ce sentiment tenace et permanent est plus que suffisant pour balancer tout à la fois, et l'amour des jouissances présentes, quelque vif qu'il soit en certaines occasions, et les pertes qui résultent soit des folles entreprises des particuliers, soit des dispendieux abus de l'administration publique.

Smith a sans doute raison, à en juger du moins par les progrès incontestables que la plupart des nations du monde ont faits en richesses. A la chute de l'empire romain le brigandage universel et prolongé que l'on vit succéder à la civilisation, détruisit à la vérité une immense partie des accumulations qui avaient été faites. Dans cette longue nuit qui suivit l'invasion de l'ignorance et de la superstition, presque toute industrie fut anéantie, hors celle qui sollicita (et encore fort imparfaitement) les produits de la terre. Du reste il resta à peine quelques-uns des arts les plus grossiers. Des hommes abrutis par l'esclavage, sans connaissances, sans émulation, ne pouvant compter sur leur tranquillité, ni sur la protection des lois, étaient peu excités à l'épargne; ou du moins l'épargne n'était pas considérée par eux comme un moyen de reproduction. C'était seulement une mesure de précaution, une provision contre les coups du sort. Comme il n'y avait pas d'industrie et par conséquent nul moyen de placer ses épargnes, on ne considérait pas les valeurs épargnées comme source d'un revenu perpétuel, qui pût fournir à des consommations éternellement renouvelées. Chaque économie qu'on faisait, était regardée simplement comme une privation qu'on s'imposait actuellement, pour se procurer plus tard et une seule fois, une jouissance qui pouvait ne pas valoir la privation à laquelle on s'était condamné; et quand on avait un revenu constant, soit en terre, soit au moyen d'une fonction salariée, on conçoit que ce calcul de se réserver des jouissances dans un avenir incertain, aux dépens des jouis-

sances présentes et assurées, pouvait paraître une prévoyance outrée et l'effet d'une manie. De là cette aversion qu'on avait pour les avares.

Mais quand de toutes parts les arts industriels se sont multipliés, quand les gouvernemens plus éclairés sur leurs intérêts, ont protégé la sûreté des industrieux et les fortunes qui naissaient de leurs efforts, alors l'accumulation a eu un tout autre caractère ; elle a été, non-seulement justifiable aux yeux de la raison, mais elle est devenue un acte à la fois de sagesse et de vertu. De sagesse, parce que ce n'était plus seulement une jouissance future qu'elle se proposait aux dépens d'une jouissance présente, mais une source nouvelle de revenu et de bien-être qu'elle ouvrait. En effet, former un capital, c'est créer un champ, et un champ qui commence à rapporter dès l'instant même. C'est en même temps un acte de vertu, parce que c'est un moyen de travail qu'on offre à des hommes laborieux. Le créateur d'un capital qui vaut un champ, appelle à partager les produits de ce champ, tous ceux qu'il appellera pour le cultiver. C'est un fonds productif qui met en valeur un autre fonds : c'est-à-dire les facultés industrielles de ceux qui n'ont pour tout avoir, que ces facultés.

Lorsque celui qui a fait l'accumulation n'a pas les moyens d'en diriger lui-même l'emploi, il prête son capital à un entrepreneur qui le fait valoir et qui en partage avec lui les profits. L'effet est le même quant à l'industrie.

Et comme tout travail productif restitue l'avance qu'on lui a faite, l'année suivante le même capital est employé de nouveau ; il procure des profits semblables aux travailleurs industrieux, et ainsi de suite à perpétuité. Ainsi une valeur épargnée est une valeur qui non-seulement se consomme, mais dont la consommation se renouvelle tous les ans ; et une valeur que l'on dissipe, est une valeur qui ne se consomme qu'une fois.

« Un homme économe, dit Adam Smith, est comme le » fondateur d'un atelier public ; il établit en quelque sorte » un fonds pour l'entretien perpétuel d'un certain nombre » de salariés industrieux. A la vérité la destination et

» l'emploi de ce fonds ne sont pas stipulés par un acte » authentique, mais ils sont garantis par l'intérêt direct » de tous ceux auxquels pourra jamais appartenir ce fonds, » car ils ne peuvent le dissiper sans altérer leurs revenus.

» C'est ce que fait le prodigue qui ne sait pas borner sa » dépense à son revenu et qui entame son capital. Il dis- » tribue à la fainéantise qui ne les rétablit pas, des fonds » que la frugalité de ses pères avait consacrés à l'entretien » de l'industrie et entre les mains de laquelle ils renais- » saient sans cesse. Il voue à un usage profane les deniers » d'une fondation pieuse. Il diminue les profits annuelle- » ment gagnés par le travail intelligent. Si la prodigalité » des uns n'était pas compensée par la frugalité des autres, » le revenu général du pays serait diminué : le pays irait » en s'appauvrissant.... Tout prodigue est un ennemi pu- » blic, et tout homme économe doit être regardé comme » un bienfaiteur de la société. »

Telles sont les expressions énergiques du père de l'économie politique, expressions dictées par un véritable amour de l'humanité, et par une connaissance parfaite de ce qui lui est avantageux.

Remarquez avec moi, messieurs, combien cette méthode, introduite par lui, et perfectionnée par d'autres, d'observer et de décrire nettement les faits et la manière dont ils se développent dans la nature, nous donne de facilité pour résoudre des questions que l'on croyait difficiles. Quel nombre de volumes n'a-t-on pas écrits pour et contre le luxe! Que de déclamations morales de la part de ses ennemis! Que de raisonnemens spécieux entassés par ses partisans, pour nous prouver que si les riches économisent, les pauvres mourront de faim! On ne peut disputer sur cette matière, que faute de savoir de quoi il s'agit.

En effet, du moment qu'on sait que les valeurs accumulées sont dépensées et consommées tout aussi bien que les valeurs dissipées, quel avantage peut-on trouver pour la classe laborieuse, dans les dissipations des riches? Le luxe fait travailler certaines classes d'ouvriers; l'épargne

fait travailler d'autres classes. L'argent que l'on refuse de donner à ses fantaisies et à ses plaisirs, si on le place, sert à faire des constructions qui font travailler des ouvriers; il sert à acheter des ustensiles, des machines, des matières premières qui ont également fait travailler des ouvriers. Il n'y a d'autre différence sinon que l'on multiplie le nombre des travailleurs qui s'occupent de la reproduction, c'est-à-dire de créer des objets utiles, au lieu de ceux qui travaillent à des futilités. Je défie les défenseurs du luxe de dire en quoi l'industrie du monteur de diamant doit exciter plus vivement notre sollicitude que l'industrie de ceux qui élèvent des moutons, qui laminent de la tôle, qui cuisent de la brique, qui fabriquent des outils, des alimens, des vêtemens, pour d'autres producteurs. L'ouvrier et le commis qui travaillent dans une manufacture, ne sont-ils pas consommateurs? Leurs vêtemens, leurs chapeaux, ne font-ils pas valoir l'industrie, aussi bien que la mascarade d'une livrée? Tout l'avantage n'est-il pas du côté de la consommation reproductive, puisqu'on habille trois ou quatre ouvriers avec le seul galon d'un laquais; puisqu'au bout de l'an, la dépense faite pour l'ouvrier sera restituée par les résultats de son travail; et qu'elle pourra servir à faire de nouveaux achats tout aussi favorables à l'industrie? Mais quels seront les résultats de l'antichambre? Quels produits aura-t-on tirés de cet antre de la fainéantise? Ce qu'elle a consommé est perdu pour toujours; faut-il s'étonner que les pays à ateliers croissent en population, tandis que les pays à antichambres déclinent?

La société, le public, doivent même préférer dans leur intérêt, l'avare qui, avec un soin sordide, amasse écu sur écu, au dissipateur qui les répand avec profusion. La valeur dépensée par celui-ci, ne sera plus dépensée de nouveau; tandis que le trésor de l'avare tombera nécessairement tôt ou tard en des mains qui pourront, si elles sont bien avisées, le placer ou le faire valoir. Alors au lieu d'avoir une seule fois payé des ouvriers de luxe, cet argent subviendra à des consommations perpétuellement renaissantes.

Digitized by Google

Tels sont, messieurs, les effets de l'épargne ; c'est elle, c'est la somme des valeurs épargnées et capitalisées, qui fait la différence entre une nation riche et une autre qui ne l'est pas. Sans doute son territoire, sa population, font aussi parti de ses richesses ; mais son territoire ne vaut que par les capitaux qui s'y trouvent répandus ; et quant à sa population, celle-là seule est une richesse où chaque personne peut, tout au moins, gagner sa vie. Or cette population-là, résultat des avances successivement faites pour la mettre à ce point, est elle-même un capital accumulé. Les richesses des nations se réduisent donc à des capitaux, et les capitaux ne s'acquièrent que par l'épargne. C'est elle seule qui a fait l'opulence de la Hollande, de l'Angleterre, qui a fait la nôtre, et qui la portera, j'espère, fort au-delà de ce que nous la voyons.

C'est la fausse idée qu'on ne pouvait épargner que les produits matériels pour en faire des capitaux durables, qui a empêché Adam Smith, et après lui plusieurs écrivains anglais, de regarder comme productifs, les travaux qui ne logent de valeur dans aucune matière ; comme ceux d'un instituteur, d'un avocat, d'un médecin.

Ces auteurs ne se sont pas aperçus que, bien que de semblables travaux soient nécessairement consommés à mesure qu'ils sont exécutés, ils peuvent être consommés d'une manière reproductive ; d'une manière conséquemment qui perpétue la valeur qu'ils ont eue, et peut en faire un capital. Le capital d'un artiste est son talent : or son talent est né des leçons qu'il a reçues. Les leçons ont été consommées, mais il est né de cette consommation une contre-valeur, mise en réserve dans la tête de l'élève, et devenue un capital productif. Une nation où il y a beaucoup de talens acquis, soit dans les beaux-arts, soit dans les arts industriels, est incontestablement plus riche qu'une autre nation où les mêmes talens n'existent pas. Elle obtient tous les ans, en raison de cette supériorité de talens, de plus gros profits, des revenus plus considérables.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

DE LA DIVISION DU TRAVAIL.

Nous avons vu que la production peut être considérée comme un échange dans lequel les producteurs *donnent* leurs services productifs ou la valeur de ces services, pour *recevoir* les choses produites (1). Nous avons vu que cet échange est d'autant plus avantageux que l'on reçoit plus de produits, une plus grande masse d'utilité, pour la même quantité ou la même valeur de services productifs. Je vous ai fait remarquer en outre qu'un emploi judicieux et bien entendu des services productifs, augmente de beaucoup leur faculté de produire.

Il se présente un exemple célèbre et une confirmation frappante de cette vérité, dans les effets qui résultent de la division du travail. On désigne ainsi cette répartition des occupations sociales, au moyen de laquelle chaque personne en particulier s'occupe toujours de la même opération, ou du moins d'un petit nombre d'opérations, et les recommence perpétuellement.

Adam Smith a très-ingénieusement remarqué combien ce qu'il a le premier appelé la *division du travail* augmente sa puissance productive. Il croit que c'est à cette seule cause qu'il faut attribuer la supériorité des peuples civilisés sur les peuples sauvages. Nous avons vu que cette supériorité doit être évidemment attribuée à la faculté que possède l'homme de faire concourir à la confection des produits, et les capitaux et les agens naturels.

(1) L'entrepreneur qui a acheté les services de ses collaborateurs, *donne* ces services achetés, et *reçoit* les produits qui sortent de son entreprise.

La séparation des occupations n'est qu'un moyen, une manière bien entendue et très-favorable, de se servir des agens de la production auxquels nous devons essentiellement tous les produits qui forment nos richesses; mais après l'avoir réduite à ce qu'elle est réellement, il nous sera utile d'apprécier la totalité de son influence; or je ne pourrai mieux faire pour cela que de suivre Adam Smith, qui l'a analysée avec une étonnante sagacité et l'a observée jusque dans ses dernières conséquences.

Sans revenir sur l'exemple qu'il a donné de la division du travail dans la fabrication des épingles, observons-la dans une fabrication moins importante peut-être, et où cependant elle semble poussée plus loin, dans la fabrication des cartes à jouer. Ce ne sont point les mêmes ouvriers qui préparent le papier dont on fait les cartes, ni les couleurs dont on les empreint; et en ne faisant attention qu'au seul emploi de ces matières, nous trouverons qu'un jeu de cartes est le résultat de plusieurs opérations dont chacune occupe une série distincte d'ouvriers ou d'ouvrières qui s'appliquent toujours à la même opération. Ce sont des personnes différentes, et toujours les mêmes, qui épluchent les bouchons et grosseurs qui se trouvent dans le papier et qui nuiraient à l'égalité d'épaisseur; les mêmes qui collent ensemble les trois feuilles de papier dont se compose le carton et qui le mettent en presse; les mêmes qui colorent le côté destiné à former le dos des cartes; les mêmes qui impriment en noir le dessin des figures; d'autres ouvriers impriment les couleurs des mêmes figures; d'autres font sécher au réchaud les cartons une fois qu'ils sont imprimés; d'autres s'occupent à les lisser dessus et dessous. C'est une occupation particulière que de les couper d'égale dimension; c'en est une autre de les assembler pour en former des jeux; une autre encore d'imprimer les enveloppes des jeux, et une autre encore de les envelopper; sans compter les fonctions des personnes chargées des ventes et des achats, de payer les ouvriers et de tenir les écritures. Enfin, à en croire les gens du métier, chaque carte, c'est-à-dire un petit mor-

ceau de carton de la grandeur de la main, avant d'être en état de vente, ne subit pas moins de 70 opérations différentes, qui toutes pourraient être l'objet du travail d'une espèce différente d'ouvriers. Et s'il n'y a pas 70 séries d'ouvriers dans chaque manufacture de cartes, c'est parce que la division du travail n'y est pas poussée aussi loin qu'elle pourrait l'être, et parce que le même ouvrier est chargé de deux, trois ou quatre opérations distinctes.

L'influence de ce partage des occupations est immense. J'ai vu une fabrique de cartes à jouer, où 30 ouvriers produisaient journellement 15,500 cartes, c'est-à-dire au-delà de 500 cartes par chaque ouvrier; et l'on peut présumer que si chacun de ces ouvriers se trouvait obligé de faire à lui seul toutes les opérations, et en le supposant même exercé dans son art, il ne terminerait peut-être pas deux cartes dans un jour; et par conséquent les 30 ouvriers au lieu de 15,500 cartes n'en feraient que 60.

Smith trouve trois causes à cette multiplication prodigieuse d'un même produit par le moyen de la séparation des travaux.

Il dit en premier lieu, et avec raison, que l'esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les opérations simples et souvent répétées. On voit des fabriques où la rapidité avec laquelle sont exécutées de certaines opérations, passe tout ce qu'on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l'homme (1).

Deuxième cause. Les ouvriers évitent le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, à changer de place, de position et d'outils. L'attention, toujours paresseuse, n'est point tenue à cet effort qu'il faut toujours faire pour se porter vers un objet nouveau, pour s'en occuper.

Troisième cause. C'est la séparation des occupations qui a fait découvrir les procédés les plus expéditifs; elle a natu-

(1) Chacun peut faire l'expérience du pouvoir de l'habitude, en essayant de faire un nœud de la main gauche, ou en armant la même main d'une paire de ciseaux pour découper du papier ou des étoffes.

rellement réduit chaque opération à une tâche fort simple et sans cesse répétée : or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou machines.

J'observe relativement à cette dernière explication, donnée par Smith, des effets de la division du travail, qu'il attribue à cette division une partie des avantages dont on est redevable seulement aux instrumens gratuits fournis par la nature. « En conséquence de la division du travail, dit-il, » l'attention de chaque homme est fixée tout entière sur un » objet très-simple. On peut donc naturellement s'attendre » que l'un ou l'autre de ces hommes trouvera bientôt la » manière, s'il y en a une, de rendre sa tâche en particu» lier, plus courte, ou plus facile. La plupart des machi» nes employées dans les métiers où le travail est le plus » subdivisé, ont été originairement trouvées par de sim» ples ouvriers dont toutes les pensées étaient tournées vers » les moyens d'alléger la tâche qui faisait leur unique occu» pation. Il n'y a personne de ceux qui visitent habituelle» ment les manufactures, à qui l'on n'ait fait remarquer » quelque machine ingénieuse dont l'idée est due à quelque » pauvre ouvrier jaloux de faciliter sa besogne. Dans les » premières machines à vapeur, on avait coutume de se » servir d'un petit garçon dont l'unique emploi était d'ou» vrir, au moment convenable, le robinet par où s'injec» tait l'eau froide dans la vapeur. L'un d'eux tourmenté » du désir d'aller jouer avec ses camarades, remarqua » qu'en fixant un cordon au manche du robinet, et en » attachant l'autre bout du même cordon, au bras du le» vier, le robinet s'ouvrirait et se fermerait sans qu'il » s'en mêlât; ce qui lui laisserait la liberté de jouer à son » aise. C'est ainsi qu'un des plus ingénieux perfectionne» mens de cette machine est dû à l'envie qu'un enfant » avait de se divertir. »

Telles sont les paroles d'Adam Smith ; dans l'exemple qu'il rapporte, il confond, ce me semble, la découverte que l'on peut en effet attribuer à la division du travail,

avec la création d'utilité qui est le fruit de l'action sans cesse répétée d'un instrument naturel; c'est dans cet instrument, dans l'eau vaporisée, qu'est la force qui fait balancer le levier auquel répond le robinet. C'est cette force qui remplace celle qu'on cherchait auparavant dans un petit garçon; mais ce n'est pas l'action du premier inventeur, quelque ingénieuse qu'elle soit, qui est génératrice de toutes les forces qu'elle a seulement fourni l'idée d'employer depuis. Si le premier qui s'est avisé d'employer une force fournie par la nature, était l'auteur de tout l'ouvrage exécuté par cette force, l'inventeur de la machine à vapeur elle-même aurait la priorité pour être l'auteur de toutes les productions que l'on doit, et que l'on devra à jamais aux machines à vapeur. Le premier qui aurait enseigné à labourer un champ, serait le créateur de toutes les productions que ce champ donnera par la suite; le premier qui aurait montré à allumer du feu, serait l'auteur de toutes les fusions et de toutes les préparations que nous opérons à l'aide de la chaleur. Une telle opinion n'est pas soutenable.

Continuons à apprécier les avantages que nous devons réellement à la division du travail.

Ce n'est pas seulement dans une manufacture, dans des ateliers, que nous pouvons en admirer les effets. C'est dans le monde; c'est partout. Les sciences qui sont si nécessaires aux développemens de l'industrie, ne sont elles-mêmes cultivées avec succès et n'atteignent un haut degré de perfection, que lorsque ce sont des hommes différens qui se livrent aux innombrables recherches dont elles se composent. Le physicien, le chimiste, le botaniste, le minéralogiste, l'astronome, et bien d'autres classes de savans encore, se partagent l'étude de la nature.

S'agit-il de la partie de l'application dans l'industrie commerciale? On sent qu'elle sera plus perfectionnée, lorsque ce seront des négocians différens qui feront le commerce en gros, le commerce en détail, le commerce d'une province à l'autre, celle de la Méditerranée, celui des Indes, ou des États-Unis.

Pourquoi avons-nous des vêtemens si bien appropriés aux diverses parties de notre corps? C'est que ce sont des producteurs différens qui font nos chapeaux, nos habits, nos bas, nos souliers. Combien de professions diverses s'occupent de notre seul habit! le cultivateur nourrisseur de brebis, le laveur de laine, le fabricant de drap dans lequel se confondent dix ou douze professions, le tailleur, les fileuses qui ont fait son fil, le boutonnier, les producteurs de toutes les autres fournitures, et les producteurs de tous les outils qui servent à tous ces gens-là. Combien ne passerait-on pas d'années, de siècles peut-être, pour terminer un habit, s'il fallait qu'un seul homme, quelque habile même qu'on veuille le supposer, et quelque invraisemblables que soient tant d'habiletés diverses réunies dans un seul individu, s'il fallait, dis-je, qu'un seul homme fût chargé de toutes les opérations dont un habit est le résultat!

Ceci nous montre quel pauvre calcul on ferait en voulant exécuter soi-même les diverses fonctions de l'industrie afin de s'en attribuer les profits. Nul ne peut exécuter une partie de production à meilleur compte, que celui qui s'en occupe exclusivement. Un tailleur qui voudrait faire non-seulement ses habits, mais encore ses souliers, se ruinerait infailliblement. Il lui convient bien mieux de se vouer sans réserve à la confection du produit qu'il fait avec plus d'avantage, et d'échanger une partie des fruits de sa production, contre une partie de ceux que le cordonnier a créés de son côté avec avantage aussi. Le cordonnier, malgré les profits qu'il fait sur les souliers, les procure au tailleur à bien meilleur marché, que le tailleur ne pourrait les établir, en supposant qu'il en eût le talent.

Le même raisonnement peut s'appliquer à beaucoup d'autres cas où l'erreur de calcul ne paraît pas tout-à-fait si ridicule, sans être moins réelle. C'est surtout la façon que donne l'industrie commerciale, que l'on cherche à suppléer. L'industrie commerciale, ne faisant en général que transporter les produits, ou les diviser pour les mettre à la portée du consommateur, chacun, sans être négociant par

état, se croit volontiers le talent et les moyens de suppléer à l'espéce de façon que donne un négociant à une marchandise. Tantôt on fait venir la marchandise du lieu où elle croît; tantôt on l'achète d'un marchand en gros, afin de faire le bénéfice du marchand en détail. En calculant rigoureusement, il est rare qu'on retire de semblables opérations l'avantage qu'on s'en était promis.

D'abord on est victime de son inexpérience, et l'on paie pour les fautes que l'on fait dans un métier qui n'est pas le sien. On est exposé non-seulement à être trompé sur les qualités, mais à perdre par des avaries. Si la marchandise ne vous convient pas exactement, il faut néanmoins la garder; tandis qu'un marchand a plusieurs moyens de placer chez certaines pratiques, une marchandise qui ne convient pas à d'autres. Il faut un local pour loger une marchandise qu'on a fait venir en provision, et qui ne peut être consommée qu'au bout d'un certain temps. Ce local ajoute aux frais du loyer, et l'avance du prix coûte en général un intérêt qui est une augmentation de prix. On consomme quelquefois d'une marchandise dont on a une provision, un peu plus qu'on n'aurait fait, si l'on eût toujours attendu que le besoin eût forcé de l'acheter. On ne compte pas les ports de lettres, les faux frais, les risques, toutes choses qui, pour n'avoir pas été rigoureusement appréciées dans le calcul économique qu'on a cru faire, ont néanmoins une valeur qui renchérit ce qu'on s'est imaginé acquérir à meilleur compte. Enfin, pour faire cette opération, on a souvent négligé des affaires bien autrement essentielles. Et qu'a-t-on épargné? Le plus souvent on a évité de payer à un commerçant un bénéfice réduit à n'être tout juste que le salaire d'une façon productive qu'il a fallu que vous donnassiez tout de même, et qui vous est revenue beaucoup plus cher. L'attention et les soins que l'on donne à son affaire principale, sont généralement les mieux récompensés, parce que ce sont les plus éclairés, les mieux dirigés, ceux où l'on est le mieux servi par son expérience. Lorsqu'on veut courir après plusieurs sortes de bénéfices, on risque de les voir s'échapper tous.

CHAPITRE XVI.

ORIGINE DE LA DIVISION DU TRAVAIL, ET LIMITES QU'ELLE RENCONTRE.

« Il ne faut pas s'imaginer, dit l'auteur de la Richesse » des Nations, que cette division du travail de laquelle dé- » coulent tant d'avantages, soit le résultat d'une combinai- » son humaine qui se soit proposé pour but cette opulence » générale qui en est le résultat. »

En effet, messieurs, elle s'est introduite tout naturellement; mais nous pouvons remonter aux causes auxquelles nous la devons.

Si l'homme n'était pas porté par la nature de ses besoins et de ses facultés, et surtout par l'usage de la parole, à faire échange d'un objet dont il peut se passer, contre un autre objet qu'il désire, alors il lui serait impossible de s'occuper exclusivement d'un seul genre de production. Après avoir produit ce qui suffit à l'appétit du moment, que ferait-il du surplus, s'il ne pouvait l'échanger? Un animal amasse ce qu'il croit pouvoir consommer, mais rien au-delà; car qu'en ferait-il? On n'a jamais vu d'animal entrer en marché avec un autre, pour faire échange des produits de leurs travaux. Chaque animal, considéré comme producteur pour son propre compte, ne travaille à nuls autres produits qu'à ceux qu'il peut consommer par lui-même, sa jeune famille comprise. L'homme seul fait d'une seule chose beaucoup au-delà de ce qu'il faut pour satisfaire le besoin qu'il a de cette chose, parce qu'il peut échanger le surplus contre d'autres objets dont l'usage lui est également nécessaire. L'intérêt de chaque individu lui fait une loi de choisir une seule occupation et de s'y tenir; car il peut produire une plus grande

somme d'utilité de cette manière que de toute autre, et dès-lors il en a plus à vendre que s'il allait d'une occupation à l'autre. Et si son inconstance, ou un mauvais calcul, le poussait à varier ses travaux, ils lui reviendraient plus cher qu'aux autres producteurs; il ne pourrait soutenir leur concurrence. C'est ainsi que dans une société nombreuse et civilisée, les occupations humaines se classent tout naturellement, et se subdivisent d'autant plus que la société est plus civilisée.

Le premier principe de la division du travail, est, comme vous voyez, la faculté de conclure des échanges; or, cette faculté elle-même ne peut se rencontrer qu'avec les institutions sociales et avec le droit reconnu de propriété.

C'est une des causes de notre supériorité sur les animaux; et c'est une preuve de plus que tout système moral et politique qui supposerait l'absence de la propriété, conduirait nécessairement au dénuement et à la barbarie. Sans propriétés exclusives et privées, point d'échanges possibles; et sans échanges point de division du travail; ce qui oblige de renoncer à l'abondance, à la perfection dans les produits (1). L'étude de la nature des choses morales et politiques nous ramène toujours à la nécessité de l'ordre et des lois. Mais en même temps qu'elle vous montre combien les bonnes lois sont utiles, elle fait sentir mieux que toute autre, ce que les mauvaises lois ont de fâcheux. C'est pour cela que nulle autre étude ne tend plus constamment à l'amélioration des institutions sociales.

De ce que la division du travail est fondée sur la possibilité de l'échange, nous pourrons conclure qu'elle est néces-

(1) Il y a des associations politiques comme celle des *frères moraves*, comme celles des *sociétés coopératives* dont on a des exemples en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, où les occupations sont séparées et où les produits sont communs. Mais en premier lieu, ces associations ont lieu dans des pays policés qui leur garantissent leurs propriétés; en second lieu, elles admettent un certain échange mutuel des travaux de leurs sociétaires; enfin il n'est pas prouvé que ce mode d'association puisse se perpétuer faute de ce stimulant qui naît du droit de chaque individu à posséder exclusivement ce qu'il produit par ses moyens personnels, et à en jouir exclusivement.

sairement bornée par l'étendue du marché. Je n'aurai pas de peine à vous le démontrer; mais il faut remarquer ce qu'en économie politique, on entend par ce mot *marché*. Son sens primitif désigne un emplacement où l'on se rend de tous les lieux d'alentour, pour vendre les denrées qu'on produit, ou pour acheter celles qu'on veut consommer. Communément on y conclut de suite ces deux opérations. Les habitans qui affluent dans une ville de marché, profitent de leur déplacement pour vendre et acheter tout à la fois. Ils complètent ainsi, le même jour, l'échange dont une *vente* ou un *achat*, en particulier, ne constituent que la moitié. Ils échangent ce qu'ils produisent par-delà leurs besoins, contre les objets de leur consommation qu'ils ne produisent pas.

Par extension on a donné le nom de *marché* à tous les endroits où l'on peut trouver l'écoulement, la vente des marchandises dont on veut se défaire, sans qu'il soit besoin que les vendeurs ou les acheteurs se réunissent tous à la fois dans la même enceinte. Ainsi l'on dit que l'Europe est devenue un marché pour les thés de la Chine, pour les sucres de l'Inde, pour les cotons de l'Égypte, et que l'Inde elle-même est devenue un marché pour les quincailleries et même pour les cotonnades de l'Angleterre. La terre entière était un marché pour les épiceries des Moluques; mais à présent la Guyane et quelques autres lieux de la zone torride entrent en concurrence avec les Moluques dans ce marché. C'est à l'imitation des Anglais que nous avons donné cette extension au mot de marché.

Par une suite de la même extension, vous comprendrez que ces phrases : *l'étendue d'un marché, un marché considérable*, ne doivent pas s'entendre de l'enceinte physique du lieu de la vente, mais de l'étendue et de l'importance des moyens de vente que présente un marché. Ainsi l'on dit qu'un pays très-populeux offre pour tous les produits qu'on peut y vendre, un marché plus étendu qu'un pays pauvre et dépeuplé. L'Europe est un marché qui consomme bien plus de denrées de l'Orient, de nos jours que dans le moyen

âge. Si les nouveaux états qui se sont émancipés en Amérique parviennent à s'organiser d'une manière stable, si les propriétés y sont bien garanties, si les productions susceptibles d'y réussir s'y multiplient favorisées par une sécurité complète, par la liberté du commerce et de tous les genres d'industries, ils deviendront pour les produits de l'Europe, un marché bien meilleur qu'il n'est à présent.

Il est nécessaire d'entendre la valeur de toutes ces expressions pour arriver à la démonstration de cette proposition que *la division du travail est bornée par l'étendue du marché*.

En effet, 30 ouvriers, en se partageant l'ouvrage, peuvent fabriquer 15,500 cartes dans un jour; mais ce ne peut être que dans un lieu où l'on peut trouver à vendre chaque jour un pareil nombre de cartes; car pour que la division s'étende jusqu'à ce point, il faut qu'un seul ouvrier soit continuellement occupé du soin de placer du noir ou du rouge, un autre de lisser les feuilles de carton, un autre de les couper de la grandeur d'une carte, etc. Si le pays, soit pour l'usage de ses habitans, soit en raison de son commerce, ne pouvait journellement absorber que 5000 cartes, il faudrait qu'un ouvrier entre autres, celui qui assemble les jeux, par exemple, n'étant pas employé durant sa journée entière, changeât d'occupation pour ne pas perdre une partie de son temps; dès-lors la division du travail ne serait plus aussi grande, puisqu'elle consiste essentiellement à faire exécuter constamment la même opération par la même personne.

Pour que les travaux soient bien partagés, il faut donc que le produit soit fabriqué dans un lieu de grande consommation, ou dans un lieu d'où l'on puisse l'envoyer au loin et le mettre à la portée d'un grand nombre de consommateurs; en d'autres termes la division du travail ne peut être poussée à un certain point que dans une grande ville, ou lorsqu'elle s'exerce sur des objets d'un petit volume relativement à leur valeur, et lorsque le transport ne saurait en renchérir beaucoup le prix.

C'est par cette raison, que plusieurs sortes de travaux qui doivent être consommés à mesure qu'ils sont produits, sont exécutés par la même main dans les lieux où la population est bornée. Dans une petite ville, dans un village, il n'y aurait pas assez de barbes à faire pour occuper constamment un barbier, et les produits de son talent ne sont pas susceptibles de se conserver, ou de se transporter et de se vendre ailleurs. C'est pour cela que le même homme est souvent obligé d'y remplir outre l'office de barbier, celui de chirurgien, de médecin et d'apothicaire; tandis que dans une grande ville, non-seulement ces occupations sont exercées par des mains différentes, mais l'une d'entre elles, celle de chirurgien, par exemple, se subdivise en plusieurs autres, et c'est là seulement qu'on trouve des dentistes, des oculistes, des accoucheurs; lesquels n'exerçant qu'une seule partie d'un art étendu, y deviennent beaucoup plus habiles qu'ils ne pourraient l'être sans cette circonstance. Aussi voyons-nous que c'est dans les villes que les arts se perfectionnent; c'est en général des villes que les procédés ingénieux, les découvertes, les perfectionnemens, se répandent sur toute la surface d'un pays.

On peut faire une observation pareille dans ce qui a rapport à l'industrie commerciale. Voyez un épicier de village: la consommation bornée des denrées qu'il débite, l'oblige à être, en même temps, marchand de merceries, marchand de papier, cabaretier, que sais-je?... écrivain public, peut-être. Son marché, ses consommateurs ne peuvent pas absorber une assez grande quantité des choses qu'il vend, pour occuper son temps tout entier, ses facultés intelligentes, ses capitaux, et pour lui fournir des profits égaux à ses besoins. S'il ne vendait que du sucre, du café, de l'huile, du poivre, rien que des épiceries en un mot, la masse de ses affaires serait si bornée, que ses bénéfices seraient insuffisans; à moins qu'il ne portât le prix de ses épiceries à un taux qui nuirait tout-à-fait à leur consommation, ou qui engagerait les consommateurs à se pourvoir sans passer pas ses mains.

Tout au contraire, dans les très-grandes villes, la vente,

non pas des seules épiceries, mais même d'une seule drogue, suffit pour faire un commerce. A Amsterdam, à Londres, à Paris, il y a des boutiques où l'on ne vend autre chose que du thé, ou des huiles, ou des vinaigres; et comme un métier se perfectionne d'autant mieux que les occupations y sont plus subdivisées, chacun de ces marchands connaît bien mieux sa denrée, les diverses qualités qu'elle présente, tous les usages auxquels elle peut s'appliquer, les différentes contrées d'où l'on peut en faire venir, et sa boutique est bien mieux assortie dans tout ce qui tient à cette denrée, que les boutiques où l'on trouve à la fois cent objets qui n'ont que peu d'analogie entre eux.

La petite consommation des bourgs et villages, les empêche encore de jouir de la totalité des avantages attachés à la division du travail en ceci que, outre qu'elle force les marchands d'y cumuler plusieurs occupations, elle empêche que la vente de certains produits y soit constamment en activité. De là les foires et les marchés. Dans les temps qui nous ont précédés, la population de l'Europe étant beaucoup moins nombreuse, et ce petit nombre d'hommes étant beaucoup moins riche, les foires étaient nécessaires. Il fallait qu'un marchand, après avoir vendu tout le drap ou les bijouteries qu'une ville et ses environs pouvaient consommer, s'en allât dans quelque autre province, chercher de nouveaux consommateurs. Ceux-ci par la même raison s'arrangeaient pour faire leurs achats au temps de la foire. C'était le moyen d'avoir plus de choix et de profiter de la concurrence des marchands. On sait que les élèves de l'université de Paris achetaient à la foire du Landi, leurs plumes et leur papier pour toute l'année. Mais depuis que la consommation des plumes et du papier est devenue assez forte pour alimenter le commerce des marchands de papier, ceux-ci se sont établis à poste fixe; et chaque consommateur pouvant acheter ces denrées à sa commodité et au moment du besoin, elles ont disparu des foires, ainsi que beaucoup d'autres. Nos grandes villes sont des foires perpétuelles, parce qu'on y trouve de tout, en tout temps. En

Hollande, dit Turgot, il n'y a point de foires; mais toute l'étendue de l'état et toute l'année, ne forment, pour ainsi dire, qu'une foire continuelle, parce que le commerce y est toujours et partout également florissant.

On peut donc dire que les foires appartiennent à un état peu avancé de prospérité publique; et ceux qui s'affligent du déclin de celles de Beaucaire, de Guibray, de Francfort, comme annonçant le déclin du commerce, ne savent pas rattacher les effets à leurs véritables causes. Ajoutez que les désordres de l'administration civile obligeaient autrefois les marchands à se transporter par troupes, et à profiter des occasions où on leur offrait plus de sûreté et une exemption de droits qui le plus souvent étaient arbitraires et vexatoires; mais que ce motif disparaît à mesure que la police est mieux faite, que le simple particulier est mieux protégé dans sa personne et dans ses biens, et que le système représentatif qui ne permet à personne d'exiger des contributions non consenties, se consolide et s'étend.

Les marchés publics diffèrent essentiellement des foires et ne peuvent pas être abandonnés de même. Le cultivateur ne peut pas habiter les villes à poste fixe. Il lui est commode de trouver un lieu de rendez-vous où il puisse apporter et offrir ses denrées. Il est commode pour l'acheteur de les trouver rassemblées en grande abondance et dans leur première fraîcheur. Les marchés au blé, au poisson, tous ceux où l'on vend des produits dont la valeur est essentiellement variable, ont de plus l'avantage, en offrant des points de réunion à tous ceux qui ont de cette marchandise à vendre, et à ceux qui veulent s'en pourvoir, de servir à en *fixer le cours*. Ainsi dans les achats qui se font hors du marché, on ne risque pas de payer la même marchandise beaucoup au-delà de sa véritable valeur, ni de la vendre beaucoup au-dessous. Or, ces avantages appartiennent à tous les degrés d'avancement de la société.

De ce qu'il faut nécessairement une consommation un peu considérable pour que la séparation des travaux soit poussée à son dernier terme, il résulte qu'elle ne peut pas

s'introduire dans la fabrique des produits qui par leur haut prix, ne sont qu'à la portée d'un petit nombre d'acheteurs. Elle se réduit à peu de chose dans la bijouterie fine. Et comme nous avons vu qu'elle est une des causes de la découverte et de l'application des procédés les plus ingénieux, il arrive que c'est précisément dans les productions d'un travail exquis, que de tels procédés se rencontrent plus rarement. En voyant un collier fait en cheveux, on se représentera, tant bien que mal, qu'un ouvrier aura natté et noué les cheveux avec une grande dextérité; mais en voyant un lacet d'un sou, on ne se doutera guère qu'il a été exécuté par un cheval aveugle, et que le métier d'où il sort a résolu un des problèmes de mécanique les plus difficiles (1).

Vous voyez, messieurs, que si nous voulons savoir quelles sont les productions où la division des travaux peut être introduite avec succès, nous devons connaître avant tout, les causes qui restreignent ou étendent les marchés.

Un produit dont le transport est difficile et coûteux (difficile et coûteux en économie politique est un pléonasme: ces deux mots signifient la même chose; si je les emploie ensemble, c'est uniquement pour montrer qu'il ne faut pas séparer les idées qu'ils présentent), un produit dont le transport est difficile et coûteux, ne saurait avoir pour consommateurs que les habitans des cantons peu éloignés du lieu de la production. Les poteries, surtout en poteries communes, sont lourdes en proportion de leur valeur; elles ne se transportent jamais par terre à une fort grande distance. Aussi voyez-vous en général que chaque province a ses poteries communes qui lui sont propres; mais aussi quand le pays parvient à se procurer des modes de transport plus économiques en rendant les rivières navigables, en creusant des canaux de navigation, etc., il est mis plus à portée de jouir des avantages attachés à la division des travaux.

(1) Dans le métier à lacets, le moteur agit sur des bobines qui font des révolutions de la plus grande régularité sans tenir par aucun lien au système général de la machine, comme serait une balle qui obéit à l'impulsion de deux joueurs.

Le moins dispendieux des moyens de transport est le transport par mer; c'est aussi celui qui atteint le plus loin. Faut-il être surpris que les pays les plus favorablement posés auprès de la mer, soient ceux qui ont les premiers non-seulement fait le commerce, mais cultivé avec succès les autres arts industriels? Leur marché s'étendait assez facilement pour qu'ils pussent tirer avantage de la division du travail.

C'est ainsi que les premiers grands exemples d'industrie et de civilisation se rencontrent chez les nations qui entouraient autrefois la Méditerranée, mer très-favorable aux premiers essais du grand art de la navigation, en ce qu'elle existe dans un beau climat, et qu'elle est assez resserrée pour qu'à une époque où l'aiguille aimantée n'était pas connue, on ait pu y entreprendre de longues navigations, sans perdre les côtes de vue.

Quand la boussole a été découverte, un bien plus grand nombre de pays ont pu perfectionner leur navigation et étendre leur marché. Des fleuves nombreux, des côtes découpées en Hollande et en Angleterre, ont permis de charger des marchandises qui provenaient des parties intérieures du pays. Enfin les canaux de navigation ont achevé de lier l'intérieur des terres avec les ports de mer et par conséquent avec toutes les côtes de l'univers. L'industrie et la population de la ville de Manchester ont triplé depuis que les canaux du duc de Bridgewater ont lié cette ville avec le port de Liverpool. Des observations analogues ont été faites dans d'autres villes intérieures de l'Angleterre, à Birmingham, à Leeds, et ailleurs. Jamais dans ces villes-là la division du travail, et par conséquent la production, n'auraient pu être portées aussi loin, si des canaux de navigation n'avaient point étendu leur marché jusqu'aux ports de mer, et par les ports de mer jusqu'aux extrémités du monde.

Nous voyons une très-grande subdivision d'occupations s'introduire dans la fabrication des étoffes. Ce sont des professions absolument différentes que celles qui filent le coton, celles qui le tissent, celles qui l'apprêtent, celles qui le tei-

gnent. Voilà non-seulement des travaux divisés entre divers habitans d'une ville, et qui les accomplissent chacun pour des comptes différens quoique ce soit pour coopérer à un même produit qui est une étoffe de coton; mais si nous observons une seule de ces professions qui n'accomplit qu'une part d'un produit, nous y verrons les travaux répartis entre plusieurs classes d'ouvriers qui font toujours la même chose. Dans une filature de coton, ce sont toujours les mêmes personnes qui cardent le coton; les mêmes qui le filent en gros, les mêmes qui le filent en fin. Les femmes qui le mettent en écheveaux n'ont pas d'autre occupation que de dévider tout le long de la journée. Cette grande subdivision dans les travaux qui ont pour objet la fabrication des étoffes, tient principalement à la facilité de leur transport, et (ce qui en est la cause en partie) à la valeur assez importante qu'elles peuvent renfermer sous un fort petit volume. La consommation que nous faisons de nos vêtemens, étant toujours plus ou moins lente, l'étoffe dont ils sont faits peut être d'un prix assez élevé, sans revenir fort cher au consommateur. Voilà pourquoi les classes inférieures des îles d'Amérique, et même les nègres qu'on cherche à vêtir au meilleur marché possible, peuvent être habillés de cotonnades faites à 2000 lieues de distance, à Manchester et à Rouen. Dès-lors vous comprenez quel immense marché est ouvert aux manufactures de ces deux villes, et conséquemment combien la séparation des occupations peut y être poussée loin.

Les étoffes vont d'autant plus loin qu'elles risquent peu de s'avarier en route. Elles ne sont pas sujettes à se briser. Elles peuvent en général se ployer fort serré et se ranger commodément dans toute espèce d'emballage. Ce qu'il faut de petit taffetas pour une robe de femme, peut se ployer sous un volume qui n'excède pas beaucoup celui de trois jeux de cartes. Une partie des étoffes de coton que les Anglais envoient aux Antilles, s'expédie dans des tonneaux qui se font en Angleterre, pour être remplis de rhum à la Jamaïque. Voyez combien cet emballage coûte peu. Il ne coûte

rien. Que dis-je? il rapporte : puisqu'il est lui-même un objet de commerce. Voilà de ces preuves d'industrie qui montrent par quels moyens un peuple parvient à étendre le marché de ses produits.

L'industrie agricole est celle des trois qui admet le moins de subdivision dans les travaux. L'essence de la division du travail est que chaque travailleur fasse constamment la même besogne. C'est là ce qui donne les moyens de faire mieux et plus vite. Or, c'est ce que ne permettent ni les façons qu'il faut donner à la terre ni les vicissitudes des saisons. Comment le même homme pourrait-il semer toute l'année, et un autre homme récolter perpétuellement? On ne peut pas même, aux mêmes époques, recommencer les mêmes travaux; il faut varier ses cultures si l'on ne veut pas épuiser le sol. Enfin une grosse ferme (qui est une grande entreprise agricole) occupe moins d'ouvriers qu'une petite manufacture d'épingles. Sauf les momens de récolte où l'on prend des travailleurs extraordinaires, elle n'occupe pas dix ouvriers, et il s'y présente cinquante occupations différentes. Il faut donc que le même ouvrier se charge de plusieurs genres d'occupations. Quand le temps est beau, il faut que tout le monde soit en état de travailler aux champs; quand il est pluvieux, il faut que tous les valets de la ferme soient en état de battre en grange, ou d'exécuter quelque autre travail abrité.

La division du travail suppose l'emploi d'un grand nombre de personnes : et l'emploi d'un grand nombre de personnes exige dans l'entrepreneur un gros capital. Il faut qu'il ait un local plus étendu, un approvisionnement plus considérable en matières premières, des machines plus nombreuses et plus compliquées; il faut faire l'avance de l'entretien d'un plus grand nombre d'ouvriers. Lorsque l'on filait encore du coton au petit rouet, il suffisait à une fileuse d'acheter à la fois une ou deux livres de coton et une paire de cardes à la main; le rouet qui était fort simple coûtait fort peu, de même que le dévidoir. Maintenant qu'une seule filature occupe plusieurs centaines d'ouvriers, il faut pour

filer du coton de vastes bâtimens ; il faut acheter la matière première par parties de 20 ou 30 balles et avoir à la fois en fabrication une forte quantité de marchandise ; il faut acheter des machines qui coûtent plusieurs milliers de francs ; et un petit capitaliste, un villageois qui ne pourrait disposer que de la somme que l'on consacrait autrefois à cette industrie, ne serait pas en état de lutter contre les manufactures où ce sont des personnes différentes qui ouvrent le coton, qui le cardent, qui l'étirent, qui le filent en mèches, qui alongent ces mèches en fil, qui dévident le fil. Le villageois ne pourrait soutenir leur concurrence, même quand les filatures ne feraient pas usage d'un moteur aveugle.

La division du travail peut néanmoins s'introduire dans beaucoup de travaux sans exiger des capitaux bien considérables, soit parce qu'elle s'exerce sur des matériaux de peu de valeur et au moyen d'outils peu dispendieux, soit parce que les travaux ne sont pas réunis dans une entreprise commune. Il y a une assez grande division dans la confection d'une paire de gants : le nourrisseur de bestiaux, l'équarrisseur, le mégissier, le corroyeur, celui qui coupe les peaux, celle qui les coud, ne sont pas les mêmes personnes, et chacune exerce sa portion d'ouvrage avec un capital qui lui est propre et qui n'a pas besoin d'être fort considérable. Une grande entreprise où l'on tenterait de réunir ces diverses opérations, même en les confiant à des ouvriers différens, ne pourrait probablement pas les exécuter avec la même économie.

CHAPITRE XVII.

DES INCONVÉNIENS ATTACHÉS A UNE TROP GRANDE SUBDIVISION DANS LES TRAVAUX.

Un auteur français, Lemontey, dans un essai intitulé : *Influence morale de la Division du Travail*, a examiné l'influence que ce progrès peut avoir relativement aux travailleurs en particulier, et relativement au corps de la nation où il s'introduit. Plusieurs de ses observations méritent d'être méditées, parce qu'il convient de connaître toutes les conséquences des faits qu'on observe, sauf à balancer les inconvéniens par les avantages.

« Plus la division du travail sera parfaite et l'application des machines étendue, dit Lemontey, plus l'intelligence de l'ouvrier se resserrera. Une minute, une seconde, consommeront tout son savoir ; et la minute, la seconde suivante, verront répéter la même chose. Tel homme est destiné à ne représenter toute sa vie qu'un levier ; tel autre une cheville ou une manivelle. On voit bien que la nature humaine est de trop dans un pareil instrument, et que le mécanicien n'attend que le moment où son art perfectionné pourra y suppléer par un ressort.

» . . . . Le sauvage qui dispute sa vie aux élémens et subsiste des produits de sa pêche et de sa chasse, est un composé de force et de ruse, plein de sens et d'imagination. Le laboureur que la variété des saisons, des sols, des cultures et des valeurs, force à des combinaisons renaissantes, reste un être pensant, etc.

» Si l'homme développe ainsi son entendement par l'exercice d'un travail compliqué, on doit s'attendre à un effet

tout contraire sur l'agent d'un travail divisé. Le premier (qui porte dans ses bras tout un métier) sent sa force et son indépendance; le second tient de la nature des machines au milieu desquelles il vit. Il ne saurait se dissimuler qu'il n'en est lui-même qu'un accessoire, et que, séparé d'elles, il n'a plus ni capacité ni moyens d'existence. C'est un triste témoignage à se rendre, que de n'avoir jamais levé qu'une soupape, ou de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle.

» Comme son travail est d'une extrême simplicité et qu'il peut y être remplacé par le premier venu; comme lui-même ne saurait, sans un hasard inespéré, retrouver ailleurs la place qu'il aurait perdue, il reste vis-à-vis du maître de l'atelier, dans une dépendance aussi absolue que décourageante. Le prix de sa main-d'œuvre, regardé autant comme une grâce que comme un salaire, sera calculé par cette froide et dure économie qui est la base des établissemens manufacturiers. »

Telles sont les considérations les plus importantes contenues dans cet écrit de Lemontey, relativement à l'influence de la division du travail sur le sort des travailleurs. Quoiqu'il ait indubitablement raison sur plusieurs points, je ne voudrais pourtant pas, messieurs, que ses argumens fissent sur vous une impression telle, que vous pussiez voir avec peine ce qu'une investigation plus complète du sujet doit cependant faire admettre comme un véritable progrès et un bien réel pour la société.

L'auteur confond d'abord l'influence de la séparation des occupations avec l'influence des machines. Ces deux circonstances cependant diffèrent essentiellement. Le travail des machines rend superflu l'emploi de beaucoup d'ouvriers, mais ne simplifie pas le travail de ceux qu'elles occupent. Au moyen de la machine à tondre les draps, deux ouvriers peuvent expédier autant d'ouvrage que 15 ou 20 hommes en pouvaient faire; mais les deux ouvriers qu'elle emploie, doivent avoir pour le moins autant d'adresse et autant de raisonnement qu'il en faut à des tondeurs ordinai-

res. Cette question des machines, comme supplément au travail humain, est importante, et nous allons l'examiner avec soin; observons quant à présent l'effet de la division du travail, et non de son remplacement. Cette division s'introduit même dans les arts où les machines sont peu employées; nous la remarquions tout à l'heure dans les métiers qui travaillent le cuir, où l'on fait moins usage des machines expéditives que dans beaucoup d'autres. La seule liaison à remarquer entre ces deux idées, est que la division du travail est favorable à la découverte des machines. Elle simplifie chaque opération en particulier, et l'occupation simplifiée devient susceptible d'être exécutée par une force aveugle. Mais cela même rend quelque avantage à la dignité humaine; car du moment qu'un homme n'a plus à faire que la fonction d'une cheville ou d'une manivelle, on le décharge de cette fonction toute mécanique, et l'on en charge un moteur. Les machines corrigent donc plutôt qu'elles n'aggravent cet inconvénient.

C'en est un plus grave de rendre chaque travailleur en particulier trop dépendant de ses confrères et des entrepreneurs d'industrie. Comme dépendant de ses confrères, son existence est précaire. Un homme qui sait faire des sabots peut faire des sabots partout; mais un homme qui ne sait faire que des cadrans de montre, s'il est conduit par la fortune dans un pays où il n'y a pas une fabrique d'horlogerie montée en grand, ne pourra rien faire du tout; car quel besoin a-t-on de cadrans, là où les autres parties d'une montre ne sauraient être exécutées? Comme dépendant de l'entrepreneur d'industrie, l'ouvrier qui ne fait qu'une partie d'un produit, a ce désavantage, que le nombre des concurrens qui ont besoin de son travail est borné à celui des entrepreneurs; tandis que s'il faisait un produit tout entier, il tirerait avantage de la concurrence des consommateurs.

Il y a bien sans doute un peu de dégénération dans les facultés de l'individu lorsque toute son occupation, toute son attention, tous ses soins, sont dirigés vers une opéra-

tion de détail trop constamment répétée. Cependant on aurait tort de croire qu'une opération de ce genre entraîne un abrutissement nécessaire. En premier lieu, ceux qui dans les arts se vouent aux opérations les plus machinales, ne sont pas en général les sujets les plus distingués. Parmi les maçons celui qui a de l'étoffe pour faire un bon appareilleur, ne reste pas long-temps scieur de pierre. Ce dernier métier n'abrutirait donc que ceux dont l'esprit ou l'adresse ne seraient guère propres à des occupations plus relevées : mais un homme a beau être scieur de pierre, sa vie entière n'y est pas employée. Il consacre nécessairement une partie de son temps à ses camarades, à sa femme, à ses enfans, à ses plaisirs. De là des relations où la partie intelligente et sensible de son être trouve quelque aliment (1).

Enfin l'expérience ne nous montre pas une supériorité morale ou intellectuelle marquée dans l'ouvrier des campagnes lorqu'on le compare à l'ouvrier des villes, quoique dans les campagnes la division du travail ne puisse pas être poussée bien loin, et que dans les villes les travaux soient invariablement classés. J'en appelle à tous les hommes qui ont été à portée de pratiquer les uns et les autres. Ont-ils remarqué dans l'ouvrier des campagnes plus d'ouverture d'esprit? Met-il plus de raisonnement dans ses procédés? Est-il moins attaché à des routines absurdes? Devient-il plus rarement dupe des déceptions et des charlatans de toutes les couleurs?

Lemontey, après avoir peut-être trop déploré la funeste influence de la division du travail sur les travailleurs, lui en attribue une bien fâcheuse aussi sur le corps social; mais comme c'est principalement sous le rapport des occupations qu'elle enlève, cet inconvénient rentre dans celui qu'on a attribué aux machines, et je l'examinerai en même temps.

(1) On sait que l'un des plus agréables auteurs dramatiques du siècle dernier, Sedaine, avait commencé par être scieur de pierre. Il ne paraît pas que ce travail machinal eût abruti ses facultés intellectuelles.

CHAPITRE XVIII.

DU SERVICE DES MACHINES DANS LES ARTS.

Les questions économiques, comme les autres, pour être bien résolues, veulent être bien posées; mais pour les bien poser, il faut connaître la nature de la chose dont il est question et ses rapports avec toutes les autres. Sachons donc quelle espèce de service rendent les machines dans les arts. Cette connaissance nous permettra de voir nettement les conséquences bonnes ou mauvaises qui résultent de leur emploi.

L'homme, pour approprier à ses besoins les objets qui s'offrent à lui, est plus dépourvu de moyens naturels que bien des animaux. Abandonné à lui-même, lors même qu'il se réunirait en troupes, il ne parviendrait jamais, comme le castor, à couper de grands arbres, à former des digues, à maçonner des maisons; jamais il ne construirait, comme l'abeille, ces milliers d'alvéoles, toutes semblables, d'une forme géométrique parfaite; édifice élégant, solide et léger, que nous sommes réduits à admirer sans pouvoir l'expliquer. Mais si la nature a refusé à l'homme des moyens d'agir immédiatement sur les corps, elle lui a donné l'intelligence qui les vaut tous. C'est l'intelligence qui lui fournit des secours artificiels bien autrement puissans, qui lui suggère des moyens de modeler à son gré les êtres naturels et de changer pour ainsi dire la physionomie du globe qu'il habite.

Les instrumens dont il arme sa faiblesse pour agir sur les objets matériels, sont les outils et les machines. Je ne les sépare pas dans mon expression, parce qu'au fond les ma–

chines et les outils sont des instrumens pareils quant à leur essence. Les uns comme les autres ne sont que des moyens de faire servir les puissances de la nature à l'accomplissement de nos desseins. Quand nous frappons un clou avec un marteau, nous faisons usage d'un instrument qui nous permet de tirer parti de la puissance qui résulte d'une loi de la physique : celle du choc des corps. Quand nous employons une roue de moulin pour soulever ces énormes marteaux de forge qui aplatissent et alongent une barre de fer, nous employons un instrument qui nous permet de tirer parti d'une puissance qui nous est également fournie par la nature. La seule différence qu'on puisse apercevoir entre ces deux instrumens, est que nous appelons en général du nom d'*outil* une machine fort simple, et du nom de *machine*, un outil plus compliqué. Du reste l'analogie est parfaite.

Nous devons remarquer que dans l'un comme dans l'autre cas, l'instrument n'engendre aucune force; il n'est qu'un intermédiaire entre une puissance qui n'est pas en lui, et le corps sur lequel nous voulons que cette puissance agisse (1). Quand le bras frappe un coup de marteau, la puissance est dans la force musculaire du bras ; quand une chute d'eau soulève le martinet de la forge, la puissance est dans le poids de l'eau qui tombe sur la roue. Quelquefois nous appelons du nom de moteur, la machine à l'aide de laquelle nous recueillons une force; ce n'est pas elle cependant qui donne l'impulsion ; elle se contente de la transmettre. Dans une machine à vapeur, les moteurs véritables sont la force expansive de la vapeur et le poids de l'atmosphère. La machine sert à recueillir leur action pour notre usage.

Les machines nous servent encore sous un autre rapport; elles modifient, elles changent l'action, la manière d'agir de la force et du mouvement. Réduits au simple usage de nos mains, il nous est impossible d'imprimer une très-grande vitesse à l'objet le plus léger, tout comme de déplacer d'un

(1) Chercher une machine où la force est dans elle-même, c'est la folie du mouvement perpétuel.

travers de cheveu une pierre de taille; tandis qu'à l'aide d'une machine nous imprimons à un fuseau une rapidité qui échappe à la vue, et à l'aide d'un cric, nous remuons d'énormes fardeaux. Dans le premier cas nous transformons de la force en vitesse; dans le second nous transformons de la vitesse en force.

Dans une pendule ou une montre, le moteur est la main qui monte le ressort; cette force s'accumule dans la machine et se distribue ensuite lentement dans les aiguilles, jusqu'à mettre plusieurs jours, et même plusieurs semaines à se développer.

Au moyen d'une machine nous modifions encore la direction des forces, comme lorsqu'elle nous sert à transformer un mouvement alternatif en un mouvement continu, ou bien un mouvement vague et incertain en un mouvement précis et régulier. Il serait possible à la rigueur d'exécuter au pinceau les dessins de nos toiles peintes; mais avec un cylindre gravé, nous exécutons cette façon avec une régularité, une rapidité, qui rendent les dessins beaucoup plus parfaits et les étoffes beaucoup moins coûteuses.

Sous tous ces rapports, nous trouvons dans les machines des moyens d'obtenir une plus grande quantité d'utilité pour une moindre somme de frais, et l'avantage obtenu est d'autant plus grand, que le choix de la force motrice est mieux entendu et la machine plus parfaite.

La machine la plus parfaite est celle qui parvient à son but par la voie la plus simple et la plus courte; avec le moins de frottemens et de forces perdues; celle dont les matériaux sont plus solides et moins coûteux; celle qui est le moins exposée à se déranger, et qui se répare le plus aisément.

Quand je dis que les procédés les plus simples et les plus expéditifs sont préférables, je ne prétends point proscrire les machines compliquées : on ne peut souvent parvenir à un but proposé que par des voies difficiles. Je dis seulement qui si, pour arriver au but, il existe un moyen plus prompt et plus simple que celui qu'on propose, celui qu'on propose n'est pas le meilleur.

Le choix d'un moteur et des machines propres à en transmettre la force et le mouvement, donne lieu à des considérations importantes relativement à l'économie des sociétés. Il n'est point de mon sujet d'étudier leur puissance sous le rapport des sciences physiques qui en assignent les causes, l'intensité, la durée; mais sous le rapport de l'économie qui en observe l'utilité et ses influences sur la société.

Je remarque d'abord que l'application des forces aveugles aux besoins de la société, est récente, comme les sciences, plus même que la plupart des sciences; car il a fallu que les sciences eussent fait des progrès, avant que l'art de les appliquer pût en faire. Chez les peuples de l'antiquité, on prodiguait les forces de l'homme, quelquefois celles des animaux; on n'employait ni l'eau ni le vent pour moudre le grain. Les navires étaient à la vérité mus par les vents; mais les navires des anciens étaient des machines bien grossières et bien imparfaites en comparaison des nôtres. On avait des machines de guerre ingénieuses. Une baliste lançait des projectiles; mais c'était la force de beaucoup d'hommes accumulée pour tordre ensemble deux cordes ou pour élever un contre-poids qui donnait une impulsion.

De l'avantage que l'homme retire de l'emploi des outils et des machines, il convient de déduire les sacrifices qu'il fait pour l'obtenir. Quoique l'avantage surpasse de beaucoup ce qu'il coûte à l'homme, nous ne pouvons admettre pour un gain, que l'excédant de la valeur épargnée sur la valeur déboursée (1).

Les machines, soit qu'elles suppléent au travail des hommes, en mettant en jeu celui de la nature, soit qu'elles procurent un meilleur emploi du travail des hommes lui-même, permettent qu'on obtienne une même quantité de produits, par le moyen d'un moins grand nombre de travailleurs. C'est en cela même que consiste le principal de leurs avan-

(1) Relativement au choix des moteurs, à leur emplacement et à leur emploi dans l'intérêt des entrepreneurs, on trouvera les développemens dans ce volume (IIe partie, chap. 11).

tages ; mais celui-ci, aux yeux de bien des personnes, passe pour une circonstance fâcheuse. Elles regardent le malheur de ne pas fournir de l'ouvrage aux indigens, comme supérieur au léger inconvénient de payer un produit plus cher. Ce que ces personnes regardent comme un léger inconvénient est le principal obstacle qui s'oppose aux progrès des sociétés, ainsi que je vous l'ai prouvé (Ire part., ch. 9.) En se procurant les choses qui pourvoient à ses besoins, l'homme fait un échange de ses travaux contre des produits; conséquemment, moins il donne de ses travaux (quels que soient les hommes qui les fournissent), et plus l'échange qu'il fait est avantageux. Si par une supposition extrême, les produits ne coûtaient aucuns sacrifices, ils pourraient être obtenus pour rien; les travailleurs ne trouveraient plus d'ouvrage; mais ils n'auraient plus besoin de travailler. Or toute économie de travail, sans atteindre ce but, est un pas fait pour en approcher. C'est ce qu'un exemple va rendre sensible. Nous évaluerons l'économie qui résulte pour la société, de la mouture du blé par un de nos moulins à eau ordinaires, comparée avec ce qu'elle coûterait si nous réduisions le blé en farine, suivant les procédés des anciens, c'est-à-dire dans les moulins à bras. Dans ce cas-ci l'économie de la force peut être évaluée en argent, et je dis qu'elle est acquise au profit de la société, car la concurrence ne permet pas aux entrepreneurs de se faire rembourser une dépense qu'ils n'ont pas faite. Nous chercherons ensuite à apprécier l'inconvénient momentané qui peut résulter pour une classe de la société, pour les marchands de travail, de l'introduction d'une machine expéditive.

Un moulin à eau ordinaire peut moudre chaque jour 36 hectolitres de blé; et l'on estime qu'il faudrait 168 hommes pour réduire en farine, avec des moulins à bras, la même quantité de blé dans le même espace de temps. Supposons, pour ne pas en exagérer la dépense, qu'il n'en fallût que 150. Leurs journées, à deux francs, dans les environs de Paris, ne coûteraient pas moins de 300 francs par jour.

Dans le même canton, l'usage d'un cours d'eau peut coûter 3000 francs par année (1). Je ne compte pas l'usage de la maison, parce qu'il en faut une pour abriter les tourneurs de meules à bras aussi bien que le moulin. Je ne compte pas non plus les frais d'établissement de la machine, parce qu'il en faudrait d'équivalens pour établir les moulins à bras. Ce ne sont pas des machines aussi compliquées qu'un moulin à eau; mais il en faudrait plusieurs pour moudre cette quantité de grain. Nous devons donc comparer seulement les frais de la chute d'eau, avec les journées des manouvriers. Or 3000 francs de loyer répartis sur 300 jours de travail, font seulement une dépense de 10 fr. par jour au lieu de 300 fr. qu'aurait coûté le travail des hommes. Je ne parle pas des interruptions fréquentes qui seraient résultées de la lassitude ou de la mauvaise volonté des manouvriers, ni des stimulans honteux qu'on sait être nécessaires pour obtenir un travail soutenu (2).

L'invention du moulin qui nous a permis d'employer la force de l'eau à la mouture du blé, nous a donc procuré une économie de 290 fr. pour chaque fois 36 hectolitres de blé que nous réduisons en farine. C'est la moitié du prix du blé lui-même. La dépense que chaque ménage fait en pain, a donc pu être réduite aux deux tiers de celle que l'on faisait chez les anciens.

On conviendra de cette économie, mais on prétendra

(1) Le loyer d'un moulin à eau, dans les environs de Paris, coûte plus de 3000 francs par an ; mais il comprend l'intérêt du capital engagé dans la maison, les meules et les machines.

(2) Plusieurs passages des auteurs anciens nous apprennent que le travail de la meule était regardé comme excessivement pénible. Homère, dans le vingtième chant de *l'Odyssée*, peint la désolation d'une malheureuse esclave occupée à moudre le grain. Elle maudit les festins qui ont multiplié ses peines; elle se plaint d'avoir épuisé ses forces et d'être devenue comme une ombre. Quand la guerre ne procurait pas assez de prisonniers, c'est-à-dire d'esclaves, pour exécuter ce travail, chez les anciens, on y employait des femmes. Les mœurs grossières des premiers temps de la civilisation, se rapprochent, à certains égards, de celles des peuples sauvages. Aujourd'hui, chez les peuples véritablement civilisés, on épargne aux femmes de toute condition, les travaux qui exigent de trop pénibles efforts.

qu'elle est obtenue aux dépens des tourneurs de meule, dont les profits sont diminués d'autant. Ce n'est pas, dira-t-on, une augmentation de richesses pour la société; c'est un déplacement de richesses.

Mais vous ne pouvez manquer de remarquer, messieurs, qu'en payant 290 francs de moins aux tourneurs de meules, on leur laisse la disposition de leur temps et de leur travail, qui dès-lors peuvent être employés à la création de nouveaux produits.

Qui les achètera, ces nouveaux produits? persistera-t-on à dire. — Les mêmes consommateurs qui ont épargné 290 francs sur l'achat de la farine, car leur revenu n'a point été altéré par l'effet de cette révolution; ils ont eu toujours la même somme à dépenser annuellement, soit en jouissances, soit en consommations reproductives (1); ils ont pu dès-lors, ils ont dû réclamer d'autres travaux qui ont fourni de l'occupation aux hommes demeurés vacans par l'effet de l'emploi des machines. Ces hommes ont pu se nourrir avec autant de facilité et même avec une facilité plus grande; car, outre que la même quantité de farine s'est trouvée répandue dans la société, on a pu se la procurer pour les deux tiers seulement du prix qu'il fallait la payer autrefois. C'est ainsi que les perfectionnemens ont permis à une foule de gens de travailler à cette multitude de produits dont l'usage, plus généralement répandu, constitue une civilisation plus avancée. Nous voyons de nos jours moins de tourneurs de meule, mais nous voyons un plus grand nombre de négocians et de manufacturiers qui, aidés par de nombreux agens, font venir des produits de tous les pays de la terre et les paient en produits de notre façon.

La remarque en a déjà été faite (2). « La charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se

(1) Il ne faut pas perdre de vue que les sommes épargnées et placées sont dépensées aussi bien que celles qui servent à nos jouissances, et réclament de même des producteurs; la seule différence, c'est qu'elles sont dépensées pour la consommation reproductive.

(2) *Traité d'Économie politique*, 5e édition, livre I, chap. 7.

perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non-seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il jouit maintenant, et dont probablement il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol, ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instrumens aussi peu expéditifs; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail, des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit. »

Malgré des faits si décisifs, plusieurs écrivains, trop frappés des inconvéniens momentanés qui accompagnent souvent l'introduction des nouvelles machines, ont cru qu'il y avait des situations de la société où il convenait de les proscrire ; et ils ont cherché dans les principes de l'économie politique elle-même, de quoi justifier leur opinion. Sous ce rapport je les crois décidément dans l'erreur. Je n'entreprendrai point de combattre tous leurs argumens, controverse qui me mènerait trop loin. Je crois d'ailleurs que les principes que je vous ai développés sur ce qui constitue les progrès industriels, les feront tomber avec le temps.

Je ne m'attacherai qu'à quelques objections de M. de Sismondi, parce que cet auteur éclairé, ingénieux, éloquent, et qu'aucun intérêt personnel ne fait parler, pourrait, par pure philanthropie, accréditer de fausses notions.

« En règle générale, dit-il, toutes les fois que la demande » pour la consommation, surpasse les moyens qu'on a de » produire, toute découverte nouvelle dans les mécaniques » ou dans les arts, est un bienfait pour la société, parce » qu'elle donne le moyen de satisfaire des besoins existans. » Toutes les fois au contraire que la production suffit plei-

» nement à la consommation ; toute découverte semblable
» est une calamité, puisqu'elle n'ajoute aux jouissances des
» consommateurs que de les satisfaire à meilleur marché ;
» tandis qu'elle supprime la vie elle-même des producteurs.
» Il serait odieux de peser l'avantage du bon marché contre
» celui de l'existence (1). »

L'auteur, comme vous voyez, commence par supposer que les besoins des nations sont une quantité fixe et assignable; ce qui n'est pas. Si nous nous trouvions transportés à 400 ans en arrière, nous verrions nos pères dépourvus de beaucoup de choses que nous regardons comme fort nécessaires. Nos ancêtres ne portaient ni bas, ni chemises ; et sans remonter plus haut qu'une centaine d'années, nous verrions beaucoup de nos habitans des campagnes, se passant de fourchettes pour manger, et regardant des cuillères de bois très-grossières, comme un luxe. J'ai habité des villages où les personnes âgées m'ont affirmé qu'elles avaient ainsi passé leur enfance ; et où, lorsqu'on apporta en ma présence des coquetiers pour tenir, sans se brûler les doigts, les œufs qu'on mange à la coque, personne ne fut en état de découvrir à quoi cet ustensile pouvait servir. On crut que c'étaient des tasses à boire de l'eau-de-vie. Il est indubitable que nos neveux feront usage de produits dont nous ne nous formons aucune idée. La population n'irait pas en augmentant (ce qui est pourtant fort probable), que la masse des produits augmenterait beaucoup, à moins que l'on ne retombât dans la barbarie. Les *besoins existans*, suivant l'expression de M. de Sismondi, ne sont donc point une quantité fixe, ils reculent à mesure que la production avance.

Et, ce qui est bien digne de remarque, ce que je vous prouverai d'une manière irrécusable quand je vous entretiendrai des échanges, les moyens d'acquérir les produits s'étendent à mesure que les produits se multiplient; les produits créés par un producteur, lui fournissent le moyen d'acheter les produits créés par un autre producteur ; et à la

(1) *Nouveaux Principes d'Économie politique*, tome II, page 317.

suite de cette double production, l'un et l'autre se trouvent mieux pourvus. S'il y a excès dans un genre, c'est qu'il y a défaut dans un autre.

Certains besoins à la vérité ont des bornes nécessaires. Il ne faut pas dans un pays plus de chapeaux qu'il n'y a de têtes; mais la multiplication des produits, autres que les chapeaux, multiplie les têtes. Une industrie fort supérieure nourrit maintenant en France un nombre d'habitans une fois plus considérable que du temps de Louis XIV. Si l'on y avait fabriqué autant de chapeaux qu'on en fait à présent, il y aurait eu excès de ce produit; ce même nombre n'est plus de trop : pourquoi? parce que la France produit plus qu'au temps de Louis XIV.

Quand même la population n'augmenterait pas, elle pourrait consommer beaucoup davantage. Avec les produits plus abondans que procurent les machines, elle peut acheter des produits nouveaux qui augmentent son bien-être et qui occupent les bras que des machines laissent vacans. Lorsque M. de Sismondi se plaint qu'une découverte dans les mécaniques ne produit d'autre bien que d'approvisionner les consommateurs à meilleur marché, il ne fait pas attention que le *meilleur marché* est parfaitement synonyme de *plus grande abondance*. C'est comme s'il se plaignait de ce que la société, sans avoir moins de bras occupés, sans avoir moins de revenus, est approvisionnée avec plus d'abondance. Ce qu'une machine expéditive fait de plus qu'on ne faisait auparavant, est en supplément à ce que la société produisait; ce supplément se résout en objets quelconques susceptibles d'augmenter notre bien-être. Et si l'on prétendait que l'on a déjà tout ce qui peut flatter la sensualité des hommes, et même tout ce qui peut satisfaire les goûts les plus délicats, je trouverais en cela même des exemples des produits qui nous manquent. Que trouve-t-on dans une maison opulente, que l'on souhaite et que l'on ne trouve pas dans un ménage médiocre? voilà ce qu'il faut procurer à ce dernier, de même qu'on lui a procuré du linge blanc et des vitres à ses croisées.

M. de Sismondi prétend qu'il *vaut mieux que la population se compose de citoyens que de machines à vapeur :* le trait est piquant, mais il ne porte pas ; car les machines à vapeur, ne diminuant pas la quantité des produits dont s'alimentent les citoyens, elles n'en diminuent pas le nombre, elles les excitent seulement à se pourvoir, au moyen de leur industrie et de leurs capitaux, des choses que consomment les peuples plus généralement civilisés.

Il faut à la vérité, quand un produit excède en quantité les besoins, savoir se vouer à un autre ; et je sais qu'un changement d'occupation ne s'opère pas sans inconvéniens. Une industrie nouvelle ne saurait prendre un certain essor, à moins qu'il ne naisse chez les consommateurs de nouveaux goûts, qui ne se développent qu'avec le temps ; une nouvelle industrie réclame de nouveaux apprentissages, des entrepreneurs pour la conduire, des capitaux pour lui faire des avances. Or, c'est ce qu'on ne trouve jamais à l'instant même. Mais, d'un autre côté, faut-il que des inconvéniens nécessairement passagers, arrêtent les progrès au moyen desquels les nations se tirent de l'état de barbarie et parviennent successivement au bien-être, à la civilisation, à l'abondance ? Et quand même on croirait avantageux d'arrêter la marche de l'industrie, le pourrait-on sans rencontrer des inconvéniens plus graves encore ?

Supposez qu'on eût empêché les machines à filer le coton de s'introduire en France, que serait-il arrivé ? on n'aurait pu fabriquer dans nos manufactures que des cotonnades grossières, sans finesse, sans égalité et fort chères. Les étrangers en auraient fait à bon marché, de supérieures aux nôtres, qu'on aurait prohibées. De là une disproportion énorme entre les prix du dehors et ceux du dedans ; et comme une disproportion de 25 à 30 pour cent, est un encouragement auquel ne résiste pas la contrebande, l'industrie étrangère aurait fini par nous fournir tout ce qui se serait consommé de cotonnades en France ; aucune fabrique française ne pouvant se soutenir, elles n'auraient plus acheté de cotons filés à la main. La population ouvrière serait devenue de

plus en plus malheureuse ; et finalement, il aurait fallu renoncer à ce genre de production, et à l'espoir qu'il pût fournir de l'ouvrage à un seul ouvrier ; on aurait changé un mal passager contre un mal durable.

Ce n'est donc pas pour délibérer sur l'emploi ou la prohibition des machines, qu'il est utile d'éclaircir ces questions : quand on est raisonnable, on ne délibère pas pour savoir si l'on fera ou non remonter un fleuve vers sa source ; mais il est fort nécessaire de prévoir les ravages de ce fleuve, de diriger ses écarts, et surtout de profiter du bienfait de ses eaux.

Quelques circonstances atténuent les maux qui peuvent résulter momentanément pour la classe ouvrière, de l'introduction des machines expéditives.

Quand on remplace l'action de l'homme par un moteur aveugle, la machine dont on est obligé de se servir, est toujours plus ou moins compliquée. L'homme le plus stupide est lui-même une machine si artistement faite, qu'il est impossible de suppléer par des moyens simples aux mouvemens composés qu'il est capable d'exécuter. Avec un fléau au bout d'un manche, il battra du blé, tandis que la machine à battre le blé présente un appareil assez considérable. Les tondeurs de draps à la main n'ont besoin que d'une paire de grands ciseaux appelés *forces*, tandis que la tondeuse est une machine qui ne coûte pas moins de 10 à 12 mille francs. Une machine à vapeur ordinaire coûte bien davantage. Dès-lors ces moyens expéditifs ne peuvent être employés que par les personnes qui disposent d'un certain capital. S'exerçant sur des quantités de matière plus considérables, il faut pour les employer que l'on soit en état de faire d'autres avances encore, outre celle de la machine même. Si cette difficulté n'empêche pas leur adoption définitive, elle en retarde du moins l'époque.

L'esprit de routine, la crainte des innovations, la peur de hasarder leur argent, font que beaucoup d'entrepreneurs attendent long-temps, et veulent voir des succès confirmés avant de se servir d'un nouveau procédé quel qu'il soit ; ces

circonstances, en retardant encore le moment où un procédé expéditif est généralement employé, et rendant la transition graduelle, sauvent presque tout l'inconvénient qui pourrait en résulter.

On peut ajouter qu'à mesure que les machines se multiplient et que la société se perfectionne, il devient plus difficile d'introduire de nouveaux moyens expéditifs; il y a tel art où l'on a fait exécuter, ce semble, par une force aveugle tout ce qu'il est possible de lui faire exécuter, et où l'homme ne fait plus que les fonctions où le discernement et l'intelligence humaine sont de rigueur. A mesure que les différens arts approchent de ce point, il devient plus difficile de remplacer l'action des hommes par une autre action moins dispendieuse. Sous ce point de vue une société parfaitement industrieuse serait celle où les hommes, sans être moins nombreux, seraient tous employés à des actes qui réclament impérieusement une certaine dose d'intelligence; et où tout ce qui est action purement machinale, serait exécuté par des animaux ou par des machines. Une pareille nation aurait tous les produits, jouirait de toutes les utilités qu'il est possible de se procurer.

On déplore quelquefois dans les villes de grandes manufactures, cette multitude d'ouvriers qui par momens manquent d'ouvrage, ou sont trop peu payés pour bien vivre. Ce malheur ne vient point de l'usage des machines: proportion gardée, il n'y a pas plus d'ouvriers dans la peine là où les machines sont employées, que là où elles ne le sont pas. On ne voyait guère de machines en Angleterre au temps de la reine Élisabeth, et ce fut alors cependant que l'on se crut obligé de porter cette loi pour l'entretien des pauvres, qui n'a servi qu'à les multiplier.

De nos jours les classes laborieuses ne sont nulle part plus à plaindre que dans des pays où l'on n'a point encore introduit de procédés expéditifs, comme en Pologne. A la Chine, où presque tout se fait à force de bras, les ouvriers meurent de faim. Ce ne sont point les supplémens au travail des bras qui occasionnent la misère des peuples; c'est

le défaut d'industrie et d'activité, la pénurie des capitaux, une mauvaise administration, et bien d'autres causes encore que l'on peût assigner lorsqu'on connaît l'économie des sociétés.

Il y a dans tous les pays où l'industrie manufacturière est très-développée, des momens où l'ouvrage ne va pas, et où la classe ouvrière tout entière est en souffrance. Ce malheur ne tient point non plus à l'emploi des machines, mais à la nature des produits manufacturés qui sont en général exposés à de grandes vicissitudes dans la demande qu'on en fait. Ces vicissitudes ont lieu quels que soient les procédés qu'on suit dans les fabrications, et même elles sont beaucoup moins funestes là où les machines sont répandues; car enfin dans les lieux où tout se fait à bras d'hommes, si le travail vient à manquer, beaucoup d'hommes restent sans pain, tandis que lorsqu'une machine manque d'ouvrage, son propriétaire perd seulement l'intérêt du capital qu'elle représente.

Quand je vous ai prouvé, messieurs, que l'introduction des machines expéditives, telles que le moulin à farine, ne diminue pas les moyens d'existence de la classe laborieuse, et n'a que l'inconvénient, assez grave à la vérité, de changer la nature de ses occupations, je n'ai pas complètement rendu justice aux machines. Le fait est que, dans la plupart des cas, elles sont favorables aux ouvriers mêmes dont elles semblaient supprimer le travail. Tout procédé expéditif, en réduisant les frais de production, met le produit à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs. L'expérience prouve même que le nombre des consommateurs s'augmente dans une proportion bien plus rapide que la baisse du prix. La baisse d'un quart dans le prix, double quelquefois la consommation. Cet effet est encore plus marqué lorsque le procédé expéditif améliore le produit en même temps qu'il le rend moins cher. C'est de quoi la presse d'imprimerie nous a offert un mémorable exemple. Les livres imprimés sont plus élégans, plus propres, que les manuscrits d'autrefois, et ils coûtent beaucoup moins.

Aussi quoique cette machine expéditive permette à chaque travailleur de faire autant d'ouvrage que deux cents hommes, la multiplication des livres et les arts qui en dépendent, la gravure des poinçons, la fonte des caractères, la fabrication du papier, les professions d'auteur, de correcteur, de relieur, de libraire, occupent cent fois peut-être autant de travailleurs que le même genre de production en occupait autrefois (1).

Mais l'expérience la plus frappante peut-être que présentent les annales de l'industrie, nous est fournie par l'influence qu'ont eue les machines qui servent à la fabrication des cotons. Rien ne parle plus haut que les faits quand leurs causes sont bien connues et toutes leurs circonstances facilement expliquées. Un narré abrégé de ce que fut autrefois le commerce du coton et de ce qu'il est devenu depuis qu'on a travaillé ce produit avec des machines expéditives, ne sera donc pas déplacé dans un Cours tel que celui-ci; d'autant plus qu'en nous servant d'exemple, il nous suggèrera des réflexions de plus d'un genre, sur les révolutions de l'industrie et l'économie des nations.

(1) Voyez, pour ce calcul, mon Traité d'Économie politique, 5e édition, liv. I, chap. 7.

CHAPITRE XIX.

DE LA RÉVOLUTION SURVENUE DANS LE COMMERCE, A L'OCCASION DES MACHINES A FILER LE COTON.

Il paraît, d'après les recherches des savans, que tous les pays chauds, particulièrement dans le voisinage des mers, produisent quelque espèce de coton qui leur est indigène. On en cultive de temps immémorial dans l'Indoustan, en Chine, en Perse, en Égypte, dans l'île de Candie et en Sicile. Il y a très-long-temps qu'on en récolte dans les parties méridionales de l'Italie et de l'Espagne; et les naturels de l'Amérique méridionale cultivaient déjà plusieurs espèces de cotonniers, au moment où l'on en fit la découverte; ce qui a multiplié les espèces et les variétés de cette plante au point qu'aucun naturaliste n'a pu encore les décrire toutes; et qu'il n'est aucun négociant, aucun planteur, aucun courtier, qui en ait une connaissance complète. Leur mélange et leur transplantation multiplient encore tous les jours les variétés qu'on en possède.

La facilité de recueillir et de travailler le beau duvet que produisent les cotonniers, a permis aux habitans de tous les lieux où l'on en récolte, d'en faire des vêtemens et des ameublemens plus ou moins élégans et commodes, selon l'état de leur civilisation; mais il n'est devenu un véritable objet de commerce, que pour les peuples assez industrieux pour en former des tissus qui, par leur beauté et leurs qualités durables, pussent être recherchés généralement, et pour les établir à un prix modéré qui en favorisât le débit hors de chez eux. C'est par cette raison que les Persans, les Indous et les Chinois, ont été, dès l'antiquité la plus reculée, jusqu'à nos jours, les principaux, ou plutôt les

seuls marchands de coton manufacturé, comme les Chinois ont été les seuls marchands d'étoffes de soie, jusqu'au moment où cette industrie pénétra chez les Grecs du bas-empire et de là en Italie, au quinzième siècle, à l'époque où les Turcs firent la conquête de la Grèce. On sait qu'elle fut portée en France au commencement du dix-septième siècle; et de France, en Angleterre et en Allemagne, par suite de la révocation de l'édit de Nantes.

Dans les plus anciens temps historiques, l'Inde fournissait à l'Europe ses mousselines et d'autres tissus de coton, par la mer Noire. Des marchands assyriens les portaient, avec les soieries de Chine, les tapis de Perse, et les épiceries de l'Orient, à Colchos et à Trébizonde, ports sur le Pont-Euxin qui depuis ont fait partie du royaume de Mithridate. D'autres marchands les répandaient de là dans les parties de l'Europe où quelque civilisation se laissait apercevoir. Il n'en fallut pas davantage pour procurer de grandes richesses aux villes qui servaient d'entrepôts à ce commerce. Les Grecs, qui commençaient alors à cultiver les arts et la navigation, voulurent prendre part à ces richesses (1), et firent une première expédition en Colchide pour en rapporter les produits de l'Orient. De là l'histoire habillée en fable, des Argonautes et de la conquête de la toison d'or.

Ces produits de l'Inde et de la Chine furent long-temps rares en Europe de même que leurs consommateurs. Nous en pouvons juger par le prix excessif des soieries à Rome, jusqu'au temps des empereurs, où on les vendait au poids de l'or : on mettait leur poids en or dans l'autre bassin de la balance; et l'or comparé au blé valait six fois autant qu'à présent (2). Les tissus de coton, sans être aussi chers que les soieries, coûtaient néanmoins beaucoup aux consommateurs. Ces étoffes ne pouvaient convenir qu'à la grande

(1) *Voyez* ce que Pline et Strabon disent de ce commerce et de cette richesse des Colchidiens.

(2) *Voyez* plus loin, dans ce Cours, ce qui a rapport à l'altération survenue dans la valeur des monnaies.

opulence; et rien n'étonnerait probablement une dame grecque qui aurait fait un sommeil de deux mille ans, comme de voir une de nos plus simples ouvrières avec un tablier de taffetas noir, une robe de toile de coton peinte et un châle de mousseline.

Un peu plus tard, une route moins longue s'ouvrit entre l'Asie et l'Europe. Les Phéniciens firent venir les produits de l'Inde jusqu'à Ælana, port situé au fond de la mer Rouge, d'où ils se rendaient par un court trajet de terre, jusqu'à Rhinocolura sur la Méditerranée, où on les embarquait de nouveau jusqu'à Tyr, leur principal entrepôt. De Tyr ces marchandises se répandaient facilement sur toutes les côtes de la Méditerranée; c'est-à-dire dans toute la Grèce déjà très-florissante et très-civilisée; dans toutes les colonies grecques de la Sicile et de l'Italie méridionale; chez les Romains encore grossiers et peu puissans; dans l'Étrurie, aujourd'hui la Toscane; à Carthage et dans tous les pays de sa domination; à Marseille, ville grecque où les Gaulois, nos sauvages ancêtres, venaient probablement acheter le peu d'étoffes de soie et de coton de même que les épiceries qu'ils consommaient, comme on voit aujourd'hui des naturels de l'Amérique septentrionale apporter des peaux de castor et d'autres fourrures dans les villes des États-Unis, et acheter en échange des couvertures, des armes et de la poudre, et de l'eau-de-vie.

On sait les richesses que les Phéniciens retirèrent de ce commerce. L'histoire du peuple hébreu retentit de la grandeur et de l'opulence des villes de Tyr et de Sidon et de leur territoire; et, ce que n'avaient pu Darius et les forces de l'empire des Perses, la ville de Tyr seule arrêta pendant quelques instans la marche triomphante d'Alexandre. Ce farouche conquérant s'en vengea sans générosité; et afin que sa vengeance fût éternelle, il fonda la ville d'Alexandrie en Égypte, et détourna le commerce de l'Orient.

Le port d'Alexandrie agrandi par les Ptolémées, favorisé par sa position et par les communications que les Grecs, devenus maîtres de l'Égypte, lui ouvrirent avec la mer

Rouge, a continué même sous la domination des Romains et des Arabes, à procurer à l'Europe les produits de l'Asie jusqu'au moment où Vasco de Gama montra qu'on pouvait franchir le cap de Bonne-Espérance. Dès-lors les Portugais d'abord, les Hollandais et les Anglais ensuite, arrachèrent ce commerce à la Méditerranée, et approvisionnèrent l'Europe à meilleur marché et beaucoup plus abondamment qu'on ne l'avait encore fait. C'est ainsi que nous tirions par cette voie ces nankins de Chine que rien chez nous ne remplace encore qu'imparfaitement; ces indiennes dont le nom atteste de même l'origine; ces étoffes grossières et colorées dont on achetait les malheureux nègres à la côte d'Afrique; ces mousselines légères comme un brouillard, chefs-d'œuvre de l'adresse et de la patience des hommes; et surtout ces toiles de coton blanches qui portaient les noms indiens de calicots, de percales, et qui employées, soit en blanc, soit après avoir reçu par l'impression, des dessins variés à l'infini, se reproduisaient partout dans nos meubles et dans nos vêtemens.

Tel était le commerce en grand du coton, lorsque vers l'année 1769, un barbier anglais, nommé Arkwright, se demanda à lui-même un jour pourquoi, au lieu d'un rouet qui file un seul fil de coton à la fois, et par le moyen duquel une personne obtient dans vingt-quatre heures, tout au plus une once ou deux de fil de coton, on ne filerait pas la même matière sur de grands rouets d'où sortiraient plusieurs centaines de fils en même temps, et par le moyen desquels une seule personne obtiendrait par jour plusieurs livres de coton filé (1)?

La difficulté consistait à remplacer pour plusieurs centai-

(1) Dès 1767 un Anglais, nommé Hargraves, avait fait des métiers à filer nommés *jennys*, où plusieurs fils étaient filés à la fois. Un chariot en reculant alongeait des mèches préparées avec des cardes à la main. Mais ce procédé imparfait fut abandonné du moment qu'Arkwright eut découvert le sien. On ne saurait douter cependant que ce ne soit le procédé de Hargraves, tout insuffisant qu'il était, qui l'ait mis sur la voie de faire mieux. Il construisit d'abord des métiers à filature continue, et prit un brevet d'invention en 1769; il en prit un autre en 1785 pour de nouveaux perfectionne-

nes de fils à la fois, l'action des deux mains lorsqu'elles pincent, à peu de distance l'une de l'autre, une mèche de coton, et l'affinent en l'alongeant. Il fallait en même temps imiter l'action du fuseau qui tord ensemble les filamens au moment qu'ils sont réduits au degré de finesse qu'on veut atteindre. Que fit cet homme ingénieux pour obtenir la première de ces façons (l'alongement de la mèche)? Il imita l'action des deux doigts qui pincent une mèche, en faisant passer cette mèche entre deux petits cylindres, l'un de fer cannelé sur la longueur, l'autre de fer, couvert de drap et de peau, qui pose sur le premier. Mais la mèche passée dans cette espèce de laminoir, en serait sortie aussi grosse, aussi abondante en matière qu'elle y était entrée. Il la fit donc passer, au sortir de la première paire de cylindres, entre deux autres cylindres pareils, situés à la distance de quelques lignes seulement des premiers; mais (et il faut remarquer ceci, car c'est l'idée fondamentale de la découverte) cette seconde paire de cylindres qui pinçait la mèche de coton au sortir de la première paire, au moyen de roues dentées disposées convenablement, tournait plus vite que celle-ci.

On peut prévoir ce qui devait résulter de cet arrangement : la seconde paire tournant plus rapidement, devait tirer la mèche plus vite que la première paire ne pouvait la céder; dès-lors il fallait que cette mèche, retenue d'un côté et tirée de l'autre, s'alongeât, comme si, pincée entre l'index et le pouce de chaque main, les deux mains la tiraient en s'éloignant.

L'action des deux paires de cylindres était supérieure même à celle des deux mains de la fileuse, car ces cylindres agissaient continûment par un mouvement de rotation;

mens, et céda le droit d'établir des machines et de s'en servir, à tous ceux qui le voulurent, moyennant une guinée par broche, ou fuseau. Il acquit par là une fortune qu'on a évaluée à 24 millions de francs. La mulejenny, ou machine à cylindres cannelés et à chariot mobile, fut inventée en 1775, par Samuel Cromptou, qui obtint en 1812, en raison de cela, une gratification de 5000 liv. sterling (125,000 francs).

tandis que les deux mains étaient obligées de se reprendre ; d'où il résultait une perte de mouvement, une perte de temps et un fil moins égal (1).

On conçoit qu'une broche tournant avec rapidité, pouvait ensuite tordre ce coton atténué autant qu'il était nécessaire, à mesure qu'il sortait des cylindres.

C'est sur ce petit procédé mécanique qu'est fondée la filature en grand du coton, dont tous les autres détails ne sont que des développemens. Mais remarquez les graves conséquences que peut avoir une idée fort simple en apparence : une seule personne filant à la fois par ce moyen 200 fils, plus ou moins, on a pu fabriquer des fils, et par conséquent des tissus de coton, à bien meilleur compte que dans l'Inde, où la main-d'œuvre coûte cependant si peu ! On a obtenu une égalité, une régularité d'exécution, que la main de l'Indou, tout exercée qu'elle est, ne saurait jamais atteindre ; on a pu varier, et avec une exactitude calculée, les différentes grosseurs de fil ; ce qui a permis d'exécuter d'innombrables qualités de tissus pour l'usage de toutes les classes de la société, depuis le palefrenier vêtu d'un robuste velours de coton, jusqu'à la petite-maîtresse qu'embellit un tulle délicat.

Mais c'est surtout le tissu le plus simple, celui qu'on nomme *calicot* et *percale* lorsqu'il est blanc, et *toile peinte* lorsqu'il est coloré, c'est ce tissu que la compagnie des Indes d'Angleterre versait d'abord par torrens dans les indienneries d'Europe, qui, depuis le commencement de ce dix-neuvième siècle, se trouve complètement remplacé par celui que fournissent des manufactures maintenant répandues en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Portugal et ailleurs, lesquelles s'approvisionnent de matières premières au Brésil, aux An-

(1) La fileuse de coton, à mesure que son fuseau tournait, alongeait sa mèche en éloignant sa main de l'extrémité du fuseau. La fileuse de lin alonge sa filasse en pinçant la mèche avec deux doigts de la main gauche d'un côté et deux doigts de la main droite d'un autre côté et en éloignant les deux mains. Le fuseau tord ensuite, les uns avec les autres, les brins atténués.

tilles, aux États-Unis, en Espagne, à Naples, en Grèce, et depuis peu d'années, pour des quantités considérables en Égypte (1). A la fin du dix-huitième siècle, il ne se consommait pas en Europe *une seule pièce* de toile de coton qui ne nous arrivât de l'Indoustan; vingt-cinq ans ne se sont pas écoulés, et il ne s'est pas consommé *une seule pièce* de toile de coton qui vînt d'un pays d'où elles venaient toutes. Bien plus : les négocians anglais commencent à en expédier aux Indes. C'est véritablement un fleuve qui remonte vers sa source (2).

En 1788, le gouvernement français trouva le moyen de se procurer quelques modèles des machines à filer le coton. Ils furent déposés au château de la Muette, à l'extrémité de Passy. Quelques négocians réunis à des mécaniciens et aidés par des capitalistes, les imitèrent, et formèrent des filatures en Normandie, à Orléans et dans les environs de Paris. Ces établissemens furent favorisés par la guerre qui rendit plus difficiles les relations du continent avec l'Angleterre et avec l'Indoustan; et ils se multiplièrent au point que M. Chaptal, dans son ouvrage sur l'industrie, porte le

(1) L'importation en Angleterre du coton d'Égypte s'est élevée en 1825, à 103,400 balles qui, à la vérité, ne sont pas très-fortes, puisque leur poids commun ne va pas à 150 livres chaque. Le pacha d'Égypte s'est arrogé le monopole de la culture et du commerce du coton, comme de presque toutes les industries; ce qui certainement est très-funeste pour le pays, mais cependant beaucoup moins que le gouvernement également arbitraire, mais de plus dévastateur, des mameloucks. Si ce pays peut un jour obtenir des institutions et des garanties pour les personnes et les propriétés, alors il retirera quelque fruit des arts que le pacha actuel y introduit de force.

(2) Cet effet a reçu son complément par l'invention du métier à tisser mis en mouvement par un moteur. Et comme les perfectionnemens industriels s'entraînent l'un l'autre, les progrès ont été tels relativement aux étoffes de laine, qu'elles entrent dans la voie tracée par les étoffes de coton. Voici ce que je lis relativement aux tissus de cachemire, dans un écrit intéressant tracé par un des principaux promoteurs de notre industrie, M. Ternaux, membre de la chambre des députés : « Pour l'égalité du travail, la finesse, » et la modicité du prix, notre fabrication l'emporte aujourd'hui sur celle de » l'Inde, puisque les tissus de cachemire sont un des meilleurs objets d'ex- » portation de la France pour Calcutta. » *Notice sur l'Amélioration des troupeaux de Moutons en France*, page 60.

nombre des filatures de coton en France, à deux cent vingt, dont soixante très-considérables, faisant ensemble tourner au-delà de 900 mille broches ou fuseaux. Le même auteur porte le nombre des métiers à tisser le coton, à près de 60 mille; et celui des métiers à le tricoter, à 7500.

Le nombre des machines du même genre qui travaillent en Angleterre, est bien plus considérable. Quant à celles qui sont répandues dans les autres parties de l'Europe et de l'Amérique, on n'a encore aucunes données sur leur nombre. Quoi qu'il en soit, on peut présumer que d'ici à quelques années, les tissus de l'Inde n'existeront plus en Europe que dans la mémoire des hommes et dans les cabinets des curieux. Et ce sont deux petits rouleaux, d'un pouce de diamètre, qu'on s'est avisé de poser l'un sur l'autre, dans une petite ville d'Angleterre, qui ont opéré dans le commerce du monde, cette révolution à peu près aussi importante que celle qui résulta de l'ouverture des mers d'Asie par le cap de Bonne-Espérance.

On serait tenté de croire que des machines aussi expéditives et aussi parfaites que celles dont je viens de vous entretenir, devaient laisser sans ouvrage, en Angleterre, la plupart des ouvriers et des ouvrières qui filaient auparavant du coton. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Le nombre des personnes occupées à travailler ce duvet, a considérablement augmenté. Je tiens d'un négociant qui a été pendant cinquante ans dans le commerce et la fabrique des cotons, qu'avant l'invention des machines, on ne comptait dans la Grande-Bretagne, que 5200 fileuses au petit rouet,

et 2700 tisseurs d'étoffes de coton;

en tout 7900 ouvriers; tandis qu'en 1787, dix ans seulement après l'introduction des machines, on comptait dans le même pays

105,000 personnes, grandes et petites, occupées de la filature,

et 247,000 *idem* employées au tissage;

en tout 352,000 ouvriers, au lieu de 7900.

De plus les machines, au lieu de réduire le salaire des ouvriers, les avaient au contraire fait monter. A la première de ces époques, une femme ouvrière gagnait par jour 20 sous de France; à la seconde époque, elle gagnait 50 sous. Un homme qui gagnait auparavant 40 sous de France, put, après l'introduction des machines, se faire payer 5 francs; ce qui prouve qu'on demandait plus d'ouvriers qu'il ne s'en offrait, et ce qui s'explique par la plus grande consommation qu'on a faite des cotonnades quand elles ont été à bon marché, et par le nombre considérable de tisseurs qui en a été la suite. Je sais que la main-d'œuvre a baissé depuis, en raison de l'encouragement même donné à la population par l'introduction des machines. Le prix de la main-d'œuvre est tombé encore plus bas dernièrement par des motifs étrangers à notre sujet: par l'invasion en Angleterre des ouvriers d'Irlande; mais il n'est pas moins curieux d'observer que dans les dix premières années de l'introduction de machines aussi puissantes et qui abrégeaient à un si haut degré la main-d'œuvre, les salaires, au lieu de tomber, avaient plus que doublé.

Au surplus, ce nombre d'ouvriers occupés par le coton, a dû s'augmenter bien plus encore depuis l'année 1787. Si nous prenons pour base de leur nombre, la quantité de livres de coton soumises au travail, je trouve dans des relevés présentés au parlement que, de 1786 à 1790, la quantité moyenne de livres de coton importées dans la Grande-Bretagne, a été, en nombre rond, de 26 millions de livres; et que de 1821 à 1825, l'importation moyenne a été de 165 millions de livres, sur lesquelles 10 millions de livres ont été réexportées. Conséquemment les filatures anglaises de 1821 à 1825 ont consommé annuellement 155 millions de livres de coton. Or, si 26 millions de livres occupaient 352,000 ouvriers, 155 millions de livres doivent en occuper au-delà de deux millions; nombre véritablement prodigieux dans une île qui ne contient, outre les moteurs aveugles, que 15 millions d'habitans. Mais en supposant même un peu d'exagération dans les données fournies par

les statisticiens d'Angleterre, on ne pourrait manquer de reconnaître qu'un accroissement considérable de travail humain a accompagné l'invention de machines destinées à le suppléer. Encore dans le nombre de personnes employées au coton, ne comprenons-nous ici, ni les matelots, ni les voituriers qui servent à ce commerce, ni les industrieux de tous genres, négocians, commis, courtiers, indienneurs, teinturiers, mécaniciens, détaillans, etc., qui s'en occupent chacun à leur manière.

Si l'on avait des documens sur la quantité de livres de coton fabriquées en France avant l'introduction des mécaniques, et si l'on pouvait la comparer avec ce qui s'en est fabriqué depuis, on trouverait probablement des résultats analogues. Le relevé des douanes de 1825 porte à 24,667,312 kilogrammes, la quantité de coton importé en France pendant cette année-là, réexportation déduite, et non compris la contrebande ou plutôt l'excédant des déclarations incomplètes.

D'après les mêmes bases qui nous ont fait évaluer la quantité d'ouvriers que le coton occupe en Angleterre, cette quantité de kilogrammes supposerait en France 728,000 personnes employées au coton. Je ne pense pas qu'il y en ait autant; mais quand nous devrions réduire ce nombre à moitié, il est probable qu'il excèderait encore de vingt fois le nombre des ouvriers qui pouvaient être autrefois employés sur la même matière.

On peut donc affirmer hardiment que les machines expéditives pour filer le coton, loin d'avoir, en définitive, arraché du travail à la classe ouvrière, lui en ont procuré considérablement.

Il est possible que ce soit en partie aux dépens de quelque autre pays. Je n'oserais pas répondre que la cessation de toute demande des tissus de l'Inde pour l'Europe, n'ait pas porté préjudice à quelques fabricans du Bengale ou à leurs ouvriers. Cependant je n'ai entendu dire par aucun voyageur que le sort des manufacturiers de l'Inde soit pire qu'il n'était. Quelque considérable que fût en Europe, la

consommation des cotonnades, jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, on ne peut se dissimuler qu'elle était encore peu de chose comparée à celle de l'Inde même. Là se trouvent 40 millions d'individus sujets de l'Angleterre, et 40 autres millions répandus sur le reste de ces vastes et populeuses contrées, qui tous sont vêtus de coton, hommes, femmes et enfans, depuis les familles des nababs jusqu'à celles des parias; tandis qu'en Europe les hommes portent très-peu de cotonnades et les femmes n'en portent pas toujours.

Il faut songer encore que le commerce de l'Inde avec l'Europe, en changeant d'objets, n'a pas laissé d'être toujours aussi considérable. Il a même augmenté. S'il a fallu fabriquer sur les bords du Gange, moins de calicots et de percales pour notre usage, il a fallu y préparer de l'indigo, du sucre dont auparavant ce pays n'envoyait pas une seule barrique en deçà du cap de Bonne-Espérance. Il a fallu cultiver et récolter pour l'Europe du coton en laine, et l'Angleterre en tire maintenant de l'Inde sous cette forme un bien plus grand nombre de balles qu'elle n'en tirait auparavant façonné en étoffes (1).

Ce prodigieux accroissement de consommation en cotonnades, qui pour l'Angleterre seule s'est élevé, en moins de 50 ans, de 5 millions par année, à 153 millions de livres pesant, n'a pas multiplié le nombre des gens occupés par le coton en Angleterre seulement, mais dans tous les lieux où la culture du coton s'est étendue. Actuellement les manufactures de coton d'Europe occupent beaucoup de monde au Brésil, dans la république d'Haïti, sur toute la côte de Cumana, aux États-Unis, dans la Grèce, en Égypte, dans tous les lieux d'où il nous arrive du coton en laine et qui, avant la découverte des machines, ne nous en fournissaient pas, ou nous en fournissaient peu.

Ce n'est pas tout : l'influence des machines à filer le co-

(1) En 1825 l'Angleterre, d'après les états d'importation, a tiré de l'Indoustan, 59,350 balles du poids commun de 340 livres chaque.

ton ne s'est pas bornée à multiplier le nombre des industrieux qui s'occupent spécialement de cette matière. Par des considérations qui vous seront développées plus tard, il a fallu que les terres, les capitaux et l'industrie de l'Europe, créassent d'autres produits, d'autres valeurs, pour acquérir les valeurs en coton qu'elle consomme maintenant de plus qu'elle ne faisait; car les industrieux d'Europe qui s'occupent maintenant des produits de coton, ne les donnent pas pour rien : ils les fournissent en échange de tous les objets qu'il a fallu créer d'un autre côté pour acheter leurs cotonnades. C'est ainsi qu'une seule industrie peut étendre son influence sur toute l'économie des nations.

Je vous ai entretenus jusqu'ici, messieurs, de ce qui constitue la production des richesses. Vous avez vu le rôle que joue dans ce grand œuvre, l'industrie de l'homme aidée de ses instrumens. Vous pourriez croire qu'il y a d'autres moyens encore d'en produire, parce que vous rencontrez dans le monde des personnes qui acquièrent des richesses et même parviennent à la grande opulence, sans ajouter le moindre degré d'utilité à quoi que ce soit. Un homme considéré en particulier, peut effectivement acquérir des richesses sans en produire, en abusant de la supériorité de ses forces, ou de l'ignorance de celui qu'il dépouille; mais les biens qu'il s'approprie ainsi, ont néanmoins été créés par quelqu'un; et plus vous considérerez ce sujet, plus vous vous apercevrez que ces biens ne peuvent avoir été produits que de la manière que je vous ai indiquée. La société, prise en masse, *ne peut s'enrichir que par la production;* car ce qui n'enrichit un individu qu'aux dépens d'un autre, n'augmente pas les richesses de la masse (1).

Les profits qui forment le revenu des capitalistes et des propriétaires fonciers, ne sont pas une spoliation, car ces membres de la société contribuent par le moyen de leur

(1) Ces déplacemens de richesses étant nuisibles à la véritable multiplication des richesses et au bien-être de la société, autant qu'à la justice, devraient toujours être prévenus ou réprimés par les lois. Ils le sont dans beaucoup de cas; il n'y a que bien peu de pays où ils le soient dans tous.

instrument, à communiquer en partie aux choses, l'utilité qui fait leur valeur; et l'on ne peut pas dire qu'ils profitent aux dépens des consommateurs, puisqu'en supposant qu'il n'y eût dans le monde ni capitalistes, ni propriétaires fonciers, on paierait les produits plus cher qu'on ne les paie maintenant (1).

Après avoir observé ce que peut l'industrie, analysé ses procédés, reconnu la nature de ses instrumens, nous allons la suivre dans ses principales applications. Mais il ne faut pas vous imaginer, messieurs, que le professeur puisse tout faire. Il n'est chargé que de la moitié de la tâche; c'est à vous de l'achever. Pour profiter d'une étude quelconque, il faut que l'assimilation s'opère.

L'assimilation! allez-vous me demander. Qu'entendez-vous par ce mot?

Le voici :

Les alimens qui soutiennent notre vie ne sont pas *nous;* et cependant ils deviennent *nous,* lorsque passés dans le sang, puis dans les muscles, ils finissent par faire partie de notre corps. De même si vous lisez un livre, si vous écoutez un orateur, sans vous approprier ce qu'ils disent de bon, leurs idées restent leur propriété et ne font point partie de la vôtre. Mais du moment que vous vous êtes formé, en y réfléchissant, une conception nette de l'idée qu'on a présentée à votre esprit; du moment qu'en suivant le professeur, vous vous êtes, pour ainsi dire, promenés avec lui autour d'un objet, que vous l'avez examiné sous toutes ses faces, que vous avez remarqué tout ce qui le caractérise, alors l'idée que vous en emportez, n'est plus celle du professeur seulement: elle est à vous comme à lui; l'assimulation est faite.

(1) Voyez le présent volume, page 136. La même vérité acquerra une grande solidité dans les volumes suivans.

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE AUX DIVERSES INDUSTRIES.

CHAPITRE PREMIER.

VUE GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION AGRICOLE.

Nous avons reconnu les véritables sources de toutes nos richesses, mais nous n'avons encore jeté qu'un coup d'œil insuffisant sur la manière dont on les exploite. Cependant les avantages qu'en retire la société, dépendent presque entièrement de cette exploitation.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous prévenir qu'elle peut être considérée sous deux points de vue différens. On peut désirer de savoir ce qui résulte de l'exercice des diverses industries *dans l'intérêt de la société en général,* de la nation; ou bien ce qui en résulte *dans l'intérêt des producteurs.* Ces deux intérêts se confondent souvent, et quelquefois aussi se trouvent en opposition. Il suffit d'en avertir ici le lecteur pour qu'il en fasse aisément la distinction. Il aurait été fastidieux de l'en avertir chaque fois. Dans une autre partie du Cours, celle qui traite des Revenus des différentes classes de la société, on trouvera les lois naturelles qui président au partage qui se fait des valeurs produites, entre tous les producteurs.

L'agriculture est une manufacture de produits agricoles ; mais je vous rappellerai que, pour plus de commodité, les économistes ont classé avec les produits qui proviennent de la culture proprement dite des terres, tous ceux que l'homme recueille immédiatement des mains de la nature, et non des mains d'un précédent producteur ; ou, si vous l'aimez mieux, tous les produits qui n'ont pas encore subi d'échange. Ainsi, non-seulement le blé, les légumes, les bois, sont des produits de l'industrie agricole, mais nous considérons ici comme tels, les troupeaux, les métaux lorsqu'ils ne sont pas encore sortis des mains de l'exploitateur des mines, les poissons, le gibier, les fourrures. Tous ces produits ne deviennent des produits des arts et du commerce, qu'après que, sortis des mains de leur premier producteur, ils ont subi de la part du manufacturier ou du commerçant, une nouvelle façon.

Par la même raison nous avons laissé suivant l'usage commun, dans la classe des produits agricoles, ceux même qui ont reçu quelques préparations, pourvu qu'elles aient été données par les entrepreneurs qui les ont recueillis. Quoiqu'il y ait en beaucoup d'endroits des pressoirs communs pour faire de l'huile ou du vin, on ne regarde pourtant pas cette manipulation comme dépendante des manufactures. Nous pouvons nous la représenter comme un appendice de celle de la récolte ; de même que le travail de rouir, tiller et peigner le chanvre, saler ou sécher le poisson, etc., passent pour un appendice de l'industrie de ceux qui récoltent le chanvre, ou qui pêchent le poisson.

Il y a une analogie parfaite entre l'industrie agricole et les autres industries. Un cultivateur est un fabricant de blé qui, parmi les outils qui lui servent à modifier les matières dont il fait son blé, emploie un grand outil que nous avons nommé un champ. Quand il n'est pas propriétaire du champ, qu'il n'en est que le fermier, c'est un outil dont il paie le service productif au propriétaire ; et ce service comme tous ceux qu'il est obligé de mettre en jeu, il s'en fait rembourser l'avance par l'acheteur du produit, en

même temps qu'il se fait rembourser l'avance qu'il a faite de ses propres travaux et de ceux de ses serviteurs. Le nouvel acheteur à son tour se fait rembourser l'avance de tous ces frais de production par l'acquéreur auquel il vend le produit, jusqu'à ce que le produit soit parvenu au consommateur qui rembourse la première avance accrue de toutes celles au moyen desquelles le produit est parvenu jusqu'à lui. Un consommateur rembourse ainsi le service d'un fonds de terre situé quelquefois bien loin de lui. Dans le prix du coton que nous achetons, nous payons le service rendu par un terrain situé aux grandes Indes ou en Amérique, de même que nous payons l'intérêt du capital et le salaire du travail qui ont contribué, dans ces pays lointains, à la production du coton.

Le consommateur d'une étoffe de coton paie en outre l'usage qu'on a fait en Europe du terrain sur lequel sont contruits les ateliers où l'on a filé et tissé le coton de son étoffe; car un terrain peut servir à la production autrement qu'en étant cultivé; ou plutôt un terrain sur lequel une action utile s'exécute, est toujours cultivé.

De même le consommateur d'un ustensile de quincaillerie paie le concours du fonds de terre où le métal a été recueilli et de celui où l'ustensile a été façonné. S'il vous répugnait d'appeler du nom de fonds de terre, une mine, appelez-la un *instrument naturel approprié*, suivant une nomenclature qui m'a paru plus exacte et qui ne propage point d'idées fausses. S'il était question d'un baril de morue, ce serait un instrument naturel non approprié (la mer) qui aurait, jusqu'à un certain point, concouru au produit sans faire payer son service; de manière que le consommateur n'a, dans ce cas, d'autres avances à rembourser que les frais occasionés par la main-d'œuvre et par l'emploi du capital. L'expression importe peu lorsqu'elle est bien précisée et que l'on conçoit nettement comment les chôses se passent.

Au premier aperçu il semble que ce serait une économie pour le consommateur, que de ne point payer le service

que rend le fonds de terre dans les opérations productives; mais nous avons déjà eu lieu d'observer (et nous aurons d'autres occasions de faire la même remarque) que les produits qui ne peuvent parvenir à l'existence sans l'appropriation des terres, nous reviendraient plus cher, si cette appropriation n'existait pas; car alors ils n'auraient pas lieu, et nul produit n'est plus cher que celui qu'on ne peut obtenir à aucun prix.

Nous avons des exemples de ce qui arrive quand il n'y a point de propriétaires fonciers: on est dans l'état où sont les peuplades du centre de l'Amérique septentrionale: les Hurons, les Iroquois. Chez eux, le sol n'appartient à personne; aussi le seul produit qu'en tire l'industrie agricole des naturels, qui est la chasse, se réduit à des fourrures, qu'ils achètent quelquefois par des fatigues inouïes; et même, de temps en temps, ces malheureux perdent leurs peines: le produit de la chasse ne couronne par leur constance, et ils se trouvent, ainsi que leurs familles, exposés aux plus affreuses privations.

Voyez au contraire combien on vit mieux dans celles des contrées de l'Amérique où l'appropriation des terres s'est introduite! Et la preuve qu'on y vit mieux, c'est le prompt accroissement du nombre des habitans. Suivant un auteur américain, Daniel Drake, les habitans de l'état d'Ohio qui, en 1791, ne s'élevaient pas à 3000, étaient en 1810 au nombre de 230,760; et au moment où nous sommes, ce nombre a probablement triplé. Qu'a-t-il fallu pour cela? Presque rien: que le gouvernement des États-Unis leur garantît la propriété des terres qu'il leur a vendues à bon compte.

La même observation peut être faite sur les pays parcourus par des tribus nomades ou errantes, comme on en rencontre en Tartarie, en Arabie, dans plusieurs parties de l'Afrique, et qui se transportent avec leurs troupeaux partout où l'herbe a eu le temps de pousser. Un canton de la Tartarie de dix lieues en carré, où quatre à cinq tribus font paître leurs troupeaux, peut compter quatre ou cinq

cents serviteurs ou bergers, occupés par cette manière de recueillir les fruits du sol; tandis qu'en France, sur une étendue de terrain pareille, en Brie par exemple, il y a cinquante mille cultivateurs, non propriétaires, qui tous tirent un revenu de leur travail agricole : sans compter qu'il y a vraisemblablement, dans la même province, un nombre pareil de gens, non propriétaires également, qui vivent également des produits du sol; mais en cultivant les manufactures et le commerce, et en échangeant leurs produits contre ceux de l'agriculture. Or, l'équivalent de ces producteurs, négocians et manufacturiers, ne se trouve pas chez les peuples chasseurs ou nomades, où le sol n'a point de propriétaires exclusifs.

Quelle que soit la quotité des valeurs produites et gagnées dans l'industrie agricole, ces valeurs se partagent, comme je vous l'ai dit, entre les producteurs agricoles, au nombre desquels il ne faut pas compter seulement les hommes qui cultivent le sol, mais aussi les propriétaires du sol lui-même, et les propriétaires des capitaux répandus sur le sol, ou employés à faire les avances qu'exige cette industrie.

Les cultivateurs produisent par le moyen de leurs bras; les propriétaires fonciers et les capitalistes produisent par le moyen de leur instrument. Le sol et le capital produisent pour eux; et nous n'avons aucun moyen de juger de la capacité productive de ces divers possesseurs de facultés industrielles et d'instrumens de production, si ce n'est par les profits qu'ils en tirent et qui seront plus particulièrement appréciés quand nous traiterons des revenus qu'on en obtient.

Mais je ne dois pas vous laisser ignorer que la capacité productive du sol et celle du capital ont été vivement combattues. Plusieurs sectes d'écrivains ont prétendu que le terrain seul était productif, et que le travail des hommes ne l'était pas. D'autres au contraire ont soutenu que c'était uniquement le travail qui procurait de nouvelles valeurs auxquelles la coopération du sol n'ajoutait rien.

Il est bon de se faire une idée sommaire de leurs raisons.

CHAPITRE II.

DES SYSTÈMES QUI ONT ÉTÉ MIS EN AVANT RELATIVEMENT A LA PRODUCTION TERRITORIALE.

Les économistes du dix-huitième siècle prétendaient que, dans la production agricole, il n'y a de richesse produite que ce qu'ils nommaient le *produit net*, c'est-à-dire, la valeur qui reste quand les cultivateurs ont prélevé sur les produits, la valeur de leur entretien, et quand les avances faites à l'aide du capital, ont été remboursées. Ce sont ces prélèvemens qu'ils appelaient des *reprises*.

Le *produit net*, seul profit nouveau suivant eux, revenant tous les ans à la société et servant à son entretien, est représenté par le loyer des fermes, par le fermage que l'on paie aux propriétaires des terres; c'est par les mains de ces derniers (toujours suivant les anciens économistes) que le revenu annuel se répand dans toutes les classes de la société.

Ils n'accordaient le nom de productive qu'à cette industrie qui nous procure de nouvelles matières, à l'industrie de l'agriculteur, du pêcheur, du mineur. Ils ne faisaient pas attention que ces matières ne sont des richesses qu'en raison de leur valeur; car de la matière sans valeur, n'est pas richesse, témoin l'eau, les cailloux, la poussière. Or si c'est uniquement la valeur de la matière qui fait la richesse, il n'est nullement nécessaire de tirer de nouvelles matières du sein de la nature, pour créer de nouvelles richesses; il suffit de donner une nouvelle valeur aux matières qu'on a déjà, comme lorsque l'on fait du drap avec de la laine. Ce n'est donc pas la seule industrie agricole qui produit des richesses.

A cet argument les économistes répliquaient que la valeur additionnelle répandue sur un produit, par un manufacturier ou par ses ouvriers, est *balancée* par la valeur que ce manufacturier a consommée pendant sa fabrication. Ils disaient que la concurrence des manufacturiers entre eux, ne leur permet pas d'élever leurs prix au-delà de ce qui est nécessaire pour les indemniser de leurs propres consommations; et qu'ainsi, leurs besoins détruisant d'un côté ce que leur travail produit de l'autre, il ne résulte de ce travail aucun accroissement de richesse pour la société.

Il aurait fallu que les économistes prouvassent, en premier lieu, que la production des artisans et manufacturiers est nécessairement balancée par leurs consommations. Or, ce n'est point un fait. Il y a probablement au contraire plus d'épargnes faites et plus de capitaux accumulés sur les profits des manufacturiers et des négocians, que sur ceux des cultivateurs.

En second lieu, les profits résultans de la production manufacturière, pour avoir été consommés et avoir servi à l'entretien des manufacturiers et de leurs ouvriers, n'en ont pas moins été réels et acquis. Ils n'ont même servi à leur entretien, que parce que c'étaient des richesses tout aussi réelles que celles qui alimentent les propriétaires fonciers et les cultivateurs.

J'ai signalé, dans mon Traité d'Économie politique, le sophisme d'un de leurs écrivains, de Mercier de la Rivière, pour prouver l'incapacité où sont les artisans de produire aucunes richesses; et je le reproduirai devant vous, messieurs, parce que ce que je vous ai dit jusqu'à présent, vous permet de mieux en comprendre la réfutation, que cette réfutation met à nu l'erreur de ce système, que dans le monde on est obligé d'entendre encore des raisonnemens analogues, et qu'il n'est pas inutile d'être en état d'y répondre. *Si l'on prend pour des réalités*, dit Mercier de la Rivière, *les faux produits de l'industrie, on doit, pour être conséquent, multiplier inutilement la main-d'œuvre pour multiplier les richesses.*

La réponse vous sera facile à déduire de mes premières leçons. Un objet manufacturé n'a pas une valeur *parce qu'il a coûté de la peine*. Il en a parce qu'*il est utile*. C'est cette utilité que l'on paie quand il a fallu qu'on la créât. Là où elle ne se trouve pas, il n'y a point eu de valeur produite, quelque peine qu'on ait jugé à propos de se donner. Et pour prouver combien le raisonnement des économistes de la vieille école est vide de sens, c'est qu'il peut être employé contre le travail qu'ils préconisent, tout aussi bien que contre celui des manufacturiers. *Vous convenez*, leur dirait-on, *que le travail du cultivateur est productif; il n'a, en conséquence, qu'à labourer ses terres dix fois par an et les ensemencer aussi souvent, pour décupler le produit de son industrie*. Ils se hâteraient de répondre, comme nous, qu'une façon qui ne sert à rien n'est pas productive, par la raison qu'on ne trouve personne disposé à la payer, et qu'il n'y a que celle qui est assez bien combinée pour créer une utilité que l'on puisse vendre, qui soit productive en effet.

Adam Smith a employé une grande partie de son ouvrage à combattre ce système duquel il résultait, de l'aveu même des économistes du dix-huitième siècle, que chaque habitant de la France, le fort portant le faible, devait vivre avec 40 écus par an; et que si les uns avaient beaucoup plus que cela de revenu, c'est que les autres avaient beaucoup moins.

Je ne sais pas trop comment ils s'arrangeaient pour qu'on pût vivre avec beaucoup moins que 40 écus par an; mais je sais que la société entière ne vit point sur le *produit net* de la société, mais sur le *produit brut*, c'est-à-dire, sur la valeur entière des produits de la société, sans défalcation. Un producteur en particulier, un fermier par exemple, ne regarde comme *produit net* que les profits qui lui restent après qu'il a satisfait son propriétaire et ses domestiques. Mais ce qu'il leur paie, compose leurs profits; c'est une part de la valeur produite dont le fermier fait l'avance au moyen de son capital circulant, et dont il est remboursé par la vente qu'il fait du produit; c'est un revenu que l'ouvrier

touche à aussi bon droit que le propriétaire touche le fermage. On en peut dire autant de tous les frais de production. Ils n'ont été qu'un moyen de distribuer entre tous les producteurs, la valeur entière de la chose produite. La valeur entière de toutes ces choses a donc servi à payer des profits à quelqu'un. Donc les profits de tous les producteurs ensemble, ont égalé la valeur brute de tous les produits. J'ai déjà eu occasion de vous faire cette démonstration essentielle. Les produits de l'industrie agricole, sans reprises, sans déduction, vont donc à ceux qui y ont coopéré; et je mets toujours dans ce nombre le propriétaire du sol et celui du capital qui se trouvent y avoir coopéré par le moyen de leur instrument.

Le système des économistes du dix-huitième siècle est maintenant complètement abandonné, et je ne connais plus une seule personne qui le soutienne (1). Je n'en parle que pour vous mettre en état de comprendre plusieurs ouvrages qui ont été écrits dans ce système, et de discerner leurs erreurs, au milieu desquelles on rencontre des vues excellentes et des faits intéressans (2).

Nous retrouverons encore sous nos pas les économistes de

(1) J'ai lu cependant, en 1826, l'ouvrage d'un Allemand, M. Schmalz, où la doctrine des économistes du dix-huitième siècle obtient la préférence sur celle de Smith; de même qu'au commencement de ce siècle, un auteur reproduisit le système de Ptolémée aux dépens de celui de Copernic. Le tout provient d'une instruction incomplète.

(2) Les œuvres de Turgot, en 9 vol. in-8°, sont un précieux dépôt de faits et de vues de bien public. Les écrits polémiques de Morellet méritent d'être lus. Les nombreux articles de Dupont de Nemours renferment beaucoup de détails curieux; j'ai moi-même des lettres de cet excellent homme, où il voulait me convertir à la doctrine de Quesnay, et qui sont extrêmement intéressantes. Enfin le dernier économiste français du dix-huitième siècle, Germain Garnier (depuis sénateur et marquis), a donné un Abrégé élémentaire des Principes de l'Économie politique, où, au milieu de quelques-unes des opinions de sa secte, il se trouve des principes incontestables. Il a de plus fait des recherches pleines d'érudition sur les monnaies des anciens. Il a traduit Smith, à l'ouvrage duquel il a joint des notes savantes; il a par conséquent traduit la réfutation du système du produit net, et n'a point été convaincu! Fontenelle n'a-t-il pas soutenu jusqu'à la fin les tourbillons de Descartes?

Digitized by Google

Quesnay et bien d'autres erreurs; et il ne faut pas regarder les réfutations que je suis obligé d'en faire, comme superflues. Outre qu'elles font bien entrer les principes dans la mémoire, en les montrant sous différens jours, elles mettent en garde contre des assertions souvent reproduites par des gens qui s'imaginent qu'elles sont restées sans réponse.

Adam Smith, de son côté, croit que tout produit représente *un travail*, récent ou ancien, et ne vaut que ce que ce travail a coûté. Il établit que chaque produit donne à son possesseur le droit et le moyen de réclamer et d'obtenir en échange (*to command*) une quantité de produits ayant exigé le même travail : et néanmoins il reconnaît à la terre un pouvoir productif indépendant du travail humain. « Le fermage, dit-il, peut être regardé comme le produit des » pouvoirs de la nature dont le propriétaire prête l'usage » au fermier. Le fermage est plus petit ou plus grand, » selon l'étendue de ces pouvoirs, selon la fertilité naturelle » ou acquise du sol. C'est l'ouvrage de la nature qui est payé » en sus de ce qui peut être considéré comme le travail » productif de l'homme (1) ». Chaque fois qu'il parle des produits d'une nation, il les désigne toujours par ces mots : *les produits du sol et du travail du pays.* Il reconnaît dans plusieurs endroits que ce qu'il appelle le profit, la rente du propriétaire foncier (*rent*), fait une partie intégrante du prix des choses; et dans d'autres endroits, il établit que le prix des choses ne représente que le travail qu'on a employé à leur création. C'est une des parties les plus louches de la doctrine de cet auteur.

Quant au service que rend le capital dans les opérations productives, bien qu'il soit tout-à-fait analogue au service du sol, bien qu'il se fasse payer par les intérêts que le capitaliste retire de ses avances, Smith méconnaît entièrement ce service, ou le confond avec le service industriel de l'entrepreneur d'industrie.

D'autres ont prononcé plus nettement que le travail seul

(1) Livre II, chap. 5.

est productif, et que par conséquent aucun produit, aucune valeur ne naît de l'action d'un fonds de terre. Voici ce que M. de Tracy dit sur ce sujet dans son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. Je le cite afin de vous rendre juges de ses raisons.

« Dans nos facultés, dit-il, consistent tous nos trésors ; » l'emploi de ces facultés, le *travail*, est la seule richesse » qui ait par elle-même une valeur primitive, naturelle et » nécessaire, qu'elle communique à toutes les choses aux- » quelles elle est appliquée... » Je remarquerai d'abord que ceci n'est encore qu'une assertion, que c'est précisément le point qu'il s'agit de prouver ; et qu'il ne peut par conséquent servir de fondement à une preuve. Dans tous les cas je prendrai la liberté de représenter à l'estimable auteur qui a substitué tant d'idées justes aux brillantes erreurs de Montesquieu, que le travail n'est pas la *seule* richesse *qui ait par elle-même une valeur primitive et nécessaire*. C'est ici le travail de l'homme dont il est question ; or le travail de la terre, celui des animaux et des machines, ont une valeur aussi, puisqu'on y met un prix, qu'on l'achète.

Je défriche un bois ; je vends la coupe des arbres sur pied : ces arbres ont une valeur avant qu'aucun travail humain y ait été consacré.

Un faiseur de bas au métier qui n'est pas assez riche pour avoir un métier à lui, le loue, et en paie 50 francs de loyer tous les ans : n'achète-t-il pas au moyen de ces 50 francs, le travail que ce métier peut exécuter dans l'année? Son gain total se monte par supposition à 1000 francs ; mais il faut en déduire 50 fr. qu'il a payés pour le service rendu par le métier, pour ce que l'on peut appeler le travail du métier ; il ne reste donc que 950 fr. pour le travail de l'ouvrier. Sa coopération dans la valeur produite, a été évaluée 950 fr., et la coopération de l'outil 50 fr.

C'est, dira-t-on, *le travail de l'homme qui a fait l'outil, que l'on paie* en payant son loyer. — Je ne saurais l'accorder. Le travail du constructeur du métier ne vaut, au plus, que le prix d'achat de cet instrument ; le prix du loyer est

autre chose, de même que le loyer d'une terre est autre chose que le prix d'achat de la terre. Que l'on suppose, ce qui est ordinairement le cas, que l'entretien du métier soit à la charge de l'ouvrier qui le prend à loyer, les dépenses qu'il fera pour le réparer pourront passer pour le remboursement d'une partie de sa valeur primitive; mais ces dépenses ne le dispenseront point du loyer qui est le prix du service rendu par un capital servant à la production sous la forme d'un métier.

Je suis donc fondé à dire que dans l'exemple cité, sur une valeur produite de 1000 francs, 950 fr. ont été produits par l'ouvrier, et 50 fr. par l'instrument. Or, c'est cette coopération de l'instrument que j'appelle le *travail du capital*, et j'en conclus que le fruit de ce travail est une richesse produite qui n'est pas le fruit du travail de l'homme. Le travail humain n'est donc pas la seule richesse qui ait une *valeur primitive et nécessaire*.

Continuons à examiner les motifs de M. de Tracy :

« Plus frappés de la force végétative de la nature (qui » semble faire des créations en faveur de l'agriculteur) que » des autres forces physiques à l'aide desquelles s'exercent » les autres travaux, les économistes du dix-huitième siè- » cle, se sont persuadé qu'il y avait là un véritable don » gratuit de la part de la terre, et que le travail qui le pro- » voque, mérite seul le nom de productif, sans faire atten- » tion qu'il y a aussi loin d'une botte de chanvre à une » pièce de toile, que d'un paquet de chenevis à une botte » de chanvre, et que la différence est tout-à-fait du même » genre : c'est toujours le travail employé à la transmu- » tation. »

M. de Tracy a raison contre les économistes, lorsqu'il dit, comme chose certaine, que le travail qui change de la graine de chanvre en filasse, n'est pas plus productif que le travail qui change de la filasse en toile, en supposant la même augmentation de valeur dans les deux cas; mais je crois qu'il a tort lorsqu'il prétend qu'il n'y a rien de gratuit dans la coopération du sol. La terre fournit gratuitement à

son propriétaire cette coopération (que nous avons nommée *service productif du sol*); et le propriétaire ne la cède pas gratuitement au fermier qui à son tour la fait payer au consommateur. Le consommateur d'une botte de chanvre paie donc l'action du fonds de terre, aussi bien que les travaux des cultivateurs.

Je continue à citer M. de Tracy, parce que cette discussion éclaircit complètement la matière, et que son opinion, soutenue depuis en Angleterre par des auteurs recommandables tels que MM. Ricardo, Mill, Macculloch, et d'autres, a fait quelque impression sur beaucoup d'esprits qui n'ont peut-être pas envisagé la question sous toutes ses faces.

« Le préjugé d'une production gratuite de la part de la » terre, dit M. de Tracy, a si bien tout embrouillé, et a » jeté de si profondes racines dans les esprits, qu'il est de» venu très-difficile de s'en débarrasser entièrement. Le » savant et judicieux écossais, Adam Smith, a bien vu que » le travail est notre seul trésor, et que tout ce qui com» pose la masse des richesses d'un particulier ou d'une so» ciété, n'est autre chose que du travail accumulé, parce » qu'il n'a pas été consommé aussitôt que produit. Il a » reconnu que tout travail qui ajoute à cette masse de ri» chesses, plus que n'en consomme celui qui l'exécute, » doit être appelé productif..... Cependant il croit voir dans » la *rente de la terre*, encore autre chose que ce qu'il ap» pelle les *profits d'un capital*. Il la regarde comme un pro» duit de la nature.

» M. Say (je supprime ici les qualifications beaucoup » trop flatteuses dont M. de Tracy a la bonté d'accompa» gner mon nom) prononce sans hésiter qu'*un fonds de* » *terre n'est qu'une machine;* néanmoins, entraîné par » l'autorité de ses prédécesseurs, qu'il a si souvent corrigés » et surpassés, ou peut-être dominé seulement par l'empire » de l'habitude et de je ne sais quel prestige, M. Say lui» même revient ensuite à se laisser éblouir par l'illusion » qu'il a détruite le plus complètement possible. Il s'obstine » à regarder un fonds de terre comme un bien d'une na-

» ture tout-à-fait particulière, son service productif comme » autre chose que l'utilité d'un outil, et son fermage comme » différent du loyer d'un capital prêté ; enfin il prononce » encore plus formellement que Smith, et même en le dis- » cutant, que *c'est de l'action de la terre que naît le profit* » *qu'elle donne à son propriétaire.* »

M. de Tracy ajoute que dans cette manière de voir tout est embrouillé et sophistiqué dès le principe, et que l'on ne peut plus se faire, sur tous ces objets, que des opinions arbitraires et incohérentes. Tel est le jugement qu'en porte M. de Tracy ; mais je suis plus coupable encore qu'il ne dit, car j'attribue le pouvoir de produire, non-seulement à cet instrument que nous nommons un fonds de terre, mais à la charrue, aux chevaux, aux brebis, à tous ces instrumens que nous nommons un capital. Il me rend la justice de convenir que je regarde le sol comme autre chose qu'un outil, et son fermage comme autre chose que comme un intérêt de capital prêté : c'est une concession que je ne mérite point. Je distingue le capital du fonds de terre, pour l'amour de l'analyse ; du reste j'établis que le capital *produit aussi bien que le fonds de terre*, et que ce qu'on est obligé de payer pour obtenir le concours du capital, nous donne la mesure de l'utilité dont il est dans la production ; de même que ce que l'on paie pour obtenir le concours du terrain, et ce que l'on paie pour obtenir le travail industriel, nous donnent la mesure de la quantité d'utilité produite par eux, c'est-à-dire la quotité de leur production.

En effet, si le concours d'un champ, si le concours d'un capital, sont aussi indispensables pour obtenir un produit que le concours d'un ouvrier ; s'il n'y a aucun autre moyen plus économique d'obtenir un produit (1) ; si le consommateur qui achète ce produit, trouve en lui une utilité suffisante pour qu'il consente à rembourser tous les frais de

(1) Il ne faut pas oublier que si le terrain, si le capital n'avaient pas de propriétaires qui se fissent payer le concours de ces instrumens, on n'aurait pas leurs produits à meilleur marché puisqu'on ne les aurait pas du tout. (*Voyez* IIe partie, ch. I, page 259 de ce volume.)

production que ce produit a nécessités, pourquoi n'en conclurait-on pas que les services de tout genre dont le paiement a constitué les frais de sa production, sont productifs(1)?

Ce n'est donc pas le travail tout seul qui produit, et dans le prix courant des choses, il y a donc une portion de valeur qui excède celle du travail qui a concouru à les créer.

David Ricardo qui a publié, en 1817, des Principes d'Économie politique, adopte la doctrine de Smith sur ce point que (sauf dans les choses qu'il ne dépend pas de l'homme de multiplier à volonté, et auxquelles leur rareté sans remède, peut accidentellement faire mettre un très-haut prix) les choses ne valent que la peine, le travail, qu'elles ont coûté; que la quantité de travail fixé, réalisé dans un produit, détermine *seule* sa valeur échangeable (2); et conséquemment que la terre ne produit aucune valeur. Voici le raisonnement dont il appuie cette proposition.

Il suppose un pays tout neuf et où il se présente plus de terres qu'on n'en peut cultiver. On commencera, dans ce pays, par cultiver les terres les plus fertiles et les mieux situées; et leurs produits auront une valeur égale aux avances en travail et en capital, que leur culture aura exigées; mais le service rendu par le sol ne sera pas payé, aussi long-temps qu'il existera des terres également fertiles non encore cultivées; car celles-ci pouvant être cultivées sans exiger la dépense d'un loyèr, l'entrepreneur qui aurait cette dépense à supporter, ne pourrait soutenir la concurrence de ceux qui ne la paieraient pas. Cependant les habitans se multiplient; ils croissent en aisance; et le produit des meilleures terres ne suffit plus à leur consommation. Alors le prix des produits territoriaux, du blé si vous voulez, s'élève au point qu'il convient de cultiver les terres de seconde qualité.

(1) Toute valeur reconnue est une richesse; et le service du sol et celui du capital ont une valeur reconnue, puisqu'on consent à les payer. (*Voyez* Ire partie, ch. 2, page 85.)

(2) Page 5 de l'édition anglaise.

Celles-ci, avec le même capital, le même travail, ne rendent que 90 boisseaux sur le même espace où les terres de première qualité rendent 100 boisseaux. Dès cet instant les propriétaires des terres de première qualité peuvent obtenir un fermage; car si un cultivateur trouve son compte à exploiter un terrain qui ne rapporte que 90 boisseaux, un autre trouvera son compte à payer un loyer de 10 boisseaux pour être autorisé à exploiter un terrain qui en rapporte 100; en effet, après avoir payé 10 boisseaux au propriétaire, il lui en reste 90 dont le prix suffit pour lui rembourser toutes ses autres avances, en y comprenant ses profits.

Si la population et le prix du blé augmentent encore, on pourra trouver du profit à cultiver des terres de troisième qualité; c'est-à-dire, celles qui ne rapportent que 80 boisseaux. Alors les propriétaires des terres de seconde qualité pourront trouver à les louer moyennant un fermage de 10 boisseaux, et les propriétaires des terres de première qualité pourront louer les leurs moyennant un fermage de 20 boisseaux; puisque après avoir payé 20 boisseaux il en restera 80 aux fermiers, c'est-à-dire, le même produit que l'on tire des terres de troisième qualité.

On peut ainsi continuer la supposition jusqu'aux terres de quatrième et cinquième qualité, jusqu'à ce qu'elle représente l'état réel du pays dont on s'occupe.

Cette manière de décrire les faits est exacte; les choses se passent ainsi, et la remarque en a été faite dès long-temps. Adam Smith a consacré une partie considérable de son livre, à rechercher les cas où les terres rapportent plus ou moins de profits en commençant par celles qui n'en donnent point (1). Il trouve que le fermage (*rent*) *varie non-seulement en raison de la fécondité de la terre, mais en raison de sa situation et des circonstances de la société* (2); il n'y

(1) *Richesse des Nations*, Liv. I, chap. II, part. 1 et 2.

(2) Dès la première édition de mon Traité d'Économie politique, publié en 1803, quatorze ans avant la première édition de l'ouvrage de Ricardo, j'avais assigné, d'après Smith, comme les causes du profit foncier (*rent*), *la posi-*

a donc rien de neuf dans l'observation de Ricardo. Les conséquences qu'il en tire sont-elles plus neuves ? C'est ce que nous allons voir.

Voici ses expressions : « Si le prix élevé du blé était l'effet et non la cause du profit foncier (*rent*), le prix serait » plus haut ou plus bas, selon que le profit foncier serait » élevé ou non, et le profit foncier formerait une portion » du prix. Mais le blé résultant d'un plus grand travail, est » le régulateur du prix du blé ; et le profit foncier ne fait » pas partie, ne peut pas le moins du monde faire partie du » prix du blé. » Et il ajoute en note : « Ce principe, bien entendu, est selon moi de la plus haute importance dans la » science de l'économie politique (1). »

Or, il est facile de voir que ces paroles de l'estimable auteur ne sont qu'une autre manière d'exprimer cette vérité, que les besoins de la société sont la cause de la demande qu'on fait des produits quels qu'ils soient (2) ; et que la demande est cause du prix qu'on y met, pourvu que ce prix suffise pour payer les frais de production ; car si le prix courant ne s'élève pas assez pour payer les frais, le produit n'a pas lieu. Cette doctrine est exprimée partout dans mes ouvrages et découle au surplus de celle d'Adam Smith.

Il en résulte que le profit foncier ou le fermage qui représente en général le profit foncier, fait partie des frais de production, et par conséquent du prix des choses, de la même manière que tous les autres frais de production, ni plus ni moins. Les difficultés que nous éprouvons pour jouir des produits qui nous sont nécessaires, en élèvent le prix, sans quoi nulle

tion du terrain, sa fécondité et la richesse du pays où il se trouve placé. Voy. 1re édit., tome II, page 307.

(1) *Principles of Political Economy and Taxation*, 3e édition anglaise, page 67.

(2) On peut remarquer à ce sujet que Ricardo, en reconnaissant implicitement que ce sont les besoins de la société qui font monter le blé assez haut pour que son prix suffise à payer des travaux et des fermages plus élevés, dément une doctrine à laquelle il tient beaucoup ; c'est que la proportion entre l'offre et la demande n'a point d'influence sur les prix, et que ce sont les seuls frais de production qui déterminent le prix courant.

chose ne nous coûterait plus cher que l'eau et l'air. Dès-lors les hommes qui ont vaincu ces difficultés, ne nous cèdent les produits qui en résultent, qu'autant que nous leur donnons en échange des produits où des difficultés équivalentes ont été vaincues (1). C'est en ce sens que les frais de production font partie du prix où montent les produits, quoique la cause primitive de ce prix soit le besoin que nous en avons, la satisfaction qui résulte de leur consommation. C'est ce besoin, c'est cette satisfaction qui nous déterminent à faire les sacrifices sans lesquels on ne peut obtenir un produit, soit directement, soit par voie d'échange. En tout pays il se trouve des terres qui ont différens degrés de fertilité, depuis celles dont on ne saurait tirer aucun fermage, jusqu'à celles dont on paie le plus haut loyer. Le froment qui pousse sur les plus mauvaises ne se paie pas plus cher que celui qui pousse sur les meilleures, parce que les frais de production sont les mêmes pour le froment, quoiqu'ils se composent d'élémens différens. Le froment produit sur les mauvaises terres, coûte beaucoup en main-d'œuvre, en engrais, etc. Le froment produit sur les bonnes, coûte moins en main-d'œuvre et plus en fermage (2). Ces frais, du reste, quoique appartenant à des causes différentes, sont de même nature quant au prix. La question de savoir s'ils font partie du prix, ou s'ils n'en font pas partie, quoiqu'on ne puisse pas se dispenser de les payer, est une question de pure abstraction, dont la solution n'influe en rien sur la pratique. Les conséquences qu'on en tire, sont d'autres abstractions, comme, par exemple, que le prix n'est jamais déterminé

(1) La nécessité d'acheter d'un propriétaire le droit de faire travailler sa terre, et la nécessité d'acheter d'un manouvrier le droit de le faire travailler lui-même, sont des difficultés du même genre, et méritent également d'être rangées parmi les dépenses que nécessite la production.

(2) On peut voir en plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans tous ceux où il est question de la propriété foncière, que l'appropriation des terres est une nécessité, une difficulté qui ne peut être surmontée qu'en reconnaissant un propriétaire, en lui payant un fermage, et que malgré le fermage, le blé coûte moins cher de cette manière que s'il n'y avait ni propriétaire, ni fermage.

par la nécessité de payer un fermage, mais par la nécessité de donner une certaine quantité de travail pour faire naître tout le blé dont les consommateurs ont besoin; et sur ces abstractions on fonde des principes, comme celui qui veut que les frais de production consistent toujours dans le salaire d'un travail et nullement dans le service d'un fonds de terre, ou d'un capital, quoique le concours de ces agens soit indispensable, et quoique le droit de propriété, reconnu pourtant nécessaire, donne aux propriétaires le droit de faire payer ce concours aussi incontestablement qu'il donne au manouvrier le droit de se faire payer son travail.

Il me semble donc que les observations de cette nature faites par Ricardo, exactes quant au fond, ne sont pas neuves quoiqu'elles décèlent souvent une sagacité peu commune et soient revêtues d'une heureuse expression. A l'égard des conséquences que l'auteur en tire, il me semble que ce sont des abstractions qui n'apprennent rien et ne sont pas susceptibles d'applications utiles. J'avoue que je n'ai pas vu là-dedans cette soi-disant découverte dont quelques écrivains ont fait tant de bruit (1). Tout en faisant le plus grand cas du mérite personnel de Ricardo, en regardant comme très-précieux les développemens qu'il a donnés à un grand nombre de vérités économiques, et quoique ayant moi-même beaucoup profité de ses vues lumineuses sur la théorie des monnaies, je ne peux souscrire à toutes ses doctrines, et crois qu'il a quelquefois conclu les faits de ses raisonnemens, au lieu de remonter, par l'analyse et le raisonnement, des faits à leurs causes.

D'autres publicistes, voulant prouver que le propriétaire foncier lui-même ne doit rien aux forces productives du sol,

(1) M. Macculloch a été jusqu'à dire que les recherches de David Ricardo ont été les plus importantes et les plus fondamentales qu'on ait faites dans la science de la distribution des richesses. *This is of all others, the most important, as it is the most radical inquiry, in the science of the distribution of wealth* (Encyclop. Britan., art. *Political Economy*). Le même auteur, en raison de cela, a représenté l'apparition, en 1817, de l'ouvrage de Ricardo cité plus haut, comme formant *une ère nouvelle et mémorable dans l'histoire de la science.* (*A discourse on the science of political economy*, page 65.)

ont prétendu qu'un fonds de terre ne valait que par son défrichement, et que le fermage n'était jamais que l'intérêt d'un capital avancé. Lorsqu'un homme, disent-ils, a tout à la fois de l'argent à placer et des terres à mettre en culture, quel est son calcul? Il estime ce qu'un défrichement, une amélioration, un bâtiment d'exploitation pourront lui rapporter. Si le rapport lui donne simplement l'intérêt de son avance, et même à un taux modéré, il préfère ce placement à tout autre, parce qu'il le regarde comme le plus solide de tous; et comme un semblable raisonnement a dû être fait à toutes les époques, on n'a jamais considéré le revenu foncier que comme l'intérêt d'un capital, et le fonds de terre lui-même autrement que comme un capital engagé.

Ce raisonnement assez spécieux n'a pourtant quelque fondement que lorsque la demande des produits agricoles ne s'élève pas au point de donner une valeur aux forces productives du sol, indépendamment du prix qu'elle met à l'action des capitaux et de l'industrie qui le sollicitent. Du moment que les besoins et les richesses de la société sont tels, qu'elle consent à payer les produits à un prix qui excède la valeur des avances et l'intérêt du capital engagé, alors le propriétaire fait valoir son droit; il demande et obtient le prix de la coopération de son instrument; de même que le propriétaire d'un terrain qui se trouve enveloppé dans les agrandissemens d'une ville croissante, vend son terrain ou en tire un loyer, bien qu'il soit absolument nu. Un fonds de terre a la faculté de développer des végétaux ou de porter des maisons; mais cette faculté n'a une valeur que là où l'on a besoin d'en faire usage. Le sol alors devient un instrument dont le service acquiert du prix, de même que la coopération des autres instrumens de l'industrie, de même que les facultés industrielles elles-mêmes. Si, grâce aux progrès de la société, un fonds de terre absolument nu, a une valeur vénale ou locative, le propriétaire auquel il appartient ne se contente pas d'en retirer seulement le remboursement, ou l'intérêt du capital qu'on y répandra. S'il s'agit d'y construire un bâtiment, il n'en fera la dépense qu'autant que le loyer

lui rapportera un revenu pour le fonds indépendamment de l'intérêt de son capital. Il y a donc un produit résultant des seules facultés productives du fonds de terre, quand les besoins de la société réclament leur concours. De ce que ces facultés ne produisent pas dans certains cas, il ne faut pas conclure qu'elles ne sont productives dans aucun cas. Si un homme habile se trouve jeté dans un désert où son talent ne peut être apprécié de personne, il pourra n'avoir aucune valeur; mais si la civilisation arrive jusqu'à lui et l'entoure, son travail pourra acquérir un très-haut prix et ses journées être chèrement payées. Serait-on fondé à dire que son travail n'est pas productif, parce qu'à une certaine époque, ce genre de travail n'avait dans le même lieu aucune valeur?

M. Buchanan, qui a publié à Édimbourg un Commentaire sur l'ouvrage de Smith, reconnaît que le profit du propriétaire foncier qu'il cède au fermier sous le nom de fermage (*rent*) naît du haut prix où les besoins de la société portent les produits ruraux; mais il ne voit dans ce profit que le résultat du monopole que les lois sociales attribuent au propriétaire. Il pense que sans ce monopole le blé coûterait moins cher. « Le haut prix qui donne lieu au profit » foncier, dit-il (1), tandis qu'il enrichit le propriétaire qui » vend des produits agricoles, appauvrit dans la même » proportion le consommateur qui les achète. C'est pour- » quoi il est tout-à-fait peu exact de considérer le profit du » propriétaire foncier comme une addition au revenu na- » tional. » Ainsi voilà la seule valeur que les anciens économistes regardassent comme un revenu, à laquelle on refuse même le nom de revenu. Le même auteur dit dans un autre endroit : « Le revenu dont un consommateur paie ce » qui constitue le profit d'un terrain, existe dans les mains » du consommateur dès avant l'achat du produit. Si le pro- » duit coûtait moins (c'est-à-dire si le consommateur n'avait » pas le profit foncier à payer), la valeur de ce surplus » demeurerait entre ses mains et y formerait une matière

(1) Tome IV, p. 134, de l'édition anglaise.

» imposable tout aussi réelle que lorsque, par l'effet du » monopole, la même valeur a passé dans les mains du pro» priétaire foncier (1). On voit que, selon cette doctrine, le monopole de ce dernier n'aboutit qu'à lui donner le droit d'augmenter les frais de production aux dépens du consommateur. On en tire subsidiairement la conclusion que le travail seul est réellement productif et peut apporter une valeur entièrement nouvelle dans la société.

Voici ce qu'on peut lui opposer.

Le monopole qui fait simplement passer de l'argent, une valeur quelconque, d'une poche dans l'autre, est celui qui n'ajoute aucun degré d'utilité à une marchandise. Le spéculateur qui accapare tous les blés d'un canton, et qui se prévaut ensuite de la faculté qu'il a seul de vendre du blé, pour faire payer 25 francs ce qui lui en a coûté 20, ne donne rien de plus à la société que ce qu'il en a tiré; c'est-à-dire qu'il lui vend une marchandise absolument pareille à la marchandise qu'il lui a achetée. Seulement, à la suite de cette opération, il se trouve avoir fait passer de la poche du consommateur dans la sienne, 5 francs, plus ou moins, par chaque hectolitre de froment. Mais ce n'est point là l'opération qu'exécute un propriétaire foncier par le moyen de son instrument, qui est une terre. Cet instrument reçoit les matières dont se compose le blé dans un état, et les rend dans un autre. L'action de la terre est une opération chimique d'où résulte pour la matière du blé une modification telle, qu'avant de l'avoir subie, elle n'était pas propre à la nourriture de l'homme. Le sol est donc producteur d'une utilité; et, lorsqu'il la fait payer sous la forme d'un profit ou d'un fermage pour son propriétaire, ce n'est pas sans rien donner au consommateur en échange de ce que le consommateur lui paie. Il lui donne une utilité produite, et c'est en produisant cette utilité que la terre est productive, aussi bien que le travail.

Je sais fort bien qu'il y a beaucoup d'autres utilités que

(1) Tome III, page 212.

nous devons à l'action des forces naturelles, et que la nature ne nous fait pas payer, comme la force productive qui crée et amène des légions de poissons sur nos côtes et dans nos filets ; mais de ce qu'il y a des agens naturels qui ne se font pas payer, s'ensuit-il que les agens naturels appropriés ne produisent pas ? Nous devons tâcher de faire produire autant que possible, par des agens gratuits, les utilités dont nous avons besoin ; mais nous ne saurions jouir de cet avantage relativement aux terres. Pour qu'elles puissent produire la quantité de blé que réclament les besoins de la société, il faut qu'elles soient cultivées ; la culture exige des travaux, des avances dont on ne serait pas remboursé, si celui auquel on les doit n'avait pas la jouissance exclusive du produit (1). Le blé qui serait le résultat du hasard ou de la force, serait bien plus rare et bien plus cher. L'appropriation des terres est un moyen perfectionné d'obtenir leurs produits au meilleur marché ; c'est une façon pour ainsi dire donnée par un propriétaire ; en supposant qu'elle occasionne quelques frais de production par-delà le salaire des travaux et l'intérêt du capital, il n'y a aucun autre moyen d'obtenir le même avantage à meilleur marché ; mais au fait les terres n'auraient pas de propriétaires, et les cultivateurs ne paieraient point de fermage, que nous n'aurions pas les blés à plus bas prix. Les cultivateurs, pour fournir la même quantité de cette denrée, seraient obligés de cultiver même les terres qui maintenant ne remboursent que les frais de culture. Les produits de ces terres-là règlent le prix de toutes les autres. David Ricardo l'a fort bien démontré ; dès-lors, si un propriétaire foncier ne prenait pas part au profit qu'il y aurait à faire sur les bons terrains, ce seraient les cultivateurs qui profiteraient de ce gain, et les produits ruraux seraient tout aussi chers. Ainsi, quoique le fermage ou le profit du pro-

(1) Une loi qui, sans reconnaître la propriété du fonds, reconnaîtrait seulement comme propriétaire de la récolte celui qui aurait fait les avances, ne serait pas praticable. Qui déciderait du droit de mettre en culture ? Comment s'arrangerait-on pour la rotation des cultures, pour les bâtimens d'exploitation, etc. ?

priétaire foncier fasse partie du prix du blé, ce n'est pas cela qui rend le blé plus cher. Toute autre manière d'obtenir la quantité de blé dont la société a besoin, serait encore plus dispendieuse.

M. Malthus pense que la source du profit foncier et du fermage qui en est la suite, n'est pas dans le monopole établi en faveur des propriétaires fonciers, mais dans la faculté qu'a la terre de fournir plus de subsistances qu'il n'en faut pour alimenter les hommes qui la cultivent. C'est avec cet excédant dévolu au propriétaire qu'on peut acheter les travaux qui s'appliquent à tout autre objet que les terres. C'est, comme on voit, une doctrine qui rentre jusqu'à un certain point dans celle des anciens économistes. Elle ne détruit point celle qui regarde le profit foncier comme le fruit d'un monopole. Les terres, ou du moins les bonnes, et même les médiocres, produisent plus que les avances qu'exige la culture. On n'en doute pas. Mais n'est-ce pas en vertu d'un privilége exclusif que le propriétaire jouit de ce surplus, ou le transmet, moyennant un loyer, à son fermier?

Ces controverses, qui dégénèrent en des disputes de mots, ont le grave inconvénient d'ennuyer inutilement le lecteur ou l'auditeur, et de lui faire croire que les vérités dont se compose la science de l'économie politique ont pour fondement des abstractions sur lesquelles il est impossible de se mettre d'accord. Mais ce n'est point cela : les vérités inattaquables de l'économie politique ne reposent nullement sur des points de droit, toujours plus ou moins sujets à discussion, suivant le jour sous lequel on les envisage. Elles reposent sur des faits qui *sont*, ou *ne sont pas*. Or, on peut parvenir à dévoiler entièrement un fait et ses conséquences : c'est là-dedans que consistent les véritables progrès de cette science.

Dans le sujet qui nous occupe, le fait est, selon moi, qu'il y a dans du blé une utilité que l'industrie, sans le concours d'un champ, ne parviendrait jamais à créer. En vendant du blé à un consommateur, on ne lève donc pas un tribut sur sa bourse ; on lui livre pour son argent une utilité,

source d'un légitime revenu. De vrai, si le champ n'appartenait à personne, et si le fermier ne payait aucun loyer, cette utilité serait livrée gratuitement au consommateur; mais cette supposition ne saurait représenter un cas réel; car un cultivateur se battrait avec un autre pour labourer un champ qui n'aurait point de propriétaire, et le champ resterait en friche. Le propriétaire rend donc un service, puisqu'il concourt à ce que nous ayons du blé. Son service est commode pour lui, j'en conviens; mais nous ne pouvons pas nous en passer, et il n'y aurait point de propriétaires que nous n'achèterions pas les produits ruraux moins cher.

Quant à la question de savoir si les terres, sans aucun travail humain, sont productives, elle ne peut pas être la matière d'un doute. L'affirmative ne peut être disputée que par un abus de mots. Il résulte pour l'homme des pouvoirs productifs de la terre, une utilité. Lorsqu'il n'est pas obligé de la payer, elle peut, de même que la lumière et la chaleur du soleil, passer pour une richesse naturelle; mais la terre ne saurait développer tout son pouvoir qu'au moyen de l'appropriation qui fait de ses produits des biens qu'il faut payer, et qui dès-lors sont des richesses sociales.

Il y a dans le royaume de Naples, entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, d'immenses plaines traversées par l'*Ofante*, l'ancien *Aufide;* c'est là que se livra la fameuse bataille de Cannes, si fatale aux Romains. Lorsque plus tard les Barbares envahirent l'empire romain, ils ravagèrent cette plaine jusqu'alors très-bien cultivée. La population disparut, et le terrain demeura la propriété des princes qui se succédèrent depuis lors dans le gouvernement du royaume de Naples. Le climat en est plus doux en hiver que celui des provinces voisines; de sorte que l'usage s'est établi d'y envoyer hiverner les troupeaux qui ont passé la belle saison dans les montagnes de la Pouille. Ce canton, que l'on appelle le *Tavogliere di Puglia,* et qui n'a pas moins de 25 lieues de long sur dix de large, est abandonné aux seules productions spontanées de la nature, et la valeur

de ces productions est représentée par un droit que les troupeaux, en y entrant, paient au gouvernement, à tant par tête de bétail.

Ce droit, qui est une espèce de location, représente bien certainement le pouvoir productif du sol, puisqu'il ne se trouve là aucun travail humain, aucun capital engagé, dont on puisse payer un intérêt; et en même temps il faut bien que les propriétaires de troupeaux y recueillent un avantage, puisqu'ils les envoient dans ce lieu sans y être forcés.

Cet exemple, en nous montrant que la puissance végétative de la terre peut, dans un certain état de la société, avoir une valeur indépendamment de tout capital répandu sur le sol, indépendamment d'aucun travail qui le sollicite, nous permet d'apprécier combien un capital, combien l'industrie augmentent les facultés productives du sol. Le droit que le gouvernement napolitain perçoit, dans cette circonstance, sur les bestiaux que l'on conduit dans le *Tavogliere*, rapporte, au dire de M. Castellan (1), 425,660 ducats (1 million 800 mille francs). Tel est le produit brut d'une province entière, qui, si elle était cultivée, pourrait rapporter 32 millions de fermages aux propriétaires du sol; autant à peu près à ses locataires; en outre nourrir une population de travailleurs de deux à trois cent mille ames; et, indépendamment de cette production toute nouvelle, le gouvernement, qui ne retire que 1800 mille francs de cette province sous sa forme actuelle, si elle était cultivée, en tirerait quatre ou cinq fois davantage par des impôts, même modérés. C'est ce que ne manquerait pas de faire un gouvernement qui entendrait quelque chose à l'économie des nations. Il trouverait facilement des compagnies qui feraient l'avance des capitaux, pourvu qu'elles eussent une hypothèque sur le fonds.

De semblables abus se font remarquer dans la province d'Estramadure en Espagne, où se nourrissent des mérinos

(1) *Lettres sur l'Italie*, tome I[er], page 202.

Digitized by Google

voyageurs ; aussi cette pauvre province, qui pourrait entretenir deux millions d'habitans, selon Bourgoin, contient à peine cent mille feux.

Nous voyons aussi pourquoi la Tartarie et tous les pays parcourus par des tribus nomades sont si peuplés. Ils vivent sur les seuls produits spontanés de la nature ; aussi, suivant l'observation qu'en fait M. Sismondi, lorsque Gengis-Kan eut ravagé le Korasan, lorsqu'il eut renversé ses trois capitales, et que, selon son expression, son cheval put parcourir *sans broncher* l'espace qu'elles avaient occupé, quelques centaines seulement de Tartares purent vivre, eux et leurs troupeaux, sur le même terrain qui avait nourri tout un peuple. Il n'y restait pas l'ombre d'un capital ; pas un cultivateur, pas un travailleur ; et cependant le sol produisait encore, puisqu'il nourrissait ses dévastateurs.

CHAPITRE III.

DU SERVAGE DE LA GLÈBE.

Après avoir reconnu dans l'industrie agricole les services productifs, non-seulement de l'industrie, mais ceux des capitaux et des fonds de terre, quoique tous les trois aient été disputés par différentes sectes, nous pouvons porter un jugement plus éclairé sur les diverses manières dont ces trois agens sont mis en œuvre dans les entreprises agricoles.

C'est à la suite d'un contrat librement consenti qu'un entrepreneur de culture emploie des ouvriers qui conviennent avec lui d'un salaire; c'est par l'effet d'une convention qu'un propriétaire qui ne veut pas faire valoir son bien lui-même, le confie à un fermier qui s'engage à lui payer une rente annuelle, ou bien à un métayer qui en partage avec lui les produits. Mais ces différentes manières d'exploiter les propriétés foncières, que nous voyons maintenant suivies dans les pays les plus riches de l'Europe, tiennent à un état de civilisation où le monde n'est parvenu que très-tard. Sur trente à quarante siècles qu'embrassent les temps historiques, ce sont à peine les trois ou quatre derniers qui nous en fournissent des exemples. Auparavant les droits étaient trop mal établis et trop peu respectés, pour permettre des exploitations qui ne fussent pas fondées sur la violence. Chez tous les peuples de l'antiquité les terres étaient cultivées par des mains esclaves. La victoire mettait à la disposition du vainqueur, la terre et les personnes des vaincus. Ceux-ci, devenus esclaves, travaillaient par force. C'est là qu'il faut chercher l'origine de la servitude chez les modernes. Les Romains vaincus furent traités comme ils

avaient traité les peuples qu'ils avaient envahis. Un grand nombre de citoyens romains périrent dans les guerres; plusieurs sauvèrent leur liberté en se jetant dans le sacerdoce et en convertissant leurs vainqueurs; quelques-uns se confondirent avec les conquérans; les familles des citoyens tombées dans l'indigence déclinèrent et disparurent; et, quant aux hommes qui étaient déjà esclaves des Romains, ils devinrent la propriété des Goths et des Vandales : ainsi furent nos ancêtres.

Mais ce n'est pas le tout d'avoir conquis à main armée des ouvriers esclaves : il faut en maintenir le nombre. Les populations esclaves ne se multiplient pas par elles-mêmes, parce qu'elles n'admettent pas la vie de famille si favorable à l'élèvement des enfans, et que l'éducation d'un petit esclave qui est une dépense pour le maître, jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa subsistance, rend trop dispendieux ce mode de recrutement. Il faut donc toujours acquérir des esclaves par la guerre; mais, à mesure que les états s'agrandissent, cette abominable manière de se procurer des ouvriers devient toujours plus insuffisante. Il faut que les nations soient très-petites, et que chaque bourgade, pour ainsi dire, fasse la guerre à sa voisine, pour que leurs prisonniers suffisent à cultiver leur territoire; surtout si l'on considère que, pour réduire un certain nombre d'hommes en esclavage, il faut en massacrer un certain nombre d'autres. C'est une observation de Turgot : « Que l'Angleterre, » la France et l'Espagne, dit-il, se fassent la guerre la plus » acharnée, les frontières seules de chaque état seront en- » tamées; et cela par un petit nombre de points seulement. » Tout le reste du pays sera tranquille; et le peu de prison- » niers qu'on pourrait faire de part et d'autre, seraient une » bien faible ressource pour la culture de chacune des » trois nations (1). »

(1) *Œuvres de Turgot*, tome V, p. 24. On a fait honneur au christianisme de l'abolition de l'esclavage, en ce qu'il a proclamé l'égalité native des hommes. Malheureusement les doctrines ne prévalent pas sur les intérêts. L'esclavage n'existait pas chez les peuples du Nord qui envahirent l'empire romain.

Je ne pourrais, sans me livrer à des considérations historiques fort étendues, vous montrer par quels degrés insensibles ce genre d'exploitation a été abandonné. Cependant je vous en dirai quelques mots, pour que vous puissiez vous rendre raison des vestiges qu'on en trouve encore dans quelques parties de l'Europe.

Quand les seigneurs des terres, successeurs des conquérans, se trouvèrent dans l'impossibilité de faire de nouvelles conquêtes et des esclaves à main armée, ils adoptèrent graduellement un système plus favorable à la formation des familles des cultivateurs; car n'ayant d'autre métier que celui des armes, et ne vivant que de leurs terres, quand le pillage n'allait pas bien, il fallait cependant que leurs terres fussent cultivées. Ils accordèrent à leurs esclaves, qu'on appelait alors des serfs, un demi-affranchissement : ils leur permirent de cultiver pour leur compte une certaine étendue de leurs plus mauvais terrains; et, pour prix de cette concession, ils leur imposèrent des *corvées*, c'est-à-dire, l'obligation de venir cultiver les terrains que le seigneur s'était réservés à lui-même. Les produits d'une partie de ses terres servirent ainsi de salaire aux ouvriers qui cultivaient l'autre. Cette concession devint une propriété; mais il ne fallait pas que le serf pût s'affranchir de l'obligation qui lui avait été imposée; qu'il pût vendre son lot et s'établir ailleurs; car alors le maître aurait donné sans équivalent une partie de ses terres. Le prix de cette portion de terre dont le maître avait laissé la jouissance au serf, était le travail obligé de ce dernier pendant certains jours de la semaine, et pendant certains temps de l'année. De là la *servitude de la glèbe* répandue dans presque toute l'Europe,

Ils l'adoptèrent en même temps qu'ils se firent chrétiens, et il prévalut en Europe 1200 ans encore après que le christianisme fut généralement répandu; il s'y maintient encore en Russie et ailleurs. Il a été établi de propos délibéré par les nations très-chrétiennes qui ont fait la conquête de l'Amérique, et il n'y cessera que par l'effet purement temporel des intérêts qui ne permettront bientôt plus de produire d'une manière dispendieuse, des denrées que l'on peut se procurer à meilleur compte d'une autre façon.

qui attachait le serf à la terre, et dont nous avons eu des vestiges en France, jusque sous le règne de Louis XVI. Les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs attachés à la glèbe, c'est-à-dire au sol; et c'est, comme vous savez, à la persévérance de Voltaire et à la fermeté d'un ministre citoyen, Turgot, que ces pauvres paysans durent leur entier affranchissement.

Ce mode de culture n'était pas très-productif; car, pour beaucoup produire, il faut qu'un fonds de terre soit accru de beaucoup de valeurs capitales répandues sur le fonds; or, les seigneurs étaient de trop mauvais administrateurs et de trop mauvais économes, pour faire beaucoup d'accumulations sur les terres qu'ils s'étaient réservées. Les esclaves, retenus dans la misère par un aussi mauvais régime, en pouvaient faire encore moins sur leur portion. Le seigneur se réservait, en outre, les meilleurs jours de travail dans l'année; il obligeait le serf à venir faire sa récolte, tandis que celle du serf périssait sur pied, et que celui-ci n'avait plus, pour la recueillir, que des forces épuisées. D'ailleurs les ravages, effets inévitables des hostilités perpétuelles des seigneurs entre eux, l'oppression nécessairement exercée par des hommes armés, amis ou ennemis, ne laissaient subsister presque aucunes améliorations, quand il pouvait s'en faire.

Cependant la servitude de la glèbe fut un progrès sur l'esclavage simple, et il devait en entraîner d'autres. Beaucoup de seigneurs étaient appelés à s'absenter, soit pour guerroyer entre eux, soit pour visiter d'autres domaines, soit pour faire le voyage de la terre sainte, soit pour habiter pendant une partie de l'année les villes, et jouir des arts qui commençaient à se former. Leurs terres dépérissaient entre les mains de leurs serfs et des intendans envoyés pour les surveiller. Ils en abandonnèrent des portions à perpétuité, en se réservant une rente perpétuelle, en denrées ou en argent, et en exigeant des possesseurs certains devoirs. Ceux qui recevait ces terres sous la condition prescrite, devenaient propriétaires et libres sous le nom de *tenanciers*

ou de *vassaux*. D'autres fois, quand les seigneurs étaient pressés par le besoin d'argent, les serfs achetaient tout d'un coup leur terre et leur liberté entiére.

Enfin la servitude a été, dans certains cas, échangée contre une *capitation*, une redevance par tête; et c'est la condition à laquelle sont soumis actuellement la majeure partie des paysans de Russie. Ils paient à leur seigneur une capitation, sous le nom d'*obroc;* et, au moyen de cette capitation, ils jouissent des produits de la terre. C'est pour cela que vous avez vu souvent la fortune des seigneurs russes, évaluée d'après le nombre de leurs paysans; en achetant les paysans, on achéte la terre sur laquelle ils vivent, et la capitation qu'ils sont tenus de payer. L'impératrice Catherine faisait don à ses favoris, d'un nombre de paysans plus ou moins grand. Mais de pareils dons ne se font plus, et les affranchissemens se multiplient. Dans ce cas les ci-devant esclaves qui restent sur la terre, en deviennent les fermiers (1). Quant aux autres redevances, aux censives, aux droits féodaux de toute nature, il y en a des restes en Pologne, en Hongrie, dans plusieurs états germaniques, et nous en avons eu en France jusqu'à la révolution.

Toutes ces différentes manières de faire valoir les terres sont incompatibles, non-seulement avec l'égalité des droits et le systéme représentatif, qui finira par être adopté chez toutes les nations civilisées; mais elles sont de plus incom-

(1) On lit, dans l'ouvrage de M. Storch, que le comte de Berustorff avait des terres qui, cultivées par des esclaves, lui rendaient 3 et 4 grains pour un; que, lorsqu'il eut affranchi ses esclaves, les mêmes terres lui rendirent 8 et 9 grains, et qu'il les loua en proportion.

M. Coxe, dans son Voyage en Pologne, rapporte que les terres du comte Zamoïsky, dans lesquelles il avait affranchi ses paysans, s'étaient améliorées au point de lui rapporter, 17 ans après, un revenu triple de celui qu'elles rendaient lorsque les laboureurs étaient esclaves. Sans doute il ne faut pas attribuer cet excès de production entièrement à la supériorité du travail de l'homme libre sur l'esclave, mais aussi aux accumulations faites sur le sol; la production d'un capital s'était ajoutée aux augmentations survenues dans la production de l'industrie et dans celle du sol. Mais, sous le régime de l'esclavage, ces accumulations sont difficiles.

patibles avec une industrie agricole perfectionnée. Celle-ci veut une garantie efficace de la propriété, et de grosses valeurs capitales accumulées sur les biens-fonds; c'est-à-dire, des bâtimens d'exploitation, des chemins, des clôtures, des irrigations, et surtout de bons approvisionnemens en tout genre, et de nombreux bestiaux. Or, de nombreuses bonifications et un mobilier considérable sont impossibles avec l'esclavage et avec les institutions qui en dérivent. Voilà pourquoi l'Europe était si peu peuplée et si peu puissante dans les temps féodaux. Il fallut une levée en masse de toute la chrétienté, pour s'emparer de la terre sainte, dont la conquête aurait été achevée, de nos jours, par un simple démembrement de l'armée française en Égypte, si une autre puissance européenne n'était venue, avec sa flotte et ses munitions, au secours des musulmans. Rien ne peut plus résister aujourd'hui aux forces d'un état européen, si ce n'est un autre état d'origine européenne. Charles-Quint, le plus puissant potentat du monde, dans un temps qui n'est pas encore très-éloigné de nous, Charles-Quint, qui trouva le moyen de faire tant de mal avec si peu de ressources, ne soutiendrait pas la lutte avec une de nos puissances du troisième ordre. A quoi faut-il attribuer ces progrès? évidemment à une production supérieure, résultat d'institutions bien meilleures, ou, si l'on veut; moins vicieuses.

Ce sont ces effets que nous allons examiner.

CHAPITRE IV.

DES FAIRE-VALOIR, DES FERMES ET DES MÉTAIRIES.

La manière la plus simple d'exercer maintenant l'agriculture, est celle du propriétaire foncier qui fait valoir lui-même son bien. Il réunit en lui seul les qualités de propriétaire, de capitaliste et d'entrepreneur d'industrie. Je dis qu'il est capitaliste, parce que, lors même qu'il aurait emprunté les fonds dont il fait valoir son entreprise, il court toutes les chances bonnes ou mauvaises qui accompagnent l'emploi du capital; tout comme dans le cas même où sa terre est grevée d'hypothèques, il subit toutes les chances qui accompagnent l'exploitation d'un fonds de terre, quoiqu'à vrai dire il n'en soit pas le propriétaire.

Dans ce cas un entrepreneur d'agriculture fait une assez mauvaise affaire. En effet, de quelles parties se compose le revenu d'un propriétaire foncier qui fait valoir? Du profit qui résulte du service productif du fonds de terre, du service productif que rend le capital employé sur la terre, et enfin du profit qu'on peut attribuer à ses soins personnels, et à ses travaux. Or, son bien étant grevé de dettes, il paie un intérêt qui excède facilement le profit qu'on peut attribuer au service du sol (1); en même temps, le capital qui sert à son exploitation étant, par supposition, emprunté également, et l'intérêt qu'il en paie excédant bien aisément

(1) Le service du sol peut être évalué par le fermage qu'on en tire lorsqu'il est loué à un fermier. Or, une terre qui a coûté cent mille francs peut rapporter 3 à 4 mille francs de fermage; et si le prix d'achat a été emprunté, on peut facilement payer 5 ou 6 mille francs d'intérêts. On perd 2 à 3 mille francs par an sur le service du sol seulement.

le profit qu'on doit à sa coopération, il ne reste au cultivateur, pour tout revenu, que le profit de ses travaux; et l'on sait combien les travaux agricoles sont peu payés!

Un propriétaire dans ce cas gagne moins que s'il vendait sa terre et se faisait fermier; car s'il était fermier, il ne paierait en fermage que la valeur du service que la terre est capable de rendre. C'est, à différens degrés, la situation où se trouvent tous les propriétaires obérés. Il est vrai que de cette manière ils sont assurés d'avoir un bien à cultiver et de jouir des améliorations, s'ils réussissent à en opérer; et, lorsqu'ils sont intelligens et actifs, ils peuvent regagner par leur industrie ce qu'ils perdent en intérêts.

S'ils ne savent pas améliorer, le meilleur parti qu'ils aient à prendre est de vendre leurs terres, ou des portions de leurs terres, et d'acquitter leurs dettes. Mais bien souvent la sotte vanité de paraître propriétaire foncier, lorsque dans la réalité on ne l'est pas; ou bien le désir de conserver un crédit qu'on ne mérite guère, et de continuer à faire une dépense qui ne peut être soutenue qu'en contractant de nouvelles dettes; d'autres motifs encore empêchent beaucoup de propriétaires fonciers de libérer leur héritage. Il y a peu d'années qu'en France, le fondateur d'une caisse hypothécaire destinée à faire des avances aux propriétaires fonciers, fit des recherches dans les justices de paix et aux bureaux des hypothèques pour connaître le nombre de ceux qui se trouvaient grevés de dettes. Il assure qu'ils étaient dans la proportion de soixante sur cent (1).

On ne peut réparer une si fâcheuse dissipation de valeurs foncières et capitales, que par des moyens contraires à ceux qui l'ont causée, c'est-à-dire, par des accumulations; et l'on ne peut accumuler qu'en améliorant les profits, ou en diminuant les dépenses improductives; en un mot, on n'accumule que par l'économie *que nous n'entendons pas assez*, dit le maréchal de Vauban dans sa Dixme royale.

(1) On peut juger par là combien le montant de la contribution foncière est une base défectueuse pour évaluer la fortune des citoyens et régler leurs droits d'électeurs et d'éligibles aux fonctions publiques.

La classe des propriétaires fonciers qui font valoir par eux-mêmes, comprend depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, depuis ceux qui font valoir 4 ou 500 arpens à la manière des gros fermiers, jusqu'au petit propriétaire qui cultive à bras un arpent autour de sa cabane.

C'est dans cette classe que se conservent le mieux les mœurs et les habitudes nationales; ce qui n'est pas un avantage lorsque ces habitudes laissent beaucoup à désirer. Un pays, une province, où l'on est stupidement attaché aux routines démontrées défectueuses par le raisonnement et l'expérience, une province où l'on préfère les procès et la chicane au travail, gagneraient assurément beaucoup à changer leurs habitudes. On a remarqué dès long-temps que l'agriculture prospère quand les champs sont cultivés par leurs propriétaires; mais ce n'est guère que lorsque les propriétaires sont perfectionnés par l'éducation. Il est évident que le propriétaire cultivateur qui connaît, au moins dans leurs élémens, la physique, la chimie, la mécanique, un peu d'histoire naturelle et d'art vétérinaire, a des moyens de succès que n'a pas le rustre, soumis à tous les préjugés et dupe de tous les charlatans. Un pays aurait de grands élémens de prospérité, si beaucoup de propriétaires instruits étaient répandus dans les campagnes, et perfectionnaient l'agriculture de leur pays, soit directement par de meilleurs procédés, soit indirectement par de bons exemples (1).

La vraie méthode d'interroger la nature qui a été indiquée par Bacon, n'a été mise en pratique et appliquée un peu généralement, que depuis peu d'années. Ces progrès n'ont point encore agi comme ils doivent le faire, sur les arts in-

(1) Le goût de l'étude a d'autres avantages pour le propriétaire faisant valoir. La vie des champs, même lorsqu'elle est employée aux travaux de la terre, laisse de fort grands loisirs. Les mauvais temps, les longues soirées de l'hiver, ont leurs ennuis pour quiconque ne sait pas s'occuper à la maison. La lecture des livres futiles est bientôt épuisée et laisse beaucoup de vide; tandis que les lectures instructives sont inépuisables : elles suggèrent des expériences, des travaux, et procurent à l'habitant de la campagne des moyens d'instruction toujours très-rares loin des villes.

dustriels, notamment sur l'agriculture. Il n'est pas douteux que des propriétaires éclairés n'eussent beaucoup d'influence sur les progrès de cet art, et en général n'exerçassent une haute influence sur les prospérités du pays (1). Aux États-Unis, qui sont, de tous les pays, celui qui prospère le plus rapidement, les cultivateurs sont presque tous propriétaires.

Toutefois un propriétaire qui entreprend de faire valoir son bien, ne doit pas se dissimuler les inconvéniens du genre de vie qu'il embrasse. Comme dans toute entreprise industrielle, il faut, s'il veut réussir, qu'il exerce une surveillance de tous les instans; mais ici la nature de ses travaux le met en contact avec des gens de peu d'éducation; et avec plus de grossièreté, les gens de la campagne n'ont pas, quoi qu'on en dise, plus de qualités morales que les habitans des villes. Ils ne sont ni plus désintéressés, ni moins processifs. Ils ne savent pas se résoudre au moindre sacrifice pour en recueillir le fruit plus tard; ils ne voient jamais les affaires de haut, et sont lents à se décider. La vente des produits agricoles est vétilleuse. On est obligé d'avoir affaire aux consommateurs d'alentour et aux acheteurs du marché voisin; car les produits agricoles ne sauraient se transporter bien loin. On a pour concurrens des hommes d'une classe peu civilisée, et qui, n'ayant que des besoins bornés, peuvent se contenter de plus petits gains. On ne peut pas suppléer par la grandeur des entreprises à la modicité des profits. Une terre trop vaste ne saurait être bien surveillée; et une terre d'une étendue modérée n'est, sous le point de vue lucratif, qu'une assez petite entreprise.

« Vous ne voyez jamais, dit M. de Tracy (2), ou du » moins fort rarement, un homme ayant des fonds, de

(1) Les gros impôts et la grande concurrence dans tous les genres d'industrie en Angleterre, joints à la morgue qui dans ce pays accompagne la fortune, ont engagé beaucoup d'Anglais éclairés et d'une fortune bornée, à former des entreprises de culture en France depuis la paix de 1814. Ils y ont transporté des procédés perfectionnés qui seront imités d'abord de leurs voisins de campagne, et se répandront ensuite de proche en proche. Cette circonstance sera très-favorable à la France, si elle sait en tirer parti.

(2) *Idéologie*, tome 4, page 197.

» l'activité, et l'envie d'augmenter sa fortune, employer
» son argent à acheter une étendue de terre pour se mettre
» à la cultiver, et en faire son état toute sa vie. S'il l'achète,
» c'est pour la revendre, ou pour y trouver des ressources
» nécessaires à quelque autre entreprise, ou pour y préle-
» ver une coupe de bois, ou pour quelque autre spéculation;
» en un mot, c'est une affaire de commerce et non pas d'a-
» griculture. Au contraire, vous voyez un homme ayant
» un bon fonds de terre, le vendre pour en employer le prix
» à faire quelque entreprise ou à se procurer quelque état
» lucratif : c'est qu'effectivement l'agriculture n'est pas le
» chemin de la fortune. »

Dans cette observation l'estimable auteur ne tient peut-être pas assez de compte des bénéfices qu'on peut attendre de l'amélioration du fonds et des progrès d'un art encore assez peu avancé dans la plupart des pays du monde (1). Je sais fort bien que tout progrès a un terme, et qu'une époque viendra où les profits des fonds de terre seront peu susceptibles d'accroissement; mais ce terme est encore bien éloigné dans la plupart des lieux du globe. Les progrès de tous les arts sont favorables à ceux de l'agriculture. L'extension du commerce et des manufactures multiplie ses consommateurs. L'agrandissement des villes, l'ouverture des canaux de navigation étendent son marché. Combien on verrait plus de produits agricoles en France, et combien d'autres produits agricoles y acquerraient de la valeur, s'ils pouvaient sortir des lieux où ils ont pris naissance!

Arthur Young, qui visitait la France en 1789, estime que chaque arpent français ne produit que 18, tandis que le

(1) On dit la Chine très-avancée dans l'art agricole, et ses cultivateurs très-diligens; mais d'autres arts nécessaires à l'aménagement des terres y sont encore dans l'enfance. Ce sont des hommes qui montent l'eau pour les arrosemens et qui transportent les fardeaux les plus considérables en les répartissant sur un grand nombre d'épaules. Quel que soit le bas prix du travail humain à la Chine, des machines rempliraient les mêmes fonctions à meilleur marché, et les produits du pays n'en étant pas diminués, le pays nourrirait le même nombre d'hommes, et peut-être les nourrirait mieux que maintenant.

même espace de terrain en Angleterre, malgré l'infériorité du terroir, produit 28 (1). Et il est loin de croire que les terres de son pays soient aussi bien cultivées qu'elles pourraient l'être. Entre Châlons-sur-Marne et la Loge, le même voyageur remarqua des terres louées pour vingt sous l'arpent, qu'il jugeait susceptibles de produire pour 72 francs de sainfoin. Il pense que les friches du Bourbonnais, de la Sologne, du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, et les landes de Bordeaux, pourraient facilement être converties en prairies artificielles et nourrir de nombreux troupeaux. Il affirme que nos terres labourables dont le produit commun n'excède pas 5 à 6 grains pour un, pourraient en donner dix (2). Cet auteur n'était point un agriculteur de cabinet; c'était un vrai cultivateur; aussi convient-il en même temps que, pour accroître à ce point le revenu des terres, il faut des lumières, de l'expérience, de la prudence, de l'esprit de suite et de l'activité.

Tels sont les immenses progrès dont l'art agricole est susceptible en France, et ces progrès seraient beaucoup accélérés si l'on voyait plus souvent les propriétaires aisés faire valoir par eux-mêmes leurs terres. D'autres motifs encore devraient les porter à prendre ce parti. Si l'on gagne moins sur sa terre, on y vit plus économiquement; et cette raison devrait déterminer surtout les familles nombreuses. Si ce genre d'affaires exige des soins multipliés, il présente des occupations sans cesse variées, et laisse quelques doux loisirs. Ce qu'un propriétaire aisé et économe fait pour améliorer son bien, lui demeure; toutes ses économies lui profitent. Il a des vues plus étendues que le fermier; il est plus facilement en relation avec la partie éclairée de sa nation. Il ajoute à ses bâtimens, à ses clôtures; il abreuve sa

(1) Il est probable que, depuis 1789, l'agriculture française a fait de grands progrès; cependant la Sologne et la Champagne pouilleuse sont encore au même état, et quant aux provinces améliorées, comme l'agriculture anglaise a fait de grands progrès de son côté, on peut supposer que le rapport dans l'état de l'avancement, est encore à peu près le même dans les deux pays.

(2) Tome 2 de l'anglais, page 96.

terre par des irrigations, ou bien il la dessèche par des fossés d'écoulement. Ces dépenses sont des économies, puisqu'elles élèvent la valeur du fonds. Enfin le charme de la propriété, le plaisir d'améliorer, d'embellir le sol qui lui appartient, de travailler pour ses enfans, de s'emparer d'un temps qu'on ne doit point voir et d'agir encore lorsqu'on ne sera plus, suivant l'expression heureuse de M. de Sismondi, tout cela n'a-t-il donc pas son prix?

Les agriculteurs se plaignent souvent du défaut de consommation. *A quel propos,* disent-ils, *multiplierions-nous la quantité de notre blé ou de notre vin? nous ne pouvons pas vendre ce que déjà nous produisons.* Cette plainte semble démentir une vérité qui recevra son développement plus tard; c'est que les hommes se multiplient là où la production augmente. Pourquoi dans certains cantons reculés et où la communication avec le reste du pays n'est pas facile, la population, les consommateurs ne se multiplient-ils donc pas avec les produits?

C'est, messieurs, parce qu'il ne s'y trouve pas d'autres industries en même temps que l'industrie agricole. Pour consommer les produits de l'agriculture, il ne suffit pas de savoir boire et manger, il faut pouvoir acheter ces produits; et, pour pouvoir les acheter, il faut savoir gagner, savoir produire de son côté. C'est avec des objets fabriqués sur les lieux, ou apportés de plus loin, que l'on peut acheter le pain, le vin, la viande, tous les produits, en un mot, de la terre. Si nous pouvons assigner ce qui nuit à la production de tous autres produits que ceux de l'agriculture, nous saurons ce qui arrête la vente de ceux-ci.

La première condition pour qu'un pays acquière de l'industrie, c'est que les habitans en sentent le prix, et veuillent surmonter la paresse commune à l'homme et aux animaux, lorsqu'ils ne sont pas stimulés par le besoin et par les goûts inhérens à la civilisation. Dans cet état imparfait de la civilisation où nous retiennent d'anciennes habitudes, les hommes qui se trouvent pourvus de quelques avantages qui ne sont pas le fruit de leurs efforts personnels, tels que

la propriété d'un petit bien-fonds, ou d'une place qu'ils ne doivent qu'à l'imperfection de l'organisation politique, aiment mieux jouir, dans l'oisiveté, d'un revenu médiocre, que de chercher à l'accroître par l'activité de leur esprit et de leurs corps. Des familles indolentes ne forment pas des enfans industrieux; et, quand il s'en rencontre de tels, ils vont ailleurs exercer leurs talens. Un propriétaire se plaint de ne pas trouver le débit de ses denrées! la faute en est à lui. Au lieu de se livrer à des travaux utiles, une grande partie de son temps se dissipe à la chasse, au billard, au jeu, dans des cafés. Avec un génie plus inventif, une activité mieux entendue et plus persévérante, il formerait, pour lui ou pour les siens, des entreprises industrielles petites ou grandes, qui seraient des pépinières de consommateurs. Il serait imité par d'autres; le pays se peuplerait, et les produits manufacturés trouveraient à leur tour des consommateurs soit dans le pays, soit au dehors.

Mais il ne suffit pas, pour produire dans l'industrie manufacturière, de faire au hasard des étoffes, des faïences, des boucles ou des aiguilles; il ne faut faire que les choses dont la valeur puisse payer les frais de production. Il faut par conséquent être en état de calculer ces frais, et connaître les élémens propres à fonder la valeur vénale du produit lorsqu'il sera terminé (1).

Il faut à la vérité des capitaux pour alimenter les entreprises d'industrie. Or, les capitalistes des grandes villes n'osent pas hasarder leurs fonds dans des industries éloignées, avant que ces industries aient fait leurs preuves, et soient depuis long-temps établies. Il faut donc qu'elles marchent graduellement et commencent par s'alimenter des épargnes faites dans chaque canton. Quand par ces moyens une province reculée devient industrieuse, quand elle sait établir des communications avec le reste du pays, sa prospérité va croissant, les capitaux y affluent de plus loin;

(1) C'est un des grands avantages de l'économie politique que de répandre ce genre de connaissances et de les rendre usuelles.

on y forme avec plus de confiance des entreprises industrielles; les besoins des habitans s'y multiplient avec leurs richesses; dès-lors les produits de la terre et les travaux agricoles y sont portés à leur plus grande valeur.

Vous voyez que, de toutes manières, nous sommes toujours ramenés à ce résultat, que, si un canton ne prospère pas autant que son terrain et sa situation le comportent, c'est toujours faute d'industrie et de capitaux. Ce sont là les élémens de toute prospérité. Or, on a de l'industrie lorsqu'on devient intelligent et actif; et l'on a des capitaux, lorsqu'on sait faire des épargnes.

Après l'exploitation par les propriétaires, celle qui paraît la plus favorable au bon aménagement des terres, est celle des fermiers qui ont de longs baux. Il est évident en effet que le fermier se donnera plus de peines, fera plus de sacrifices pour la bonification du fonds, s'il doit en jouir long-temps, que s'il est exposé à être renvoyé au bout de peu de temps et à voir un successeur recueillir le fruit de ses idées, de ses travaux et de ses dépenses. On attribue avec raison l'intelligence et la diligence des fermiers anglais aux longs baux en usage de leur pays, où ils sont fréquemment assurés de leur exploitation pour 27 ans, et même pour un plus long terme, par suite des renouvellemens que l'usage favorise. Ils jouissent d'autant plus tôt qu'ils se hâtent davantage d'exécuter les bonifications (1).

Les bonnes terres, les fermes garnies de bons bâtimens, attirent de bons fermiers; elles promettent des entreprises assez importantes pour tenter des hommes qui jouissent de quelque fortune et de quelque capacité. C'est un motif de plus pour les propriétaires de faire des sacrifices pour améliorer leurs biens. Qui est-ce qui se présente pour exploiter

(1) Un économiste allemand, M. Schmalz (tome I, page 85), met l'exploitation par des fermiers, au-dessus même de celle des propriétaires, parce qu'un fermier est obligé de hâter les améliorations dont il est capable, afin d'en jouir pendant la durée de son bail qui a un terme, et parce qu'il est plus généralement d'ailleurs homme de métier et de pratique, que le propriétaire.

une ferme en mauvais état? Des hommes qui ont peu de ressources pécuniaires et peu de ressources intellectuelles; des hommes incapables de s'élever au-dessus de l'état de paysans. Et, en raison même de ce peu de ressources, les propriétaires sont obligés de réduire l'importance de leurs lots de terre et de louer séparément des terrains dépourvus de bâtimens d'exploitation, à d'autres fermiers du voisinage, si par hasard il s'en trouve, ou bien à de petits propriétaires qui, pour occuper mieux leur temps, ajoutent cette exploitation à la culture qu'ils font de leur mince héritage. Les terres ainsi louées, offrent en général à leur propriétaire un plus fort loyer que si elles étaient réunies en grandes fermes, parce qu'il y a plus de concurrens pour les louer; mais aussi ces petits fermiers présentent moins de garanties; ils n'entretiennent pas le fonds en si bon état; et il faut souvent leur faire des remises (1).

Quand le sol est encore plus ingrat, ou quand, par l'effet de différentes circonstances, les petits propriétaires ruraux sont rares, les grands propriétaires n'ont pas cette ressource de former de petites fermes; il n'y aurait personne pour les leur demander; elles ne vaudraient pas qu'on y amenât des domestiques, un mobilier, des attelages, des troupeaux. Ils prennent un autre parti et forment des *métairies*, c'est-à-dire, des exploitations qu'ils garnissent de bestiaux, d'ustensiles, de tout ce qui est indispensable pour les mettre en valeur, et ils y établissent une famille de paysans, appelés *métayers* (travailleurs à moitié fruits), avec qui l'on convient d'ordinaire que l'on partagera le produit pour les indemniser de leurs peines. On attache à ces exploitations, autant et plus de terres qu'il n'y en a dans les grandes fermes, surtout en y comprenant les terrains vagues qui sont communs dans ces cantons-là, et qui servent comme pacages. La quantité de bestiaux que l'on confie au métayer et dont il est obligé de partager l'augmentation avec son propriétaire, se nomme *cheptel;*

(1) Destutt-Tracy, *Élémens d'idéologie*, IIe sect., Ire part., chap. 4.

et comme il n'a rien pour en répondre, le propriétaire ou son agent exercent une surveillance active pour empêcher que le métayer n'entame, par des ventes trop nombreuses de bestiaux, le fonds qu'il avait en entrant.

Ce genre d'exploitation est misérable, parce qu'il est conduit avec trop peu de capitaux, et qu'il éteint tout encouragement pour économiser et pour faire des améliorations; car celui des deux (du propriétaire ou du métayer) qui fait une amélioration, ne retire que la moitié du fruit de sa dépense, puisqu'il est obligé d'en partager le produit. M. de Tracy, qui a des propriétés dans le Bourbonnais, pays où cette manière d'exploiter est usitée, assure que, lorsque le terrain est trop mauvais, la moitié des produits est insuffisante pour faire vivre, même misérablement, les hommes nécessaires pour le mettre en valeur. Ils s'endettent, et l'on est obligé de les renvoyer. Cependant on en trouve toujours, car il y a toujours des malheureux qui ne savent que devenir. Il ajoute qu'il connaît de ces métairies qui, de mémoire d'homme, n'ont jamais nourri leurs laboureurs (1).

Les baux emphytéotiques, dont la durée s'étend jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans, sembleraient devoir tenir lieu des avantages dont jouissent les terres qui sont cultivées par leurs propriétaires. Leur but, ainsi que l'indique l'étymologie du mot, est de faire jouir le fermier des plantations qu'il fait. On attribue à ces longues jouissances, les améliorations qu'on remarque dans plusieurs provinces de la Toscane, où le grand-duc Pierre Léopold distribua en emphytéoses presque tous les domaines de la couronne. Mais de si longs baux dépouillent le propriétaire immé-

(1) M. de Sismondi qui, dans son *Économie politique*, vante beaucoup l'exploitation par métayers (*), avait cependant avoué, dans son *Tableau de l'agriculture toscane*, que de dix métayers à peine en trouve-t-on, dans le pays qu'il décrit, un seul qui ne doive rien à son propriétaire (**).

(*) Tome I, p. 190.
(**) Page 212.

diat de la plupart des agrémens de la propriété, sans les transmettre au fermier. Qu'est-ce en effet pour le propriétaire auquel doit revenir le fonds, qu'un terrain transformé, pour ainsi dire, en une rente, et dont la jouissance et la disposition lui sont interdites pour la vie? M. de Sismondi remarque en outre (1) que ces baux doivent entraîner des procès dont la décision devient d'autant plus difficile, et même injuste, que le droit, de part et d'autre, est plus ancien, et que les parties contractantes n'existent plus.

(1) *Nouveaux Principes*, tome I, pages 238 et 240.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE.

Beaucoup de volumes ont été écrits sur les avantages réciproques de la grande et de la petite culture, c'est-à-dire, de la culture des terres par un petit nombre de grands entrepreneurs, ou par un grand nombre de petits. Dans beaucoup de cas, cette question ne peut pas devenir un sujet de délibération; elle est décidée par la nature du terrain et par les circonstances locales. Dans un pays montueux et coupé, de petits cultivateurs seuls peuvent solliciter avantageusement le sol. On ne peut pas cultiver en grand le dos d'une montagne où il faut quelquefois remonter à la hotte des terres qu'entraînent les pluies; un grand entrepreneur ne saurait aménager convenablement les jardins potagers ou fruitiers qui approvisionnent les marchés d'une grande ville. Il faut, pour donner à la culture les soins journaliers qu'exigent certains produits, que l'ouvrier ait un intérêt direct dans les bénéfices qui en résultent; les grands propriétaires de vignobles n'en dirigent pas eux-mêmes la culture : ce sont des vignerons intéressés, de petits cultivateurs, qui s'en chargent. Ce n'est guère que dans les pays de plaines et susceptibles d'être exploités par des machines, telles que la charrue, le rouleau, la herse, la machine à battre le grain, etc., que l'on rencontre des entreprises conduites par le propriétaire ou le fermier, et où l'on exploite des terres de trois cents à quatre cents arpens.

Mais dans les pays de plaines, dans ceux où l'on peut consacrer de vastes terrains à chaque espèce de culture, il

peut être utile de savoir si la terre est plus avantageusement sollicitée par de grands ou bien par de petits entrepreneurs; car la législation et l'administration peuvent être plus ou moins favorables à l'agglomération ou à la division des propriétés, et par suite à la multiplication ou à la réduction des grandes entreprises de culture.

On a dit, en faveur des grandes entreprises, que le travail des capitaux s'y allie plus facilement avec le travail des hommes; qu'elles donnent de plus gros produits à la société, proportionnellement au nombre d'hommes qu'elles occupent, et qu'il en sort par conséquent une quantité de produits capable d'alimenter, en dehors de l'agriculture, un plus grand nombre de travailleurs occupés, de leur côté, à multiplier les richesses nationales. Pour représenter par des chiffres cet excédant de population que peuvent nourrir les grandes fermes sur les petites, Arthur Young compare le nombre des cultivateurs occupés et nourris par des fermes de différentes grandeurs, en supposant d'ailleurs une égale fertilité. Il résulte de ses calculs que, dans les petites entreprises, celles qui n'ont qu'une seule charrue, et qui occupent un fermier et un valet de ferme, chaque homme ne peut cultiver que 15 acres; tandis que, dans une entreprise de trois charrues, qui occupe le fermier et trois valets, chaque homme cultive 18 ½ acres. Dans les premières, chaque cheval cultive 11 acres, et dans celles de trois charrues, chaque cheval en cultive 14 ⅔.

D'après ces données, un canton de dix mille acres d'étendue (1), s'il était cultivé par des entreprises d'une charrue, occuperait

666 cultivateurs et 1000 chevaux;

tandis que s'il était cultivé par des entreprises de trois charrues, avec un produit égal, il n'occuperait que

545 cultivateurs, et 681 chevaux.

D'où il résulte encore que dans le second cas, à égalité de produits, les frais de culture sont moins considérables, et

(1) Environ quatre mille hectares ou 11,764 arpens.

le pays, indépendamment de ce que réclame l'agriculture, peut nourrir et obtenir le travail de

121 hommes et de 319 chevaux de plus que le canton cultivé par de petites entreprises. Dans tous les cas, le travail et la subsistance du travailleur comprennent le travail et la subsistance de sa famille. Le produit total étant le même, les travailleurs qui ne sont pas nourris sur la terre, le sont des produits de la terre, qu'ils achètent par leur travail, et leur travail pouvant s'appliquer aux manufactures et aux arts de l'intelligence et de l'imagination, on peut supposer qu'un pays à grande culture est plus civilisé, plus avancé qu'un autre.

L'excédant de la valeur des produits sur les frais de culture, formait ce que les disciples de Quesnay nommaient le *produit net*, et cet excédant se trouvant proportionnellement plus considérable dans les grandes entreprises que dans les petites, ce mode de culture était fort préconisé par eux. Il l'est également par les agronomes anglais, et l'on ne peut nier les conséquences qu'ils en tirent: dans les cantons cultivés par de grands entrepreneurs de culture, il y a moins de population rurale et plus de villes industrieuses et peuplées; or, c'est dans les villes que se perfectionne la civilisation.

On regarde aussi la grande culture comme plus favorable aux accumulations et aux améliorations qui ne peuvent avoir lieu qu'à l'aide des capitaux. Il est vrai encore qu'un grand propriétaire ou un fermier capable d'être à la tête d'une vaste exploitation, ont, pour accumuler, des facilités que n'a pas un petit propriétaire; mais, pour l'avantage du pays, il est peut-être moins essentiel de favoriser une forte production et de fortes économies dans un petit nombre de grandes entreprises, qu'un esprit d'ordre et d'industrie parmi la foule des petits entrepreneurs. Je ne sais s'il ne se trouve pas sur les petites propriétés foncières des paysans de certaines parties de la Suisse ou de l'Allemagne, dans une pareille étendue de terre, une valeur capitale aussi considérable que sur les plus grosses fermes de l'Angleterre.

Si cela n'est pas toujours ainsi, si l'on voit des paysans propriétaires vivre dans l'ordure et dans la misère, ce n'est donc pas à l'exiguïté de leur héritage qu'il faut l'attribuer, c'est à l'exiguïté de leurs capitaux; et leurs capitaux sont nuls, soit en raison de la rapacité du fisc, soit en raison de l'incurie, de l'ignorance, de la paresse des cultivateurs. Le temps que les gens de la campagne perdent au coin de leur feu, ou sur le pas de leurs portes, ou au cabaret, pourrait être employé à quelque occupation utile. Quand le propriétaire d'une chaumière et d'un petit terrain ne trouve pas du travail comme journalier, il est rare qu'il ne puisse pas, avec un peu d'intelligence et d'activité, exécuter dans son intérieur quelques travaux manufacturiers, pour son usage ou pour la vente, et se créer ainsi quelques économies. N'est-ce pas une amélioration qui est toujours à sa portée que de nettoyer les alentours de sa demeure pour l'assainir, d'enclore son terrain et de planter quelques arbres? Un arbre devient un capital; et, pour le former, il ne s'agit que de ficher une branche en terre. Une culture misérable n'est donc pas la compagne nécessaire de la petite culture; mais elle est inévitablement la compagne de l'ignorance et de la paresse.

La preuve en est dans la prospérité qu'on rencontre souvent dans des pays entièrement cultivés par de petits entrepreneurs, mais intelligens et actifs. Là le moindre coin de terre est soigneusement mis à profit. Jamais la terre ne se repose. On cultive côte à côte plusieurs produits différens; ils se succèdent plusieurs fois dans l'année; le petit cultivateur élève un porc, des poules, une vache; les moindres engrais sont recueillis; et, s'il n'a qu'un seul champ, l'usage de la charrue ne lui est pas interdit, car les gros fermiers sont empressés de donner des labours à façon.

En admettant même que les grandes entreprises soient plus favorables à la production, on ne peut nier qu'il y ait aussi des avantages dans un certain mélange de grandes et de petites entreprises. Dans les premières, on fait sans

doute de meilleures récoltes de céréales, de plantes oléagineuses et fourragères; on élève des troupeaux. Dans les autres, on cultive selon les climats, des oliviers, des abeilles, des vers à soie, du chanvre, des châtaignes, des fruits, des légumes (1). Les gros cultivateurs fournissent des charrois pour le transport des denrées; les petits fournissent des bras pour le moment des grandes récoltes. Ils se prêtent de mutuels secours.

Telles sont les principales raisons qu'on a données en faveur des grandes et des petites cultures, sous le rapport de la quantité de richesses produites. La division des terres en grandes et en petites propriétés donne lieu à des considérations politiques et morales très-importantes en elles-mêmes, mais qui s'éloignent de mon sujet actuel (2).

La nature des choses a mis des bornes nécessaires à la grandeur des entreprises d'agriculture. Le cultivateur ne saurait, sans perdre beaucoup de temps, se transporter, lui, ses chevaux et ses outils, à de trop grandes distances. Le maître surveille mal des terrains éloignés les uns des autres. Les produits de l'agriculture sont encombrans et lourds; s'il faut les amener de trop loin pour les rentrer dans les granges ou dans les pressoirs, les frais de production en sont trop augmentés. L'entrepreneur ne peut pas, comme un manufacturier, établir un ordre constant et qui soit toujours le même, pour toutes les parties de son entreprise, et pour chacun de ceux qu'elle emploie. La direction d'une entreprise agricole exige une suite de petites décisions à prendre, qu'on ne peut se dispenser de changer selon les occurrences, selon le temps qu'il fait et la saison de l'année. Une gelée survient; il faut occuper à des trans-

(1) Un village près de Paris, Montreuil, s'est enrichi par la culture des espaliers; un autre, Fontenay-aux-Roses, par la culture des roses.

(2) Les substitutions et les droits de primogéniture ont eu des effets déplorables en Italie, en Espagne et ailleurs. Ils en ont produit de fâcheux, mais d'un autre genre, dans la Grande-Bretagne. En France, l'égalité des partages a peut-être conduit à une trop grande subdivision des propriétés; mais il ne paraît pas que cette subdivision soit accompagnée d'inconvéniens aussi graves.

ports, les chevaux qui étaient au labourage. Tel engrais vient à s'offrir, il faut décider à quelle pièce de terre il est propre. Jamais deux années de suite le même terrain ne peut être cultivé de même; et quelle variété dans les produits! des grains, des bestiaux, des bois, des légumes, des fruits, du vin, des oiseaux de basse-cour, du beurre, et tant d'autres choses! Il s'agit de recueillir, de préparer, de vendre tous ces objets si divers. Rien ne peut se faire d'une manière constante, suivant un ordre établi; il faut que le chef se mêle de tout, surveille tout, décide de tout par lui-même.

C'est pourquoi l'on ne voit guère de ferme où l'on exploite plus de 400 à 500 arpens. Mais ce qui est une très-grande entreprise agricole, serait une fort médiocre entreprise manufacturière ou commerciale. Il faut 30 mille francs, plus ou moins, de capital circulant, pour être fermier de la plus grosse ferme qu'un homme puisse conduire. C'est sur cette somme que roule la masse d'affaires qu'il peut remuer, ce qu'il peut fabriquer et vendre; et encore ce capital ne saurait, comme dans beaucoup d'entreprises de commerce, être avancé et rentrer plusieurs fois par an. Il faut tout au moins une année pour achever la plupart des produits de l'agriculture. L'action du capital ne saurait se multiplier par l'activité de la fabrication. C'est une borne mise par la nature des choses aux entreprises qui ont l'agriculture pour objet. Nous verrons que cette borne n'existe pas pour certaines entreprises qui ont des analogies avec l'industrie agricole, mais non avec la culture des terres, comme l'exploitation des mines et des pêcheries.

En Irlande, il y a beaucoup de gros propriétaires qui se trouvent en possession de leurs terres par suite des chances de la politique, et en vertu des confiscations qui accompagnèrent l'accession du prince d'Orange. Cette classe de propriétaires habiteraient désagréablement des provinces où ils sont regardés comme des spoliateurs. Sans s'intéresser au bonheur de ces provinces, ils ne cherchent qu'à en tirer le plus de revenus qu'ils peuvent, et à le manger

en Angleterre. Il en est résulté un système de culture à la fois déplorable, et cependant favorable à la population ; système qui résout le problème de faire vivre les hommes en consommant le moins qu'il est possible.

Un grand propriétaire loue son bien, non pas à un fermier, mais à un agent qui lui répond de son revenu. Cet agent partage le bien en plusieurs grandes portions qu'il loue à des agens secondaires qui partagent leurs portions entre plusieurs autres agens que l'on pourrait appeler *tertiaires*, qui sous-louent à leur tour de petits lots de terrain à de pauvres familles qui élèvent une espèce de hutte en terre et cultivent des pommes de terre. C'est la culture qui, à la latitude de l'Irlande, procure le plus de matière alimentaire à égalité de terrain. Ces familles indigentes élèvent ainsi quelques enfans, qui, à mesure qu'ils grandissent, cherchent à leur tour à s'accoupler, et pour cela sollicitent un nouveau coin de terre avec sa cabane. Les agens tertiaires qui ne sont que des espèces de paysans, sont plus à portée qu'un propriétaire de faire payer, soit en nature, soit en argent, tous ces petits loyers, et présentent aux agens secondaires un peu plus de garanties que le cultivateur immédiat qui ne possède rien en propre ; et les agens secondaires en présentent encore plus au principal locataire qui est un homme d'affaires important.

On voit que ce genre d'exploitation met les pauvres agriculteurs entre eux dans un état de concurrence perpétuel pour obtenir des terres à loyer ; car ils ne sauraient vivre sans un petit terrain, et ne peuvent l'obtenir qu'en enchérissant les uns sur les autres. Pour enchérir, pour payer en même temps l'impôt et leurs prêtres, il faut qu'ils se réduisent à ne consommer que ce qui est rigoureusement indispensable au soutien de la vie. Le cri de la nature les oblige à partager leur chétive portion avec leurs enfans ; et, lorsque la saison est contraire aux pommes de terre, nul autre supplément ne vient à leur secours. Ils mendient ou ils volent, ou bien se soulèvent en masse. L'ignorance, la superstition, sont les compagnes de la misère. L'état de l'Irlande est

une des plaies de l'Angleterre, dont elle pourrait devenir une des plus fertiles provinces (1).

(1) Je crois que l'état de l'Irlande est très-susceptible de remèdes; mais je me garderai bien de les proposer, parce qu'il faudrait que j'eusse une connaissance plus intime du pays, et parce qu'ils choqueraient trop de préjugés enracinés en Angleterre, et trop d'intérêts puissans, pour pouvoir être bien accueillis.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

DE LA CULTURE DU SUCRE ET DE L'ESCLAVAGE DES NÈGRES.

On a vu, dans les trois derniers siècles, des Européens se disant chrétiens et civilisés, renouveler, et même d'une manière plus criante, le système des païens et des barbares qui cultivaient leurs terres par des esclaves et à coups de fouet. Les conquérans qui envahirent les îles du golfe mexicain, ne pouvant soumettre les indigènes, les exterminèrent, et allèrent aux côtes d'Afrique enlever de force des nègres qui ne leur avaient jamais fait de mal, pour cultiver des îles qu'ils n'occupaient que par le droit du plus fort, et qu'ils avaient rendues désertes. Il en est résulté un système de culture qu'il convient d'apprécier dans un cours d'économie politique.

Avant que les principes de l'économie des sociétés fussent bien connus, on croyait qu'il convenait à une nation de cultiver, sur son territoire, les denrées de sa propre consommation, plutôt que de les produire sous une autre forme, et de les obtenir par des échanges; c'est-à-dire, plutôt que de les acheter de la main des étrangers, même lorsque l'on pouvait, par ce dernier procédé, les obtenir à moins de frais. Conséquemment on attachait une haute importance à posséder, dans les contrées équinoxiales, des colonies où l'on cultivât ces denrées que l'Europe ne pouvait pas produire. Depuis les derniers progrès des sciences économiques, au moyen desquels on a pu se convaincre que tout progrès industriel consiste à pouvoir acquérir à un moindre prix, les mêmes produits, quelle que soit la voie

par laquelle on se les procure (1), la question s'est réduite à savoir si le sucre, par exemple, revient moins cher étant cultivé dans des colonies dépendantes de notre nation, que lorsqu'on se le procure par la voie du commerce avec l'étranger.

Il y avait un moyen simple de décider la question. C'était d'assujettir à un droit égal tous les sucres, de quelque part qu'ils vinssent. Les consommateurs alors les auraient tirés des lieux qui les fournissent au meilleur marché. Ce n'est point ainsi qu'on a fait. Pour nous obliger à préférer les sucres de nos colonies qui coûtent plus cher, on a chargé de plus gros droits d'entrée ceux des contrées étrangères qui coûtent moins. La loi qui nous régit en France au moment où ceci est écrit, soumet les sucres qui viennent des possessions étrangères, à un droit qui excède de 50 fr. par quintal métrique, le droit que paient les sucres qui viennent des colonies françaises. Et ce qui peut faire supposer que ces derniers reviennent à 50 fr. par quintal métrique plus cher que les sucres étrangers, c'est qu'il s'en trouve toujours quelque peu de ces derniers qui consentent à supporter ce droit, et qui peuvent néanmoins se vendre sur notre marché au même prix que les sucres des îles françaises. S'ils ne payaient qu'un droit égal à ces derniers, on pourrait donc nous les fournir à 50 fr. meilleur marché.

On a, par cette politique, encouragé une production désavantageuse, une production qui donne de la perte; et, pour que les auteurs de cette perte, c'est-à-dire, les colons, ne la supportassent pas, on l'a fait supporter aux consommateurs français. La consommation actuelle du sucre en France est évaluée à cinq cent mille quintaux métriques; or, si nous achetions cette quantité dans l'Inde ou ailleurs, à 50 francs meilleur marché, par quintal métrique, il est évident que, même en payant les mêmes droits d'entrée, le quintal métrique nous reviendrait à 50 francs de moins: ce qui nous procurerait une épargne annuelle de 25 millions, que nous pourrions consacrer à d'autres achats, à d'autres jouis-

(1) *Voy.* au chap. 9 de la 1re partie, ce qui constitue les progrès de l'industrie.

sances, sans que le commerce français gagnât moins, sans que le trésor public vît diminuer ses recettes. Il est même probable que le commerce et le trésor recevraient davantage; car une diminution d'un quart, sur le prix de cette denrée, en augmenterait considérablement la consommation.

Devons-nous, demandera-t-on, sacrifier les intérêts des habitans de la Martinique et de la Guadeloupe, qui sont nos concitoyens, ou du moins issus de nos concitoyens? Je demanderai à mon tour s'il faut sacrifier davantage les intérêts des habitans de la France, qui nous tiennent encore de plus près. Ne faut-il pas plutôt, loin de favoriser une culture fâcheuse avec laquelle il faut nécessairement qu'il y ait quelqu'un de sacrifié, la décourager, amener par degrés un changement de système?

Il le faut d'autant plus, que ce système défectueux ne peut lutter avec succès contre la force des choses. Malgré le sacrifice qu'on exige de nous en nous faisant payer le sucre plus cher que nous ne devrions le payer, malgré les frais de marine militaire et de garnisons, malgré les guerres que l'on nous force à livrer pour défendre nos îles à sucre (1), malgré les outrages dont on se rend coupable envers l'humanité pour en maintenir la culture, on n'en peut pas venir à bout; nos colons se ruinent, car ils s'endettent tous les jours davantage.

A quoi tiennent ces frais de production supérieurs à la valeur naturelle du produit? Est-ce au mode de cultiver par des mains esclaves? est-ce à l'inhabilité des planteurs, ou à des difficultés plus grandes à surmonter que celles qu'on rencontre ailleurs? J'avoue que ces différentes questions me semblent d'une solution difficile.

(1) Les régimens qu'on embarque pour ce service sont décimés par le climat, et n'y vont qu'avec une extrême répugnance. C'est même une question de droit public que de déterminer si la conscription militaire de tous les citoyens d'un certain âge, et qui pourrait être justifiable par la nécessité de défendre son pays contre une invasion étrangère, l'est également lorsqu'il s'agit d'aller en Amérique pour soutenir de force un régime contre nature.

C'est une combinaison qui paraît assez ridicule que de faire en Europe des armemens de navire dispendieux, d'aller, à mille lieues de distance, acheter des hommes, et de les transporter deux mille lieues plus loin, dans un autre hémisphère, pour n'y exécuter que le travail d'un manœuvre grossier. Les risques de la traite des nègres, de même que la honte attachée à cet infâme trafic, veulent être couverts par le gain qu'on y fait; ce qui porte assez haut le prix d'un nègre rendu aux Antilles. Celui qui l'achète fait donc les frais de l'intérêt de son prix d'achat; cet intérêt est viager, puisque le capital est perdu à la mort de l'esclave, et il faut l'évaluer à un taux élevé, car les colons ne sauraient emprunter à un taux modéré. Il y a de plus bien du déchet à essuyer sur cette triste marchandise. Beaucoup d'esclaves meurent de chagrin, ou d'excès de fatigue, ou par des suicides. On est obligé de les soigner dans leurs maladies, et (à moins d'être bourreau) de les nourrir dans leur vieillesse. Tous ces frais représentent le salaire que l'on paie à un ouvrier libre, et doivent représenter un salaire élevé.

Il paraîtra plus dispendieux encore, si l'on considère le peu d'intérêt que l'esclave a de faire beaucoup d'ouvrage et de le faire bien. Il est directement intéressé à cacher tout ce qu'il peut de sa capacité pour le travail; car, si l'on savait qu'il peut davantage, on augmenterait la tâche qu'on lui impose. Le nègre ne travaille que sous le fouet du commandeur; mais, outre que le fouet est un stimulant très-imparfait, les coups de fouet eux-mêmes sont une main d'œuvre qui ne laisse pas d'être coûteuse, car les surveillans sont payés plus cher que les simples ouvriers.

Enfin, comme tous les frais doivent entrer en ligne de compte, dans le vieux système de l'esclavage, aussi bien les frais causés par les maîtres que par leurs subordonnés, on trouvera dans l'exploitation des terres aux colonies, des frais énormes dans le genre de vie des planteurs. Le régime de l'esclavage veut, dit-on, que le blanc soit entouré de faste et nourri de sensualités, pour que le nègre soit tenu dans le

respect et dans la crainte. Il faut au planteur, à sa femme, à ses enfans, pour les servir, beaucoup de nègres et de négresses inutiles pour la production. Dans un compte bien fait des frais de production, il faut donc ajouter à l'entretien des nègres ouvriers, l'entretien bien plus coûteux des nègres domestiques.

Convenons-en : il résulte de tout cela un système de corruption vicieux, et qui s'oppose aux plus beaux développemens de l'industrie. Un esclave est un être dépravé, et son maître ne l'est pas moins; ni l'un ni l'autre ne peuvent devenir complètement industrieux, et ils dépravent l'homme libre qui n'a point d'esclaves. Le travail ne peut être en honneur dans les mêmes lieux où il est une flétrissure. L'inactivité de l'esprit est chez les maîtres la conséquence de celle du corps; le fouet à la main, on est dispensé d'intelligence (1).

Les hommes qui, soit en Europe, soit aux îles, sont intéressés ou seulement habitués au genre d'exploitation qu'on y a suivi jusqu'à présent, et que l'on suit encore dans toutes celles qui ne sont pas émancipées, apportent en preuve de l'excellence de ce régime l'autorité de l'expérience, en disant : « Voyez la prospérité où s'étaient élevés, sous le » régime de l'esclavage, Saint-Domingue, la Martinique, la » Guadeloupe, la Jamaïque, Cuba, etc. Est-ce un mauvais » mode d'exploitation que celui que couronne le succès ? »

Messieurs, en économie politique, les causes sont si nombreuses, et agissent d'une manière si compliquée, que les demi-savans, les observateurs superficiels s'y méprennent souvent. Deux faits qui marchent ensemble leur paraissent tenir l'un à l'autre; et leur conviction est quelquefois si forte, qu'il s'étonnent de votre incrédulité, et s'en irritent. Je ne pense point que ce qu'on se plait à appeler la prospérité des colonies du golfe mexicain, soit le résultat de la manière

(1) Je ne peux entrer ici dans des détails qui prouveraient la détestable influence morale et politique de l'esclavage domestique. Ce sujet a été admirablement bien traité par M. Charles Comte, dans son *Traité de Législation*, liv. V.

dont elles étaient, et dont quelques-unes sont encore exploitées. Je croirais à leur prospérité, si, abandonnées à leurs propres moyens, sans le secours et les dépenses des gouvernemens européens, sans les capitaux qu'y apportent journellement les spéculateurs de leurs métropoles, et sans le monopole que leur assurent les droits qu'on asseoit sur les produits semblables aux leurs, j'avais vu leurs produits et leur population doubler tous les vingt ans, ainsi qu'on l'a vu dans des colonies devenues indépendantes. Mais telle quelle, cette prospérité a été beaucoup moins grande qu'elle n'aurait dû l'être dans les circonstances extraordinairement favorables où se sont trouvées les colonies des Européens.

Les progrès rapides que l'Europe a faits, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, dans l'agriculture, le commerce et les arts, et par conséquent en richesse et en population, lui ont rendu toujours plus nécessaires les produits que nous appelons *denrées coloniales*, et lui ont permis de les payer chèrement. Il y a deux siècles que l'on ne trouvait du sucre que chez les apothicaires, où on le vendait à l'once; et dès les dernières années de l'ancien régime, la France seule en consommait 50 millions de livres. Au temps de Henri IV, le café était absolument inconnu en France, et maintenant il n'est pas un seul de nos portefaix qui ne prenne sa tasse de café. Cette demande graduellement croissante, et l'approvisionnement venant d'un petit nombre d'îles, dont le sol était encore bien loin d'être cultivé en totalité, ces denrées ont été constamment tenues à un prix de monopole, à un prix supérieur à leurs frais de production, tout gros qu'ils étaient; et par conséquent très-avantageux pour leurs producteurs; c'est-à-dire, pour les entrepreneurs de la culture et du commerce qui nous les procuraient; car, pour ce qui est des pauvres nègres, producteurs aussi, ils retiraient la moindre part de la valeur des produits. Cet avantage, dérivant des progrès de l'Europe, était encore accru par le privilége exclusif qu'avaient les îles françaises d'approvisionner la France et les pays que la

France fournissait; ce qui contribuait à élever le prix de leurs produits à un taux véritablement usuraire.

C'était donc le consommateur français qui payait la prospérité de l'agriculture des Antilles; et les frais de culture auraient été encore plus considérables, qu'au moyen de la faveur des circonstances et d'un monopole accordé par la France aux dépens de la France, les colonies non-seulement pouvaient prospérer, mais auraient prospéré bien davantage, si en même temps leur système de culture et leur régime avaient été meilleurs et les colons plus industrieux.

Maintenant que l'on cultive du sucre dans toutes sortes de pays de la zone torride, ils sont soumis à une véritable concurrence, et ne peuvent la supporter : ils s'endettent tous les jours davantage; ils demandent encore des priviléges; mais des priviléges ne les sauveront pas. La nature des choses est trop forte. On sera partout obligé, même sans commotions politiques, d'abandonner le vieux système colonial, et de céder à l'influence du prix des choses. La France serait assez peu éclairée pour continuer à payer le sucre 50 pour cent au-delà de sa valeur véritable; on fermerait encore plus les yeux sur l'infraction aux lois sur la traite; l'Angleterre et les États-Unis consentiraient à la tolérer encore long-temps, malgré l'impatience que l'on sait qu'elle leur cause; le continent américain, entièrement indépendant, prendrait son parti de voir une domination européenne à ses portes; enfin le régime colonial serait rétabli dans toute sa rigueur, et la culture à coups de fouet plus prospère que jamais, que les intérêts pécuniaires des colons eux-mêmes en prononceraient la fin prochaine.

Des personnes, tolérantes pour les maux qu'elles ne souffrent pas, en prennent aisément leur parti, et envisagent des expéditions cruelles et d'abominables spéculations, comme ces malheurs historiques sur lesquels nous ne pouvons rien; tandis que nous y pouvons beaucoup en laissant voir toute l'horreur qu'elles nous inspirent. Je voudrais que ces personnes comprissent que la question qui nous occupe

n'est pas tout entière dans des intérêts pécuniaires. Il ne s'agit pas uniquement de savoir à quel prix on peut faire travailler un homme; mais à quel prix on peut le faire travailler sans blesser la justice et l'humanité. Ce sont de faibles calculateurs que ceux qui comptent la force pour tout et l'équité pour rien. Cela conduit au système de production des Arabes bédouins, qui arrêtent une caravane, pillent les marchandises qu'elle transporte, et s'en applaudissent en disant: « Bien fous sont ceux qui font venir à grands frais » des marchandises de l'Inde et de la Chine. Les mêmes » marchandises ne nous ont coûté que quelques jours d'em- » buscade et quelques livres de poudre à fusil. »

Certes, les Arabes bédouins ont beau s'admirer, je ne pense pas que vous conveniez jamais que leur pays soit dans une situation plus florissante que ceux où l'on produit par de meilleurs procédés. C'est, quoiqu'à un différent degré dans l'exécution, un calcul également vicieux dans son principe, que celui qui exclut toute considération de justice et d'humanité dans les relations d'homme à homme. Il n'y a de manière durable et sûre de produire, que celle qui est légitime, et il n'y a de manière légitime que celle où les avantages de l'un ne sont point acquis aux dépens de l'autre. Cette manière de prospérer est la seule qui n'ait point de fâcheux résultats à craindre; et les événemens arrivés me donneraient trop d'avantage, si je voulais mettre en parallèle les pays où l'esclavage a entraîné des bouleversemens, et ceux où les descendans de Penn et les imitateurs de ses principes, ont fondé des nations qui croissent rapidement en prospérité, et qui couvriront bientôt le Nouveau-Monde pour l'exemple et l'instruction de l'ancien.

Des philanthropes, dont les intentions sont extrêmement louables, ont cru possible que les colons des Antilles libérassent par degrés leurs nègres, et leur donnassent ensuite de l'ouvrage à la journée ou à la tâche. J'ai consulté et beaucoup d'écrits et beaucoup de voyageurs sur ce point, et j'avoue que telle ne me paraît pas être l'issue par laquelle on sortira du mauvais régime des îles à esclaves. L'affranchissement des

esclaves, qui peut ailleurs augmenter la production, n'aurait pas sans doute ici le même effet, surtout relativement au sucre. Dans ce climat, le travail d'une journée entière au soleil est excessivement pénible. Aucun Européen n'y résiste ; et le nègre ne s'y résoudra jamais volontairement. Il a peu de besoins; et, sous la zone torride, où la terre est si féconde, une heure de travail par jour suffit à un nègre pour les satisfaire et pour nourrir sa famille. Devenu libre, il travaillerait au lever du soleil pendant une heure ou deux; et nulle satisfaction ne balancerait pour lui la peine qu'il éprouverait à travailler le reste du temps (1). Le planteur qui voudrait l'occuper comme ouvrier libre, serait contraint de voir se reposer son fonds de terre et son capital pendant les neuf dixièmes de la journée. En Europe, les combinaisons sont tout autres. L'état de la société fait naître beaucoup plus de besoins chez l'ouvrier. Toute espèce de carrière peut s'ouvrir à son ambition, et le travail est une peine tolérable dans un air tempéré. Malgré cela, combien ne trouve-t-on pas en Europe d'ouvriers sans émulation, qui travaillent mollement, et seulement une partie de la semaine, lorsqu'un peu plus d'énergie améliorerait aisément leur sort?

On cite des habitations, celle de M. Steele à la Barbade, de M. Nottingham à Tortola, où les nègres libérés ont été payés à la journée. Mais d'autres voyageurs sont loin de convenir que ces essais aient réussi (2).

L'île d'Haïti, autrefois Saint-Domingue, émancipée de-

(1) Dans un rapport publié par l'Institution africaine de Londres, en 1815, page 18, on lit que le plus graud obstacle qu'ait éprouvé l'établissement de Sierra Leone (où l'on voulait établir la culture par des ouvriers uoirs à gages) a été, à toutes les époques, l'indolence des naturels et leur aversion pour le travail de la terre, lorsqu'il y avait un autre moyen quelconque de gagner sa subsistanoe avec moins d'exertion corporelle. Ils quittaient leurs établissemens ogricoles pour faire un petit commerce de bétail, ou même pour attraper des esclaves et les vendre aux négriers d'Europe.

(2) Mr. T. Clarkson, dans ses *Thoughts on the necessity of improving the condition of Slaves*, dit que M. Steele est mort en 1791, comblé de gloire et de bénédictions, et M'Queen, dans ses *West Indian colonies*, page 426, dit que M. Steele est mort insolvable et que son habitation a été vendue par autorité de justice. Le même auteur assure que l'habitation de Nottingham

puis plus de vingt-cinq ans, prospère plutôt sous la bannière de l'indépendance que sous celle de la liberté. Les chefs qu'elle a successivement reconnus, Toussaint Louverture, Christophe, Pétion, et son président actuel, Boyer, dominés par la nécessité, ont rendu ou fait rendre des lois qui ne laissent point le nègre entièrement libre de son travail (1). Sous prétexte qu'il fallait que les domaines dont l'état s'était emparé, fussent cultivés, tout nègre, en même temps qu'on le reconnaissait libre et citoyen, devait être attaché à une habitation, et se soumettre aux réglemens qui admettaient des punitions graduées, et même le fouet, pour un travail imparfait ou l'oisiveté volontaire. Selon les lois actuelles, qui sont moins militaires et plus douces, un cultivateur néanmoins qui quitte une habitation pour se mettre dans la domesticité, perd ses droits de citoyen. S'il la quitte pour ne rien faire, il est réputé vagabond et puni de l'emprisonnement, et même du cachot. Il ne peut pas acquérir moins de cinq carreaux de terre à la fois; ce qui l'oblige à une certaine activité pour les mettre en rapport, et

est dans la détresse. Il paraît du moins que la méthode d'affranchir les esclaves ne s'est point propagée, comme elle aurait fait si elle eût réussi.

(1) Suivant la loi de Christophe, concernant la culture (art. 16) : « La » loi punit l'homme oisif et vagabond, tout individu devant se rendre utile à » la société. »

Conséquemment tous les nègres qui n'avaient pas une profession, c'est-à-dire, un capital et une industrie, ou qui n'étaient pas capables de la continuer, étaient répartis dans l'une ou l'autre des habitations exploitées pour le compte de leurs propriétaires, ou pour le compte du gouvernement. Là ils avaient pour salaire le quart des produits de l'habitation, et travaillaient sous le commandement du propriétaire ou du fermier.

Les heures de travail étaient fixées par la loi; le travail durait depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit tombante. Le fermier et les nègres, ses cultivateurs, étant co-partageans dans les produits, étaient excités à faire travailler les paresseux par les moyens admis dans la police des ateliers. Les nègres qui se soustrayaient par la fuite, étaient pris comme vagabonds et condamnés à un certain temps de galères. L'autorité supérieure se réservait de prononcer sur les incorrigibles (art. 113), et probablement elle leur infligeait un traitement sévère.

C'est à peu près le même régime, mais avec plus d'égards pour les cultivateurs, qui est encore suivi.

exclut d'une indépendance complète ceux qui n'ont pas une petite fortune acquise.

On voit que, sous ce régime, l'homme qui n'a rien, ou qui n'a que trop peu de chose, est *contraint* au travail. Malgré ces précautions, la culture de la canne à sucre, qui est la plus pénible de toutes, et qui exige des bâtimens, des moulins, capitaux peu profitables quand le travail n'est pas soutenu, y paraît plus coûteuse que sous le régime même de l'esclavage, puisque le président Boyer, dans une proclamation (1), se plaint des caboteurs haïtiens, qui vont dans les autres îles (Cuba, la Jamaïque) pour y charger du sucre, du tafia, du rhum, et, *par l'appât d'un gain illicite, les introduisent sur notre territoire*, dit le président, *contre le vœu de nos lois*. On n'introduirait pas ces produits en fraude, s'ils ne revenaient pas à meilleur marché dans les autres îles.

La culture du café qui est moins pénible, attendu qu'il croît dans les montagnes, celle du coton, et surtout celle de tous les produits propres à la consommation du pays, voilà ce qui fait sa véritable richesse. L'île d'Haïti laisse donc encore indécise la question de savoir si les Antilles, même quand elles seront devenues indépendantes, peuvent, pour les denrées équinoxiales, soutenir sur les marchés d'Europe, la concurrence de beaucoup d'autres pays qui parviennent, à ce qu'il semble, à les produire avec moins de frais. Il est possible qu'elles conservent la culture du café et du coton, et perdent celle du sucre et de l'indigo. Il est possible que d'autres produits auxquels le sol se montrerait particulièrement favorable, tels que la cochenille et le cacao, s'y propagent; mais de toutes manières, elles prospèreront, si elles ne sont plus dominées par les gouverneurs qu'on leur envoie d'Europe, parce que le sol est d'une fécondité extrême, et que les intérêts nationaux y seront écoutés, et non plus ceux de leurs métropoles. Il n'est pas nécessaire qu'un pays cultive du sucre pour devenir riche et populeux.

(1) Du 20 mars 1823.

CHAPITRE VII.

DES PÊCHERIES ET DES MINES.

Nous avons vu quels sont les résultats qu'une nation obtient des différens modes de culture des terres. C'est la principale branche de l'industrie que les économistes sont convenus d'appeler *industrie agricole;* mais ce n'est pas la seule; et vous savez qu'ils comprennent sous la même dénomination l'exploitation des pêcheries et des mines, dont les produits sont analogues à ceux de l'agriculture proprement dite, en ce qu'on les recueille immédiatement des mains de la nature, sans qu'aucun producteur antérieur ait commencé l'œuvre de leur créer de la valeur.

Quoique les hommes n'aient pris aucune peine pour la formation des minéraux et des poissons, ce ne sont point là des produits dont on puisse user gratuitement. Ils coûtent la valeur des soins qu'il faut prendre pour les tirer du lieu où la nature les a mis, et pour les placer sous la main du consommateur. La concurrence des producteurs empêche ceux-ci de porter le prix du produit au-delà de ce que vaut, de ce que coûte la façon qu'ils donnent à ce produit.

Ainsi le prix du merlan ou du turbot, au bord de la mer, est le remboursement des avances, des frais de production qu'il a fallu faire pour amener ce poisson sur le rivage; comme le prix des choux et des pommes de terre est le remboursement des frais de production qu'il a fallu faire pour mettre ces légumes sur le marché.

Il y a des pays, comme la Norwége, où la pêche produit en somme totale, plus de valeurs que l'agriculture pro-

prement dite. Cette production devient plus importante encore quand les hommes trouvent le moyen d'étendre le marché du poisson ; c'est-à-dire, d'aller chercher des consommateurs autres que ceux qui habitent les côtes. Les relais établis de nos côtes jusqu'à Paris, en permettant aux Parisiens de manger de la marée fraîche, ont beaucoup augmenté l'importance de cette industrie dans nos départemens maritimes. On estime que Paris seul consomme, chaque année, pour plus de quatre millions de marée fraîche.

Mais la production et la consommation du poisson ont reçu leur principale importance de l'art de le sécher et de le saler, qui a permis de le conserver à peu de frais et de le transporter à de grandes distances. C'est à cet art que la Hollande doit sa liberté et l'origine de ses richesses. Du moment qu'elle sut encaquer le hareng et le vendre en Allemagne et en Espagne, elle put résister à l'Autriche. Faut-il être surpris que la reconnaissance nationale ait élevé un monument à Buckel, qui découvrit, ou du moins qui perfectionna ce procédé, vers l'année 1450?

Une manipulation manufacturière se lie ici, comme on voit, à l'industrie de la pêche, pour opérer la conservation du produit; d'autres fois il s'y joint des opérations commerciales lorsque le poisson se prend dans des parages éloignés. Les armateurs qui font pêcher la baleine dans les mers du Nord, ou la morue sur le banc de Terre-Neuve, exercent une industrie complexe.

Les Anglais ont même lié à leurs pêcheries des opérations commerciales qui n'en font pas réellement partie, mais qui s'y joignent avec avantage, et attestent un esprit éminemment hardi et industrieux. Ils vont pêcher des phoques jusque sur les îles qui entourent cette cinquième partie du monde, que les géographes ne nomment plus Nouvelle-Hollande, mais Australasie. La plupart de ces îles sont inhabitées et inhabitables. Les phoques s'y rendent dans une certaine saison de l'année pour satisfaire au vœu de la nature et y mettre bas leurs petits. Cet animal est amphibie ;

il vient souvent sur la plage; mais il s'y traîne difficilement, et n'a presque aucun moyen de défense. On les surprend, on les dépouille de leur peau; on fait fondre leur graisse qui se transforme en huile; on en remplit des barils qu'on rapporte en Europe, où elle est employée dans plusieurs arts sous le nom d'*huile de poisson.*

Les navigateurs anglais, pour faire cette pêche avec avantage et tirer parti d'un voyage aussi long, se chargent, moyennant un marché conclu avec leur gouvernement, de transporter au Port-Jackson, près de *Botany-Bay*, les condamnés à la déportation, qui sont nombreux en Angleterre, comme vous savez. Leurs navires se rendent d'abord au détroit de Bass, et débarquent sur quelque île déserte, leurs pêcheurs, où plutôt leurs chasseurs de phoques. On les munit de provisions, de barils, et l'on poursuit sa route. Les mêmes navigateurs, après avoir débarqué au Port-Jackson leur cargaison de criminels, et avoir reçu du gouverneur leur paiement en traites sur Londres, font quelque trafic avec des insulaires de la mer du Sud; puis ils vont reprendre leurs pêcheurs qui, pendant 6 à 8 mois de séjour dans une île déserte, ont fait un affreux carnage de phoques et rempli d'huile tous leurs barils. Ils chargent aussi les peaux de ces animaux, qui se vendent fort bien en Chine.

En conséquence, ils font voile pour Canton, vendent leurs peaux, négocient leurs traites sur Londres, et chargent des denrées de Chine qu'ils rapportent en Europe, en faisant les relâches accoutumées.

Ces opérations de pêche et de commerce, liées ensemble, occupent de gros capitaux dont il faut que les armateurs se passent pendant deux ou trois ans, avant d'en avoir les retours; mais elles sont probablement fort lucratives, car je connais des maisons de Londres qui y ont acquis de grandes fortunes.

Les profits que les Hollandais, et ensuite les Anglais, ont faits par le moyen de la pêche de la baleine dans les mers du Nord, et de la morue sur le grand banc de Terre-

Neuve, ont été enviés par plusieurs nations qui se sont en conséquence réservé, par des traités, le droit de pêcher dans les mêmes endroits. On y a mis peut-être trop d'importance. Si les entrepreneurs français ont de l'industrie et des capitaux, ces moyens de production ont bien d'autres emplois; et le commerce intérieur, quand il n'est pas fondé sur le privilége et le monopole, donne des profits qui ne sont pas plus que ceux du commerce lointain, levés aux dépens de nos concitoyens, à qui l'on donne, dans les deux cas, des produits pour leur argent.

L'avantage des pêcheries pour la grande société humaine, est qu'elles jettent dans le monde de nouveaux produits, de nouveaux objets d'échange qui satisfont un plus grand nombre de besoins. Du reste, que ce soient des Français ou des Anglais qui attrapent le poisson, ce point importe peu pour les intérêts nationaux. Si nous ne prenons pas le poisson au moyen de nos armemens, nous l'aurons au moyen des produits que nous ferons pour l'avoir; car on ne nous le donnera pas pour rien. Nos capitaux, nos travaux et notre intelligence, produiront ce que nous serons obligés de donner en échange du poisson; et ces produits-là ne nous coûteront point de prime.

Il paraît au surplus que les merlans, les phoques, les morues, les baleines, et les autres habitans de l'Océan, se lassent d'être tyrannisés et détruits par l'homme. Le nombre des baleines a considérablement diminué, de même que celui des phoques, qu'une distance de 6000 lieues n'a pu mettre à l'abri de notre rapacité; et ces grandes transmigrations de harengs dans lesquelles ce poisson voyageur passait par bancs de plusieurs lieues d'étendue, près des côtes d'Europe, paraissent avoir pris, du moins en partie, une route moins dangereuse. En cela, comme dans beaucoup d'autres occasions, nous aurons peut-être tout perdu en voulant trop gagner.

L'industrie qui tire les minéraux du sein de la terre, est plus importante que celle qui tire les poissons du sein des eaux. Elle comprend non-seulement l'exploitation des

métaux, mais encore les travaux qui nous procurent des pierres, des marbres, des sels gemmes, et surtout de la houille, ou charbon de terre.

Il y a quelques mines d'argent qui sont des entreprises considérables. Celle de Valenciana, au Mexique, est la plus grande entreprise de ce genre que l'on connaisse. Elle occupait, lorsque M. de Humboldt la visita, en 1803, 3100 ouvriers. Les frais annuels d'exploitation coûtaient 5 millions de notre monnaie. On y dépensait, en poudre à canon seulement, 400,000 francs par an. Le produit était de 360,000 marcs d'argent, procurant 3 millions de francs de bénéfice net à ses actionnaires. Les troubles de l'Amérique espagnole ont un peu dérangé ces produits; mais, d'après les derniers renseignemens obtenus, cette langueur momentanée sera probablement suivie d'une activité plus grande, parce que rien ne s'oppose plus à l'introduction de méthodes d'exploitation plus nouvelles et plus puissantes.

Les mines sont en Amérique des propriétés particulières, sur lesquelles le gouvernement, quel qu'il soit, perçoit un droit. L'Amérique entière, suivant Humboldt, fournissait chaque année,

17,000 kilogrammes d'or,
800,000 *dito* d'argent,

valant environ 198 millions de notre monnaie.

Toutes les mines de métaux précieux du reste du monde fournissent à peu près le 10e de cette somme.

Les mines de fer fournissent une valeur en somme fort supérieure au produit des mines d'or et d'argent; mais il est difficile d'en faire le calcul, parce que les mines de fer sont répandues dans presque tous les pays du monde, et exploitées dans des multitudes d'entreprises dont quelques-unes assez petites.

Le premier et le plus important des minéraux que nous tirons actuellement du sein de la terre, n'est cependant ni l'argent ni le fer; c'est la houille; et son importance ne cessera d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant des agens dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle

civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes au-dessus du 45e degré, le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos alimens; et si l'on pensait que l'espèce humaine pût à toute rigueur subsister de végétaux et de viandes crus, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amollir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis! comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vêtemens? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complètement de feu, et par conséquent de combustible.

Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il suffisait (du moment qu'on a su faire du feu) de casser des branches d'arbres pour l'entretenir. Mais le bois ne se reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi voyons-nous les pays se dépeupler de forêts, à mesure qu'ils se peuplent d'habitans. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Égypte, on se sert de fiente de chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, quoique moins anciennement civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres états de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs forêts dans tous les lieux accessibles.

Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois lorsque les Romains en firent l'invasion. Il en était de même de l'Angleterre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule forêt, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois.

Heureusement que la nature a mis en réserve, longtemps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les mines de houille; comme si elle avait prévu qu'une fois l'homme en possession de son domaine, il détruirait plus de matières à brûler qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin ces dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôt une autre, nous atteignons le terme des filons. Nous en découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisins, dans les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer, les charbons de terre, qui, voguant ensuite sur sa surface, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque. Les foyers, les forges, les manufactures en absorbent d'effrayantes quantités; et quoiqu'on ait calculé par la puissance des mines, qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, même en supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantes quand les mines seront épuisées? car elles le seront inévitablement un jour. On en découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos descendans? Il y a des gens qui craignent que le monde ne finisse par le feu; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.

Comme nous avons, par bonheur, le temps de nous reconnaître, faisons toujours usage, d'une manière bien entendue, des provisions que la nature a mises à notre portée; ce sont elles qui commencent et qui continueront à favoriser notre industrie encore pendant plusieurs siècles. L'industrie anglaise serait déjà tombée sans la houille, et elle ne prend un grand développement que dans le voisinage des houillères : à Birmingham, à Manchester, à Sheffield, à Glasgow. On pourrait tracer une carte industrielle de l'Angleterre, au moyen d'une carte minéralogique qui indiquerait l'abondance et la qualité des mines de houille.

En France, quoique nous ayons des houillères puissantes dans le département du Nord et dans le Forez, qui provo-

quent de très-grands développemens d'industrie dans leur voisinage, puisque la ville de Saint-Étienne a doublé depuis quelques années, cependant nous paraissons loin de savoir encore tirer parti des vastes dépôts que la nature nous a ménagés. On assure qu'il existe dans le département de l'Aveyron, par exemple, une mine de houille fort près de la surface du sol, de trois cents pieds d'épaisseur et de plusieurs lieues carrées d'étendue, qui pourra suffire à la consommation de la France entière pendant plusieurs siècles, du moment qu'on aura appris à en tirer parti.

Mais pour avoir la houille dans tous les lieux où le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire, partout, à mesure que les bois diminueront, il ne faut pas seulement que le monde possède des houillères considérables; il faut que leur produit puisse être transporté partout à peu de frais. L'usage de la houille est absolument interdit aux lieux où les transports sont difficiles, et conséquemment dispendieux. Le chauffage ni l'industrie ne peuvent s'accommoder d'un combustible cher; il renchérit les produits des arts, et des produits d'un prix élevé ne trouvent point de consommateurs. Cherté et disette sont une même chose. Voyez ce qui arrive pour le blé : quand il s'élève à quatre fois son prix d'origine, on est témoin d'une famine épouvantable. Les moyens de transport faciles sont donc aussi indispensables que les houillères elles-mêmes pour tous les pays qui en sont éloignés de quelques lieues seulement. Le génie des peuples devra de plus en plus s'exercer sur les moyens de faciliter les transports, par des canaux navigables, par des chemins de fer, par tout autre moyen dont on pourra s'aviser; ils devront en même temps préserver tous les moyens de transport des frais imposés par le fisc et par la mauvaise administration. Les gênes imposées par la police, les longueurs dans les réparations sont des obstacles positifs qui peuvent toujours être représentés par des frais, et qui, s'élevant à un certain degré, rendent nulles les créations du génie de l'homme, aussi bien que les dons de la nature.

CHAPITRE VIII.

VUE GÉNÉRALE DES ARTS MANUFACTURIERS.

Les matières sur lesquelles s'exerce en général l'industrie agricole n'ont, avant qu'elle s'en occupe, aucune valeur; ce ne sont donc pas des produits. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière : ses matières premières sont déjà des produits; c'est-à-dire, que le manufacturier les prend des mains d'une industrie dont l'action a précédé la sienne. Quelquefois, à la vérité, il travaille des matériaux que la nature lui offre gratuitement, comme l'argile qu'elle livre au potier, le sable au fabricant de verre. Mais ces cas sont rares; et pour l'ordinaire une industrie préalable prépare au manufacturier, ou du moins lui apporte, les produits qui font ses matières premières. Tous les métaux que travaillent les arts, sont les produits de l'industrie du mineur; le fer-blanc, dont on fait tant de produits, est lui-même un produit, non-seulement de l'industrie du mineur, mais de celle du lamineur qui est un manufacturier, et de l'étameur qui est manufacturier aussi. Le peintre, le teinturier, pour leurs produits, emploient de la céruse qui est le produit d'une manufacture; de la cochenille et d'autres substances colorantes, qui sont des produits de l'industrie agricole du pays qui les a vues naître, et de l'industrie commerciale du négociant qui les a fait venir.

Je vous ai déjà fait remarquer que toutes les manières imaginables d'accroître la valeur d'un produit, par un changement quelconque de forme qu'on lui fait subir, rentrent dans l'industrie manufacturière. C'est une vérité qu'on

sent pour peu qu'on y réfléchisse, mais à laquelle on pense rarement. Il convient cependant de ne pas la perdre de vue quand on veut embrasser tous les moyens dont s'accroissent les richesses. On ne range pas communément, parmi les travaux manufacturiers, ceux du vannier, du maréchal ferrant, quoiqu'ils soient tout-à-fait analogues à ceux qui s'exécutent dans les vastes ateliers d'une filature. Et, si vous pouviez évaluer les valeurs produites par tous ces artisans, vous verriez qu'elles excèdent de beaucoup les valeurs produites par les grands établissemens, même dans les pays où ces établissemens sont les plus nombreux et les plus riches. Les produits des beaux-arts, quelque distingués que soient les talens qui les ont enfantés, sont aussi du même genre. Certes, il y a loin de la toile et des couleurs qui ont servi à faire un tableau de David, au tableau après qu'il a été terminé; néanmoins, et quelque grande que soit la disproportion de ces deux valeurs, ne trouvons-nous pas dans ce cas-ci, comme dans les autres arts manufacturiers, des matières premières prises dans un certain état, et mises, par un art humain, dans un autre état où elles valent beaucoup plus? N'y voyons-nous pas les fruits de ce travail intelligent que nous avons nommé industrie, et l'emploi d'un capital qui se compose de toutes les avances que l'exécution d'un grand tableau rend nécessaires?

Je ne crois pas ravaler les fruits du génie quand je vous montre sous quel rapport ils font partie des richesses de la société. Le génie des grands poètes, supérieur à celui des grands peintres, n'est-il pas, pour ainsi dire, la matière première de cet immense commerce de librairie que font les nations ingénieuses en même temps qu'industrieuses? Devons-nous mettre moins d'orgueil à avoir vu naître parmi nous les Montaigne, les Pascal, les La Rochefoucauld, les Racine, les Voltaire, parce que les copies de leurs écrits se reproduisent sous toutes les formes et nous servent de modèles tous les jours? Une fausse délicatesse pourrait seule s'en formaliser, et l'homme qui se sent véritablement du génie, s'agrandit à ses propres yeux, quand on lui montre

sous combien de rapports il s'est rendu utile à son siècle et à la postérité.

Il serait fastidieux et superflu que je vous donnasse ici le nom de tous les arts manufacturiers; ce ne serait autre chose que la liste des professions qui s'en occupent, et cette liste serait toujours nécessairement incomplète; car au moment même où je parle, le génie des arts, dans un endroit ou dans un autre, crée peut-être un, deux, trois, dix arts nouveaux : la lithographie, l'éclairage par le gaz, la construction des appareils à chauffer par la vapeur, la construction des presses hydrauliques et de beaucoup de machines nouvelles, occupent des centaines d'ouvriers; et il n'y a pas longtemps que personne n'avait la moindre idée de tous ces arts-là.

Quelques autres, mais en plus petit nombre, s'éteignent, non parce qu'on les oublie, ce qui ne pourrait être l'effet que d'une barbarie prolongée; mais plutôt parce que l'on cesse de mettre du prix à leurs produits. On ne fait plus ni de ces brocarts de Lyon, ni de ces vernis de Martin, si vantés dans le siècle dernier. L'art des fabricans de scapulaires, de chapelets, et de crucifix, est tombé dans la moitié de l'Europe, quand ces contrées se sont déclarées protestantes; et la morale n'y a rien perdu.

Je ne vous ferai donc point de nomenclature; mais je vous mettrai en état de classer au besoin tous les arts manufacturiers nés et à naître, d'apprécier leur importance comme moyens de production, et de juger les conditions nécessaires pour les pratiquer avec succès.

Les matières premières sont modifiées par les arts manufacturiers, soit dans leur formes et dans leurs apparences extérieures, comme le coton lorsqu'on le file et qu'on le tisse; soit dans leurs molécules intimes, comme lorsqu'on sépare, par la distillation, les parties spiritueuses des liqueurs fermentées. Pour opérer la première de ces transformations, on emploie des moyens mécaniques; pour la seconde, des moyens physiques et chimiques. De là la séparation des arts manufacturiers en *arts mécaniques*, et en *arts physico-chimiques*.

Il y a beaucoup d'arts, et c'est peut-être le plus grand nombre, où l'on emploie à la fois des moyens de l'une et de l'autre sorte. Le fabricant de draps dégraisse ses laines par des moyens chimiques, il les tisse par des moyens mécaniques, et teint ensuite ses étoffes par des moyens chimiques.

Les différentes opérations nécessaires pour confectionner un même produit, sont bien souvent l'objet de plusieurs professions séparées. Transformer du coton en percale blanche, est communément l'affaire de trois ou quatre professions. Un fileur fabrique le fil de coton; un autre fabricant le met en toile; c'est un art particulier que de passer cette toile sur un cylindre de fer rougi, pour en brûler le duvet; et c'est un autre art que de la blanchir au moyen du chlorure de chaux et par d'autres procédés.

L'origine des procédés les plus simples et les plus généralement employés dans les arts, se perd dans la nuit des temps. On ne saura jamais à quelle époque a commencé l'usage du marteau, du levier, l'art d'allumer et d'entretenir le feu, et de s'en servir pour modifier les alimens, le bois, les métaux. On n'a jamais trouvé de peuplade, si sauvage et si grossière qu'elle fût, à qui ces arts-là fussent tout-à-fait inconnus; et l'on n'a point encore vu d'animaux dont ils ne surpassent l'intelligence. Si les nids de certains oiseaux, les ruches des abeilles, les digues formées par les castors, nous offrent des structures qui paraissent combinées, ce n'est qu'une combinaison apparente. On a fait des expériences qui prouvent que ces animaux obéissent à un besoin aveugle qui les commande, et que nous avons nommé instinct. L'homme seul prépare ses moyens dans la vue d'un résultat, et saisit l'enchaînement des causes et des effets qui le conduisent à son but. Lui seul est véritablement industrieux, dans le sens que l'on donne à ce mot en économie politique.

Les arts manufacturiers s'exercent:

Soit en ateliers;

Soit en chambres;

Soit dans des boutiques;

Soit dans les maisons et les ménages des consommateurs eux-mêmes.

Les opérations manufacturières qui s'exercent dans des ateliers sont celles qui exigent un grand local, des machines dispendieuses, et où la matière première doit passer successivement et sans intervalles, entre les mains de plusieurs ouvriers. Telle est la fabrication des fils de coton à la mécanique; celle des toiles peintes, des papiers pour tenture, etc.

D'autres arts, comme le tissage de certaines étoffes, peuvent indifféremment être exercés en grands ateliers et par de petits entrepreneurs. Quelquefois les grandes entreprises produisent plus économiquement; d'autres fois ce sont les petites; et, dans certains cas, on peut réunir les avantages des unes et des autres. Dans les campagnes qui environnent Sedan, Elbeuf, et d'autres grandes manufactures de drap, on donne de la laine à filer et à tisser à façon. Le manufacturier n'a plus que les apprêts à donner. C'est de la même manière que se fabriquent dans l'Indoustan les mousselines et les autres tissus qui se font en Asie. Le fabricant de ces contrées est trop pauvre pour faire l'avance de la matière. On la lui fournit et il la rend fabriquée.

Là où la classe ouvrière a les moyens de faire l'avance de son travail et de la matière première, surtout lorsqu'il est question de fabriquer un produit de peu de valeur, l'ouvrier le travaille pour son compte, et le vend à un manufacturier, ou soi-disant tel, qui en forme des assortimens. Les paysans des environs de Lille, de Douai, de Cambray, font une pièce de toile, ou de linon, la colportent chez les manufacturiers de la ville, et la vendent à celui qui leur en offre le plus.

Cette manière de travailler est économique; et il est à présumer qu'un entrepreneur qui voudrait établir une manufacture de toile en atelier, ne ferait pas bien ses affaires. Ici l'ouvrier travaille à momens perdus; il passe de son lit à son métier; quand le temps est mauvais, il y revient;

il s'en occupe pendant les longues veillées de l'hiver; sa femme, ses enfans, ses vieux parens, tissent, peignent et filent son lin; et l'appât du gain le stimule constamment.

Une manière de travailler analogue à celle-là, s'observe dans beaucoup de villes où des ouvriers, et même des maîtres-ouvriers, sans passer pour manufacturiers, fabriquent ou font fabriquer, dans leurs domiciles, des modes, des gants, des plumes d'ornement, des ouvrages de tabletterie et de cartonnage, des jouets d'enfant et d'autres bimbeloteries qu'ils vendent à ceux qui passent pour en avoir des fabriques, et qui figurent pour des sommes assez fortes dans l'industrie des villes.

Ce genre de manufacture marque peu, parce que l'exercice en est fort disséminé; mais ce qui s'exécute ainsi d'ouvrages manufacturés dans une ville populeuse et industrieuse, est fort considérable. Il y a des quartiers de Paris où sont accumulées des maisons de six à sept étages, dans chacun desquels un nombre plus ou moins grand d'ouvriers des deux sexes travaillent avec activité. Dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin, je croirais faire une évaluation modérée en portant à vingt ouvriers le nombre de ceux qui sont à l'ouvrage dans chaque maison, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble. Il s'en trouve où l'on en compterait plus de cent. Or, ces deux rues seulement contiennent plus de 700 maisons; et si l'on considère que derrière chaque maison, il y en a deux ou trois autres où l'on parvient par des allées, des cours, des passages, on ne pourra pas estimer à moins de deux mille, le nombre des maisons auxquelles ces deux rues donnent accès. Or, deux mille maisons, dont chacune renferme au moins vingt ouvriers, donnent un total de 40 mille ouvriers pour deux rues de Paris : ce qui équivaut à plusieurs immenses manufactures ou ateliers.

On pourrait faire des calculs semblables sur plusieurs quartiers de Paris, et sur beaucoup d'autres professions, et le résultat serait que Paris est une des villes les plus manu-

facturières du monde (1). Je soupçonne qu'en tout pays, les valeurs produites hors des ateliers proprement dits, par de petits entrepreneurs, ne possédant que de petits capitaux, surpassent les produits qui sortent des grandes manufactures, même en Angleterre, où il y a un si grand nombre de vastes entreprises et de gros capitaux (2).

Il ne faut pas perdre de vue que les travaux manufacturiers qui s'exécutent dans les boutiques et les magasins même où leurs produits sont mis en vente, font partie des petites entreprises. La plupart de ces travaux devant s'exécuter à portée du consommateur et à proportion des besoins du moment, il est impossible de les exécuter dans de vastes manufactures. Les mets qu'apprête un traiteur doivent être préparés le matin même, quoique la valeur ajoutée à la matière première dans ce court espace de temps, soit assez considérable; puisque sur 1000 à 1200 francs de recettes, le traiteur n'a peut-être pas acheté pour plus de 5 à 600 fr. de matériaux. Le surplus de la valeur ajoutée est distribuée entre l'entrepreneur et ses ouvriers, qui sont les cuisiniers et les garçons de service, et aussi entre les propriétaires des capitaux de l'entreprise; c'est-à-dire, les propriétaires du local et des avances qui ont servi à décorer les salles et à se procurer le mobilier. Au reste, les valeurs ainsi produites échappent à toute évaluation. Le restaura-

(1) Dans les Recherches statistiques, publiées par le préfet de la Seine, en 1823, les châles et tissus de fantaisie fabriqués dans Paris, sont évalués en nombre rond à. . . . . 15 millions de fr.

L'orfévrerie et la bijouterie à.	27	*dito.*
L'horlogerie à.	$19\frac{1}{2}$	*dito.*
Les bronzes dorés à.	5	*dito.*

Et sur ces objets, la seule main d'œuvre payée aux ouvriers s'élève à 22 millions, sans parler des grandes manufactures, comme les filatures, les tanneries, etc.

(2) Les écrivains anglais ne mesurent les profits de l'entrepreneur d'industrie que par l'étendue de ses capitaux. Cette règle me paraît tout-à-fait insuffisante pour juger de l'importance des petites entreprises où le manufacturier produit plus à proportion de son capital, et où par des achats à crédit, et des salaires qui ne sont pas immédiatement acquittés, il supplée souvent à la médiocrité de son capital.

teur gagne peut-être cent pour cent sur les salades, et il ne gagne peut-être pas dix pour cent sur les viandes de boucherie. Cela vous montre combien doivent être imparfaites toutes les statistiques du monde. Voilà incontestablement des valeurs produites, car les valeurs qu'on donne en échange pour les avoir, sont des valeurs aussi réelles qu'il est possible : de l'or, de l'argent, qui sont eux-mêmes les résultats de productions non moins positives ; je ne connais pourtant pas de livre où l'on ait jamais tenté d'évaluer toutes ces choses-là.

Enfin nous avons les produits manufacturés qui sont créés dans les maisons et dans les ménages des consommateurs. Dans ce nombre, il faut comprendre ceux auxquels concourent les maçons qui bâtissent nos maisons, les charpentiers qui en font les planchers et la toiture, les couvreurs, les menuisiers, les peintres en bâtimens, les sculpteurs qui les décorent. Tous ces industrieux entrent dans la catégorie des manufacturiers, puisqu'ils modifient des profits antérieurement existans. Ils ne travaillent pourtant ni en ateliers, ni en chambre : ils se transportent sur le lieu où doivent être consommés les produits de leur industrie.

Dans la même catégorie se trouvent les travailleurs qui préparent les alimens de chaque ménage, qui blanchissent le linge ou le raccommodent. On demande quelle espèce de produit exécute une blanchisseuse, qui semble ne s'exercer sur aucune matière première pour la modifier. Le linge altéré par l'usage n'est-il pas une matière première ? La blanchisseuse le prend dans un état où il vaut moins ; elle le rend dans un état où il vaut plus : quoique la différence ne soit que de quelques sous, elle a fait subir au produit sur lequel son art s'est exercé, une modification qui en élève le prix à vos yeux, qui le rend plus apte à votre service. La propreté du linge est une qualité qui a une valeur, et cette valeur se consomme par l'usage, de même que toutes les autres qualités qui font la valeur des produits. La matière première de cette industrie, à la vérité, n'appartient pas à la blanchisseuse ; mais les travaux industriels

en sont-ils moins productifs lorsqu'ils s'exercent sur les capitaux d'autrui? Ici le capital vous appartient; et, en payant une blanchisseuse, une ravaudeuse, vous ne payez que les services productifs de son industrie et non les services productifs de son capital, car elle n'en a pas, ou presque pas.

Les travaux utiles, exécutés dans l'intérieur des familles, font partie des productions générales. Les personnes de la famille sont, dans ce cas, tout à la fois productrices et consommatrices.

Plusieurs sectes d'économistes ont nié que les travaux manufacturiers contribuassent véritablement à la production des richesses. Vous avez vu, quand j'ai mis sous vos yeux les prétentions des économistes du dix-huitième siècle, qu'ils n'accordaient ce privilége qu'à la production agricole, et qu'ils prétendaient que les manufacturiers comme les artisans, en même temps qu'ils travaillaient, détruisaient autant de valeurs qu'il en sortait de leurs mains. J'ai réfuté devant vous cette doctrine.

D'autres publicistes, partisans du système exclusif, tels que Colbert, Melon, Forbonnais, Stewart, et beaucoup d'autres dont les principes ont été suivis par tous les gouvernemens de l'Europe, et viennent d'être abandonnés par celui d'Angleterre, qui est de beaucoup le plus éclairé sur ce point, conviennent bien que l'agriculture et les manufactures sont très-utiles, et méritent toute espèce d'encouragemens, mais seulement comme *moyens* de fournir des objets à la vente étrangère, qui seule, dans leur opinion, enrichit les nations assez infortunées, suivant eux, pour n'avoir point de mines d'or et d'argent.

Cette opinion ne peut se soutenir devant le simple exposé de ce qui constitue les richesses et la manière de les produire.

CHAPITRE IX.

DU CHOIX DES EMPLACEMENS POUR LES MANUFACTURES.

Il vous a été prouvé, messieurs, que le plus haut point de perfection pour l'industrie consiste à obtenir la même quantité et la même qualité de produits, au meilleur marché possible; c'est-à-dire, avec le moins de frais de production (1). L'intérêt du producteur et l'intérêt du consommateur, bien qu'opposés au moment de l'échange, au moment où le producteur vend son produit au consommateur, sont néanmoins d'accord en ceci, qu'il convient à l'un comme à l'autre, que le produit coûte à produire aussi peu qu'il est possible. Le consommateur en jouit à moins de frais; et le producteur, qui ne gagne pas moins sur chaque produit, voit se multiplier ses ventes; car le bon marché des produits en favorise la vente soit à l'intérieur, soit à l'étranger, plus qu'aucune autre cause. Le commerce à son tour procure aux nations de nouveaux produits et des jouissances plus étendues et plus variées.

Or, l'emplacement des manufactures influe beaucoup sur le prix auquel elles peuvent établir leurs produits. Elles ont un avantage que n'ont pas les entreprises agricoles: celui de pouvoir choisir le siége de leur industrie. Je sais que des raisons de famille ou d'intérêt obligent souvent un manufacturier à placer le chef-lieu de son entreprise dans un endroit qu'il n'aurait pas choisi; mais, quand il le peut, il doit se placer bien, et nul motif ne doit le déterminer à entreprendre ou à continuer une manufacture dont la situation seule serait un élément de ruine.

(1) *Voyez* page 148.

Une manufacture doit être à portée de ses matières premières et de ses débouchés. Elle participe, comme tous les établissemens d'industrie sans exception, à l'avantage que procurent des moyens de communication faciles; mais elle a, mieux que d'autres établissemens, la faculté de pouvoir se mettre à portée des bonnes routes et des navigations peu dispendieuses.

Les produits manufacturés contiennent, à volume égal, plus de valeur que la plupart des autres, parce que le manufacturier agit sur des matières déjà pourvues de valeur, et qu'il l'augmente. C'est ainsi qu'on a vu des manufactures d'étoffes réussir dans des lieux assez éloignés de leurs matières premières et de leurs débouchés. Lyon tire une partie de ses soies de l'Italie et même de la Chine, et vend une partie de ses produits en Amérique. Tarare, quoiqu'au milieu des terres, fabrique avec succès des mousselines avec des cotons récoltés et même souvent filés dans l'étranger. Et, bien que les manufactures soient appelées l'industrie des villes, par opposition à l'agriculture qui est bien, elle, l'industrie des campagnes, on peut néanmoins établir avec avantage des manufactures dans les campagnes, lorsqu'elles y trouvent des facilités particulières à certaines localités. C'est ainsi qu'on voit des filatures de coton et beaucoup d'usines se rapprocher d'une chute d'eau qui met en mouvement leurs mécaniques.

Dans la révolution française, les superbes bâtimens de beaucoup de riches abbayes supprimées, attirèrent de grandes manufactures; et l'on ne peut douter que cette circonstance n'ait puissamment secondé les développemens que notre industrie a pris à cette époque. Il ne faut pas se dissimuler cependant que ces vastes bâtimens sont devenus quelquefois des amorces trompeuses, qui ont attiré des entreprises manufacturières dans des localités où, soit à cause de la difficulté des communications, soit en raison d'une population trop dispersée et trop peu industrieuse, elles ne pouvaient pas avoir de succès.

Indépendamment des causes extérieures et générales qui

doivent diriger dans le choix des localités, il y en a qui se tirent de la nature même de l'art qu'on exerce. Si des circonstances favorables peuvent faire réussir certaines manufactures dans les campagnes, il y a d'autres travaux qui ne peuvent être bien exercés que dans les villes. Ce sont principalement ceux qui réclament le concours de plusieurs professions séparées. Ce n'est que dans les villes qu'on peut faire de beaux ameublemens, des bronzes dorés, des pendules, pour lesquels on a besoin de dessinateurs habiles, de fondeurs, de doreurs, de marbriers, d'émailleurs. Ce sont encore les travaux manufacturiers qui s'exercent sur des matières premières que les villes seules fournissent avec abondance, comme les débris d'animaux, les os, la corne, les peaux. Ce sont enfin les travaux manufacturiers qui ont besoin de trouver à leur portée un grand nombre de consommateurs, et même de consommateurs aisés. C'est pour ces raisons qu'on ne voit que dans les villes, des brasseries, des cafés publics, des faiseuses de modes, etc.

D'autres industries ne peuvent être exécutées qu'à côté des consommateurs ; c'est pour cela qu'on voit indifféremment partout des maréchaux ferrans, des tailleurs, des couturières, etc. Il faut qu'ils se placent à côté de leurs pratiques.

Parmi les denrées que l'on consomme en grande abondance dans presque toutes les manufactures, est la main d'œuvre, le travail des ouvriers. C'est donc une de celles qu'il est le plus important de bien apprécier par avance, toutes les fois que l'on se propose de former un établissement manufacturier. Les ouvriers journellement employés peuvent difficilement venir de plus loin que la distance d'un quart de lieue (1). Il faut même que ce soient des ouvriers rompus aux travaux diligens et suivis des manufac-

(1) J'ai ouï dire à M. Oberkampf, fondateur d'une grande manufacture de toiles peintes, à Jouy, près de Versailles, que le défaut de population convenable lui avait fait éprouver dans l'origine de fort grandes difficultés pour la formation de son établissement. Il lui fallut soixante années de soins opiniâtres pour en faire une des plus grandes manufactures de l'Europe.

tures; car un travail exécuté à contre-cœur, avec indolence et peu d'assiduité, un travail auquel on n'a pas été accoutumé d'avance, quelque peu qu'on le paie, est toujours cher (1). Je sais qu'avec le temps on parvient à vaincre l'inertie d'une population paresseuse; mais ce n'est qu'au bout d'une ou deux générations, et c'est une éducation qui coûte toujours assez cher à celui qui l'entreprend. Il faut qu'il fasse venir de loin des ouvriers instruits d'avance, et on ne les obtient pas sans des sacrifices d'argent. Il est obligé de pourvoir leurs familles de logemens; ce qui entraîne des frais (2). On se plaint souvent de la rareté des capitaux : l'habileté et l'amour du travail manquent plus souvent encore que les capitaux. Les capitaux s'amassent peu à peu là où se rencontre de la diligence; et c'est presque toujours l'indolence et les institutions propres à la nourrir, qui retiennent les peuples dans la misère.

Dans un pays au contraire habité par une population industrieuse, on a le choix des ouvriers; on donne la préférence aux plus honnêtes, aux plus actifs, aux plus intelli-

(1) J'ai connu un manufacturier qui échoua dans l'entreprise qu'il voulut former dans une ville qui comptait cependant douze mille ames, mais où il n'y avait auparavant, pour toute industrie, qu'une école militaire et une garnison. Il y trouva si peu d'empressement pour le travail sévère et soutenu qu'exigent les fabriques, que les différens menuisiers qu'il appela pour la construction de ses métiers, de prime abord refusèrent cet ouvrage, disant qu'*ils ne travaillaient que pour les bourgeois*, gens en effet peu connaisseurs en constructions et moins difficiles sur la qualité du travail. Ne faisant pas travailler constamment les menuisiers de la ville, ils étaient moins économes sur les prix; ce qui nourrissait leur paresse.

(2) Une manufacture que j'ai été à portée de bien connaître, était établie dans un village trop peu peuplé, et avait fait bâtir des maisons d'habitation pour les ouvriers qu'elle attirait. L'entreprise retenait sur le salaire de l'ouvrier le loyer de son habitation; et jamais elle n'a pu de cette manière retirer plus d'un ou deux pour cent de l'avance qu'elle avait faite pour cet objet; ce qui, outre une perte sur les intérêts, occupait des capitaux qui auraient été précieux pour donner de l'extension à l'entreprise. Cette entreprise, à une certaine époque, donnait 12 pour cent des fonds qu'on y employait : dès-lors la portion de ces fonds qu'on avait consacrée à loger des ouvriers, et qui ne rapportait que 2 pour cent, était privée d'un bénéfice annuel de 10 pour cent.

gens; ils sont assidus et soigneux, parce qu'ils savent qu'au besoin on peut les remplacer.

David Hume, compatriote et ami d'Adam Smith, croit que les manufactures changent de lieu de proche en proche, parce qu'elles enrichissent les lieux de leur séjour et y font monter le prix des subsistances. Les nouveaux établissemens sont dès-lors obligés de chercher des endroits où l'on vive à meilleur compte, et où, par conséquent, la main d'œuvre soit moins chère, jusqu'à ce qu'ayant donné l'opulence à ces derniers, elles en soient exilées par les mêmes causes (1).

C'est une pure supposition que ne confirme ni la nature des choses, ni l'expérience. L'on a vu, à la vérité, les arts industriels passer de l'Italie en France, de la Belgique en Angleterre, et maintenant on les voit s'introduire aux États-Unis; mais cette marche a été plutôt une propagation qu'une translation des arts. Ils n'ont point été perdus pour l'Italie et la Belgique; et tandis qu'ils se sont perfectionnés en Amérique, ils se sont aussi perfectionnés en Angleterre et en France. Ils auraient même décliné en Italie, qu'on trouverait ce déclin assez expliqué par les institutions politiques des pays italiens, qui ont tous passé, de l'état républicain, sous un joug militaire ou sacerdotal, et quelques-uns sous la domination de l'étranger.

En second lieu, il n'est pas de l'essence des arts industriels de faire enchérir les denrées. Ils augmentent la population, il est vrai; mais les denrées affluent là où elles trouvent un débit assuré. Elles ne sont pas plus chères dans les villes de manufactures que dans les autres, quand les circonstances sont d'ailleurs les mêmes. Ce qui fait renchérir les denrées, ce sont les frais qu'elles nécessitent pour être produites; or, si l'on disait qu'en un certain endroit les frais de production sont élevés parce que les denrées sont chères, et qu'elles sont chères parce que les frais de production sont élevés, on tournerait dans un cercle vicieux.

(1) *Discourse on Money*, page 43.

Il est très-vrai que, si, par suite des succès d'une ville manufacturière, elle était forcée de tirer ses alimens de fort loin, ils pourraient devenir assez chers pour que la main d'œuvre montât à un taux qui rendrait la fabrication impossible; mais ce cas est fort éloigné pour la plupart des lieux de grandes manufactures. Ce sont les institutions, plus que la distance, qui renchérissent les vivres. S'il était permis à la ville de Manchester de tirer ses subsistances d'Odessa, de la côte de Barbarie, des États-Unis, de la Baltique, elle les paierait moins cher qu'elle ne les paie maintenant. Lorsqu'un fermier est obligé de supporter, outre les contributions générales de l'état, qui sont déjà exagérées, sa part de la taxe des pauvres, de la taxe des chemins, la dîme, l'entretien des églises et des prisons, etc., il faut qu'il vende son blé à un prix qui lui rembourse tout cela; autrement il se ruinerait, il serait forcé d'abandonner la culture; et celui qui lui succèderait ne s'en tirerait pas mieux.

Je me suis arrêté à combattre cette opinion de Hume, parce que, si on la croyait fondée, elle serait de nature à refroidir le zèle que doit inspirer le perfectionnement des arts. On regarderait les peuples comme condamnés à suivre la rotation de je ne sais quelle roue de fortune, dépendante, non d'eux-mêmes, non de leurs talens, de leur conduite, et de leurs institutions, mais du destin; tandis qu'au contraire l'étude qui nous occupe nous démontre la possibilité de succès soutenus toutes les fois et aussi long-temps que l'on fait ce qu'il faut pour obtenir de tels succès.

Le manufacturier, sans remonter aux causes de la cherté des denrées, peut se contenter d'observer le fait; et, après avoir pris des informations sur le prix moyen de toutes les principales denrées, ne pas poser son établissement dans le lieu où leur prix est trop élevé, surtout s'il a des concurrens dans un autre endroit où l'on vit à meilleur compte.

Les manufactures prospèrent encore moins que l'agriculture dans les pays où règne l'esclavage. M. Charles

Comte a fort bien prouvé (1) que l'effet inévitable de l'esclavage est de dépraver les facultés morales et physiques des maîtres et des esclaves, c'est-à-dire, les facultés qui rendent industrieux. Le maître prend aussi peu de peine qu'il peut, parce que dans ces pays-là tout travail est flétrissant, et parce que l'habitude de se faire servir engendre l'indolence. L'esclave cherche de son côté à déguiser ses facultés. Il n'a pas peur d'être renvoyé ; et il sait fort bien que plus il montrera de capacité, et plus on exigera de lui. M. Storch rapporte que deux manufacturiers des environs de Moscou, qu'il nomme, après avoir formé leur établissement, rendirent la liberté à tous leurs esclaves pour obtenir d'eux de travailler bien (2). Et l'on sait qu'aux États-Unis les manufactures ne prospèrent que dans les états où il n'y a point d'esclaves.

Certaines localités se refusent quelquefois à l'établissement de certaines industries par des causes, ou plutôt par des réunions de causes qu'il est impossible d'assigner avec exactitude. L'impératrice de Russie, Catherine II, dans la vue de réussir *infailliblement*, suivant elle, à naturaliser dans ses états une fabrication d'étoffes de soie, fit venir de Lyon tous les ouvriers nécessaires pour exécuter jusqu'aux moindres parties de cette fabrication. Ils furent choisis parmi les plus habiles ; ils étaient fort intéressés à réussir ; ils n'ont pourtant jamais pu parvenir à terminer une seule pièce d'étoffe. Voici comment M. Chaptal, dans son ouvrage sur l'industrie française, rend raison de ce fait :

« On voit d'abord à Lyon, dit-il (3), un établissement
» public dans lequel on expose la soie à une température
» constante pour éviter la fraude à laquelle pourraient se
» livrer les vendeurs ; on y trouve des hommes habitués à
» juger les qualités, exclusivement employés à faire les

(1) *Voyez* son *Traité de Législation*, Paris, Sautelet. Il a consacré son tome IV presque entier à décrire la dépravation morale et physique qui résulte de l'esclavage domestique.

(2) Tome IV, page 310.

(3) Tome I, page 51.

» achats, et l'on est étonné de voir cette matière précieuse
» passer par dix mains différentes, depuis la filature du
» cocon jusqu'à sa conversion en tissus. Ces hommes n'ont
» rien de commun entre eux que le but de leurs travaux;
» leurs fonctions exigent des connaissances distinctes et
» une longue pratique; chacun d'eux est un rouage néces-
» saire de la fabrique; aucun d'eux ne peut suppléer l'autre;
» et tous doivent être parfaits pour que le produit réunisse
» les qualités qui en font le prix. Ajoutez à cela les méca-
» niciens qui construisent et réparent les machines; les
» teinturiers qui ont une longue expérience de leurs drogues
» et de leurs procédés; les dessinateurs qui composent les
» dessins; la qualité des eaux dont on connaît l'effet, la na-
» ture du climat dont on a éprouvé l'influence; l'habitude
» qu'on a acquise de chaque genre de travail; et l'on sera
» convaincu qu'il est presque impossible de transplanter
» un genre de fabrication aussi compliqué. Chaque indus-
» trie a sa localité comme chaque plante son sol. »

Quoique M. Chaptal généralise beaucoup trop cette dernière assertion, il aurait pu ajouter d'autres circonstances encore qui influent sur le succès d'une fabrication; notamment la facilité des débouchés, la nature des communications, soit pour faire arriver les matières premières, soit pour expédier les produits; les facilités ou les tracasseries qu'on éprouve de la part de l'administration, les impôts, etc. Mais en même temps on doit convenir que ces difficultés n'équivalent pas à des impossibilités; car comment la fabrique des soieries aurait-elle été transportée de Florence et de Gênes à Lyon?

CHAPITRE X.

DE L'ÉTALONNAGE EN MANUFACTURES.

L'ÉTALONNAGE est ce mode de fabrication où l'on exécute une grande quantité du même produit, sur un modèle uniforme, sur un même étalon.

C'est grâce à l'étalonnage que nous obtenons à très-bon compte la plupart des objets qui nous servent dans nos ménages : des pelles et pincettes, des poêles à frire, des chandeliers, des mouchettes. A bien examiner un de ces objets, à considérer les outils dispendieux qu'il a fallu employer, la main d'œuvre qu'ils ont dû exiger, on ne conçoit pas que l'on puisse les vendre pour le prix où nous les achetons ; d'autant plus qu'ils viennent souvent de fort loin, comme les quincailleries que nous tirons d'Allemagne. Lorsqu'on examine un moulin à moudre le café, le nombre des pièces dont il se compose, dont quelques-unes sont très-difflciles à exécuter, comme sa noix et l'alvéole où elle se meut, l'une et l'autre en acier, on serait tenté de croire qu'une semblable machine doit coûter 50 francs, et probablement les premiers que l'on fit coûtèrent plus que cela, tandis qu'on les a maintenant pour cent sous. On fait, dans les montagnes du Jura, des mouvemens de montre qui ne coûtent que 50 sous.

Non-seulement on obtient par ce moyen les produits à meilleur marché; mais on les a plus jolis, plus légers, plus commodes; ce qui est une autre espèce de bon marché.

A quoi devons-nous attribuer cet effet? La raison, ou plutôt les raisons en sont évidentes.

Les ouvriers qui font ces produits ont eu le temps d'acquérir tout l'usage, toute l'adresse qu'il est possible d'y déployer. Tous les procédés expéditifs pour les exécuter ont

été dès long-temps découverts ; ils ont été plusieurs fois rectifiés, amendés, jusqu'à ce qu'enfin on se soit arrêté à celui qui a paru préférable à tous les autres. En exécutant de tels produits, quoiqu'ils soient quelquefois assez compliqués dans leurs différentes parties, il n'y a jamais chez l'ouvrier aucune hésitation ; depuis long-temps toutes les combinaisons auxquelles ils peuvent donner lieu ont été épuisées; et, comme il n'est plus nécessaire de réfléchir sur rien, plusieurs procédés d'exécution qui dans l'origine réclamaient beaucoup d'intelligence, ont pu être confiés aux travailleurs les plus ineptes. Les outils même dont on est obligé de se servir étant toujours les mêmes, ont pu être faits en fabrique et en très-grand nombre ; ils sont eux-mêmes, par cette raison, plus parfaits et moins chers. Enfin des produits entièrement pareils et nombreux, sont ceux à la production desquels on parvient à appliquer avec le plus de succès le pouvoir des machines, la division du travail, et en général tous les moyens expéditifs.

C'est par toutes ces raisons que le charronnage de l'artillerie est beaucoup plus parfait et coûte moins que celui de nos charretiers, qui est hideux comparé à l'autre où chaque pièce est faite sur le même modèle ; tellement que, lorsqu'un caisson d'artillerie vient à être brisé, on peut prendre celle de ses roues qui reste entière, et la mettre, sans autre préparation, à tout autre caisson.

Eh bien, messieurs, la plupart des produits dont nous faisons usage, pourraient être étalonnés de la même manière. M. Christian, dans ses *Vues sur les arts industriels*, observe judicieusement qu'avec une douzaine de modèles, pour chacun des objets qui entrent dans l'achèvement d'une maison, suivant la grandeur de l'édifice et l'opulence de son propriétaire, on pourrait satisfaire tous les besoins raisonnables ; il serait alors possible d'établir *en manufacture*, la fabrication de presque toutes ces pièces (1). C'est ainsi

(1) On le fait déjà pour plusieurs pièces, telles que les espagnolettes, les serrures, etc. ; mais on pourrait le faire pour beaucoup d'autres.

qu'en Angleterre on peut faire usage pour les croisées, de châssis de fonte qui ont de fort grands avantages sur ceux de bois. Étant beaucoup plus minces, ils obstruent beaucoup moins le jour ; ils ont une légèreté et une élégance fort agréables à l'œil. L'humidité ne les déjette pas et ne les pourrit jamais. Enfin ils sont plus économiques et durent éternellement. Si nous voulions avoir de tels châssis en France, ils coûteraient fort cher, et ils seraient mal faits; car les fondeurs seraient obligés de faire payer à l'amateur qui les commanderait, les frais de modèles, les tâtonnemens, les essais imparfaits, les soins spéciaux du maître et des principaux ouvriers, qui tous mettraient plus de temps, consommeraient plus de combustible, et prendraient plus de peines, que si l'objet était exécuté en fabrique.

On en peut dire autant des balustrades en fer qui entourent les maisons et garantissent certaines portions des cours et des jardins. Ces objets peuvent être exécutés en fonte à beaucoup moins de frais qu'en fer forgé ou laminé. Déjà l'on emploie en France la fonte aux balcons qui ornent le devant de nos croisées (1).

Or, qu'est-ce qui s'oppose à ce que ces objets et beaucoup d'autres, soient exécutés en fabrique? Le caprice. Point d'uniformité dans les goûts, point de goût national. Chaque architecte veut faire briller son invention ; chaque propriétaire veut réaliser ses fantaisies. Sur cent maisons que l'on construit, il n'y en a pas deux pareilles pour la hauteur des plafonds, la dimension des portes et fenêtres; ce qui fait qu'il est impossible d'exécuter en grand nombre sur le même modèle les pièces qui entrent dans leur composition. Vu l'abondance des matériaux et le bas prix de la main d'œuvre, la construction des maisons pourrait être en France moins dispendieuse qu'en Angleterre : elle l'est beaucoup plus. Ce sont les propriétaires et par suite les locataires qui paient tout cela.

(1) Un de nos plus ingénieux mécaniciens (M. Calla) est parvenu à les faire tout à la fois solides, élégans, et à bon compte, en mélangeant les parties droites en fer laminé, avec les parties ornées qui sont en fonte.

J'ajouterai que, pour qu'une nation puisse jouir des avantages de l'étalonnage dans beaucoup de produits, il faut qu'elle contracte en général le goût des formes et des ornemens simples. Tout ce qui est recherché et contourné ne saurait convenir à beaucoup de goûts différens. C'est l'œuvre d'une fantaisie, laquelle est toujours repoussée par une fantaisie contraire. Au lieu que ce qui n'est préféré qu'en raison de son utilité, peut convenir à tout le monde ; car les besoins réels sont à peu près les mêmes chez tous les hommes.

La grande diversité des goûts ne permet guère d'étalonner les objets où la mode exerce son influence. A peine un fabricant aurait-il fait la dépense des outils nécessaires pour faire à bon compte un produit commode et joli, qu'on n'en voudrait plus. Peut-être n'en voudrait-on plus, parce qu'il serait à trop bon marché. Aussi la mode n'est-elle un moyen d'économie ni pour les particuliers, ni pour les nations.

Dans les arts chimiques, l'étalonnage réduit les diverses compositions à des recettes invariables, et les recettes, les formules, sont d'un grand service dans les arts. Si l'on se servait toujours dans des circonstances pareilles des mêmes couleurs, les teinturiers sauraient les atteindre sans tâtonnemens ; ils les exécuteraient mieux et plus vite, et on les rassortirait plus aisément. Mais à peine a-t-on trouvé un procédé, que la mode change, et que les soins qu'on a pris, les outils dont on s'est pourvu, deviennent inutiles. Il faut tout recommencer. Cette mobilité dans les goûts des consommateurs, est un plaisir, dit-on : je le crois, puisqu'on l'assure ; mais il ne faut pas qu'on s'imagine qu'il contribue à la prospérité publique. Si l'on a regardé jusqu'à présent les changemens des modes comme favorables aux développemens de l'industrie des nations, et par suite à leur opulence, c'est parce que l'on ignorait les véritables principes de l'économie politique, et l'art d'en tirer de justes conséquences. Ce préjugé s'usera avec le temps, ainsi que beaucoup d'autres.

CHAPITRE XI.

DE L'EMPLOI DES MOTEURS AVEUGLES RELATIVEMENT A L'INTÉRÊT DES ENTREPRISES.

Nous nous sommes déjà occupés des machines, mais d'une manière pour ainsi dire philosophique et générale (1). Ici, je me propose d'en observer quelques applications aux manufactures.

Le poids de la main d'œuvre fait que beaucoup de manufacturiers ne rêvent qu'aux moyens de s'en affranchir, et de substituer des forces aveugles, à celles des hommes et des chevaux, dont l'emploi leur paraît trop dispendieux. Ils ont très-grande raison si leurs frais de production doivent en être effectivement diminués. Mais ce point, il faut s'en assurer.

Je vous ai déjà fait observer, messieurs, que c'est improprement que nous donnons le nom de *moteur* à la machine, à l'intermédiaire, qui nous permet de faire usage d'une force naturelle qui est le véritable moteur; chacun d'eux a cependant un mérite qui lui est propre. Avant l'application des moteurs aux filatures de coton, au moyen d'une mule-jenny, un fileur avec un enfant, pour rattacher les fils cassés, exécutaient autant d'ouvrage que cent personnes en pouvaient faire auparavant, et le produit était plus parfait. Après y avoir appliqué un moteur aveugle, un homme et son rattacheur purent conduire deux mule-jennys. Le moteur remplaça seulement une personne sur deux.

La machine rend possible l'application d'une force aveu-

(1) Voyez ce volume, p. 229.

gle. Autrefois, lorsqu'une largeur d'étoffe trop considérable ne permettait pas au tisserand d'étendre les bras d'un côté à l'autre de son métier, on plaçait, aux côtés du métier, deux personnes qui se renvoyaient mutuellement la navette. Du moment que la navette volante fut inventée, au moyen de laquelle un seul homme, armé seulement d'un manche où sont attachées deux ficelles, fait voler la navette de droite à gauche et de gauche à droite, dès ce moment un moteur a pu être substitué au tisserand, et faire agir un très-grand nombre de métiers à la fois; on a fait la part de la force aveugle , et l'on a réservé l'intelligence de l'homme pour la conduite du travail et la réparation des accidens.

Votre esprit ayant saisi cette analyse, nous pouvons sans inconvénient donner le nom de moteur à la force brute aidée de la machine qui transmet son action; et il ne nous restera plus qu'à balancer les avantages avec les inconvéniens de chaque espèce de moteur.

Un moteur aveugle coûte à ceux qui l'emploient, même lorsque la force est gratuite. Il coûte l'intérêt du capital nécessaire pour établir la machine. Cette dépense permanente peut être évaluée par l'intérêt qu'on est obligé de payer pour l'usage de ce capital; ou, ce qui revient au même, par l'intérêt qu'on en pourrait tirer si l'on voulait employer autrement le même capital.

Mais ce n'est pas le tout. La force naturelle elle-même est rarement gratuite, comme est le vent. Souvent elle est devenue une propriété, comme la plupart des chutes d'eau; et cette appropriation n'est pas moins nécessaire que celle des terres; car, si une chute d'eau n'était pas une propriété, et si, par ce moyen, son usage n'était pas exclusivement réservé à celui qui juge à propos d'y bâtir un moulin, personne ne voudrait se hasarder à faire cette construction; on laisserait couler l'eau infructueusement; elle ne serait d'aucun service pour l'homme; or, un service dont on ne peut pas jouir, équivaut à un service trop cher pour qu'on puisse y avoir recours. Ce service coûte au producteur, mais ne rend pas le produit plus cher pour le consommateur.

Les forces de ce genre sont bornées, quant à leur quantité, et même on ne les paie que parce qu'elles sont bornées, de même que les terres cultivables qui ont en elles une force aussi. S'il y avait autant de chutes d'eau qu'on voudrait en employer, on n'aurait pas besoin d'en payer l'usage. On observe une grande diversité dans le loyer des moteurs appropriés; car ils sont soumis à l'action de toutes les circonstances qui influent sur les prix. Dans les pays où les chutes d'eau sont très-multipliées et les consommateurs peu nombreux, comme dans les montagnes, les cours d'eau, bien qu'ils soient des propriétés, prêtent leur action à très-bas prix. Ils sont fort chers, au contraire, dans les lieux de manufactures, surtout lorsqu'ils sont en plaine, parce que les chutes d'eau y sont rares, et leur emploi très-recherché.

D'autres forces naturelles doivent être payées par l'aliment qu'on est obligé de leur fournir. Elles ressemblent, sous ce rapport, à la force musculaire de l'homme qui nous coûte par la nécessité où nous sommes de nourrir le travailleur, ou, ce qui revient au même, de lui payer de quoi se nourrir. On nourrit une machine à vapeur avec du combustible; et il est à remarquer que les forces de ce genre sont absolument sans bornes, ou du moins sans autres bornes que l'aliment qu'on est obligé de leur fournir (1). Mais les frais de leur aliment présentent une très-grande diversité suivant les lieux. En Angleterre, où les vivres sont chers, l'entretien des hommes, comme moteurs, est fort dispendieux comparativement à la force purement mécanique que l'on retire d'eux, en faisant abstraction du service qu'ils peuvent rendre par leur intelligence, leur adresse et leurs talens; service d'un autre genre et que l'on paie séparément.

Les machines à vapeur, dans le même pays, coûtent moins qu'ailleurs à établir et à entretenir, la houille y étant

(1) On verra plus loin, lorsque je traiterai de la population, que les hommes aussi se multiplient indéfiniment, lorsqu'on leur fournit des moyens de subsister.

abondante et son extraction fort perfectionnée, c'est-à-dire, peu dispendieuse. Faut-il être surpris que le travail des bras y soit remplacé par la machine à vapeur, partout où cette substitution est praticable?

En Chine, au contraire, le combustible est rare, le riz abondant, et les hommes extraordinairement sobres. Aussi, tout s'exécute à bras d'hommes, et les machines à vapeur ne s'y introduiraient pas, quand même le peuple chinois serait moins attaché qu'il n'est à ses anciennes habitudes.

L'usage qu'on fait de la force des animaux est moins dispendieux que l'usage qu'on fait de la force des hommes. Outre que leur nourriture est plus grossière, leur vêtement nul, et leur logement plus économique, nous profitons de leur dépouille. La formation du poil, de la peau, de la corne, de la chair, des os, et des autres produits animaux, est un don de la nature, une sorte de végétation qui s'opère au profit de l'homme. Ainsi, quand nous avons appliqué la charrue au labourage de la terre, outre l'avantage d'avoir fait usage d'un outil qui divise et retourne la terre d'une manière continue tout le long d'un sillon (ce qui est un mérite inhérent à la machine), nous avons joui d'un autre avantage, celui d'avoir pu employer un moteur moins coûteux que les bras de l'homme.

Le travail auquel nous obligeons les animaux est accompagné de produits si nombreux, si variés, fournis par les animaux eux-mêmes, et si convenables aux usages de l'homme, que je suis toujours tenté d'accuser l'industrie d'une province, d'un pays où les animaux utiles ne sont pas très-multipliés. Il me semble que, dans ces localités, il y a une grande quantité de forces naturelles qu'on ne sait pas développer. Le nombre des animaux et des bestiaux s'est beaucoup accru en France depuis quelques années; cependant il est encore bien loin de ce qu'il pourrait être, si l'on y cultivait généralement des plantes fourragères.

Je vous ferai remarquer, en passant, que l'homme peut, sans beaucoup de scrupule, multiplier des êtres vivans pour les faire travailler, et même les tuer à son profit, pourvu

qu'on ne les excède pas de travail, et que leur mort soit instantanée; car rien, selon moi, ne peut absoudre du crime de faire souffrir des êtres vivans. Je ne prétends ni approuver les lois imposées à la nature animée, ni m'en plaindre. Nul de nous n'en a le droit; nous sommes obligés d'accepter les conditions de l'être; mais il est de fait que plusieurs espèces animales sont faites de telle sorte, qu'elles ne peuvent exister que par la destruction de plusieurs autres. Tels sont les animaux carnassiers, au nombre desquels nous sommes forcés de nous compter. Nous ne faisons donc qu'obéir à l'une des lois de notre nature, lorsque nous détruisons des animaux pour en faire notre pâture (1).

Nous les faisons travailler; mais le travail est encore une des conditions de leur existence, comme de la nôtre. Si nous ne leur procurions pas des alimens, ils seraient obligés d'en chercher, quelquefois très-péniblement, et ils n'en auraient pas toujours. La chasse est pour les animaux sauvages une véritable occupation; et, quand nous faisons travailler nos chevaux et nos bœufs, nous ne faisons, pour ainsi dire, que leur faire payer une indemnité de la nourriture que nous faisons croître pour eux, que nous récoltons et que nous mettons en réserve pour la mauvaise saison.

Quant à la mort, lorsqu'elle n'est accompagnée ni d'appréhension, ni de douleur, elle n'est pas un mal. Les personnes qui ont éprouvé les accidens les plus graves, et qui en sont revenues, s'accordent à dire qu'elles n'ont absolument rien senti au moment de l'accident. La barbarie n'est que dans les apprêts; et c'est ce que l'on évite pour les animaux, quand on est juste et humain.

Vous voyez, messieurs, que nous pouvons, dans notre

(1) Franklin raconte, dans ses Mémoires, qu'il fut fidèle pendant un fort long temps au plan qu'il s'était fait de ne rien manger qui eût eu vie; mais qu'un jour, pendant une traversée de Boston à Philadelphie, il vit, tandis que l'équipage pêchait et préparait des morues, qu'on tira de leur estomac une grande quantité de petits poissons que ces morues avaient avalés : *Oh! oh!* dit-il, *si vous vous mangez les uns les autres, je ne vois pas pourquoi nous ne vous mangerions pas.*

industrie, disposer, soit de forces entièrement gratuites, comme celle du vent, soit de forces dont nous sommes obligés de payer l'emploi à différens titres. Or, il s'agit, dans l'intérêt des entreprises, et l'on peut même ajouter, dans l'intérêt général, de se décider en faveur des plus économiques. Il semble, au premier aperçu, qu'il y a plus à gagner à choisir celle qui coûte le moins; mais les inconvéniens qui s'y rencontrent surpassent bien souvent l'économie qu'on y trouve.

J'ai vu placer des manufactures à 50 lieues de l'endroit où l'on pouvait se procurer des matières premières et des débouchés, uniquement pour profiter de l'avantage d'une belle chute d'eau. Mais quand il s'est agi de payer des frais de transport immenses pour tous les ustensiles et les approvisionnemens dont on avait besoin; quand il a fallu se procurer des machines et des constructions pour lesquelles le pays n'offrait point de ressources; quand il a fallu faire de fortes dépenses pour y attirer des ouvriers; quand on s'est vu obligé d'ajouter aux frais de l'entreprise, la réparation et l'entretien des chemins de traverse, sans lesquels on se trouvait séparé du monde entier, alors on s'est aperçu que l'on avait payé bien cher une chute d'eau qui ne coûtait rien.

Les meuniers des moulins à vent ne dépensent rien pour la force qui fait tourner leurs meules; toutefois il ne paraît pas qu'ils gagnent davantage ou qu'ils fassent payer leur mouture moins cher que les meuniers des moulins à eau, qui cependant ont à débourser le loyer d'un cours d'eau. Ceux-ci à leur tour paraissent ne pouvoir long-temps soutenir la concurrence des moulins que les machines à vapeur mettent en mouvement, quoique l'aliment de ces machines coûte plus qu'un loyer. Dans les machines à vapeur, on peut proportionner la puissance à la résistance que l'on doit vaincre. Elles peuvent être placées entre les cantons où se produit le blé, et les villes où se consomme la farine; tandis qu'il faut que cette denrée lourde et encombrante se détourne de sa route, soit pour atteindre les

hauteurs où l'on place les moulins à vent (1), soit pour approcher les moulins à eau, situés communément dans les lieux bas. Il faut, pour les uns comme pour les autres, prendre des chemins de traverse, quelquefois praticables pour des bêtes de somme seulement, qui font perdre le bénéfice du transport sur des roues. Ajoutons que la machine à vapeur n'est pas exposée à chômer, tantôt par le défaut de vent, tantôt par la surabondance ou la disette des eaux (2).

N'avons-nous pas vu, en beaucoup de circonstances, les paquebots à vapeur substitués avec avantage aux paquebots à voile, quoique le vent soit un moteur gratuit?

Les machines à vapeur ont aussi de grands avantages pardessus les animaux : elles ne sont pas sujettes à se ralentir par la fatigue. Elles marchent d'un mouvement plus égal. Il y a telles résistances que nul autre moteur ne peut vaincre. On voulut, il y a quelques années, mettre en mouvement une fort grande filature à l'aide de 24 chevaux (3); mais ces 24 chevaux n'en égalaient pas 12 pour la force; ils ne tiraient jamais tous en même temps.

De leur côté, les animaux ont leur mérite. Ils peuvent se déplacer et se rendre à l'endroit même où leur travail est nécessaire. Ils s'accommodent mieux à des cahots, à des obstacles imprévus. C'est sans doute une merveilleuse application des moteurs aveugles, que ces chariots à vapeur que l'on voit, en certains endroits de l'Angleterre, traîner

(1) Le nombre des moulins à vent qui garnissaient le sommet de la montagne Montmartre, dans les faubourgs de Paris, diminue tous les jours, et ils finiront par disparaître tout-à-fait. La montagne elle-même disparaîtra avec le temps, étant composée tout entière d'un plâtre précieux qui s'envoie partout.

(2) Dans les moulins à huile, qui sont nombreux en Flandre, le vent, comme moteur, sera indubitablement remplacé par des machines à vapeur ; car, quand le vent ne donne pas, les moulins chôment, l'huile renchérit ; mais les fabricans, dans ces momens-là, n'en peuvent pas fournir ; quand le vent se soutient, les graines oléagineuses renchérissent et les huiles baissent. De sorte que les fabricans achètent toujours quand les matières premières sont chères, et ils n'ont des produits à vendre que lorsqu'ils sont à bon marché. Les machines à vapeur, au contraire du vent, peuvent travailler quand les matières sont à bon marché, et s'arrêter quand elles sont chères.

(3) A l'ancien couvent des Bons-Hommes, à Passy.

Digitized by Google

à leur suite une longue file de voitures chargées. Il y a quelque chose de magique dans ces caravanes factices qui traversent le pays comme si elles étaient mues par un principe de vie. C'est avoir vaincu une fort grande difficulté que d'être parvenu à faire marcher le moteur avec la résistance. Jamais peut-être l'intelligence de l'homme ne s'est approchée de plus près de la puissance du Créateur. On est même à la veille, dit-on, de transporter, sur des chemins de fer, par des machines à vapeur, les voyageurs avec une rapidité surprenante. Cependant, je ne sais jusqu'à quel point on pourra vaincre les accidens que présentent les localités, et surtout les montées et les descentes; et, en supposant qu'on surmonte ces difficultés, nulle machine ne fera jamais, comme les plus mauvais chevaux, le service de voiturer les personnes et les marchandises au milieu de la foule et des embarras d'une grande ville.

De plus, à égalité de forces et de frais d'entretien, des chevaux sont un moteur que l'on peut vendre ou louer, lorsque, passagèrement ou définitivement, on n'en a plus besoin. Des hommes eux-mêmes, qui sont en général un moteur dispendieux, ne coûtent plus rien du moment qu'on ne les occupe plus; mais une machine, ou un appareil de machines, coûtent encore, même lorsqu'ils sont arrêtés: ils coûtent l'intérêt des avances qu'ils ont occasionées.

J'ai entendu des calculateurs estimer que la chute d'eau de Saint-Maur, près Paris, pouvait valoir 160 mille francs de revenu. Ils se fondaient sur ce qu'aux environs de la capitale, la force capable de faire tourner une meule se loue 2000 francs, et que la chute de Saint-Maur est capable de faire tourner 80 meules. Mais 80 moulins en un groupe ne se loueraient pas aussi bien que le même nombre de moulins épars çà et là dans la campagne et à portée d'autant de localités et de voisinages différens.

La situation forcée des travaux qu'il s'agit d'exécuter, doit exercer une grande influence sur le choix des moteurs. Dans le sein des montagnes, au milieu des forêts et des cascades naturelles, les moulins à scier réussissent fort bien,

quoiqu'ils soient en général fort imparfaits. C'est parce que le bois scié en planches se transporte plus facilement hors de la montagne que lorsqu'il reste en grosses pièces. Dans les chantiers des villes, au contraire, il convient d'employer des scieurs de long, parce qu'ils se rendent sur le lieu même où l'on a besoin de diviser le bois, et qu'ils se prêtent mieux aux formes variées qu'on veut lui donner. On a échoué chaque fois que l'on a voulu scier dans les villes, à l'usage de la menuiserie ou de la charpente, au moyen d'une machine à vapeur. La dépense d'apporter et d'emporter le bois surpassait le profit que l'on pouvait trouver à se servir de la machine.

Le même motif a plus de force encore lorsqu'il s'agit de remplacer le travail du scieur de pierre. Peu d'occupations sont plus fastidieuses que la sienne, et réclament moins l'intelligence de l'homme. Mais quelle économie dans ce genre de travail ne serait bien vite excédée par les frais qu'il faudrait faire pour approcher les pierres de la machine, et les porter ensuite à l'endroit où il s'agit de les mettre en œuvre?

Le moteur et la machine ne peuvent pas toujours lutter avec avantage contre le simple travail des mains. Les Anglais ont inventé une mécanique curieuse, au moyen de laquelle des pièces de mousseline sont, à la lettre, brodées par une machine à vapeur. Les dessins brodés sont exécutés par une espèce de châsse de tisserand, qui fait agir des crochets sur une pièce de mousseline tendue verticalement. La machine exécute simultanément une ligne entière de bouquets, puis une autre ligne ; et ainsi de suite. Au premier aperçu il semble que ce soit un avantage immense que de remplacer une demi-douzaine de brodeuses par une machine qui fait six bouquets en même temps et par un moteur qui fait mouvoir à la fois une vingtaine de ces machines; cependant les entrepreneurs d'une manufacture de ce genre, m'ont avoué qu'ils avaient toutes les peines du monde à soutenir la concurrence des brodeuses à la main; que leur machine ne l'emportait que dans les petits dessins où elle peut exécuter plus de six bouquets sur la même ligne; mais que, lorsqu'elle n'en a que six ou quatre, les brodeuses ont décidément l'avantage.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

DE LA COMPARAISON, DANS LA PRATIQUE, DE LA SOMME DES FRAIS AVEC LA VALEUR DES PRODUITS.

Une question m'a souvent été faite : Pourquoi, m'a-t-on dit, voit-on les entreprises manufacturières échouer si fréquemment, que le placement d'un capital dans une manufacture est, dans bien des pays, non sans quelque raison, regardé comme un placement hasardé, et les fonds qu'on y engage, comme des fonds aventurés ?

La réponse à cette question est un peu dure à entendre : c'est parce que les entreprises y sont trop souvent mal conçues et mal conduites. Mais comment pourraient-elles l'être mieux ? Ici une réponse spéciale devrait être faite pour chaque entreprise, et ne pourrait l'être qu'autant qu'on aurait mis, sous les yeux de celui que l'on consulte, toutes les circonstances où l'entreprise se trouve placée ; car deux établissemens ne sont jamais, sous tous les rapports, dans une situation absolument pareille. Alors en effet, ce ne serait peut-être pas sans quelque utilité que l'on irait, avant de former un établissement, consulter des conseillers expérimentés, comme on consulte des avocats avant d'entreprendre un procès. On ne se briserait pas si souvent contre des écueils faciles à éviter ; on renoncerait à courir après un succès impossible ; on recevrait des suggestions nouvelles et profitables.

Vous sentez, messieurs, que l'on ne peut trouver ces conseils spéciaux dans un Cours général, où l'on ne peut considérer que comme des exemples, les cas particuliers. Mais ce qu'on doit y trouver, ce sont les bases, les principes

sur lesquels il faut appuyer les conseils que réclame chaque position particulière.

La première de ces bases est qu'un produit ne donne du profit qu'autant que la valeur échangeable qu'il aura, lorsqu'il sera terminé, égalera ses frais de production. On serait même tenté de croire que cela ne suffit pas, et qu'il faut que la valeur du produit excède les frais de production. Mais on ne fait pas attention que je comprends dans les frais, le profit de l'entrepreneur, qui n'est autre chose qu'un salaire de ses travaux. Son travail fait partie de ses avances : si le salaire qu'il en recueille n'équivaut pas à celui qu'avec les mêmes moyens il pourrait obtenir en faisant autre chose, il n'est pas complètement indemnisé de ses avances.

Les frais de production se composent de toutes les dépenses indispensables pour qu'un produit soit amené à l'état d'existence ; or, les conceptions, l'administration, les travaux en un mot de l'entrepreneur, ne sont pas moins indispensables que tous les autres travaux pour qu'un produit existe ; la réflexion et les soins, de même que les fatigues corporelles, sont des avances aussi bien que des avances d'argent, et dont on n'est remboursé que par les profits industriels, et un produit ne rembourse la totalité de ses frais de production, que lorsque son prix est suffisant pour acquitter le salaire de ce genre de travail.

Après cette explication je reprends ma proposition, qui était que tout produit n'est avantageux à créer, qu'autant que la valeur qu'il aura, étant terminé, se trouvera égale à la valeur des frais de production qu'il aura coûtés. Si une aune de drap d'une certaine qualité doit coûter (les frais de l'entrepreneur compris) 30 francs, il ne faut en entreprendre la fabrication qu'autant que son prix courant égalera ou surpassera 30 francs.

Ce précepte est si simple, qu'il ne vaudrait pas la peine d'être énoncé, s'il ne devait nous conduire à la nécessité d'une exacte appréciation des frais de production ; sujet compliqué qui réclame toutes les lumières de l'économie politique, c'est-à-dire, de l'expérience raisonnée.

Par exemple, si l'on veut avoir une idée complète des frais annuels qui naîtront de l'intérêt des capitaux employés dans une entreprise, il est essentiel, en premier lieu, de se former une idée exacte de toutes les avances que réclamera l'entreprise, à commencer par les capitaux engagés. Un devis bien complet des frais d'établissement, tels que ceux des bâtimens, des travaux hydrauliques, est absolument nécessaire, et demande qu'on y comprenne pour beaucoup, les dépenses accidentelles que l'humaine prudence ne saurait prévoir. Il ne suffit pas de faire entrer, dans les frais de production, l'intérêt de ce capital engagé : il faut y comprendre aussi la détérioration de toutes les choses dont il se compose; car elles ne se revendent jamais ce qu'elles ont coûté.

Lorsque l'entrepreneur, ou les entrepreneurs, indépendamment des avances que réclame impérieusement la production, emploient une partie de leurs capitaux à des objets d'ostentation, outre qu'ils grèvent l'entreprise d'intérêts qui ne donnent aucun produit, ils ravissent cette portion de capital à un autre emploi où son absence peut porter un grand préjudice. On accuse en général les manufacturiers français de commencer par consacrer une partie de leurs fonds à des bâtimens trop fastueux, soit par leurs ornemens, soit même par leur solidité. Que diraient-ils si on les obligeait à payer leurs ouvriers au-dessus du taux ordinaire de la main d'œuvre? Ils s'imposent, par des constructions trop dispendieuses, des intérêts de fonds, une charge du même genre, et dont il leur est ensuite impossible de s'affranchir (1).

(1) Cette proposition peut paraître exagérée, et pourtant elle ne l'est pas. On peut, dira-t-on, s'affranchir d'un intérêt en remboursant le capital; et l'on peut rembourser une portion de capital, en économisant des bénéfices. — Mais si par des accumulations successives vous parvenez à former de nouveau un capital de 20 mille francs que vous avez dépensés de trop, vous vous êtes privé d'avance de l'intérêt de ces 20 mille francs que vous auriez pu faire travailler à profit, en supposant que vous n'eussiez pas eu de remboursement à faire. Le fait est que 20 mille francs dépensés de trop, sont, de toutes manières, entièrement perdus. et par conséquent l'intérêt qui pouvait en résulter.

L'excès de solidité est un luxe aussi nuisible que tout autre. Les établissemens manufacturiers ne sont pas destinés à durer très-long-temps. Les circonstances qui ont décidé leur formation, changent au bout d'un certain période; les goûts des consommateurs varient; d'autres produits analogues remplacent ceux que l'on fabriquait d'abord avec avantage; une guerre ou bien des lois mal conçues rendent mauvaises des combinaisons qui étaient bonnes dans l'origine. Il y a sans doute des manufactures qui durent depuis long-temps, comme la manufacture de glaces du faubourg Saint-Antoine, qui date du temps de Colbert; mais, pour une de ce genre, singulièrement aidée par des circonstances de plus en plus favorables, combien n'y en a-t-il pas eu, dans le même espace de temps, dont la forme a complétement changé, et qui ont cessé de travailler, même après avoir répondu par leur succès à l'attente de leurs auteurs!

Les Anglais, qui sont de très-habiles manufacturiers, ne construisent pas leurs bâtimens pour durer un grand nombre d'années. C'est un des points sur lesquels ils économisent leurs capitaux; et ce qu'ils épargnent ainsi, ils l'appliquent à des constructions prochainement reproductives et qui portent intérêt.

Un calcul bien simple va nous montrer ce que coûte le luxe de solidité. Nous supposerons un manufacturier qui, pour élever les bâtimens et en général toutes les constructions qui sont nécessaires à son entreprise, dépensera cent mille francs. A ce prix j'admets que ses constructions seront susceptibles de durer éternellement, quoique rien ne soit éternel dans ce monde.

Un autre manufacturier, moins fastueux, construira une habitation et des ateliers de même étendue, et capables d'abriter le même nombre de travailleurs et de machines; mais qui, plus simples et composés de matériaux moins chers (en bois et plâtre par exemple), ne seront pas de longue durée. Supposons que, par ce moyen, les bâtimens qui auront coûté cent mille francs au premier, ne lui auront

occasioné, à lui, qu'une dépense de soixante mille francs. (On peut, si l'on veut, remplacer ces évaluations par d'autres.)

Quel sera le résultat de la supposition? Il restera au second manufacturier, une fois que son exploitation sera en activité, une somme de 40 mille francs à faire valoir, que le premier ne possèdera plus. Or, 40 mille francs sont un capital qui, en supposant qu'il ne rapporte que l'intérêt modéré de 5 pour cent, avec les intérêts des intérêts, est doublé en moins de 15 ans.

Arrivé à cette époque, cette portion du capital de ce manufacturier sera donc de 80 mille francs; et, au bout de 30 ans, elle ne vaudra pas moins de 160 mille francs! Vous voyez, messieurs, que si, à cette époque, son bâtiment demande à être reconstruit, il lui causera à la vérité une nouvelle dépense de 60 mille francs, mais qu'il aura un bénéfice net de 100 mille francs que n'aura pas le manufacturier solidement logé dans son éternelle maison.

Tel est le profit que l'on sacrifie pour la satisfaction d'avoir un bâtiment de pierre qui durera plus que l'établissement pour lequel il aura été construit, et dont la distribution intérieure conviendra mal à tout autre. En supposant même que l'établissement primitif aille bien et qu'il doive durer autant que le plus solide bâtiment, l'art fait des progrès; chaque jour de nouveaux besoins se font sentir dans l'exploitation d'une entreprise; et presque toujours elle gagnerait à se loger dans un nouveau local mieux adapté à sa situation présente. Vous voyez qu'en cherchant une solidité superflue, on sacrifie et de la richesse et de la commodité, qui est une autre sorte de richesse (1).

Dans les pays vraiment industrieux et où l'on calcule bien, cette théorie est dans toutes les têtes; et sauf les édifices publics, où le luxe de solidité est bien placé, tous les bâtimens sont légers.

(1) Des bâtimens légers ont des murs plus minces, et par conséquent plus de place dans leur intérieur.

On peut appliquer, si l'on veut, cette observation à toute espèce de construction civile, aux maisons d'habitation ordinaires. Il nous sied bien, à nous dont la durée est si courte, et qui ne pouvons jamais répondre de faire approuver nos plans et nos goûts, même à nos successeurs immédiats, d'élever des édifices séculaires! Gardez-vous de bâtir, dit-on; les bâtisses sont ruineuses.... Je le crois bien, vraiment, elles le sont; mais c'est de la manière dont on les fait chez nous.

Quant aux embellissemens dans les édifices qu'on élève à l'industrie, ils sont encore moins justifiables. Lorsque je vois un beau portail à une manufacture, je tremble sur les entrepreneurs; s'il y a des colonnes, ils sont perdus.

Le capital circulant de son côté (c'est-à-dire, les avances journalières que remboursent les rentrées journalières) veut être aussi rigoureusement apprécié, afin que l'on puisse comprendre, dans les frais de production, tous les intérêts qu'il coûte.

Pour évaluer le capital circulant qui sera nécessaire dans une manufacture, il faut savoir quel espace de temps réclament la fabrication du produit, son envoi au lieu de la vente, et le terme qu'on est forcé d'accorder pour le paiement. Si, depuis l'instant où l'on commence à faire des frais sur une matière première, jusqu'au moment où sa vente vous procure des rentrées, il s'écoule huit mois, votre capital circulant doit être assez considérable pour acquitter pendant huit mois, sans l'aide d'aucune rentrée, tous les frais journaliers de la manufacture, c'est-à-dire, l'achat des matières premières employées chaque jour, pendant huit mois, les salaires d'ouvriers et de commis, les réparations, les impôts, le combustible, le luminaire, les intérêts des capitaux eux-mêmes répartis sur chaque jour; car toutes ces dépenses sont à faire; et celles du premier janvier ne devant être remboursées que par les rentrées du premier septembre, celles du deux janvier par celles du deux septembre, et ainsi de suite, l'entrepreneur est toujours en avance de toutes les dépenses de huit mois. Tel-

lement qu'une grande manufacture dont les dépenses journalières s'élèveraient à 750 francs, et dont les produits ne seraient payés que huit mois après les premiers déboursés qu'ils occasionnent, aurait besoin d'un capital circulant qui ne pourrait pas être moindre de 180 mille francs, indépendamment de son capital engagé.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que, lors même qu'un entrepreneur est propriétaire du capital engagé ou circulant employé dans son entreprise, il n'en paie pas moins les intérêts. En effet, s'il n'occupait pas ses bâtimens, il en tirerait un loyer; s'il ne faisait pas valoir ses fonds par lui-même, il en tirerait un intérêt. Il dépense le loyer, l'intérêt que son entreprise lui ravit.

Le simple mouvement de ses affaires lui permet l'emploi d'une portion de capital circulant qui n'est pas à lui. Il a beau ne pas l'emprunter directement à un capitaliste, il n'en paie pas moins les intérêts. Si son entreprise réclame 180 mille francs de capital circulant, et qu'il n'en possède que 100 mille, il négociera, pour accélérer ses rentrées, les billets de ses acheteurs; on lui en fera payer l'escompte. S'il demande du terme pour payer ses matières premières, on lui en fera payer l'intérêt également. Le fait est que l'établissement réclame 180 mille francs de capital circulant; que cette avance *doit* être faite avec les fonds d'*un capitaliste* quelconque; et que celui qui avance les fonds, quel qu'il soit, a soin de se faire payer un intérêt qui toujours fait partie des frais de production.

Telle est l'exactitude qu'il faut mettre dans l'appréciation des capitaux, pour avoir une idée juste des intérêts qu'ils vous coûtent. On est en général peu disposé à les économiser, parce qu'on voit en eux des avances seulement, et que des avances doivent rentrer; tandis que les dépenses journalières sont définitives, et l'on sent tout de suite que les profits sont réduits de tout ce qu'on dépense de trop. Tout le monde sait que, sur des dépenses qui se renouvellent tous les jours, il n'y a point d'économie qui ne devienne importante. Mais, lorsqu'on prend de l'argent sur ses capi-

taux, on se fie sur ce que l'entreprise n'est grevée que des intérêts de la somme, sans faire attention que c'est d'un intérêt perpétuel et composé qu'on la grève. Au moment où l'on commence une entreprise, on est moins parcimonieux qu'à une autre époque; on a beaucoup d'argent devant soi ; on se flatte que, dans un avenir plus ou moins éloigné, il se présentera des chances heureuses qui rembourseront toutes les avances auxquelles on s'est laissé entraîner ; le moment du départ est celui des espérances ; car on ne commencerait pas une entreprise, si on ne la jugeait pas bonne. C'est alors au contraire qu'il convient de marcher avec prudence : le succès n'est encore fondé que sur des présomptions ; attendez qu'il soit fondé sur l'expérience pour disposer à votre aise de ce succès qui peut encore vous échapper. Alors du moins si vous hasardez des avances, vous savez avec quelles valeurs nouvelles vous en serez dédommagé. Les mises-dehors les plus sages, les agrandissemens les plus sûrs, sont ceux où l'on emploie les bénéfices déjà réalisés. Outre qu'on les fait avec une expérience acquise, si le succès ne répond pas à l'attente, on ne perd que des profits; on conserve le fonds de l'entreprise, et elle ne s'en trouve pas ébranlée.

Souvent, après qu'une production a cessé d'être avantageuse, on la continue pour ne pas perdre l'intérêt des capitaux qui s'y trouvent engagés, pour ne pas perdre les ouvriers qu'on a coutume d'y employer, pour conserver les acheteurs qu'on approvisionne. Ce sont des risques inhérens aux manufactures, et qu'il faut apprécier convenablement avant de s'engager dans une industrie de ce genre. Une manufacture dont les profits ne couvrent pas ce risque par une prime d'assurance, n'est pas suffisamment lucrative, et si d'ordinaire on trouve dans les bénéfices un dédommagement des crises passagères auxquelles on est exposé, il faut les mettre en réserve, afin de s'assurer les moyens de pouvoir travailler sans profits et même avec perte. Cette extrémité par sa nature ne peut durer long-temps, si le genre d'industrie est bien choisi et l'exécution bonne. Comme

chacun redoute de travailler à perte, nulle entreprise du même genre ne s'établit; parmi celles qui sont existantes, plusieurs ne peuvent supporter la crise, et cessent de travailler; celles qui continuent ralentissent autant qu'elles peuvent leur production; la consommation, quoique diminuée, ne s'arrête pas; les besoins renaissent, et les prix se rétablissent.

Si le déclin de la demande tient à des causes durables, et que l'économie politique est en état d'assigner, on ne saurait suspendre trop promptement une entreprise qui donne de la perte.

L'économie du temps a beaucoup d'analogie avec celle des capitaux. Souvent, en formant une entreprise manufacturière, on fait deux calculs séparés, un pour la perfection de la chose obtenue, l'autre pour le temps que réclame la fabrication; tandis que ces deux calculs doivent marcher de front. Une fabrication parfaite ne vaut rien si elle coûte plus que le prix que l'on peut y mettre. J'ai connu un très-habile expérimentateur qui savait très-bien ce qu'on peut extraire de liqueur sucrée de la pulpe des betteraves, pour en faire du sucre; mais il n'avait pas tenu compte du soin et du temps qu'il fallait mettre à cette extraction pour qu'elle fût parfaite. Il apprit à ses dépens qu'il valait mieux sacrifier une partie de la liqueur, et de la pulpe qui d'ailleurs pouvait servir à l'engrais des bestiaux, que de perdre, pour en tirer tout le parti possible, le temps, ingrédient si précieux en manufacture! Ceci nous montre combien nous devons nous méfier des essais, lorsqu'il s'agit de faire usage en grand d'un procédé qu'on n'a étudié que dans des expériences où l'on ne tient point compte assez scrupuleusement du temps employé.

Les avances qu'il faut faire pour se procurer les matières premières que l'on doit consommer sont plus aisées à calculer; mais il faut y faire entrer et les matières qu'il s'agit de transformer, et de plus celles qui seront perdues à la suite de cette transformation. Dans une raffinerie de sucre, on ne consomme pas seulement la valeur de la cassonnade; mais

aussi celles des matières qui ne sont, pour ainsi dire, que des instrumens, comme celle du combustible nécessaire pour évaporer l'eau, celle du charbon d'os qui sert à décolorer le sucre brut, etc.

Pour évaluer toutes ces matières premières, il convient de savoir non-seulement combien elles valent, mais d'où on les tire, et combien le transport ajoute à leur prix d'achat. Celles qui sont très-encombrantes peuvent revenir très-cher par l'éloignement des lieux d'où l'on est obligé de les faire venir. A ma connaissance, une grande papeterie dépense annuellement 80 mille francs pour le seul transport des chiffons qu'elle achète sur plusieurs points de la France. Un manufacturier qui négligerait d'ajouter au prix d'achat de la houille, le prix de son transport, aurait une idée fort imparfaite de ses frais. La houille voit les frais de transport décupler son prix, quand la navigation des fleuves et des canaux n'est pas perfectionnée. Or, comme le combustible est nécessaire dans presque tous les arts manufacturiers, il est difficile qu'ils soient cultivés avec quelque suite, ainsi que l'observation vous en a déjà été faite, loin des lieux où la nature a placé de grands dépôts de combustibles.

Si la situation d'une manufacture influe sur les frais de production de ses produits, sa disposition intérieure n'y influe pas moins. Il y a des manufactures de toiles peintes en Alsace, qui sont morcelées en trois ou quatre établissemens, situés à plusieurs lieues de distance les uns des autres. Dans l'un on file le coton; dans un autre on le tisse; dans un autre encore on le blanchit. Les dessinateurs et les graveurs sont dans un endroit, les imprimeurs dans un autre, les bureaux et magasins de vente sont ailleurs. On conçoit que tous les déplacemens de la marchandise, son entrée, sa sortie, entraînent des frais et une comptabilité. Pour éviter les infidélités que provoquent tous ces transports, pour éviter les pertes que l'incurie et le défaut de travail des ouvriers et des commis ocasionneraient, il faut placer des surveillans, des chefs, des associés dans chacun de ces établissemens. Il faut à ces associés des ménages, des maisons d'habitation. On

peut nommer cela les états-majors des manufactures; et les états-majors ne sont pas la partie la moins coûteuse d'une armée. Ces frais entrent nécessairement dans les frais de production des produits.

Je sais qu'on a des motifs pour morceler de grands établissemens. Il faut placer les travaux qui exigent le plus de main d'œuvre dans les localités où il y a le plus de bras; les blanchisseries dans celles où il y a le plus d'eau; les machines à vapeur dans celles où le charbon de terre arrive le plus aisément. J'en conviens; mais je dis que les entreprises manufacturières les mieux combinées sont celles où toutes ces difficultés sont surmontées avec le moins de frais.

Après qu'on a fait entrer, dans l'évaluation des frais de la production manufacturière, la totalité des élémens dont ils se composent, il convient d'apprécier judicieusement ce que les produits peuvent rapporter. La valeur produite a deux élémens : la quantité de la chose, et le prix que le consommateur voudra y mettre.

Pour ce qui est de la quantité de la chose, son appréciation se fonde sur des détails purement techniques. C'est l'art lui-même qui vous indique ce que la matière première subit de déchet, quelle quantité de produit un métier, ou un alambic, peuvent élaborer en un jour, etc.

Le prix que le consommateur mettra au produit donne lieu à quelques considérations générales (1).

Si le produit est connu d'avance, s'il a un cours établi sur le marché, l'observation de ce cours et de ses vicissitudes, fournit des données précieuses relativement aux prix futurs.

S'il s'agit d'un produit nouveau, d'une poterie, par exemple, nouvelle pour la matière, les formes et les dessins, et supérieure, quant à la légèreté et la durée, aux poteries déjà

(1) On verra, dans la Partie suivante de cet ouvrage, quelles sont les bases sur lesquelles se fonde le prix courant des produits. Il s'agit ici de la nécessité de prévoir d'avance ce que seront ces bases; c'est la partie conjecturale de la question.

connues, il est beaucoup plus difficile de prévoir à quel prix ce nouveau produit pourra se vendre. Si c'est un produit entièrement neuf et qui ne ressemble en rien à ceux dont on se sert déjà, la difficulté est plus grande encore. Son prix dépend de la demande qui en sera faite, et cette demande dépend elle-même des besoins qu'il pourra satisfaire. Mais les besoins des hommes tiennent à des motifs si compliqués et sont liés à des circonstances si nombreuses, qu'on ne peut les apprécier que très-difficilement. La seule difficulté de répandre l'usage d'un produit nouveau est fort grande, même en supposant le produit d'une utilité incontestable. L'objet le plus connu n'a pas lui-même, bien souvent, plus d'un consommateur sur mille individus qui le connaissent, faute de facultés suffisantes pour l'acheter, ou par incurie. L'utilité d'un mouchoir de poche n'est pas douteuse, et des nations entières savent fort bien s'en passer; mais, en supposant que sur mille individus auxquels parvient la connaissance d'un produit nouveau, un seul se trouve avoir le goût et l'aisance nécessaires pour s'en servir, il faut que cent mille personnes soient averties de son existence, pour qu'il trouve seulement cent acheteurs.

Ce n'est pas trop d'une longue expérience des hommes, et d'une observation assez fine de la manière dont ils se sont comportés dans d'autres circonstances analogues, pour prévoir l'empressement ou l'indifférence dont ils accueilleront le produit que vous leur présentez.

Ce qui contribue à répandre l'usage d'un produit nouveau est son bas prix; même lorsque nul autre produit ne lui fait concurrence, il convient au producteur de se contenter d'un profit modéré. Il vaut mieux gagner moins sur une plus grande quantité d'objets vendus, que davantage sur une moindre quantité. La première méthode admet de plus grands développemens, et procure une nombreuse clientelle; avantage si précieux dans l'industrie!

Lorsqu'on veut se livrer à une production qui n'est pas nouvelle, on donne moins au hasard, mais on a moins à attendre de la fortune. On a, dans ce cas, la facilité de pou-

voir comparer les profits qui se font dans les diverses branches de l'industrie manufacturière, et se décider en faveur de celle qui promet le plus. On peut consulter l'état présent de la société et la direction probable que prendront ses goûts ou ses besoins. On peut adopter des procédés plus récens et meilleurs, indiqués par les derniers progrès des sciences. Mais, quand on prend ce parti, on est obligé de lutter contre une concurrence redoutable. Les anciens établissemens ont une clientelle acquise ; ils connaissent les meilleures sources pour se procurer ce qui leur est nécessaire, et les meilleurs débouchés pour écouler ce qu'ils ont fabriqué. Depuis long-temps les différentes méthodes ont été éprouvées dans ces sortes d'entreprises, et l'on y connaît le fort et le faible du métier.

Le nouvel entrepreneur a son éducation à faire sur chacun de ces points, et nulle éducation n'est gratuite.

Une clientelle toute formée, une expérience acquise, sont des avantages si précieux en manufactures, qu'ils équivalent à un capital considérable. Un jeune homme qui passe par tous les grades dans une entreprise toute formée, acquiert successivement l'expérience et la clientelle, c'est-à-dire, un capital. C'est une marche lente, mais assurée.

C'est sans doute en vue de ces avantages que les anciens Égyptiens avaient, dit-on, fait une loi qui prescrivait à un fils de suivre la profession de son père. Mais une loi pareille est absurde sous tous les autres rapports. Outre qu'elle blesse le droit qu'a tout homme de faire ce qui n'est pas nuisible, que deviendraient les malheureux qui seraient obligés de produire ce qui ne trouverait plus de consommateurs? En tout pays l'état de la société, ses besoins, sa population, ses lumières, ses richesses, ses relations avec d'autres peuples, tout change de face avec le temps ; les arts qui pourvoient à tout, doivent donc changer aussi. Le seul régime qui leur convienne, est celui qui leur procure la sûreté et le libre développement de leurs moyens.

Lorsqu'on est libre de faire un choix, on demande à quel genre de production il convient de se livrer? quels

sont les produits qui indemnisent plus sûrement les producteurs de leurs avances?

On peut dire que ce sont en général les produits qui ont un cours établi, un prix courant toujours ouvert sur le marché. Ce sont ceux-là du moins qui offrent des bases pour comparer sûrement les frais de production avec la valeur produite.

Je sais fort bien qu'aucun prix n'est invariable; mais un prix courant, quel qu'il soit, toujours ouvert, suppose une demande constante. L'avantage qu'on trouve à faire ces produits-là, c'est que l'on ne peut pas y perdre la totalité de leurs frais de production, comme il peut arriver lorsqu'on a fabriqué des choses entièrement nouvelles, et qui peuvent ne se vendre à aucun prix. Un entrepreneur qui a préparé des cuirs, est assuré de les vendre, quoi qu'il arrive; celui qui a fabriqué des quantités considérables de rubans d'une certaine façon, peut n'avoir aucun moyen de rentrer dans ses fonds, si l'usage de ces rubans est entièrement passé de mode.

Ce n'est pas seulement dans le commerce, c'est dans les manufactures, que les variations de prix donnent lieu à des considérations délicates et importantes. On achète des matières premières qui peuvent perdre, pendant les opérations manufacturières, plus de valeur que ces opérations elles-mêmes ne peuvent leur en donner, s'il faut surtout qu'elles durent un peu long-temps. On peut perdre sans avoir fait aucune faute contre les procédés de l'art; on peut gagner sans avoir fait usage des meilleurs procédés. La fortune entre sans doute pour beaucoup dans ces divers événemens; mais l'imprudence et le jugement y influent beaucoup aussi.

Les observations suivantes peuvent aider à résoudre les questions qu'on pourrait faire sur le prix qu'aura le produit dont on s'occupe, après qu'il sera terminé.

Ce produit est-il un objet de nécessité indispensable, du moins chez un peuple civilisé? Est-il à l'usage de tout le monde, du pauvre comme du riche? Est-il du moins à l'u-

sage d'une forte partie de la population? Est-il indépendant de la mode, de la forme du gouvernement, de la paix ou de la guerre? Si ces différentes circonstances peuvent en faire baisser considérablement le cours, ou même l'anéantir tout-à-fait, il convient d'apprécier la durée probable du besoin qu'on en aura, et de ne s'en occuper qu'autant que les profits présumés de cet espace de temps sont suffisans, non-seulement pour acquitter les frais de production, mais pour rembourser le capital engagé qui se trouvera perdu quand la consommation de ce produit devra cesser.

Les autres questions à éclaircir, avant de s'occuper de la fabrication d'un produit, sont celles-ci : Quelles sont les personnes qui l'achètent? Sont-elles en général dans l'aisance, exactes à payer? Comment s'opère la vente de ce produit? Est-elle entre les mains des monopoleurs, et faut-il nécessairement avoir affaire à eux? Est-elle exposée aux entreprises du fisc? Les entrepreneurs de distilleries, par exemple, sont souvent victimes des précautions que prend l'autorité pour s'assurer de la rentrée des droits. On les soumet à des déclarations, à des visites, à ce qu'on appelle des *exercices*, qui, indépendamment des droits, causent des frais qu'il faut payer, ne fût-ce que par les pertes de temps qui en résultent (1).

Il ne suffit point dans une manufacture de l'avoir établie sur le meilleur pied dans le moment où on l'a formée; il faut, pour que son succès se soutienne, qu'elle suive les progrès que font toutes les autres manufactures du même genre, et même qu'elle suive avec souplesse les mouvemens du commerce et les caprices des consommateurs. Sans cela, le plus bel établissement serait bientôt en arrière de tous les autres. La vie de ceux qui se livrent à l'industrie n'est point une vie de chanoine, mais une vie toute d'action.

De ces considérations il résulte, ce me semble, que

(1) En 1821, tous ceux qui distillaient des pommes de terre dans Paris, furent forcés par l'administration de transporter leur établissement hors de l'enceinte de la ville.

l'élément principal du succès dans les entreprises industrielles, et particulièrement dans les manufactures, est dans l'habileté et la conduite de l'entrepreneur.

Un auteur italien, M. Gioja, qui a donné, en 1815, un ouvrage intitulé : *Nuovo prospetto delle scienze economiche*, donne un aperçu des qualités que doit réunir un entrepreneur d'industrie pour obtenir des succès. Ces qualités sont nombreuses et ne sont pas communes. On peut réussir sans les posséder toutes; mais plus on peut en réunir, et plus on a de chances de succès.

Je voudrais que celui qui se voue à la carrière industrielle, et surtout qui veut former une entreprise manufacturière, eût, avant toute autre qualité, un jugement sain. C'est à former le jugement que doivent tendre toutes les éducations industrielles; et le jugement naît principalement de la connaissance qu'on a de la nature de l'homme et des choses. Il marche devant l'art lui-même; car on peut acheter les lumières et le talent de l'artiste; mais rien ne peut suppléer, chez le conducteur d'une entreprise, la prudence et l'esprit de conduite, qui ne sont que du jugement réduit en pratique. S'il apprécie *beaucoup* ce qui servira *peu* à l'accomplissement de ses desseins, ou s'il apprécie peu ce qui doit être pour lui d'une grande importance, il ne fera que des fautes.

Il faut savoir perdre à propos pour s'assurer des avantages qui dédommageront de cette perte. Il faut se défier des propositions trop avantageuses, parce qu'elles cachent pour l'ordinaire quelque dommage. Il faut souvent supposer la fraude et ne jamais le laisser apercevoir; faire coïncider l'intérêt de ses agens avec le sien propre; rendre impossibles leurs infidélités; les exposer à une inspection inattendue; ne point confondre le travail de l'un avec le travail de l'autre, afin que l'approbation arrive à qui elle appartient; les intéresser à une surveillance mutuelle sans encourager l'espionnage, qui fait mépriser ceux qui l'emploient.

C'est un des faits le mieux constatés par l'expérience,

que tous les peuples dont les institutions dépravent le jugement, ont une industrie languissante. En Irlande la partie nord-est, qui est la partie de l'île la moins favorisée par la nature, mais dont les habitans sont en majeure partie protestans, est industrieuse et riche. La partie sud-ouest, dont les habitans se laissent conduire par des prêtres et se livrent à des pratiques très-superstitieuses, a peu d'industrie, et végète dans la plus affreuse misère. On a fait depuis long-temps la même observation sur l'Espagne.

Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut avoir les connaissances spéciales de l'art qu'on veut exercer. Mais, pour bien connaître un art, il ne suffit pas d'en avoir étudié la technologie dans les livres; il faut en avoir appris la pratique en mettant soi-même la main à l'œuvre, et avoir rempli toutes les fonctions du simple ouvrier. Celui qui ne connaît pas toutes les difficultés de l'exécution, commande mal et mal à propos. Franklin, qui savait si bien traduire en langage populaire les vérités utiles, disait : *Un chat en mitaines n'attrape point de souris.*

Au reste, les connaissances spéciales n'empêchent pas qu'on acquière une instruction générale. Quel que soit l'appartement qu'on occupe dans ce vaste édifice qu'on appelle la société, il est toujours bon de pouvoir en sortir par la pensée, et de savoir quels en sont les distributions et les alentours.

Les autres qualités favorables à un entrepreneur d'industrie sont des qualités morales utiles, non-seulement dans l'industrie, mais dans toutes les situations de la vie. Telle est l'activité par laquelle un homme se multiplie dans le temps et dans l'espace, et qu'il communique à tout ce qui l'entoure; la constance qui fait surmonter les contrariétés dont la vie est semée; la fermeté au moyen de laquelle un homme consulte les besoins de son entreprise, plutôt que ses affections et ses ressentimens, dédaigne la perversité des autres plutôt qu'il ne s'en irrite, et repousse les conseils de la crainte aussi bien que ceux de la témérité.

Après qu'on a réuni tous les documens qu'on pouvait se

procurer ; après que l'on a fait tous les calculs indiqués par l'économie industrielle ; après qu'on a jugé que les avantages d'une production en surpassent les inconvéniens, il faut savoir braver cette espèce d'incertitude qui enveloppe l'issue de toutes les entreprises humaines. Je ne prétends pas exciter à l'imprudence ; elle compromet les plus heureuses conceptions. Mais je veux qu'on ait une audace judicieuse qui sache envisager tous les risques, et un sang-froid imperturbable qui laisse choisir tous les moyens d'y échapper. Je veux qu'on ait une qualité plus rare encore peut-être que le courage : je veux dire la persévérance qui ne se dégoûte pas d'un ouvrage entrepris, par cela seul qu'un autre vient à s'offrir ; qui ne se rebute ni à cause de la lenteur du succès, ni à cause de mille petites contrariétés auxquelles il ne faut pas donner trop d'attention ; elles n'empêchent que les gens faibles ou légers de marcher constamment vers leur but.

C'est cette audace judicieuse, cette persévérance opiniâtre, qui procurent à des nations voisines, des établissemens qui manquent à la France. Nous les aurons ; car, suivant la remarque de Voltaire, *le Français arrive à tout ce qui est bien ; mais il y arrive tard.* On commence chez nous par blâmer ce qui est hardi, et l'on finit par l'imiter.

CHAPITRE XIII.

VUE GÉNÉRALE DE LA PRODUCTION COMMERCIALE.

Lorsqu'au commencement de ce Cours je vous ai exposé la manière dont le commerce est productif, je me suis borné à vous dire que l'industrie commerciale augmente la valeur des produits par le transport qu'elle leur fait subir, et en les mettant pour ainsi dire sous la main du consommateur. Pressé d'arriver au tableau général que présente le grand phénoméne de la production, j'ai dû négliger des développemens qui sont pourtant nécessaires pour l'achever.

La situation d'une chose est une de ses modifications, une de ses manières d'être. Une bouteille de vin de Bordeaux était d'abord du jus de raisin qui a subi une modification lorsqu'il a été séparé de la pulpe et réuni en une masse de liquide; il a subi une autre modification par la fermentation; enfin, il en a subi une autre encore lorsqu'il a été apporté dans un lieu où j'ai pu l'acheter. S'il n'avait pas été mis à ma portée, moi, habitant de Paris, ou de Londres, ou de Hambourg, je n'aurais pu me le procurer qu'en allant le chercher à Bordeaux, et en lui faisant subir moi-même cette modification, qui consiste à le mettre à l'endroit de la consommation. Mais remarquez que j'aurais pu tout aussi bien acheter aux environs de Bordeaux la récolte d'une vigne, et faire subir à la vendange la modification du pressoir; et même que j'aurais pu acheter la vigne, et faire subir aux matiéres dont se compose le raisin, la modification qu'elles doivent au cultivateur. De ce que toutes ces modifications ont été opérées par d'autres que par moi, elles n'en sont pas moins des modifications; et celle qu'on

doit au marchand qui fait le commerce des vins, est de la même nature que les autres. Aucune d'elles ne produit la matière dont se compose le vin; toutes concourent à la rendre propre à être consommée, suivant des procédés particuliers qui seuls distinguent les différentes sortes d'industrie.

On a été fort long-temps à s'apercevoir de la manière dont l'industrie commerciale contribue à augmenter la richesse sociale. L'œil n'apercevait aucune différence entre une pièce de satin sortant des ateliers de Lyon, et la même pièce sur le comptoir d'un marchand à Vienne en Autriche. Les sectateurs de la balance du commerce, s'imaginant que l'or et l'argent étaient les seules richesses effectives, ne voyaient dans le commerce que le complément des arts par lesquels on se procure de l'or et de l'argent. Ils ne croyaient la richesse véritablement produite, que lorsque la marchandise avait été échangée contre des espèces; de là l'idée qu'il y avait, dans l'*échange*, quelque chose de véritablement productif.

Les disciples de Quesnay, qui refusaient aux manufactures la propriété de verser aucunes nouvelles valeurs dans la société, n'avaient garde de l'attribuer au commerce.

Tous ont cru que le commerce consistait essentiellement dans l'échange, tandis qu'il consiste essentiellement à placer un produit à la portée de ses consommateurs. L'échange en est la conséquence; c'est une opération accessoire; de même que l'industrie manufacturière consiste essentiellement à changer la forme des produits, et accessoirement à les vendre.

Tous les économistes, si ce n'est Verri, ont négligé l'essentiel pour l'accessoire. Ils n'ont point remarqué que la seule différence de situation de la pièce de satin, était un changement d'état; et que l'étoffe, dans son nouvel état, avait une valeur nouvelle qui lui avait été communiquée par des services analogues à ceux que rendent l'agriculture et les arts : c'est-à-dire, dans le cas actuel, par des avances d'argent qui exigent l'emploi d'un capital; par les travaux

de divers agens, tels que les commissionnaires, armateurs, rouliers, crocheteurs, marchands en gros et en détail; par les services qu'ont rendus diverses machines et outils : navires, voitures, chevaux, caisses, cordages, mouffles, crics, etc. Ils ne s'aperçevaient pas qu'une valeur ajoutée par ces divers services et qui suffit pour les payer, est une valeur véritablement créée, et qui procure de véritables profits aux personnes dont les services ont été employés.

Et quant à ceux qui s'imaginent que le négociant et ses agens n'ont rien produit, parce qu'ils ont consommé une valeur égale à celle qu'ils ont ajoutée à la marchandise, on peut leur faire une réponse pareille à celle que nous avons adressée aux anciens économistes; une valeur n'en a pas moins été produite, parce qu'elle a été consommée. Toute valeur produite n'est-elle pas nécessairement consommée? Lorsqu'un cultivateur vit sur son bien, et que sa famille et lui en consomment tout le produit, est-on fondé à dire que ce bien ne produit rien? Cela ne serait pas raisonnable : une famille ne vit pas avec rien. Chacun vit de ce qu'il produit. Du moment que vous pouvez vivre et consommer sans rien devoir à personne, il est incontestable que vous vivez de la valeur que vous avez produite. Or, cela est vrai de la valeur produite par le commerce comme de toute autre.

Cependant Condillac, écrivain méthodique autant qu'ingénieux, sentant vaguement, comme tout le monde, que le commerce ajoute par lui-même quelque chose à la richesse des nations, chercha l'explication d'un phénomène qu'il ne pouvait révoquer en doute. Dans un ouvrage qu'il a laissé imparfait, intitulé *du Commerce et du Gouvernement*, il donne des raisons très-spécieuses pour prouver que, dans tout échange, chacun des objets vaut *plus* pour celui qui le reçoit que pour celui qui le donne; d'où il a conclu l'augmentation de valeur de l'objet, et la production de richesses par le fait de l'échange. Écoutons ses raisons.

« Que devons-nous donc aux commerçans? Si, comme
» tout le monde le suppose, on échange toujours une pro-
» duction d'une valeur égale contre une autre production

» d'une valeur égale, on aura beau multiplier les échanges, » il est évident qu'aprés, comme auparavant, il y aura tou- » jours la même masse de valeurs ou de richesses. Mais il » est faux que dans les échanges on donne valeur égale pour » valeur égale (ici lui-même est dans l'erreur). Au contraire, » poursuit-il, chacun des contractans en donne *toujours* » une moindre pour une plus grande.

» Une femme de ma connaissance (c'est Condillac qui » parle), ayant acheté une terre, comptait l'argent pour la » payer, et disait : *On est bien heureux d'avoir une terre* » *pour cela*. Il y a dans cette naïveté un raisonnement bien » juste. On voit qu'elle attachait peu de valeur à l'argent » qu'elle conservait dans son coffre, et que par conséquent » elle donnait une valeur moindre pour une plus grande. » D'un autre côté, celui qui vendait la terre était dans le » même cas; et il disait : *Je l'ai bien vendue*. Il comptait » donc avoir aussi donné *moins* pour *plus*. Voilà où en sont » tous ceux qui font des échanges.

» En effet, si l'on échangeait toujours valeur égale pour » valeur égale, il n'y aurait de gain pour aucun des con- » tractans. Or, tous deux en font ou doivent en faire. Pour- » quoi? c'est que les choses n'ayant qu'une valeur relative » à nos besoins, ce qui est *plus* pour l'un, est *moins* pour » l'autre; et réciproquement (1). »

Cette doctrine, ainsi que vous pourrez vous en convaincre plus tard, n'explique point les phénoménes variés que présente la production commerciale. En combattant cet auteur, qui a du moins le mérite d'expliquer nettement sa pensée, je combats les mêmes erreurs souvent reproduites dans la société, et même dans des livres.

La valeur qui est une richesse, la valeur que Condillac lui-même a en vue toutes les fois qu'il parle de production et de commerce, n'est point la valeur arbitraire que chacun attache à une chose qu'il posséde et qui est purement relative à ses besoins particuliers; c'est *la valeur donnée par*

(1) *Le Commerce et le Gouvernement*, part. I, ch. 6.

l'industrie et appréciée par le public. Comment est-elle appréciée? par la quantité de chaque chose que le public offre pour avoir celle qu'il s'agit d'apprécier. Si on l'apprécie en argent, la somme offerte est ce que l'on appelle son *prix courant.*

Or, ce prix courant qui est déterminé par des circonstances que nous examinerons avec soin, n'est pas double, n'est pas différent pour celui qui vend une chose et pour celui qui l'achète. En un même lieu, en un même instant (l'instant où l'on conclut le marché), il n'y a pas deux prix courants, de même qu'il n'y a pas deux poids et deux mesures pour la même marchandise. Une livre de pain peut paraître légère à un estomac affamé, bien qu'elle pèse une livre. Un bien-fonds peut sembler bon marché à celui qui est charmé de l'acquérir, bien qu'il soit vendu selon sa valeur courante, selon le prix des terres de même qualité dans le même canton.

Un homme possède un portrait médiocrement peint, mais frappant de ressemblance. Il ne le donnerait pas pour cent louis, quoiqu'il fût impossible de trouver un acheteur qui voulût en donner cent sous. S'il le portait dans l'inventaire de sa fortune pour cent louis, ne serait-il pas un insensé? Il ne peut raisonnablement y porter les objets qu'il possède, que pour leur *valeur reconnue et courante.* Voilà, messieurs, ce qui a tiré notre étude actuelle du vague des idées systématiques, car le prix courant est une valeur positive et connue. Entrons à la halle au blé, informons-nous du prix auquel peut se vendre chacun des sacs de blé ou de farine qui s'y trouvent, comptons ce qu'elle renferme de sacs de chaque qualité, et nous aurons une idée claire et nette de la somme de richesse qui se trouve aujourd'hui dans la halle au blé. Mais si, au lieu de cela, nous tenons note seulement de l'estime que chacun fait de la chose qu'il possède et de ses prétentions, nous ne savons plus rien. L'opinion personnelle des vendeurs et des acheteurs pris séparément, ne change pas plus la valeur des objets, qu'elle n'en change le poids ou l'étendue.

Digitized by Google

Si l'un des deux abuse de l'ignorance ou du besoin de l'autre, et donne une moindre valeur en échange d'une plus grande, il marche de loin sur les traces de ceux qui vendent à faux poids, ou se servent d'une balance infidèle. Comme une pareille lésion ne serait qu'un accident, que l'on ne peut pas fonder les bénéfices du commerce sur une fraude constante, et qu'il faut découvrir une production commerciale, même dans la supposition des échanges équitables, supposons donc l'échange équitable, et la valeur des deux objets qui s'achètent mutuellement, parfaitement égale et comme exprimant le prix courant de chacune des marchandises échangées. Dès-lors que devient l'explication de Condillac? Que signifie ce prétendu principe que l'échange augmente des deux parts la valeur des choses échangées? Non, messieurs, l'échange n'est point une nouvelle façon donnée à un produit; il n'y a point de valeurs produites en raison des échanges. Il n'y en a point, même dans le cas de la fraude. Si *Paul* vend pour douze francs à *Thomas*, ce qui ne vaut que dix francs, il n'y a pas pour une obole de valeurs de plus qu'il n'y en avait auparavant dans le monde; car la valeur courante de chacun des objets, est restée la même en passant d'une main dans une autre. *Thomas* avait en sa possession une valeur de 12 francs: il n'en a plus qu'une de dix, il a perdu 2 francs. *Paul* n'avait qu'une valeur de 10 francs: il en possède maintenant une de 12. Il a gagné les 2 francs que Thomas a perdus. Deux francs ont passé d'une poche dans une autre: voilà tout l'effet obtenu.

Mais dans le commerce il y a production véritable, parce qu'il y a une modification d'où résulte une commodité, laquelle a une valeur. Le négociant, après avoir acheté une marchandise à son prix courant, la revend à son prix courant; mais ce dernier prix courant est plus élevé que l'autre, parce que le négociant a mis la marchandise dans une situation qui en a réellement augmenté le prix; et la société est devenue plus riche de toute cette augmentation.

Je vous disais à l'instant que l'on n'augmente pas la somme des richesses sociales, lorsqu'on vend une marchandise au-delà de sa valeur, parce que l'acheteur qui la paie plus qu'elle ne vaut, perd tout ce que le vendeur gagne. Je dois ajouter que ce cas, toutes les fois qu'il arrive, s'il n'est pas nuisible aux richesses, est fâcheux pour la morale, qui reçoit un double outrage par une perte qui n'est pas méritée, et par un gain qui ne l'est pas davantage. Les bourses de commerce, les halles et les marchés publics, où les négocians se réunissent en grand nombre à certaines heures, ont ce bon effet de fixer et de rendre public le prix courant des marchandises; de telle sorte que dans le lieu de la réunion, comme dans le reste de la ville, il devient difficile de tromper sur les véritables valeurs des objets de commerce.

Beaucoup de publicistes conviennent que l'agriculture et les manufactures produisent; mais ils refusent cette prérogative au commerce, dans lequel ils ne voient que des trocs de valeurs déjà produites, et tout au plus la voie par laquelle les richesses créées par les autres industries, sont seulement distribuées. Raynal, en lui opposant l'agriculture et les arts, dit : *Le commerce ne produit rien par lui-même.*

C'est se méprendre totalement sur l'objet de cette industrie, et même sur la distribution des richesses. Tous les producteurs réunis d'un mouchoir de poche, les négocians compris qui ont procuré les matières premières, et ceux qui le vendent en détail, ont fait un produit qui, rendu dans une boutique, vaut 3 francs, plus ou moins. Quand un acheteur en fait l'acquisition, il ne leur distribue pas, et les producteurs ne lui distribuent pas à lui-même, une valeur de 3 francs; ils font avec lui un échange dans lequel il donne une chose qui vaut 3 francs, pour une chose qui vaut 3 francs : il n'y a point là de richesse produite, ni par conséquent de richesse distribuée. Si tous les producteurs réunis ont communiqué au mouchoir de poche, par leur industrie, une modification égale en valeur au salaire de leur industrie et au profit de leurs capitaux, cette modi-

fication était terminée, et leurs profits étaient acquis, puisque, dans le cas supposé, le mouchoir valait 3 francs, dès avant que le consommateur l'eût payé; et même ces profits étaient déjà distribués aux producteurs par les différens entrepreneurs des industries dont ce mouchoir était le résultat.

Cette démonstration que les échanges, quels que soient les prix qu'on obtient, ne produisent point de richesse, doit faire tomber le préjugé que l'on conserve en faveur de l'activité des échanges généralement regardée comme très-heureuse. Certes, je n'ignore pas que lorsqu'une pièce d'étoffe est terminée, il est avantageux qu'elle se vende promptement, afin que le fabricant puisse, sans perdre de temps, acheter de nouveau de la soie, du coton, ou de la laine, pour faire une autre pièce; que lorsqu'un négociant a fait venir une barrique de sucre ou une balle de café, il est bon qu'il la vende sans délai pour donner de nouveaux ordres. Mais vous devez vous apercevoir que cet avantage n'est pas le fait de l'échange, et qu'il résulte seulement d'une production bien entendue. C'est parce que le fabricant a su discerner l'étoffe dont on avait le plus de besoin, et l'établir à un prix modéré, qu'il l'a vendue promptement. C'est parce que le commerçant a agi avec la même habileté, qu'il est rentré sans beaucoup de retard dans ses capitaux. Les échanges sont le résultat, et non la cause, d'une production active et bien entendue; et une telle production est le résultat de l'économie et de l'habileté de l'artiste. Il est bon de savoir toujours rattacher les effets à leurs véritables causes.

Le commerce ne peut s'exercer que sur des objets matériels, car ces objets sont les seuls qui puissent passer d'un lieu dans un autre, d'une main dans une autre. Les services rendus par des personnes à des personnes, comme ceux que rendent un médecin ou un avocat, peuvent bien être l'objet d'un échange, mais ne sont pas proprement des objets de commerce; car on ne les achète pas pour les revendre. Le professeur d'un art quelconque, en tirant parti de l'instruction qu'il a achetée, ne revend pas l'objet acheté.

Ses connaissances sont un fonds qu'il a payé d'une partie de son capital, et le profit qu'il en tire est en partie un revenu de son capital, et en partie un salaire de ses peines. On peut en dire autant, à plus forte raison, de tous les services purement personnels; on les échange contre un salaire; mais ils ne sont pas un objet de commerce, puisque celui qui les vend ne les a pas achetés.

CHAPITRE XIV.

DES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE FAIRE LE COMMERCE, ET DE CE QUI EN RÉSULTE.

La théorie de la production commerciale une fois bien entendue, nous pouvons nous livrer à l'étude de sa pratique.

Nous trouverons que l'on peut faire le commerce de plusieurs manières qui sont communément l'objet d'autant de professions différentes.

Celui qui achète des marchandises dans un pays pour les revendre dans le même pays, fait le *commerce intérieur.*

Celui qui les achète par grosses portions à ceux qui les fabriquent ou qui les font venir d'ailleurs, et dont l'occupation consiste à les revendre par petites portions aux consommateurs, celui-là fait le *commerce de détail.*

Celui qui achète des marchandises dans l'étranger pour les revendre dans son pays, ou bien les achète dans son pays pour les revendre au dehors, fait le *commerce extérieur.*

Celui qui les achète dans l'étranger pour les revendre dans une autre contrée étrangère, fait le *commerce de transport.*

Celui qui achète dans un temps pour revendre au même lieu, dans un autre temps, fait le *commerce de spéculation.*

Ce n'est guère que dans l'enfance de l'industrie, qu'un commerçant se transporte avec sa marchandise du lieu où il en a fait l'acquisition, au lieu où il se flatte de la placer. Cette marche, qui est celle des porte-balles (des marchands qui colportent leurs marchandises ou sur leurs épau-

les, ou sur des bêtes de somme, ou sur des charrettes), était autrefois presque l'unique moyen de faire le commerce; mais elle ne peut suffire qu'à de fort petites affaires. Dans tous les pays de grande consommation, le négociant reste dans son comptoir et agit par des *commissionnaires* qui sont quelquefois eux-mêmes des négocians considérables. Ainsi un négociant de Paris charge un commissionnaire de Lyon d'acheter des soieries et de les expédier à un *armateur* de Bordeaux. L'armateur est un propriétaire de navire qui, moyennant un fret, c'est-à-dire un prix payé pour le transport, se charge de conduire la marchandise au-delà des mers. Le commerçant de Paris l'adresse par cette voie à un commissionnaire de la Havane, par exemple, avec ordre de la vendre et d'en *faire les retours* au Havre en cochenille ou en cacao; c'est-à-dire, avec le prix qu'il aura retiré de la vente des soieries, d'acheter de la cochenille ou du cacao, et d'expédier ces nouvelles marchandises à un commissionnaire du Havre, lequel se charge de les vendre ou de les réexpédier autre part, suivant les ordres qu'on lui donnera.

On voit que le commerçant de Paris a pu conduire toute cette opération sans sortir de son cabinet. Son industrie a consisté à se procurer les prix courans des marchandises en divers lieux du monde; à les combiner; à choisir les maisons de commission capables de bien exécuter ses ventes et ses achats, en raison de l'habileté, de la probité, de la solvabilité, et des relations d'affaires qu'il leur connaît.

Les opérations de commerce supposent encore l'emploi de beaucoup d'autres agens de différens ordres. Les maisons qui achètent ou qui vendent, emploient des *courtiers* qui, dans chaque ville, fréquentent les divers négocians, savent ceux qui ont des marchandises à vendre, et ceux qui en ont à acheter; elles emploient des *commissionnaires de roulage*, chez qui les voituriers arrivent et d'où ils partent pour les voyages de terre. Si l'on veut faire passer, non des marchandises, mais des fonds, des valeurs, dans la ville où l'on

se propose de faire un achat, on s'adresse à un *banquier*, ou bien à un *agent de change*, qui vous procurent des effets de commerce payables dans le pays où l'on veut *faire des remises*, c'est-à-dire, où l'on veut envoyer des fonds.

Tous ces agens divers des opérations commerciales, par la raison qu'ils y concourent, directement ou indirectement, font le commerce; les uns à leurs périls et fortune; les autres moyennant un salaire qui prend le nom de commission, de provision, de courtage, selon la nature du service rendu. Les uns comme les autres, concourant à une augmentation de valeur donnée à un produit, sont des producteurs qui tous ont travaillé, chacun à sa manière, à mettre sous la main du consommateur des produits auxquels on n'a fait subir aucun autre changement. Ce sont l'intelligence, les soins, les travaux qu'exigent ces diverses fonctions, qui sont payés par l'excédant de prix que les consommateurs mettent au produit que l'on place ainsi sous leur main. Cela ne suppose pas que les commerçans vivent aux dépens des consommateurs. C'est comme si l'on disait que c'est aux dépens des villes que vivent les cultivateurs. Le laboureur ne crée pas plus que le commerçant, la matière sur laquelle s'exerce son industrie; mais il la rend plus apte à être consommée. Le commerçant modifie d'autres matières dont il n'est pas davantage le créateur; mais il s'est rendu utile; il a créé une utilité qui a un prix: telle est la richesse qu'on doit à sa coopération.

Bien des gens refusent au marchand en détail la qualité de producteur, parce qu'il n'opère aucun transport, toute son industrie se bornant quelquefois à acheter dans la rue des Lombards, des épiceries qu'il revend dans la rue Saint-Honoré. J'observerai d'abord que le détailleur fait souvent venir des ports de mer ou des fabriques, les marchandises qu'il vend en détail; mais ne fît-il que réunir dans une boutique des assortimens variés, pour les vendre en aussi petites portions que le réclament les besoins des consommateurs, je dis qu'il rend un service, et que ce service exige une intelligence, des soins, des peines et des capitaux, de

même que tous les autres services rendus par l'industrie. Que ferait-on, s'il n'y avait point de marchands détailleurs? on écrirait dans les fabriques, ou bien l'on s'adresserait aux négocians en gros pour faire ses provisions. Mais elles reviendraient fort cher, soit à cause du local que chaque famille devrait avoir pour les conserver, soit à cause de l'avance qu'il faudrait faire de leur valeur. La plupart des consommateurs ne sont pas même en état d'acheter leurs provisions d'une semaine. Riche ou pauvre, comment ferait-on pour manger de la viande de boucherie? achèterait-on un bœuf entre plusieurs familles pour le faire tuer à frais communs? Qui est-ce qui voudrait faire l'avance du prix d'achat, se charger de la répartition des frais, se détourner de sa profession pour diriger le partage? Tout cela est absurde.

Le marchand en détail est un entremetteur non-seulement utile, mais indispensable; son profit, dans chacun des cas, et considérant le lieu, la marchandise, les frais et les risques, est réduit communément par la concurrence, au *minimum* de sa valeur, comme tous les autres profits industriels. Il vous vend, dites-vous, un produit auquel il n'ajoute rien... Et l'exploitateur d'une mine de houille qui, sauf la division par portions, vous vend du charbon de terre tel qu'il le prend dans la mine; le pêcheur qui vous vend le poisson tel qu'il le prend dans la mer, qu'ajoutent-ils aux produits par leur industrie, hormis la commodité de vous en servir? Non-seulement l'industrie du détailleur fait partie du commerce intérieur, mais il en fait une partie importante, si l'on songe que presque tout ce qui se consomme, passe par ses mains.

Souvent les préjugés populaires et des écrivains qui ne savent qu'en être les organes, ont regardé d'un œil d'envie les marchands qui s'interposent entre le premier producteur et le consommateur, et ont proposé d'en restreindre le nombre. Mais Smith observe avec raison que leur concurrence est pour nous une garantie qu'ils ne nous feront rien payer au-delà de leurs frais de production, et que s'ils peuvent se

multiplier trop pour leurs propres intérêts, ils ne sauraient être trop nombreux pour les nôtres (1).

Je ne prétends pas cependant prendre la défense des marchands qui étalent dans les lieux publics ou qui crient leur marchandise dans les rues. D'abord en obstruant les rues, les passages les plus fréquentés (et ce sont ces endroits qu'ils choisissent de préférence), ils outre-passent les droits d'un individu privé. La voie publique est faite pour les communications d'un endroit à l'autre d'une ville, et non pour y conclure des transactions commerciales. Elle appartient à tout le monde, et non à ceux qui ont des marchandises à vendre ou à acheter : non-seulement chacun a le droit d'y passer; mais il faut qu'il puisse y passer librement, sans obstacle, sans danger. Le marchand qui gêne les passans, entreprend sur la propriété et les droits du public dans la vue de son intérêt particulier, et s'attribue une espèce de privilége au préjudice du marchand en boutique qui paie un loyer pour y faire son négoce. Ici le loyer de la rue devrait, dans l'exacte justice, être payé au public, qui sacrifie une partie de sa commodité; mais il ne convient pas au public de donner à loyer des endroits dont il a besoin pour son passage et même pour sa sûreté personnelle. Si des agens de police faisaient payer aux étalagistes une licence ou permission qui ne serait qu'un loyer déguisé, ce serait un abus, parce qu'alors le public souffrirait de l'encombrement et ne ferait pas son profit du dédommagement qu'on en tire.

La même observation peut être faite à l'égard des étalages que les boutiquiers eux-mêmes font en dehors de leurs magasins, pour attirer les regards du public. C'est un empiétement sur la propriété générale, dans la vue d'un intérêt particulier. En tout pays où le marchand et l'artisan se servent de la rue comme si elle leur appartenait, la police

(1) Une preuve qu'ils ne nous font pas payer trop cher le service qu'ils nous rendent, c'est qu'il est permis à tout consommateur, s'il croit qu'on lui fait payer une marchandise trop cher, d'aller la puiser à sa source.

n'est pas bien faite et la propriété publique n'est pas protégée. Ce n'est donc que par un abus que l'on ferre les chevaux dans la rue, qu'on y cloue des caisses, qu'on y brûle du café (1), etc., etc.

Si la propriété publique bien entendue ne s'accommode pas des étalagistes et des marchandises qui se crient dans les rues, l'intérêt des consommateurs les repousse également. J'aurai occasion de vous développer plus tard les raisons d'après lesquelles notre intérêt bien entendu nous conseille d'user plutôt des produits meilleurs, quoique plus chers, que des produits de mauvaise qualité, mais à meilleur marché. Le bon marché est toujours relatif à la qualité. Il consiste à avoir plus d'utilité pour un prix donné, tout comme à donner un moindre prix pour une quantité déterminée d'utilité. Ce qui n'est pas bon est toujours cher. Or, quelle garantie a-t-on de la qualité, lorsqu'on achète d'un marchand qui se déplace à toute heure, et dont la cupidité n'est pas balancée par le désir et le besoin de se faire une bonne réputation et de conserver sa chalandise?

Lorsqu'un acheteur entre dans une boutique, il y est conduit par le besoin d'acheter. Lorsqu'il fait emplette chez un marchand qu'il ne savait pas devoir rencontrer sur son chemin, il ne se détermine que par occasion et d'après ce qu'il suppose un bon marché. Il faut donc que l'étalagiste séduise l'acheteur par des qualités plutôt apparentes que solides ; et s'il est malhonnête, il a plus de facilité pour frauder, que n'en a le marchand établi. Aussi en général les consommateurs avisés n'achètent que rarement des marchands ambulans; et ceux-ci deviennent moins nombreux, proportion gardée, à mesure que les nations se perfectionnent.

On a souvent répété que le commerce avec l'étranger, est

(1) Cet encombrement est poussé jusqu'au scandale dans Paris. Les étalages des marchands en avant de leurs boutiques, ceux des marchands ambulans, les chanteurs et les saltimbanques qui attroupent les oisifs autour de leurs jeux, les crocheteurs, et mille autres obstacles qui obstruent des rues déjà beaucoup trop étroites, feraient supposer que ce n'est que par grâce que l'usage de la voie publique est laissé aux passans.

l'échange qu'une nation fait de son superflu, contre le superflu d'une autre nation. Cette expression caractérise mal le commerce avec l'étranger. Elle ferait supposer que, quelles que soient les demandes des autres peuples, nous faisons nécessairement toujours la même quantité d'eaux-de-vie, d'étoffes de soie, etc., etc., et que nous ne vendons que ce qui excède nos besoins. Ce n'est pas cela : nous en faisons parce qu'on nous en demande; et si l'on ne nous en demandait pas, nous n'en ferions que pour nous. Il n'y a du superflu que parce que nous trouvons à le vendre; et si nous ne trouvions pas à le vendre, nous consacrerions nos terres, nos capitaux et notre industrie à d'autres produits, plutôt qu'à ceux dont la surabondance, quelque petite qu'elle fût, entraînerait l'avilissement (1).

Le commerce avec l'étranger (faisant abstraction des profits des négocians, et à ne considérer que le principal des opérations) se réduit à substituer, dans nos consommations, des produits étrangers à nos produits nationaux. Chaque nation au fond ne consomme que ce que produisent son industrie, ses capitaux et ses terres. Si elle échange ces produits contre des marchandises étrangères, ce sont toujours des produits de son industrie, de ses capitaux et de ses terres, qu'elle consomme sous une autre forme. L'avantage qu'elle y trouve consiste essentiellement à donner moins de frais de production, à payer moins cher pour se procurer les produits de l'étranger en les acquérant au moyen des frais de production qu'elle a faits pour les siens, que si elle avait voulu obtenir ces mêmes produits étrangers en les fabriquant elle-même. C'est un emploi plus habile de nos facultés; un emploi qui procure des résultats plus avantageux. On a fait des schalls de cachemire en France; on y a employé la même matière, les mêmes procédés, et leur pro-

(1) C'est l'inexactitude de cette expression qui a probablement jeté Condillac dans sa fausse explication du principe du commerce; car de ce que chaque peuple ne donnait jamais que son *superflu* pour obtenir son *nécessaire*, il a tiré cette conclusion que ce qu'il donnait ne valait jamais autant que ce qu'il recevait. J'ai montré ce que cette doctrine a d'erroné.

duction a coûté des frais égaux en valeur à 1800 journées de travail. Si, au lieu d'avoir cherché à ravir, comme on dit, cette industrie à l'étranger, nous avions envoyé aux Indes des meubles pour une valeur égale à 600 journées de travail, nous aurions obtenu en retour un véritable cachemire, égal en valeur à ceux qu'on a faits en France. On aurait donc gagné à ce marché la valeur de 1200 journées de travail qui, ayant pu être appliquées à une autre production, auraient augmenté d'autant les valeurs produites dans notre pays (1).

Ajoutez que l'étranger, et surtout les climats éloignés, peuvent, au moyen du commerce, nous pourvoir de produits que notre habileté agricole ou manufacturière, quelque grande qu'on veuille la supposer, ne saurait nous procurer à aucuns prix, comme les produits équinoxiaux. Sans le commerce nous serions forcés de nous en passer; ce qui équivaudrait, pour ces objets-là, à une cherté excessive.

Vous verrez, messieurs, combien cette théorie du commerce éclaircira nos idées, lorsque nous nous occuperons de la législation faite dans le but de favoriser l'industrie.

Et je vous prie de remarquer que les avantages que l'on doit à cette industrie, sont acquis dans le cas même où les opérations commerciales ne sont pas conduites par les nationaux eux-mêmes. Il n'y aurait pas en France un seul Français qui fît le commerce étranger, ce seraient des Anglais qui nous apporteraient tout ce que nous voudrions consommer de denrées étrangères, et qui nous achèteraient en retour tous ceux de nos produits qui pourraient convenir aux autres peuples, que la France recueillerait toujours le principal avantage du commerce étranger : celui d'étendre sa production et sa consommation, celui de consommer des produits de son crû sous une forme plus avantageuse

(1) C'est précisément le même avantage qu'on trouve à ne pas fabriquer soi-même sa chaussure et ses vêtemens, lorsqu'on sait faire un meilleur usage de ses facultés; et une nation qui fait des frais pour ravir à l'étranger une source de profits, ne raisonne pas mieux que le particulier qui, jaloux des gains du cordonnier, chercherait à fabriquer ses souliers dans sa maison.

pour sa bourse, et propre à satisfaire des besoins entièrement nouveaux (1).

Il est vrai que les auteurs des opérations commerciales font un profit indépendamment de celui-là. C'est le juste salaire de leurs travaux ; ce sont des profits équitables pour les capitaux qu'ils mettent en œuvre. Et même lorsque notre commerce extérieur est conduit par des étrangers, il y a toujours une partie des profits commerciaux qui sont gagnés par nos compatriotes; car il n'est pas possible aux étrangers de ne pas employer des agens nos compatriotes pour les achats et pour les ventes qu'ils ont à faire chez nous ; de ne pas se servir des courtiers, des voituriers, des hommes de peine de notre pays.

Vous distinguerez donc dans tout commerce deux sortes d'avantages : ceux qui naissent pour les producteurs et les consommateurs, d'une production plus abondante et plus profitable, et ceux que procurent les bénéfices de l'industrie commerciale.

On demande comment les négocians peuvent s'assurer de la différence du prix d'une marchandise située en des lieux différens; car il n'y a point de comparaison possible entre des valeurs séparées par les temps et par les lieux (2). Cette difficulté me donnera l'occasion de vous faire remarquer que les opérations de commerce les plus distantes, se conduisent sans que l'on soit jamais dans le cas de comparer des valeurs autrement qu'en présence les unes des autres.

Un négociant se propose-t-il d'expédier des broderies au Pérou, pour en tirer du quinquina? Il sait combien il aura en France de broderies pour une somme de dix mille francs. Cette comparaison de la valeur des broderies avec la valeur des écus, est facile ; car en France ces deux valeurs sont en présence.

Les broderies partent ; elles arrivent en Amérique : là,

(1) On verra plus loin, quand il sera question de la balance du commerce, qu'une nation, *même lorsqu'elle paie en argent*, paie toujours avec ses produits.

(2) *Voyez* les principes fondamentaux sur la Valeur, page 89.

Digitized by Google

elles sont échangées contre des piastres. L'expérience, ou les prix courans, apprennent au négociant combien elles valent de piastres, et combien il obtiendra de quinquina pour cette quantité de piastres. Toutes ces valeurs peuvent être rigoureusement constatées; car elles sont en présence les unes des autres. Il suppose enfin cette quantité de quinquina arrivée en Europe, et par le prix courant de cette denrée en Europe, il sait qu'elle lui rendra, par supposition, 15 mille francs; cinq de plus que ce qu'il a consacré à l'achat des broderies.

Rien n'est plus facile en même temps pour ce négociant, que d'évaluer le montant des frais du transport des broderies, les commissions de vente et d'achat, le prix du transport et des autres frais que les marchandises d'Amérique auront à supporter pour arriver en Europe; il réduit aisément tous ces frais en monnaie française, suivant le cours du change, et sait par là si les 5 mille francs que son opération lui a rendus, suffisent pour payer tous les frais de la production commerciale, en y comprenant son profit, qui est le salaire de son industrie.

Il peut y avoir des profits faits sur l'envoi et d'autres profits sur les retours, ou bien sur l'une des deux opérations. Alors on considère l'autre simplement comme une manière de faire passer des fonds à l'endroit où l'on veut les rendre.

Quelquefois le commerce étranger se complique; ses envois ou ses retours ne se font pas directement. Un navire part de New-York, fait le tour du continent américain, et porte des liqueurs fortes, des clous, des armes ou des verroteries, aux sauvages de la côte nord-ouest. Il charge en échange des fourrures qu'il va vendre en Chine, où il achète du thé. Il vient se défaire de son thé ou de son nankin en Europe, et il en emploie le prix en objets manufacturés qu'il rapporte dans son pays, à New-York, où il arrive après avoir fait le tour du monde et transformé trois ou quatre fois les valeurs qui composaient sa cargaison. On accomplit journellement, dans des vues purement commerciales, des voyages qui naguère suffisaient pour faire la ré-

putation d'un grand navigateur : de l'amiral Anson, de Cook, de Bougainville.

On a élevé de grandes objections contre le *commerce de transport*, contre ce commerce qui va acheter des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre endroit de l'étranger. On a dit qu'il employait nos capitaux à faire valoir l'industrie étrangère, au lieu de la nôtre. Mais nos négocians qui font ce commerce, leurs commis, les constructeurs de bâtimens, les matelots, ne sont-ils pas des industrieux nationaux que ce capital met en activité?

Quant à la portion du capital qui est employée tantôt sous la forme d'une marchandise étrangère, tantôt sous la forme d'une autre, elle n'est occupée ainsi, qu'à défaut d'autres emplois non hasardeux dans l'industrie intérieure. Lorsque de tels emplois réclament ces capitaux, ils reviennent bien vite; car ce ne sont pas des capitaux engagés; on les réalise aisément; il suffit de se défaire des marchandises qu'on a achetées et de ne pas remplacer ces achats par d'autres.

Au reste, la France se livre très-peu au commerce de transport. Elle ne soutient pas en ce genre la concurrence des nations qui naviguent à meilleur marché qu'elle. Quand une nation se livre au commerce de transport, c'est une preuve qu'elle a beaucoup de capitaux et qu'elle a su diminuer les frais de sa navigation marchande; c'est donc un signe favorable.

Lorsqu'on ne trafique pas pour son propre compte, et qu'on ne charge des marchandises que pour compte d'autrui et moyennant un fret, on opère des transports, mais on ne fait pas véritablement le commerce de transport, qui consiste, ainsi que je l'ai dit, à *acheter* dans l'étranger pour *revendre* ailleurs dans l'étranger. Celui qui fait le commerce, est l'homme qui combine les entreprises et qui en subit les chances. L'armateur n'est que son agent. L'industrie des armateurs, en offrant la facilité d'opérer de petits chargemens pour les commerces de long cours, permet aux plus petits négocians de faire des spéculations lointaines.

Est-ce un bien? est-ce un mal? C'est une question que l'on peut décider d'une ou d'autre façon, suivant le point de vue sous lequel on l'envisage. Sans doute il est bon que des spéculations commerciales, souvent très-lucratives, ne soient pas exclusivement l'apanage des grandes fortunes. D'un autre côté, convient-il à ceux qui n'ont pas grand'chose à perdre, que l'appât de la facilité les entraîne dans des opérations longues et hasardeuses?

Je ne vous ai point dit encore, messieurs, à quoi peut être utile le *commerce de spéculation*. Rappelons-nous d'abord ce qu'il faut entendre par là. Sans avoir l'intention de déplacer sa marchandise, sans vouloir la mettre plus à la portée du consommateur, un spéculateur achète des cafés, par exemple, lorsqu'ils lui paraissent à très-bas prix, à un prix tel qu'il ne présume pas que cette marchandise baisse davantage; et il n'a d'autre dessein que de la revendre lorsqu'elle aura renchéri. Fait-il une spéculation utile à la société; et son gain, en supposant qu'il l'ait réalisé, est-il le prix d'un service véritable?

Je commencerai par vous avouer que je ne veux pas me porter défenseur de tous les gains de cette espèce; mais je vous ferai observer que certaines circonstances imprévues ou ingouvernables, font souvent tomber les marchandises au-dessous de leurs frais de production; ce qui a deux inconvéniens: le premier pour le producteur, qui n'est pas indemnisé de ses frais; le second, pour le consommateur, qui ne peut pas compter de jouir long-temps d'une production qui donne de la perte à qui s'en mêle.

Si nous suivons l'exemple des cafés, l'avilissement de leur prix détournera les producteurs d'une culture et d'un commerce ingrats; le produit deviendra plus rare; et le consommateur, au bout de quelque temps, paiera les cafés plus cher, que s'ils avaient continué à donner des bénéfices réguliers.

Or, remarquez que le commerce de spéculation est propre à écarter, ou du moins à diminuer ces deux inconvéniens. Ses achats, quand les cafés baissent, tendent à en

prévenir l'avilissement. Ils diminuent la perte que font les producteurs ; ils empêchent leur découragement total, et la cessation d'un genre de production qui doit reprendre, puisque ces achats ont lieu dans le cas où l'on prévoit plus tard un renchérissement. Et quand vient le renchérissement, les spéculateurs qui ont à vendre tout ce qu'ils ont acheté, mettant concurremment sur le marché leurs cafés tenus en réserve, garantissent les consommateurs d'une hausse excessive.

Leur industrie consiste, comme vous voyez, à employer leurs capitaux et leurs soins pour mettre en réserve des provisions d'une marchandise lorsqu'elle est trop abondante et que les consommateurs la rebutent, pour la rendre à la consommation, lorsqu'elle est devenue rare et que le besoin s'en fait sentir.

Vous sentez en même temps, que l'on ne peut justifier, sous aucun rapport, des manœuvres qui auraient pour objet d'opérer une dépréciation factice, ou une rareté qui ne serait qu'apparente. Ces manœuvres répréhensibles sont au reste d'autant moins à craindre que le pays est plus commerçant et plus populeux, parce qu'il faut alors, en chaque genre de marchandise, pour influer sur les prix, opérer sur des masses tellement considérables, que leur valeur excède ordinairement les facultés d'une seule maison de commerce, et même de plusieurs qui parviendraient à s'entendre.

J'ai fait passer sous vos yeux, messieurs, les différentes manières de faire le commerce ; je vous ai montré la marche suivie par chacune d'elles, de même que leurs résultats. Je suppose maintenant que quelqu'un, d'après Montesquieu et tous nos anciens auteurs, vienne vous demander ce que c'est que le *commerce de luxe*, le *commerce de consommation*, le *commerce d'économie*, dont ces auteurs parlent avec assurance. Je me flatte que vous seriez embarrassés de la réponse. Nous n'avons trouvé, que je sache, aucune manière possible de faire le commerce qui admette ces modificatifs. Si l'on entend par commerce de consommation

celui qui procure ce qu'on doit consommer, tous les commerces sont de consommation. C'est le même commerce qui tire du Brésil des peaux de bœuf, des diamans, du sucre, ou du coton, selon les prix courans, les traités et les circonstances. On ne fait pas exclusivement le commerce des objets de luxe, et quand on le ferait, cela ne devrait pas s'appeler commerce de luxe, pas plus que le commerce des objets de nécessité, ne pourrait s'appeler commerce de nécessité. Si l'on appelle commerce d'économie, l'industrie qui achète des marchandises dans l'étranger, pour les revendre dans un autre pays étranger, elle est mal nommée. Tous les commerces doivent se faire avec économie, parce qu'il convient au producteur comme au consommateur, que les frais de production soient aussi modérés qu'il est possible.

Telles sont pourtant les dénominations qu'on trouve dans nos anciens livres sur le commerce et l'économie politique. Nul d'entre eux ne représente les choses telles qu'elles se passent. Ils embrouillent les idées au lieu de les éclaircir. Ce n'est pas perdre son temps que de les lire : c'est bien pis : c'est travailler à fausser son esprit (1).

Peut-être ceux de nos écrivains qui traitent du commerce, ont-ils écrit sur des matières trop étrangères à leurs études. Les uns étaient des conseillers au parlement, comme Dutot, Montesquieu, Turgot; les autres étaient des employés de l'administration, comme Forbonnais, Dupont de Nemours; ou des seigneurs de village comme Mirabeau le père, ou de simples gens de lettres comme Melon. L'un des auteurs du Dictionnaire de Commerce, Savary, était chanoine de Saint-Maur; Condillac et Raynal avaient été élevés pour la prêtrise; et quoique assez éclairés pour être au-dessus des préjugés de leur état, peut-être n'avaient-ils pas vu d'assez près les opérations du commerce, pour s'en former des idées précises.

(1) Je n'en parle ici que sous le rapport de l'économie politique, et je n'ai nulle intention de porter atteinte aux aperçus vastes et philosophiques de Montesquieu sur beaucoup d'autres sujets, ni aux analyses lumineuses de Condillac, relativement à la formation des idées.

Montesquieu dit qu'il convient à une nation qui peut se suffire à elle-même, de faire le commerce; mais que cela ne convient pas à des peuples qui n'ont rien chez eux (1). Il suivrait de ce principe qu'il ne convient pas aux peuples qui n'ont aucun autre moyen de gagner, de chercher des profits dans le commerce! Certes, on ne peut pas supposer qu'un homme d'un esprit aussi étendu que Montesquieu, ait dit une chose dépourvue de sens. Sa phrase avait un sens dans l'idée qu'il se formait de l'objet et des moyens du commerce; mais cette idée fondamentale n'était pas exacte. La nature et les fonctions des capitaux lui étaient, à plus forte raison, parfaitement inconnues.

(1) *Esprit des Lois*, liv. xx, chap. 23. C'est dire qu'il ne convenait pas à Venise, à Gênes, à Hambourg, de s'enrichir par le commerce, vu que leur territoire ne produisait rien de propre à l'exportation.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

COMPARAISON ENTRE LE COMMERCE INTÉRIEUR D'UN PAYS ET SON COMMERCE EXTÉRIEUR.

CHEZ les modernes, où une navigation beaucoup plus habile que dans les siècles précédens, des connaissances géographiques beaucoup plus étendues, et des routes tracées presque sur tout le globe, ont amené des communications de toutes les contrées entre elles, on a attaché au commerce extérieur une importance en général plus grande qu'au commerce de l'intérieur à l'intérieur. Cette opinion a été fortifiée de celle qui suppose que la richesse consiste uniquement en métaux précieux. Comme la plupart des pays de l'Europe n'ont point de mines d'or et d'argent, et que ceux qui en ont, comme l'Espagne et la Saxe, en produisent fort peu, il était naturel que, pour s'en procurer, l'on tournât ses regards vers l'étranger, qui était la seule route par où l'on pouvait se flatter d'en recevoir. On pensait qu'il s'agissait principalement pour un peuple qui voulait prospérer, de pomper les métaux précieux, soit par un commerce direct avec les pays qui ont des mines, soit indirectement en vendant des marchandises aux pays qui avaient eu l'art de tirer des premiers, l'or et l'argent dont ils étaient en possession.

Des exemples éblouissans semblaient confirmer cette théorie. Quels étaient les peuples qui, à la renaissance des arts, avaient les premiers frappé les yeux de l'Europe de l'éclat de leurs richesses? C'étaient des peuples qui tous avaient trafiqué avec l'étranger : c'étaient les Vénitiens, les Génois, les Toscans, les villes des côtes de la Belgique et de l'Allemagne, que l'on nommait anséatiques. Quels

étaient dans ces villes les négocians qui acquéraient les plus grandes fortunes? C'étaient les Médicis à Florence, les Orlandi à Pise, les Spinola, les Grimaldi à Gênes; tous gens qui faisaient le commerce avec l'étranger.

Une expérience plus vaste, une étude plus réfléchie de la nature des choses, ont dû rectifier les idées des hommes à cet égard; non que le commerce de ces villes et de ces négocians fût médiocre; mais leur opulence avait tenu à des circonstances particulières, à une espèce de monopole, plutôt qu'à la nature même de leurs opérations; et quoique leurs bénéfices parussent énormes se trouvant accumulés dans un petit nombre de lieux et dans un petit nombre de mains, ils étaient néanmoins, en somme, bien moins importans que les profits des autres industries, disséminés sur la vaste étendue des états qu'ils approvisionnaient de denrées exotiques.

J'ai parlé de monopole; ce n'est pas qu'il fût établi par des lois positives : il naissait des circonstances.

Pendant les croisades, les nobles et les riches avaient contracté de nouveaux besoins, et l'industrie avait appris à les satisfaire. Ces folles entreprises avaient ouvert, chez les Orientaux, des communications dans lesquelles l'Europe avait beaucoup à gagner. Nos pères s'étaient imaginé qu'ils allaient combattre des peuples barbares, parce qu'ils étaient ennemis du nom chrétien. Loin de là, c'étaient les chrétiens d'alors qui étaient les barbares. Il ne faut pas se représenter les musulmans qui possédaient Jérusalem et l'Égypte comme les Turcs d'à présent. Les Turcs, espèce de Tartares plus féroces et plus fanatiques que les autres Orientaux, ne s'étaient point encore mesurés avec les Européens. Nous allions combattre les Sarrasins, sujets des califes et des soudans de Syrie et d'Égypte, qui se trouvaient alors plus civilisés qu'on ne l'était généralement en France, en Allemagne, en Angleterre (1). Nous nous rapprochions en

(1) On sait qu'à la renaissance des lettres, les Arabes, ou Sarrasins, furent nos premiers maîtres en plusieurs sciences, que nous nommâmes

même temps de ces anciennes nations industrieuses de l'Asie : la Perse, l'Indoustan, la Chine, de qui nous recevions avant ce moment-là, sans savoir par qui ni comment, non-seulement des épiceries et des drogues de médecine, mais de plus, des produits manufacturés, des étoffes, des bijouteries, des armes.

Dans cet état de choses, les villes où se trouvèrent les agens intermédiaires de ces nouvelles communications, si lucratives et encore si peu connues, exerçaient naturellement une sorte de monopole. Les villes de Venise et de Gênes, d'Anvers, de Hambourg, de Lubeck, étaient à peu près les seuls canaux par où des marchandises nouvelles et précieuses pouvaient se répandre sur le continent européen. C'est ce qui avait fait jadis la fortune d'Alexandrie et de Palmyre; c'est ce qui fit aussi celle de la Hollande, lorsqu'elle eut secoué le joug monacal et honteux de la maison d'Autriche.

Si à l'époque dont nous parlons, l'Italie acquit de grandes richesses, il ne faut pas non plus s'imaginer qu'elle les dût uniquement à son commerce extérieur. Sous l'influence de la liberté, et malgré ses orages, l'agriculture, le commerce intérieur et les arts florissaient déjà. Les Médicis ne gagnaient pas seulement sur des marchandises étrangères; ils recueillaient aussi les fruits de leurs terres. On lit dans les historiens qu'ils faisaient vendre le vin de leurs vignes aux portes de leurs palais. Tout indique qu'en même temps, le commerce intérieur et les manufactures étaient en grande activité dans toute l'Italie septentrionale. On peut l'inférer du moins de la magnificence de tous ces petits états et de leurs communications habituelles que l'histoire du temps nous représente comme très-actives. Lorsque l'on correspond journellement pour les sciences, pour les beaux-arts,

d'après eux, témoin la chimie, l'algèbre; leurs ouvrages de médecine étaient célèbres; ce sont eux qui nous ont donné les chiffres dont nous nous servons; et les mœurs anciennes de l'Espagne, les restes encore admirés des monumens dont ils embellirent ce pays pendant qu'ils en étaient les maîtres, attestent qu'ils jouissaient d'une très-haute civilisation.

pour des fêtes, on peut présumer que l'on correspond pour le commerce, car les relations lucratives ne sont pas celles que les hommes négligent le plus.

On ne peut donc pas conclure de ces exemples, ni même de quelques autres plus récens et qu'on peut expliquer également, que le commerce extérieur soit, pour la richesse des états, plus important que le commerce intérieur. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux en tous pays, sur cette multitude de produits d'une production indigène, comparée avec la petite quantité de ceux qui viennent de l'étranger. Dans un pays tel que la France, les gens de la campagne font les trois quarts de la nation. Que si, dans leurs vêtemens, on trouve quelques matières d'origine étrangère, telles que du coton, de l'indigo, ces matières ont subi de telles modifications en France, que la majeure partie de leur valeur est de création française. Entrez chez un fermier, chez cent fermiers successivement: qu'est-ce qui frappe vos yeux? Des tables, des lits, des buffets faits dans le pays; des poteries, des casseroles, des chaudrons de fer et de cuivre, des cuillères, des outils faits dans le pays; ce qui vient du dehors, c'est au plus pour quelques sous d'épiceries dont ils assaisonnent leurs ragoûts, quelques médicamens dans des occasions rares; du reste, les objets de leur consommation journalière, le pain, les légumes, les fruits, les viandes, le gibier, le poisson, le beurre, les œufs, le sel, etc., sont presque en totalité des produits du pays, consommés dans le pays, au bout de quelques momens d'existence.

La création de valeur qui s'opère par les transports dans l'intérieur, j'entends la création véritable, celle qui ne peut être opérée à meilleur compte, est, en général, plus grande qu'on ne croit. Que gagne-t-on en faisant venir du sucre d'Amérique en France, si nous déduisons des frais les droits qui ne sont pas un gain? Quatre ou cinq pour cent au plus. Mais à combien croit-on que s'élève la façon commerciale que reçoit la houille de Saint-Étienne pour venir se faire brûler dans nos forges et dans nos foyers de Paris?

Une voie de houille (1) coûte à Saint-Étienne, sur le carreau des mines, 8 francs, et se vend à Paris 70 francs. Quand on déduirait du prix de la houille à Paris, 16 francs de droits qui ne font pas partie du profit des industrieux, il resterait encore un profit de six cents pour cent sur ce commerce, à partager entre tous ceux qui coopèrent à l'arrivée de ce produit. Il n'est aucun commerce avec l'étranger où l'on se partage un profit pareil.

Ces profits sont des frais, dira-t-on. — Je le sais; mais ce sont des frais productifs, dont il naît une valeur suffisante pour les payer. Toute industrie se réduit à prendre de la peine, ou, ce qui est la même chose, à faire des frais, pour pouvoir jouir du produit. Ici nous ne comparons pas les frais avec les produits : ils nous paraîtraient sans doute plus considérables qu'ils ne devraient être (2) ; nous comparons seulement la quotité des transactions qui se passent dans l'intérieur, avec la quotité de celles qui se passent avec l'étranger ; et cette comparaison nous donne lieu de croire que la somme des produits que nous achetons à l'étranger au moyen de nos produits intérieurs, est peu importante comparée avec la somme des produits indigènes que nous achetons avec nos produits intérieurs ; car, dans les deux cas, nous ne pouvons acheter les objets de notre consommation qu'avec les résultats de notre production. Les marchandises qui vont et viennent à l'étranger traversent beaucoup de pays, passent les frontières des états, et les repassent, s'embarquent et se débarquent ; tout cela frappe les regards et peut se constater, quoique imparfaitement, beaucoup mieux que les productions qui n'exigent pas de

(1) Composée de 15 hectolitres, pesant environ 1425 kilog.

(2) Si, par une économie sur les frais de transport, les consommateurs de houille venaient à en jouir à meilleur compte, ce seraient alors les consommateurs qui feraient le gain qui peut résulter de l'emploi de la houille. Voyez plus loin dans ce Cours, le développement de la doctrine qui représente comme gagnée par les consommateurs, c'est-à-dire, par les nations, tous les frais qu'ils parviennent à épargner sur la production; économie qui laisse libre et permet d'employer à d'autres achats, les sommes qu'il fallait débourser pour se procurer des produits plus chers.

si grands mouvemens. Toutes ces circonstances contribuent à nous faire illusion sur l'importance du commerce extérieur.

Le commerce avec l'étranger, dira-t-on, a l'heureux effet de provoquer une production intérieure qui n'aurait pas lieu sans lui. — Cela est encore vrai ; mais n'estimons pas cet avantage au-delà de sa véritable valeur.

Les états officiels n'ont jamais porté la somme de nos exportations au-delà de 400 millions, et les bureaux de l'administration, comme on sait, sont intéressés, ou se croient intéressés, à les exagérer. Néanmoins que cette somme est petite comparée avec la somme totale de nos productions! Celle-ci est fort difficile à évaluer; cependant, pour en avoir une idée approximative, voyons quelles peuvent être nos consommations annuelles ; car il faut bien que les valeurs consommées aient été produites. Or, on ne saurait croire que la consommation de chaque individu, le fort portant le faible, puisse être en France, moindre que 250 francs par an. Il s'en trouve sans doute parmi les classes très-indigentes et dans l'enfance, qui ne consomment pas des produits pour 250 francs; mais aussi combien ne s'en trouve-t-il pas, même dans la classe qui vit de son travail, qui consomment davantage! Les prisonniers et les indigens entretenus dans nos hospices coûtent 300 francs. Pour ce qui est des classes aisées et riches, il ne s'y trouve pas un seul individu qui ne consomme beaucoup au-delà.

En admettant que, tout compensé, chaque individu en France consomme une valeur de 250 francs, trente millions d'individus consommeront une valeur de 7 milliards 500 millions de francs ; il y aura par conséquent une somme pareille produite, tout au moins. C'est presque vingt fois la somme de nos exportations; et je ne serais pas surpris que des calculs mieux faits que les miens, ne portassent la somme des produits créés pour l'intérieur, à quarante fois la somme de ceux que nous créons pour la consommation étrangère.

En Angleterre, où les exportations sont bien plus consi-

dérables qu'en France, le ministre des finances Pitt n'évaluait cependant, dans le parlement, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne qu'à la 32e partie de son industrie totale.

On peut donc conclure qu'en tout pays c'est la consommation intérieure qui fait la prospérité de la production. Pendant plusieurs années, en France, toutes nos communications avec l'étranger ont été interceptées, notre marine a été détruite, nos colonies ont été perdues; et, malgré tout cela, lorsque notre administration intérieure n'a pas été trop mauvaise, lorsqu'il n'y a pas eu des confiscations, des réquisitions, des levées d'hommes et d'argent exagérées, la France n'a pas cessé de prospérer; et, ce qui en est une preuve, sa population n'a pas cessé de croître. Nous verrions bien autre chose encore si les communications intérieures étaient plus faciles, les chemins praticables en tous sens, jusqu'aux moindres hameaux, et les transports rendus très-peu coûteux; ce qui arrivera une fois quand un régime véritablement municipal sera introduit, quand la nation sera plus généralement éclairée sur ses vrais intérêts, et que ses capitaux seront exclusivement employés à ce qui est utile.

Je sais que le commerce extérieur est favorable à certaines productions, et qu'il y en a même plusieurs qui n'ont de débouchés que par l'exportation; mais je désire que l'on ne croie pas l'importance de ce commerce plus grande qu'elle ne l'est réellement. C'est l'industrie intérieure qui favorise le commerce extérieur plutôt qu'elle n'en est favorisée. C'est lorsque les manufactures savent créér des produits forts utiles à très-bon marché, que le commerce trouve à les vendre aisément. Il sert tout au plus à les faire connaître là où ils ne sont pas répandus; mais pour qu'ils se répandent promptement, pour que leur usage devienne une habitude, c'est uniquement sur le mérite du produit qu'il faut compter. Ce sont les filatures et les fabriques de Manchester qui ont favorisé le commerce de l'Angleterre, bien plus que le commerce de l'Angleterre n'a favorisé les établissemens de Manchester.

CHAPITRE XVI.

DES MOYENS DE TRANSPORT.

Des moyens de transport plus puissans et plus expéditifs, ont dans le commerce les mêmes avantages que nous avons reconnus dans les moyens expéditifs employés par les autres industries. Lorsqu'au lieu de grandes routes il y avait à peine en France des sentiers tracés, les transports se faisaient à dos de mulets. Les routes ont offert une grande augmentation dans le pouvoir de transporter; car un animal attelé à une charrette, traîne un fardeau de quinze à dix-huit quintaux, tandis qu'il n'en peut transporter que deux ou trois sur son dos; sans parler de l'agrément et des facilités que les routes procurent au voyageur (1).

La navigation des rivières et des canaux présente à son tour, pour les marchandises, un moyen de transport qui a peut-être plus de supériorité sur le roulage que le roulage n'en a sur les bêtes de somme.

Pour opérer le transport des marchandises, il s'agit d'a-

(1) Il existe en Russie un mode de transport dont l'avantage est particulier au climat; c'est le *traînage*. Lorsque la chute des neiges et leur consistance ont rendu l'usage des traîneaux praticable, chaque cheval peut charier un poids double de ce qu'il peut traîner en été sur les meilleures routes; le transport est plus rapide et les chemins sont plus courts, puisque le conducteur les trace lui-même, dans la direction qui lui convient, à travers les marais, les fleuves et les lacs. Le traînage réduit les frais de transport au tiers de ce qu'ils sont dans la belle saison. Ajoutez-y l'avantage de n'avoir jamais les marchandises endommagées par les cahots d'une voiture, et celui de pouvoir transporter des denrées que le froid préserve de la putréfaction, comme la viande de boucherie, le gibier, le caviar, qui est un mets composé avec des œufs d'esturgeon; et vous comprendrez pourquoi c'est en hiver que se font en Russie tous les transports importans.

bord d'en supporter le poids, puis ensuite de lui procurer un mouvement de translation en avant. Au moyen des bateaux, le support du fardeau est obtenu en déplaçant un poids d'eau égal au fardeau qu'on veut transporter. Pour porter un fardeau de cent mille kilogrammes, il suffit que le bateau enfonce dans l'eau assez pour occuper la place de cent mètres cubes d'eau. Il ne faut pas pour cela un fort grand bateau; il y en a communément sur les rivières de France qui déplacent une masse d'eau trois fois aussi considérable, et dont par conséquent le chargement ne pourrait être porté, sur terre, à moins d'y employer 60 chariots à quatre roues qui coûteraient fort au-delà du prix d'un bateau. Mais la principale économie du transport par eau, vient de la facilité du mouvement de translation en avant, le frottement des parois du bateau contre l'eau n'étant pas comparable aux frottemens des 240 roues des 60 chariots; aussi cinq chevaux suffisent pour faire avancer, sur une eau tranquille, un fardeau de 300 mille kilogrammes, tandis qu'il en faudrait trois cents, si le même fardeau était porté sur des roues. Cependant il ne faut pas que l'on soit obligé d'avancer trop rapidement, car des expériences récentes ont prouvé que la résistance opposée par l'eau à la proue du bateau, croît dans une proportion beaucoup plus rapide que sa vitesse.

La nature nous offre, dans les fleuves et les rivières, des canaux naturels dont tous les peuples industrieux se sont empressés de profiter; mais la navigation des rivières est souvent accompagnée d'inconvéniens si grands, que, s'ils ne sont pas suffisans pour en interdire l'usage, ils y mettent assez d'obstacles pour qu'on ait vu (comme par exemple, entre Rouen et Paris) des transports de marchandises s'établir par terre à côté de rivières navigables. Ces inconvéniens sont dus principalement aux circuits et détours que font les rivières, et qui prolongent beaucoup la route à parcourir; à la rapidité trop grande de leur cours, soit dans toute leur longueur, soit dans certains passages en particulier; enfin, à l'inégalité de leurs eaux qui sont tantôt trop hautes, tantôt

trop basses pour naviguer. Ces obstacles, dans bien des cas, peuvent être vaincus par des travaux d'art; et c'est probablement à l'insuffisance de ces travaux qu'il faut attribuer la rareté des embarcations qui parcourent nos rivières, même à l'approche de nos villes. On ferait probablement un grand usage de ce moyen de communication, si l'on savait en écarter les inconvéniens. Les voyageurs rapportent qu'à la Chine, sur les rivières qui traversent les villes et dans leurs environs, la multitude des embarcations ne peut se comparer qu'à la foule des voitures et des chars de toute espèce qui remplissent nos rues. Serait-ce que les rivières de ce pays-là présentent moins d'obstacles à vaincre? ou plutôt que le gouvernement chinois rend, à ses frais, les rivières navigables, ainsi que les canaux, et les entretient dans un état constant de réparation pour que les administrés tirent parti de ce moyen puissant de prospérité?

Lorsque la navigation des rivières présente des difficultés insurmontables, on y supplée par des canaux latéraux qui empruntent leurs eaux de la rivière, et qui suivent ses bords. Les bateaux n'y sont pas exposés aux mêmes dangers que sur la rivière, et ils sont traînés en remontant et en descendant avec la même facilité.

Enfin, les canaux à point de partage et à écluses, permettent de conduire la navigation sur des terrains élevés, et de faire passer les bateaux, du bassin d'une rivière, dans le bassin d'une autre rivière. Tous ces moyens de transport, employés selon les localités et les besoins, sont des améliorations dans les procédés du commerce, par la raison, que je vous ai dite, qu'ils opèrent la production à moins de frais, et procurent un échange plus avantageux de nos services productifs contre des produits.

Si l'emploi de ces moyens est une conquête pour la production, tout ce qui restreint ou contrecarre leur emploi est une perte pour la production, pour la richesse du pays. Je connais un pays où chaque autorité locale peut inquiéter le navigateur de l'intérieur. Il est soumis aux maires des communes qu'il est obligé de traverser, aux préposés de la

police des fleuves et des canaux, aux proposés des contributions indirectes, aux ingénieurs civils et militaires. Les mesures pour la réparation des canaux et des rivières ont à subir des formalités si nombreuses, elles sont si mal prises, et conduites avec une négligence telle, que la navigation est interrompue souvent plusieurs mois de suite; les négocians, rebutés par tant d'incertitude et de lenteur, préfèrent quelquefois diriger leurs marchandises par la voie de terre, et l'on perd ainsi tout l'avantage qu'on pouvait tirer d'un moyen de communication fort supérieur (1).

On m'a cité des cas où le génie militaire est parvenu à détourner le tracé des canaux de la route la plus avantageuse au commerce, afin de les faire servir à la défense et à l'approvisionnement des places de guerre en cas de siége. Qu'est-il arrivé ? On a mis peut-être une place forte en état de résister trois jours de plus à une attaque régulière qui ne se présente pas une fois dans deux cents ans, et l'on a privé le commerce de l'usage d'une route liquide qui, si elle eût été libre, eût fait, ou rétabli dix fois la prospérité de la contrée dans le même espace de temps, en supposant (ce qui n'arrive pas toujours) que l'ennemi l'eût pillée. Un des bienfaits de l'économie politique est de nous mettre à même d'apprécier chaque avantage à sa juste valeur (2).

L'administration est quelquefois assez peu éclairée sur ce

(1) On lit dans un rapport de la chambre du commerce de Paris (page 11), qu'un bateau de charbon de terre, pour venir seulement de Saint-Quentin à Paris, met autant de temps qu'un navire en met pour aller aux Antilles et en revenir. Les frais qu'occasionne un tel délai suffisent pour rendre nul l'avantage du canal relativement à ce produit, ainsi qu'à beaucoup d'autres égards.

(2) Au Havre, le génie militaire demande depuis quarante ans, pour établir des fortifications, une partie de l'espace où est le port. La guerre, ainsi devenue une source de dévastation, même en temps de paix, veut détruire des sources de prospérité, de peur que l'ennemi ne les détruise.

La police n'est pas moins destructive des moyens de prospérité. Voici ce que je trouve dans un écrit publié sur la libre navigation du Rhin :

« N'existe-t-il pas déjà assez de causes qui éloignent les dangers de nos » frontières? Toutes les branches de notre administration sont encombrées » de formalités. Il faudrait une étude assidue pour les toutes connaître. Sur » l'extrême frontière, et particulièrement sur le Rhin, celles de la police

qui fait la prospérité de l'état, pour augmenter les droits sur la navigation intérieure, jusqu'au point où ils peuvent aller sans pourtant atteindre les frais du roulage ; et elle est soutenue dans ses vues étroites et fiscales, par des administrations départementales et des législateurs qui n'en savent pas davantage. Ils s'imaginent que la navigation est tout ce qu'elle peut être, pourvu que le roulage soit encore plus dispendieux que la navigation.

Ce raisonnement suppose autant d'ignorance en économie politique, que celui dont on se serait étayé pour frapper d'un droit l'usage du métier à tricoter, lorsqu'il fut inventé. « Le métier à tricoter, eût-on dit, permet de faire, » en un jour, une paire de bas qui demandait à l'aiguille » huit jours de façon. Mettons, sur les métiers, un droit » qui soit équivalent à six journées de travail ; comme le » métier en épargne sept, on préfèrera toujours se servir » du métier, et nous gagnerons le droit. » Ce système ferait perdre précisément l'avantage dont la nation a joui lors de l'invention du métier à bas; avantage qui consiste en ce que le bon marché du bas a vingtuplé la production et la consommation de cet utile vêtement. Les consommateurs y ont gagné une abondance de jouissances auxquelles ils ne pouvaient pas atteindre auparavant ; les producteurs y ont ga-

» ont de graves inconvéniens, et n'ont pour la plupart aucun avantage.
» Les diligences d'eau sont, comme on sait, exposées par la nature du » fleuve, la saison, l'heure, le vent, etc., à s'arrêter dans leur voyage, tantôt plus haut, tantôt plus bas. Lorsqu'elles furent rétablies à la paix, elles » s'arrêtèrent d'abord, comme anciennement, dans les villes et villages de la » rive gauche, ordinairement plus grands ou mieux situés. Mais les gendar» mes exigeant de tous les passagers non-seulement des passeports ordi» naires, mais encore des passeports suffisans pour entrer dans l'intérieur de » la France, il en est résulté que les passagers étrangers, sujets de puissances » chez lesquelles on ne s'arrête pas à tant de formalités et où l'on croit en» core que l'action de la police doit s'exercer sans qu'on s'en aperçoive, ou » bien enfin qui ne connaissent pas nos lois, étaient journellement exposés » à des recherches désagréables. Pour les y soustraire, les conducteurs des » voitures d'eau préfèrent maintenant, pour les repas, pour la nuit, ou dans » les cas forcés, s'arrêter dans les villes ou villages de la rive droite. On sent » combien cela nuit aux aubergistes de la rive française du Rhin. »

Digitized by Google

gné un genre nouveau de manufacture ; il y a eu tout à la fois augmentation de production et de consommation ; et ces avantages auraient été réduits à rien, si l'on eût réussi à rendre les frais de production des bas au métier, aussi considérables, ou presque aussi considérables, que les frais de production des bas tricotés.

De même je connais une rivière, où, sous prétexte d'entretenir praticable le lit de la rivière, on perçoit par an 96 mille francs de droits, tandis que les frais d'entretien ne se montent pas à 6 mille francs. Si l'on avait borné l'ardeur du fisc à ces 6 mille francs, ou plutôt, si l'on eût mis le fisc entièrement hors de la question, et si l'on eût donné *en entreprise* les travaux nécessaires pour tenir la rivière constamment navigable, il serait résulté de cette économie dans les transports, que l'on aurait fait un bien plus grand usage de la navigation que de la voie de terre, d'où il serait résulté moins de frais dans la production commerciale de beaucoup de marchandises ; par conséquent un accroissement de richesse pour un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs ; et enfin des débouchés nouveaux pour des produits qui ne peuvent pas supporter de gros frais de transport, comme les produits des terres.

Lorsque les voies qui servent à communiquer sont peu sûres, soit en raison de leur délabrement, soit à cause d'une mauvaise police et d'une mauvaise législation, les marchandises sont plus chères ; car il faut bien que le prix de celles qui parviennent, couvrent les pertes occasionées par celles qui ne parviennent pas ; il faut que leur prix indemnise les producteurs, des droits et des avanies qu'on a pu leur opposer au passage ; ou même des frais du retard, si le dommage se borne là. Autrement il leur serait impossible de continuer la production. Cela donne la mesure du tort qu'au temps de la féodalité, les nations recevaient des abus d'autorité des barons et autres seigneurs, qui s'arrogeaient le droit de rançonner les marchands lorsqu'ils passaient sur leurs terres. Ces péages s'établissaient particulièrement aux défilés des montagnes, aux passages des rivières,

afin que les marchands ne pussent pas s'y soustraire.

Plus tard, les douanes intérieures et les droits qu'on payait pour aller d'une province dans l'autre, avaient des inconvéniens du même genre. Tout cela ajoutait aux frais de production, et les produits étant plus chers qu'ils ne devaient l'être, la demande et la consommation étaient beaucoup moindres (1).

Il vous a été démontré que la diminution des frais de production, et l'amélioration des produits, sont un seul et même avantage sous deux noms différens; or, les améliorations sont ce qui nous tire de la barbarie; les obstacles aux améliorations sont ce qui nous y retient. On ne devrait jamais perdre de vue que, dans l'économie des nations, la production est l'essentiel; et que la police des rivières et les revenus de fisc, ne sont que l'accessoire. Je dis que la production est l'essentiel, car c'est elle qui fournit les seuls moyens d'existence qu'aient les citoyens, la police et tout l'état. Or, la facilité de se transporter où l'on veut, quand on le veut, sans retard, sans formalités, sans gêne, et à bon marché, est un des élémens de la production commerciale. Il faut sans doute faire tout ce qu'exige la sûreté publique; mais on ne doit jamais perdre de vue que les précautions qu'elle exige, les gênes qu'elle impose, sont des charges funestes à la prospérité du pays, et qu'il convient par conséquent de rendre aussi légères que possible (2).

En 1824, lorsque le parlement d'Angleterre fit une enquête pour connaître l'état de l'industrie en France, un

(1) Les droits d'octroi rétablis sous le régime impérial, et par suite les visites qu'on fait aux portes de nos villes, par les retards, les frais, et les avaries qui en résultent pour le commerce, lui coûtent beaucoup plus qu'ils ne rapportent au fisc de la ville et au fisc de l'état. C'est une vue déplorable que celle de ces gros chariots qui arrivent dans l'intérieur de Paris, avec leur chargement en désordre, leurs caisses déclouées, leurs ballots percés de coup de lance, comme s'ils avaient fait la rencontre de l'ennemi.

(2) Les anciens Perses, par un principe religieux, renonçaient à toute navigation, même sur les fleuves. Alexandre, lorsqu'il fut maître de la Perse, fit enlever tous les barrages qu'ils avaient établis, et le commerce en ressentit un grand bien.

Digitized by Google

ingénieur de manufacture, nommé Fairbairn, fut interrogé : on lui demanda, si même en supposant que les Français fussent pourvus d'aussi bonnes machines que les Anglais, il croyait qu'ils pussent rivaliser avec ces derniers pour leurs produits. Il répondit qu'il en doutait, parce que les Français avaient contre eux de grands désavantages, et notamment la cherté des moyens de transport (1).

Le cabotage, ou le transport par mer d'un port à un autre du même pays, peut être considéré comme un des moyens de communication du commerce intérieur. En conséquence toutes les gênes que la marine militaire et les douanes imposent aux caboteurs, toutes les formalités superflues exigées des capitaines et des patrons qui commandent les bâtimens employés dans ce commerce, sont autant d'obstacles à la prospérité du commerce intérieur. Les examens qu'on fait subir aux capitaines ont pour but de moins exposer la propriété des négocians, et la vie des équipages et des passagers ; mais l'intérêt de l'armateur et des négocians n'est-il pas une garantie plus forte que l'on ne se confiera qu'à des hommes capables? Les caboteurs d'Angleterre et des États-Unis ne subissent point d'examens, et, toute proportion gardée, éprouvent moins d'accidens. Il faut bien se garder de vouloir obtenir de l'administration, ce qui se fait naturellement et mieux, par suite de l'intérêt personnel.

C'est pour une raison analogue qu'il convient de réduire les précautions que l'on prend contre l'invasion d'une maladie pestilentielle, à ce que les hommes éclairés jugent rigoureusement indispensable. Le luxe des précautions n'appauvrit pas moins que le luxe d'ostentation. Les quarantaines nous font plus de tort que la peste.

De tous les moyens de communication, le plus puissant sans doute est la navigation maritime ; c'est peut-être aussi celui où le génie de l'homme et son audace se montrent de la manière la plus frappante. Sans la mer qui couvre les deux tiers du globe, et qui lie les continens qu'elle séparait jadis,

(1) Voyez *Enquête*, etc., trad. franç., page 230.

les frais de production des marchandises originairement produites par des lieux si distans, excéderaient bientôt l'utilité dont ils peuvent être pour nous; ils ne pourraient plus devenir des produits aptes à notre consommation (1); tout commerce entre les différens pays de la terre deviendrait impossible; les commerçans perdraient les profits que leur industrie et leurs capitaux y trouvent maintenant; les peuples y perdraient des moyens d'échange et de consommation qui font une partie de leur prospérité.

La navigation maritime a fait bien des progrès depuis un demi-siècle, de même que les sciences. La construction des navires marchands a beaucoup gagné, et on les manœuvre plus habilement. Pendant des guerres longues et acharnées, les commerçans, victimes de tous les partis, et ne pouvant jamais être efficacement protégés par leurs gouvernemens, n'ont souvent trouvé de salut que dans la célérité de leur marche; et, sous ce rapport-là seulement, leurs malheurs leur ont servi à quelque chose. Autrefois on carguait les voiles pendant la nuit; maintenant on fait chemin la nuit comme le jour; et un voyage aux grandes Indes, qui exigeait deux années pour l'aller et le retour, se termine maintenant en moins d'un an. Un nouveau véhicule, la vapeur, est à la veille d'introduire de nouveaux perfectionnemens dans la navigation de long cours, comme elle en a déjà établi dans les communications de proche en proche.

Vous voyez que les moyens les plus expéditifs s'appliquent aux entreprises commerciales, de même que nous en avons vus s'appliquer aux entreprises manufacturières.

Dans cette industrie comme dans les autres, l'économie introduite dans les frais de production procure à ceux qui

(1) Le blé lui-même, tout indispensable qu'il est à nos populations, ne peut leur servir quand les frais de transport excèdent un certain degré. Les blés de nos provinces de l'ouest en France, nourrissent les Antilles, et ne peuvent apaiser une famine qui se fait sentir dans les départemens de l'est. Le transport quadruple le prix du blé; ce qui en interdit l'usage. Avec de bonnes routes et des navigations rapides, la France n'éprouverait que bien rarement des disettes.

savent y avoir recours, des préférences qui sont pour une nation des sources de richesses. C'est le secret de la prépondérance que les Hollandais, comme navigateurs, ont eue pendant deux siècles. Ils naviguaient à meilleur compte qu'aucune autre nation. Comment y réussissaient-ils? Parce qu'ils avaient besoin d'un équipage moins nombreux. Et par quelles raisons pouvaient-ils manœuvrer leurs bâtimens avec un petit nombre d'hommes? Parce que leurs manœuvres étaient légères, et particulièrement leurs câbles. Or, leurs câbles étaient légers, parce que les Hollandais n'achetaient jamais que du chanvre de bonne qualité et le travaillaient avec soin. Ils pouvaient donc se contenter d'un moindre bénéfice lorsqu'ils transportaient des marchandises pour leur compte, et d'un moindre fret lorsqu'ils transportaient pour compte d'autrui. Ces moindres frais de production leur ont valu long-temps la préférence dans les divers marchés du globe; et c'est ainsi que des cordes bien faites, sont en partie la cause de l'opulence où cette nation était montée.

D'autres perfectionnemens leur suscitent à présent des concurrens redoutables. On substitue presque partout des chaînes aux câbles principaux, ceux des ancres. Ces chaînes se manœuvrent aisément, tiennent peu de place, et durent éternellement. On remplace les barriques d'eau par des caisses de tôle qui tiennent beaucoup moins de place et durent plus long-temps. Les transports maritimes deviendront moins dispendieux par ces perfectionnemens; mais je crains que la marine marchande de la France ne soit la dernière à en profiter. Le travail du fer n'est pas si économique chez nous que chez d'autres nations, et les droits énormes établis sur les fers étrangers, empêchent nos armateurs d'acheter ceux qu'on serait fort empressé de leur vendre. Pour être favorable à une classe d'industrieux, aux maîtres de forges, on rend des lois nuisibles au commerce tout entier du pays; c'est l'effet ordinaire de tous les monopoles.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

PREMIÈRE DIVISION.

De la nature des richesses.

DEUXIÈME DIVISION.

Des opérations productives.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE AUX DIVERSES INDUSTRIES.

Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.



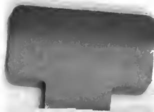
23995

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google





Google

